QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12243 — 4 F — JEUDI 7 JUIN 1984

EN NORMANDIE

Six chefs d'État aux cérémonies du débarquement

LIRE PAGE 13



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 17 à 25

Promenade à travers les galeries de peinture parisiennes

par FRÉDÉRIC EDELMANN

L'intervention de l'aviation saoudienne marque un tournant dans la guerre du Golfe

La fuite en avant

L'engagement de l'aviation saoudienne dans un combat certes limité à une opération défensive, mais l'opposant directement à l'un des belligérants, marque un tournant important dans la guerre irako-iranienne. Depuis quarante-quatre mois, Ryad a en fait soutenu financièrement et politiquement Bagdad, mais en s'efforçant de se tenir à l'écart des hostilités, en évitant de « provoquer » Téhéran et en prônant une solution négociée. Sachant les liens privilégiés qui existent entre le royaume et Washington, et constatant l'appui accru que les Etats-Unis mais aussi la France accordent aux Etats arabes, le régime de l'imam Khomeiny n'a cessé de reprocher à celui de M. Saddam Hussein son « hypocrisie » et de tenter de l'en châtier.

C'est l'attaque par l'aviation iranienne d'un pétrolier saoudien, le « Yanbu », le 16 mai, au large de Ras-Tanura, port pétrolier du royaume sur le Golfe, qui a marqué l'extension du conflit. Jusqu'alors, celui-ci était resté confiné à la zone nord, touchant principalement le Koweït parmi les non-belligérants, de sorte que les primes d'assurances étaient moins importantes pour les bateaux allant à Ras-Tanura que pour ceux qui remontaient au terminal pétrolier iranien de Kharg.

Les dirigeants saoudiens, pour des raisons autant régionales qu'intérieures, ne souhaitaient pas cette extension. Redoutant vraisemblablement d'engager une armée certes dotée d'un important matériel moderne mais qui n'a jamais subi l'épreuve du feu, ils sont préoccupés par l'agitation intérieure qui se manifeste de façon larvée et est périodiquement alimentée dans les milieux intégristes par des « scandales » ou des « affaires » compromettant la classe dirigeante.

Toutefois, devant la multiplication des incursions de Téhéran et le risque de voir le régime iranien, aux prises avec des difficultés croissantes, se livrer à des attaques-suicides contre les installations pétrolières, le roi Fahd s'est résolu à faire preuve de fermeté. Aurait-il pris ce parti sans l'encouragement des Américains ?

En dépit de son désir d'éviter une escalade qui risque de le gêner pendant la campagne électorale, le président Reagan mesure l'évolution du rapport des forces dans la région depuis le début de l'année. L'Irak, bien que désavantagé par rapport à l'Iran sur le plan numérique, maîtrise de mieux en mieux le matériel militaire qui lui est livré en abondance et porte des coups de plus en plus précis. En outre, il a amélioré sa situation financière, allégeant relativement la charge de ses voisins du Golfe au moment où ceux-ci ont conscience de leur extrême vulnérabilité. Les régimes en place savent en effet qu'ils seront balayés si celui de Bagdad s'effondre.

D'autre part, des dissensions ont commencé à se faire jour au sein de l'équipe dirigeante à Téhéran, même si le pouvoir ne paraît pas menacé pour le moment. Les « vagues humaines » lancées à l'assaut des positions irakiennes — la guerre aurait déjà fait trois cent mille morts iraniens — saignent le pays sans le faire triompher. Pour la première fois, des officiers auraient fait savoir à l'imam Khomeiny que l'Iran n'a pas les moyens « de poursuivre la guerre jusqu'à la chute de Saddam Hussein ». On constate en tout cas que la « grande offensive » prévue pour le Nouvel An iranien, le 21 mars, a dû être renvoyée au mois de Ramadan (juin) et se fait toujours attendre, même si Téhéran laisse entendre qu'elle est « imminente ».

La riposte saoudienne dissuadera-t-elle l'Iran de pratiquer la fuite en avant et de porter la guerre partout faute de pouvoir la gagner sur le front principal ? Ce que l'on sait du régime de Téhéran ne permet pas de répondre par l'affirmative.

L'Iran et l'Irak se menacent mutuellement de destructions massives



La guerre du Golfe a connu une soudaine aggravation dans la journée du mardi 5 juin avec l'action de la chasse saoudienne, qui a abattu deux avions iraniens qui avaient pénétré dans l'espace aérien du royaume, le soutien apporté par les Etats-Unis à Ryad sur les plans militaire et diplomatique, et le bombardement de la ville de Baneh, au Kurdistan iranien, qui aurait fait six cents tués et blessés. Téhéran a aussitôt réagi en annonçant le prochain bombardement de *« onze villes irakiennes »*, en appelant leurs habitants à les évacuer. Bagdad, à son tour, a monté les enchères en menaçant de faire subir le même sort à *« quinze villes iraniennes »*.

Jamais, depuis le début du conflit en septembre 1980, la situation n'avait été aussi inquiétante : pour la première fois, en effet, les membres du Conseil de coopération du Golfe, dominé par l'Arabie Saoudite, sont directement impliqués, et les risques d'internationalisation du conflit se précisent. Le président Reagan, en visite à Londres, s'est entretenu de la situation avec Mme Thatcher et n'a pas caché sa préoccupation. A ses yeux, l'engagement aérien dans lequel deux F-4 iraniens ont été abattus par des F-15 saoudiens *« représente une escalade de la violence et une aggravation de la tension »*.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 4.)

L'armée indienne donne l'assaut au temple des Sikhs

La violation du lieu saint provoque une vive émotion dans la communauté religieuse

De notre correspondant

Les forces indiennes ont investi, ce mercredi 6 juin, à l'aube, le Temple d'or d'Amritsar, au Pendjab, où étaient retranchés les militants sikhs. Selon l'agence indienne PTI, le chef du parti autonomiste sikh Akali dal, Sant Harchand Singh Longowal et environ deux cents personnes se sont rendues. En revanche, le dirigeant fondamentaliste Sant Jarnail Singh Bhindranwale et ses hommes ont refusé de quitter le temple.

New-Delhi. — L'assaut a été donné au Temple d'or après qu'un dernier ultimatum eut été lancé, mercredi matin, aux insurgés cernés par la troupe depuis trois jours. La veille, près de deux cents pèlerins retenus à l'intérieur du temple étaient sortis par petits groupes. Un peu plus tard, dans la nuit de mardi à mercredi, les forces de l'ordre avaient été surprises d'essuyer pour la première fois des tirs de mortier. Les autorités estimaient jusqu'ici que les extrêmistes ne disposaient que d'armes légères.

Plus inquiétant encore, événement sans précédent depuis le début des hostilités, plusieurs centaines de paysans sikhs bravant le couvre-feu avaient marché mardi en direction du lieu saint pour le protéger des assauts de l'armée. La troupe avait dû ouvrir le feu pour les disperser et huit personnes avaient été tuées. Que la force publique ait voulu intervenir avant que ce mouvement de solidarité sikh prenne des proportions plus graves ne fait pas le moindre doute. La question est maintenant de savoir si cette stratégie était la bonne.

Considéré comme le lieu le plus sacré de la religion sikh, née au XVIe siècle de l'ambition de réconcilier l'islam et l'hindouisme, le Temple d'or bâti à la même époque n'avait pas subi d'attaque armée depuis l'ère du Grand Mogol.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 6.)

M. Hart a perdu la bataille

M. Mondale presque assuré de l'investiture

De notre correspondant

Washington. — Pas encore décidé à lâcher prise, M. Hart a raté mardi 5 juin la démonstration de force qu'il entendait faire dans la dernière journée des primaires, et cet échec assure presque certainement l'investiture démocrate à M. Mondale.

Le sénateur du Colorado n'est en effet arrivé ni à talonner son adversaire dans le New-Jersey, Etat industriel où le soutien syndical favorisait M. Mondale, ni surtout à remporter une nette victoire en Californie, où sa jeunesse et son modernisme lui donnaient pourtant de solides atouts. L'ancien vice-président de M. Carter pouvait dans ces conditions espérer atteindre ce mercredi, lorsque tous les comptes auront été faits, la barre des mille neuf cent soixante-sept délégués qui lui donneraient, dès aujourd'hui, la majorité nécessaire pour être désigné par la convention.

Même si M. Mondale ne faisait qu'approcher ce chiffre, on voit néanmoins mal comment son jeune rival pourrait maintenant convaincre suffisamment de délégués déjà élus de se rallier à lui en changeant de camp, comme ils ont le droit de le faire.

Cette partie aurait peut-être été jouable si M. Mondale était sorti gravement humilié des cinq primaires de mardi. Il n'en a vraiment perdu que deux, mais les moins importantes, avec treize points de retard sur M. Hart dans le Nouveau-Mexique (35 % contre 48 %) et douze dans le Dakota-du-Sud (50 % contre 37 %).

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

Le remplacement de M. Deguen à la tête du CCF

Un avertissement du pouvoir aux banquiers

LIRE PAGE 35

Demain

Un entretien avec M. Savary sur l'école privée

« Le gouvernement s'engage à financer sans limitation de temps au moins 97,5 % des ressources »

LE SOMMET DES PAYS INDUSTRIALISÉS A LONDRES

Les objectifs de M. Nakasone

A la veille du sommet de Londres, le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, a répondu aux questions qui lui ont été posées par le directeur du *Monde*, André Laurens, et par notre correspondant à Tokyo, R.-P. Paringaux.

« Vous avez souvent manifesté la volonté de voir le Japon jouer, dans le cadre de la solidarité occidentale et de l'alliance avec les Etats-Unis, un rôle international correspondant mieux à sa puissance économique. Quelles sont les grandes lignes de cette politique ? Quels sont ses progrès ? Quelles sont ses limites ?

— Dans la situation mondiale actuelle, je pense que le Japon, en tant que pays du camp libre, doit jouer un rôle important pour la paix et la prospérité mondiales en passant de l'attitude d'alignement passive qu'il adoptait jusqu'à présent à une attitude plus active. J'en appelle au peuple japonais pour apprécier ce changement comme la promotion du Japon à un statut d'« Etat international ».

» Sur le plan économique, depuis la constitution du cabinet en novembre 1982, nous avons déjà mis à exécution à quatre reprises des mesures d'ouverture du marché japonais à l'extérieur. En même temps, le Japon joue un rôle moteur pour le maintien du système de libre échange en invitant à un nouveau *round* du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). De même, pour ce qui est des relations avec les pays en voie de développement, partant du principe qu'« *il n'y a pas de prospérité du Nord sans prospérité du Sud* », le Japon place l'augmentation de l'assistance publique au développement en tête des priorités de son budget annuel. Il intensifie les échanges de personnes avec les pays en voie de développement et participe de sa propre initiative aux mesures prises en commun avec d'autres pays industrialisés pour résoudre l'endettement de ces pays.

» Sur le plan culturel, le Japon a organisé en mars dernier la conférence sur les sciences de la vie et l'humanité en invitant à Tokyo les sages du monde entier. Je suis heureux que la prochaine conférence ait lieu en France.

» Par ailleurs, le Japon est décidé à exprimer son opinion et à contribuer activement, de concert avec les nations libres, à la stratégie relative à la réduction des armements nucléaires et au maintien de la paix, qui sont les plus grands problèmes auxquels le monde se trouve actuellement confronté, en mobilisant au maximum la puissance politique et économique dont il dispose. C'est sur la base des mêmes principes que le Japon a pris une part active, l'an dernier, à la déclaration politique de Williamsburg et qu'il a appelé à renforcer la solidarité au sein du camp libre et à faire avancer la réduction des armements.

(Lire la suite page 2.)

La spirale de l'endettement

par PAUL FABRA

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de notre temps que le monde monétaire et financier entretient une fiction dans laquelle il croit voir le seul gage de sa crédibilité, voire de sa survie. La précédente expérience n'augure rien de bon pour celle qui est en cours. Elle s'est plutôt mal terminée et, douze ans après, nous en subissons encore les conséquences.

Aujourd'hui, le Fonds monétaire, les gouvernements occidentaux, conjuguent leurs efforts avec les banques créditrices des pays en voie de développement, au premier rang desquels les pays d'Amérique latine, les plus endettés de tous, pour maintenir coûte que coûte à leur pleine valeur les énormes créances accumulées sur eux.

Aucun artifice n'est assez gros s'il permet de sauvegarder les apparences. C'est ainsi qu'on a vu au mois de mars dernier le système de Réserve fédérale (institut d'émission des Etats-Unis) donner sa garantie à un extraordinaire montage financier qui s'apparente à la parabole de l'aveugle volant au secours du paralytique : deux pays qui eux-mêmes n'acquittent les intérêts de leurs dettes qu'au moyen de nouveaux crédits, et qui sont de surcroît les deux plus gros débiteurs du monde, le Mexique et le Brésil; un troisième qui refuse de prélever sur ses propres réserves pour acquitter ses obligations, le Venezuela; et un quatrième, la Colombie, dont la situation considérée jusqu'à maintenant comme à peu près saine est en train de se détériorer, ont avancé ensemble 300 millions de dollars à l'Argentine pour permettre à celle-ci de verser les intérêts échus et déjà reportés deux fois.

Moyennant quoi, les banques américaines, les plus intéressées dans l'affaire, ont pu éviter de classer les prêts à Buenos-Aires parmi les « actifs improductifs » (*non performing loans*), ce qui les aurait contraintes à amputer leurs bénéfices d'autant.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Circulation

Le voyage de M. Mitterrand en Union soviétique divise l'opinion. Inopportun, dit l'un. Normal, dit l'autre.

Et voici le président français sommé de justifier ce déplacement comme s'il s'agissait de la première visite d'un homme d'Etat occidental en Union soviétique, comme s'il n'y avait pas depuis des lustres, dans ce pays, violation continue des droits de l'homme.

C'est à se demander s'il ne faudrait pas, en annexe aux accords d'Helsinki sur la libre circulation des personnes et des idées, prévoir que ce principe s'applique aussi aux chefs d'Etat.

BRUNO FRAPPAT.

étranger

LE SOMMET DES PAYS

Un entretien avec M. Nakasone, premier ministre du Japon

(Suite de la première page.)

— Au sommet de Williamsburg, un premier ministre japonais (vous-même) a pris position pour la première fois, avec les membres de l'OTAN et dans le cadre de la confrontation Etats-Unis-URSS, sur les questions militaires et d'armements nucléaires. Compte tenu, d'une part, de vos obligations vis-à-vis des Etats-Unis, et de l'autre des limitations de la Constitution, des principes non nucléaires (1) et de l'inquiétude de certains pays voisins, jusqu'où le Japon peut-il aller dans la solidarité en matière militaire et nucléaire ?

— La déclaration du sommet de Williamsburg l'an dernier a exprimé la résolution des pays participants d'œuvrer pour la paix et le désarmement, et invite l'Union soviétique à déployer avec eux des efforts dans le même sens.

» Le Japon a souscrit à cette déclaration en partant de la considération que, pour faire avancer le contrôle des armements et les négociations sur leur réduction, il est nécessaire de manifester la solidarité occidentale. Il a, je crois, ainsi assumé son rôle politique en faveur de la paix mondiale et du désarmement en tant que pays du camp occidental. Récemment, dans une conjoncture internationale difficile, il est significatif que les contacts et les consultations se soient intensifiés entre le Japon, les Etats-Unis et les pays de l'Europe de l'Ouest sur les problèmes de sécurité et plus généralement sur les questions politiques et économiques.

» En conformité avec la Constitution, et en poursuivant une politique fondamentale consistant à consacrer ses efforts exclusivement à sa défense, voire à se refuser à devenir une puissance militaire et à respecter fermement les trois principes non nucléaires, le Japon entend entretenir les forces nécessaires à sa propre sécurité dans des proportions modérées. Il n'est pas possible que notre pays joue sur le plan international un rôle militaire dépassant ce cadre. D'autre part, le fait que le Japon cherche à améliorer ses forces défensives dans le respect de la Constitution tout en restant fidèle à sa politique fondamentale de défense a, je crois, des effets positifs sur le maintien et le renforcement de la confiance dans les accords de sécurité nippo-américains. Cela contribue, par conséquent, à la sécurité des nations occidentales sur le plan de l'équilibre militaire Est-Ouest ainsi qu'à la paix et à la sécurité de l'Asie et, par suite, du monde entier.

— Dans l'hypothèse d'une multiplication des armes nucléaires en Extrême-Orient soviétique, peut-on imaginer au Japon un déploiement de missiles américains du type de celui qui a commencé en Europe de l'Ouest ?

— Notre pays maintient fermement les trois principes non nucléaires, et il n'est pas possible qu'il y ait un déploiement des missiles nucléaires américains au Japon.

— Après plusieurs années de froid, on parle d'un possible réchauffement des relations avec votre voisin soviétique. Qu'en est-il ? Un retour à la détente est-il concevable à moyen terme entre Tokyo et Moscou ?

— La ligne fondamentale de la diplomatie japonaise à l'égard de l'Union soviétique demeure invariable. Maintenir avec elle et développer des relations stables de coexistence pacifique et de coopération amicale est une des tâches fondamentales de la diplomatie japonaise. Il importe, dans ce but, de résoudre les questions territoriales (2) et de conclure un traité de paix avec elle.

Le dialogue avec Moscou

» Par ailleurs, je pense qu'il ne faut pas fermer la voie au dialogue entre le Japon et l'Union soviétique, d'autant plus que les relations Japon-URSS passent par des moments difficiles, mais au contraire élargir et renforcer ce dialogue. Lors de l'entretien entre les ministres des affaires étrangères du Japon et de l'Union soviétique en février dernier, les deux pays ont manifesté leur accord sur ce point.

» Bien entendu, étant données les récentes prises de position très dures adoptées par l'URSS, aussi bien au sujet du problème des territoires du Nord que dans le renforcement des effectifs militaires soviétiques en Extrême-Orient, je ne pense pas qu'un tel dialogue puisse l'amener à changer d'attitude dans l'immédiat. Mais nous poursuivrons nos efforts, en recherchant toutes les occasions de dialogue susceptibles d'approfondir la compréhension du côté soviétique à l'égard du Japon et d'améliorer ses rapports avec notre pays ; nous souhaitons faire comprendre à l'Union soviétique que cela lui est en fin de compte également profitable. Nous mènerons des efforts patients pour résoudre les questions en suspens entre les deux pays et ouvrir la voie à une amitié stable et durable.

Pour de nouvelles négociations tarifaires

— Que peut proposer le Japon à ses partenaires du sommet de Londres pour renforcer les économies occidentales et le libre échange ? Etes-vous favorable à l'idée américaine d'un nouveau round de négociations tarifaires multilatérales du type Tokyo Round ?

— L'an dernier, lors du sommet de Williamsburg, on s'est mis d'accord pour tenter de renverser la tendance au protectionnisme. Mais, depuis lors, peu de mesures efficaces ont été prises et l'on observe toujours la même tendance.

» Je suis convaincu que les échanges économiques internationaux sont le « moteur de la croissance ». Dans ce sens, pour tenter de faire reculer la tendance au protectionnisme et d'élargir le commerce international, je voudrais prendre la parole au sommet de Londres afin d'obtenir l'accord de nos différents partenaires sur la préparation d'un nouveau round. C'est moi-même qui avais proposé l'idée d'un nouveau round au président américain Reagan lors de sa visite au Japon en novembre dernier. Et celui-ci a donné son approbation. Pour ce qui est des questions qui seront traitées au cours de ce nouveau round, elles doivent être définies dans le cadre d'amples consultations entre les pays concernés. Mais on y abordera sans doute, en plus des problèmes tarifaires traditionnels, des problèmes qui restent non résolus jusqu'à présent, comme les problèmes agricoles, le problème des pays en voie de développement, le problème de *safeguard* (3), le problème du réajustement des structures, ainsi que des domaines nouveaux tels que les services et la haute technologie.

» En outre, le Japon, considérant qu'il doit lui-même donner l'exemple en faisant des efforts en faveur du maintien et de la consolidation du système de libre-échange, a annoncé fin avril, malgré de nombreuses difficultés internes, des mesures économiques comprenant notamment, en plus de l'exécution anticipée de la réduction des tarifs douaniers prévue à l'accord du Tokyo Round, une réduction — dont il a pris lui-même l'initiative — des tarifs douaniers des soixante-sept articles et la libéralisation du marché financier et des capitaux.

— Malgré les discours officiels, le prestige de l'Europe de l'Ouest ne cesse de baisser aux yeux du public japonais, exception faite, peut-être, de la République fédérale d'Allemagne. On vit dans les récriminations commerciales perpétuelles avec les mêmes arguments de part et d'autre : « Le Japon est trop fermé », « les Européens ne font pas assez d'efforts ». *Vous venez d'annuler une tournée européenne prévue en juin. Que comptiez-vous dire aux Européens à ce sujet ?*

— Depuis quatre siècles qu'il a commencé à entretenir des échanges avec l'Europe, surtout depuis la Restauration de Meiji au siècle dernier, le Japon a appris et assimilé beaucoup de choses de l'Europe. Aujourd'hui, pour la plupart des Japonais, les peintures de la Renaissance et les œuvres modernes, la philosophie de Kant et de Sartre, la poésie de Goethe et les écrits de Malraux, intégrés au climat spirituel propre au Japon, font partie de leur être. Les Japonais vouent à l'Europe une très forte admiration et un très grand respect.

Le pôle européen

» En raison de l'évolution historique consécutive à la seconde guerre mondiale et du contexte géographique, le Japon a noué les relations d'amitié et d'alliance les plus fortes avec les Etats-Unis, et les deux pays entretiennent les rapports les plus étroits sur les questions internationales. Mais moi, personnellement, lorsque je discute avec les Etats-Unis, j'ai toujours présent à l'esprit le visage de l'Europe.

» Il est réjouissant de voir qu'une ferme volonté d'intensifier les relations entre le Japon et l'Europe s'est manifestée de part et d'autre, comme l'ont montré récemment la création d'une réunion des ministres des Communautés européennes et du Japon et l'échange de missions de toutes sortes. Je suis convaincu que le maintien d'une ferme solidarité entre les trois pôles que constituent le Japon, les Etats-Unis et l'Europe est désormais l'élément le plus important de la paix et de la prospérité mondiales. Je voudrais déployer une diplomatie, une politique mondiale fondée sur ces trois pôles.

— Le Japon est devenu la deuxième puissance économique occidentale, son niveau de vie est pratiquement égal à celui de l'Occident. Les Japonais ont beaucoup travaillé pour en arriver là. Mais le vieillissement de la population, la réduction des dépenses sociales, l'augmentation des suicides, les problèmes d'éducation, l'érosion des valeurs traditionnelles au profit du matérialisme ; tous ces phénomènes semblent les inquiéter. Que veulent les jeunes Japonais qui hériteront demain du Japon, quelle société leur propose le premier ministre du Japon d'aujourd'hui ?

— Je pense que la clé de la stabilité et de la prospérité du Japon consiste à éviter l'isolement et à occuper une position honorable au sein de la communauté internationale. Par conséquent, si nous voulons faire du Japon un « Etat international », ce n'est pas simplement parce qu'il y a une pression extérieure, mais parce que l'internationalisation est la base sur laquelle est fondé l'Etat japonais.

» La réalisation d'un tel Etat rencontre, bien entendu, beaucoup de difficultés à l'intérieur du Japon. Depuis ma nomination, je ne cesse pas de mettre en œuvre des réformes — administrative, financière et pédagogique, — qui sont les trois grandes mesures de notre politique intérieure ; j'essaie par là de développer pleinement la vitalité du secteur privé et d'organiser la formation d'hommes capables de vivre au vingt et unième siècle.

» Je pense qu'on peut fondamentalement faire confiance aux jeunes Japonais. A la différence de la vieille génération, ils sont remarquablement internationalistes et éloignés de tout chauvinisme ; ils n'ont pas de complexe d'infériorité inutile et sont dotés d'un plus large bon sens. En même temps qu'ils montrent une très appréciable ardeur de créer, ils sont pleins d'admiration à l'égard de la culture traditionnelle ; je n'ai pas d'inquiétude pour l'avenir. »

---

(1) Non-possession, non-fabrication, non-introduction d'engins nucléaires sur le territoire japonais (NDLR).

(2) Ces questions concernent des îles situées à l'extrémité septentrionale de l'archipel nippon, qui furent occupées par l'URSS à la fin de la seconde guerre mondiale et dont Tokyo réclame la restitution (NDLR).

(3) Clauses de sauvegarde.

Il faut obtenir une reprise durable de la croissance au moyen d'une rigoureuse discipline budgétaire

nous déclare Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office

De notre correspondant

Londres. — Avant le sommet des sept Etats les plus industrialisés, à Londres du 7 au 9 juin, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a accordé un entretien à notre correspondant et à cinq autres journalistes étrangers représentant les pays qui participent à cette rencontre.

Comme l'avait fait la semaine dernière Mme Thatcher en déclarant qu'il ne fallait pas s'attendre à *« des initiatives spectaculaires »*, Sir Geoffrey a tout d'abord confirmé que le gouvernement britannique entendait conserver à ces sommets un caractère informel. Il pense que ces échanges de vues qui confinent parfois à une sorte de *« thérapie de groupe internationale »* ont favorisé le rapprochement des politiques économiques.

« Le sommet de Londres se donnera-t-il pour but de limiter les effets du protectionnisme ou d'essayer de le réduire véritablement ?

— Il est certain que, si les dirigeants des pays les plus industrialisés ne se rencontraient pas aussi souvent, les décisions prises en vertu de préoccupations nationales particulières auraient été plus graves. Lors d'autres sommets, en pleine récession, les Sept se sont engagés à lutter contre le protectionnisme et cela est déjà encourageant, puisque les gouvernements ont eu davantage d'autorité pour dire devant leur opinion publique que c'était là le moyen de provoquer la reprise de la croissance.

— Le sommet pourrait-il préparer de nouvelles négociations du GATT sur les politiques douanières ?

— Non, je ne crois pas que l'on entre dans les détails sur ce point. Mais il me semble qu'une volonté de progrès dans cette voie pourra être exprimée, car il est indéniable que la croissance n'est possible que lorsque les échanges internationaux sont facilités.

— Les pays européens vont-ils à nouveau essayer de convaincre les Etats-Unis de prendre des mesures efficaces pour abaisser les taux d'intérêt ?

— Il y a maintenant un consensus ou presque pour reconnaître le besoin d'abaisser les taux d'intérêt, comme de réduire l'inflation. Il est certain que le niveau des taux d'intérêt est lié aux politiques budgétaires. C'est la raison pour laquelle le gouvernement américain s'est engagé dans un programme qu'il appelle « l'acompte » comme premier pas vers d'autres réductions du déficit budgétaire des Etats-Unis. Ces décisions sont actuellement soumises au Congrès.

— Mais y a-t-il des raisons de croire que cet effort sera suffisant ?

— Il faut rappeler que les points de vue se sont considérablement rapprochés sur la gestion de nos économies. Les divergences étaient beaucoup plus grandes quand, en 1979, j'ai commencé à participer à ces sommets. Maintenant il y a presque un accord pour estimer qu'il faut tout faire pour obtenir une reprise durable de la croissance au moyen d'une rigoureuse discipline budgétaire. Progressivement, au cours des quatre ou cinq dernières années, cette analyse s'est imposée d'autant que l'on a commencé à en vérifier le bien-fondé. Aussi la question aujourd'hui est-elle moins de savoir ce que nous devons faire que de savoir comment améliorer nos chances d'obtenir des résultats bien meilleurs encore.

L'endettement

— Des solutions seront-elles proposées pour faire face à l'endettement ?

— L'un des éléments de ce problème réside dans la hausse excessive des taux d'intérêt. Nous devons donc renverser cette tendance. L'autre élément, c'est de se livrer à un examen des solutions appropriées pour chacun des pays créanciers comme pour chacun des pays débiteurs.

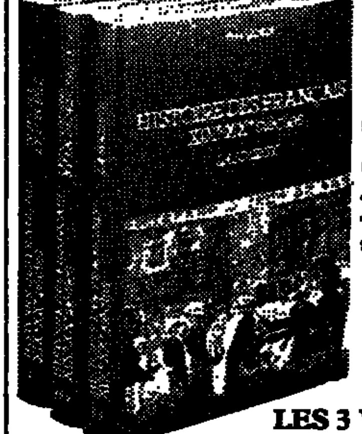
— Est-ce à dire que les pays les plus endettés ne peuvent compter que sur eux-mêmes en remettant de l'ordre dans leurs finances s'ils le peuvent ? N'existe-t-il pas de solution au niveau international ?

— Il y a des organisations comme le FMI, la Banque mondiale, ou encore les banques centrales, agissant de concert, qui s'emploient à faire face à ces difficultés. Je ne pense pas qu'il soit utile de prévoir la création de nouvelles institutions. Il faut être conscient des limites d'une approche globale dans ce domaine. Un sommet comme celui-ci n'est pas conçu pour prendre des décisions pratiques dans un domaine aussi technique. Mais il y a des raisons d'espérer. L'exemple du Mexique est là pour nous donner confiance. En deux ans, des progrès importants ont été enregistrés dans ce pays.

— Les relations Est-Ouest paraissent en ce moment pour le moins gelées. Allez-vous à Moscou le mois prochain avec quelque espoir de pouvoir rompre la glace ?

— Nous devons poursuivre nos efforts dans ce sens. Il est vrai qu'aujourd'hui l'Union soviétique ne nous fournit aucune indication particulière pour orienter précisément nos efforts diplomatiques. Dans ces conditions, nous devons, d'une part, rester fermes dans nos engagements pour préserver nos moyens de défense et, d'autre part, faire preuve de constance pour maintenir un très long dialogue en faisant savoir qu'on ne peut attendre des résultats rapides. »

Propos recueillis par
FRANCIS CORNU.



LA VISITE DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN EN GRANDE-BRETAGNE

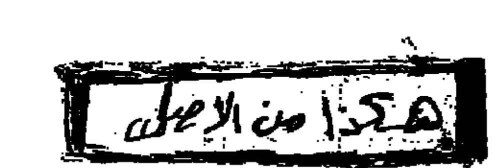
M. Reagan et Mme Thatcher font des analyses voisines sur le problème de l'endettement

Londres *(AFP)*. — La préparation du sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés a largement dominé les premiers entretiens entre le président Reagan et Mme Thatcher, mardi 5 juin. Le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a fait un exposé exhaustif sur les perspectives de l'économie mondiale et sur le problème de l'endettement des pays en voie de développement. Les deux parties sont, selon la délégation américaine, parfaitement d'accord pour estimer qu'il y a un lien évident entre le problème de la dette et celui du commerce, et que les pays industrialisés devraient davantage ouvrir leur marché aux pays en voie de développement, tandis que ces derniers devraient favoriser les investissements étrangers. Il ne semble pas, cependant, que la moindre idée nouvelle concernant la question de l'endettement ait surgi de cet entretien, bien que les deux délégations soient d'accord pour estimer que ce problème doit occuper une place importante dans les discussions du sommet.

Sur le plan politique, les perspectives d'évolution de la Chine ont fait l'objet d'un échange de vue, d'une demi-heure, le président Reagan rapportant les impressions recueillies pendant son voyage en avril dernier. La question de Taiwan, ainsi que celle de Hongkong, ont été largement évoquées, et le problème du terrorisme a, par ailleurs, été brièvement abordé.

M. Delors et le déficit américain

D'autre part, le *Financial Times* publie, dans son numéro daté de ce mercredi 6 juin, un entretien de ses correspondants à Paris avec M. Jacques Delors. Le ministre de l'économie et des finances y évoque les conditions dans lesquelles va s'ouvrir le sommet de Londres, et en particulier les conséquences de la politique américaine des taux d'intérêt. *« On peut comprendre le point de vue des Etats-Unis, qui est de laisser augmenter ces taux*, déclare M. Delors. *Mais pour le reste du monde, cela nous mène au bord du précipice. »* Selon le quotidien, le ministre français estime que le déficit budgétaire américain, qui est actuellement de l'ordre de 200 milliards de dollars, devrait être diminué de moitié. Si l'administration américaine prend trop tard les mesures qui s'imposent, la crainte de voir les effets de la reprise étouffés par les taux d'intérêt trop élevés — crainte notamment exprimée par les collègues britannique et ouest-allemand de M. Delors — pourraient bien se relever fondées, ajoute-t-il.



INDUSTRIALISÉS A LONDRES

La spirale de l'endettement

(Suite de la première page.)

Il semble bien que la récente et grave mésaventure subie par la Continental Illinois (non liée du reste à l'endettement du tiers-monde), et dont la conséquence a été de faire passer comme un frisson de panique sur la communauté bancaire américaine tout entière, a exacerbé la détermination de s'en tenir à la fiction, nous voulons dire à la version officielle de la situation : les pays endettés seront en mesure de payer leurs dettes; il suffit de leur accorder des délais, quitte à prévoir un rééchelonnement de plus en plus étalé dans le temps, et, en attendant, à continuer à leur prêter de l'argent, dont ils ne verront pas la couleur, car il servira à assurer le service des intérêts. Que la méthode soit déjà usée jusqu'à la corde et trompe de moins en moins, la présente crise de confiance dans la solidité des banques d'outre-Atlantique, qu'on invoque pour lui donner de nouveaux développements, fournit au contraire d'inquiétants arguments pour en montrer les dangers.

Des rumeurs très pessimistes, qu'on a qualifiées d'incontrôlées et qui ont fait l'objet de démentis, ont, on le sait, circulé au sujet de la quatrième banque des Etats-Unis, Manufacturers Hanover Trust. Ce sont elles qui ont précipité la baisse des actions bancaires au Stock Exchange de New-York, cause de tant d'alarmes pas encore apaisées. Sans préjuger la véritable situation de trésorerie de Manufacturers Hanover, il n'est pas difficile de savoir pourquoi cet établissement est aujourd'hui considéré par le public boursier, averti au moins des chiffres et des bilans rendus publics, comme le plus vulnérable de la place : 10,4 % des actifs de cette banque sont composés de prêts aux pays d'Amérique latine, une proportion considérable quand on sait qu'en moyenne le capital des banques américaines est de l'ordre de 4 à 6 %, selon les cas, du total des actifs. A cela s'ajoute le fait, également connu, que les intérêts versés ou à verser par l'Argentine représentent à eux seuls 23 % du revenu de Manufacturers, alors que pour les autres grandes banques engagées en Argentine la proportion s'échelonne entre 1,3 % et 8,4 %.

Que penser, dans ces conditions, des solutions actuellement avancées par les voix officielles les plus autorisées pour alléger le fardeau des débiteurs ? Outre le rééchelonnement pluri-annuel des dettes qui va sans doute être accordé au Mexique sur la suggestion de M. Jacques de Larosière, directeur général du FMI (voir l'encadré ci-contre), elles tournent toutes autour de l'idée d'un plafonnement des taux d'intérêt exigés, étant entendu que la différence entre le taux ainsi limité et le taux réel du marché (qu'on suppose par définition supérieur) serait ajoutée au principal à rembourser plus tard, ce qui, compte tenu de la capitalisation, correspondrait à une augmentation très substantielle de la dette en cas d'allongement des délais de paiement. Autrement dit, la proportion relevée plus haut des prêts justement suspectés par le marché dans le bilan de Manufacturers (et de ses consœurs) serait encore augmentée. Est-ce là le meilleur moyen de rétablir la confiance, sans même parler du danger immédiat présenté par la solution envisagée pour les banques menacées de voir renchérir le coût de leurs ressources par une nouvelle hausse des taux à court terme, alors que le plafonnement projeté consisterait à bloquer le taux de leurs nouveaux prêts ?

Une précédente fiction

Il existe à la situation actuelle, dans un passé récent, un précédent auquel on hésite à première vue à faire allusion tant les circonstances et la qualité (financière) des principaux acteurs paraissent différentes. Pourtant il s'agit de plus que d'une simple analogie toujours trompeuse. La comparaison, on le verra, permet de dégager le trait peut-être le plus fondamental d'un système monétaire et bancaire qui est en train de faire courir, une nouvelle fois, à l'ensemble de l'économie occidentale, de très sérieux risques financiers propres à remettre en question, à terme plus ou moins rapproché, la reprise économique. Or, ironiquement, c'est sur cette reprise que l'on compte avant tout pour procurer aux pays endettés les débouchés commerciaux dont ils ont besoin pour gagner les devises destinées à assurer simultanément le financement de leurs indispensables importations et du service de leur dette.

On se souvient que feu le système des taux de change fixes institué par les accords de Bretton-Woods (1) et qui s'est effondré en mars 1973 après une longue agonie, reposait sur un double engagement : celui du gouvernement américain de maintenir la valeur or du dollar – sur la base d'un prix officiel de 35 dollars l'once – celui des banques centrales des autres pays d'assurer la stabilité de leur propre monnaie vis-à-vis du dollar. Cela conduisait ces dernières à racheter sur le marché l'excès d'offres de dollars sur la demande résultant du déficit quasi-permanent de la balance des paiements américaine. Ces dollars, les banques centrales d'Europe occidentale et du Japon les plaçaient immédiatement aux Etats-Unis, le plus souvent en acquisitions de bons du Trésor, ce qui facilitait grandement – déjà – la gestion budgétaire du plus riche pays du monde, tout en lui permettant de financer sans peine son déficit extérieur. Tel était, dans ses grandes lignes, le fonctionnement de ce qu'on appelait l'étalon de change or (Gold Exchange Standard), dont Jacques Rueff, en France, avait présenté une critique impeccable. La V[e] République du général de Gaulle, pour des motifs vite devenus surtout polémiques, l'avait largement reprise à son compte.

Le vice essentiel de ce système était double. Il était d'abord d'assurer la permanence du déficit extérieur des Etats-Unis. Non seulement pour une raison bien humaine (pourquoi traiter autrement que par une « douce négligence » – le mot est d'un économiste américain – un déficit que les étrangers financent spontanément ?), mais aussi pour une raison mécanique, et donc économique. Le processus d'ajustement d'une balance des paiements s'opère parce que le pays en déficit doit *transférer* à l'étranger des moyens de paiement. Ces transferts se traduisent, toutes choses étant égales par ailleurs, par une contraction de même montant du revenu national disponible sur place, ce qui permet de dégager un surplus d'exportations sur la consommation. C'est ce processus que, sous des modalités diverses, le Fonds monétaire impose aujourd'hui aux pays endettés. Dans le cas des Etats-Unis, il ne jouait pas (et ne joue du reste toujours pas) puisque ce transfert n'avait pas lieu du fait qu'il était annulé par un mouvement en sens contraire (le placement des dollars gagnés par les pays excédentaires sur la place de New-York).

Le deuxième vice de fonctionnement de ce système était que les deux engagements qu'il comportait étaient à la longue contradictoires. Au fur et à mesure que s'accumulaient dans le bilan des banques centrales étrangères les « balances » (avoirs) en dollars, il devenait de plus en plus improbable que les Etats-Unis pourraient maintenir la convertibilité en or, en l'absence de laquelle la formule hautement proclamée à Washington selon laquelle le dollar était « *as good as gold* » (« aussi bon que l'or ») était vidée de toute signification concrète.

On sait ce qu'il en advint. Les Etats-Unis, après avoir mené un combat d'arrière-garde destructeur de la confiance ont commencé par abandonner la fiction selon laquelle le dollar valait de l'or. Précisons qu'au cours d'aujourd'hui, de l'ordre de 380 dollars l'once, la dépréciation de la devise américaine par rapport à sa définition or en vigueur jusqu'au 15 août 1971 est de 90 % ! Ils ont ensuite été conduits à dévaluer leur monnaie par rapport aux monnaies des principaux pays détenteurs de balances dollars, autrement dit de leurs principaux créanciers : Allemagne, Japon, Pays-Bas, Suisse notamment. Deux dévaluations officielles, l'une intervenue le 18 décembre 1971 et l'autre le 12 février 1973, suivies par une troisième sur les marchés (quand les changes sont devenus flottants après mars 1973). La devise américaine a chuté encore pendant les années 77 et 78, et à nouveau pendant l'été 1979, étant descendue au plus bas à moins de 4 F et à 1,72 deutschemark. La spectaculaire remontée intervenue depuis lors grâce à la politique du président Reagan est loin d'avoir annulé la dépréciation vis-à-vis du mark (– 26 %), du franc suisse (– 48 %), du yen (– 33 %), par rapport aux parités en vigueur au début de la précédente décennie.

Ce n'est pas être malveillant que de remarquer qu'une dévaluation est toujours, et par définition, une faillite partielle. C'est un fait que les Etats-Unis ont toujours payé leurs créanciers. Mais force est de constater que ce n'était plus tout à fait avec la même monnaie. Or que demande-t-on aujourd'hui au Brésil, à l'Argentine, au Mexique ? De payer des dettes contractées en dollars avec des dollars qui se sont revalorisés depuis quelques années : par rapport à leur propre monnaie, de façon vertigineuse (du fait de la dégringolade des pesos mexicains et argentins, du cruzeiro brésilien, etc.) ; et aussi par rapport aux grandes monnaies (mark, yen, sans parler du franc français) ; et même par rapport à l'or, dont le prix en dollar a sensiblement baissé par rapport aux sommets atteints en 1979 et 1980. Ce manque de symétrie ne pose-t-il pas problème quand on compare les facultés de remboursement respectives des Etats-Unis d'une part et des pays en voie de développement de l'autre ?

Il convient toutefois de ne pas pousser trop loin l'argument, et par là de lui donner une interprétation démagogique. Environ un tiers des capitaux empruntés auraient été exportés. Aux pays concernés de faire aujourd'hui en sorte – si possible par des politiques propres à rétablir la stabilité politique et financière – qu'une partie substantielle de ces fonds soit rapatriée. Leur échéancier s'en trouverait comme par enchantement très soulagé.

Si on voulait caractériser l'évolution du système monétaire mondial depuis l'effondrement des accords de Bretton-Woods (1973) jusqu'à l'été 1982 (éclatement de la crise des paiements mexicains), on dirait qu'on a assisté à une gigantesque tentative, nécessairement vouée à l'échec, d'étendre au monde entier, ou peu s'en faut, l'ancien privilège du dollar : à savoir l'avantage insolite de pouvoir financer, sans transfert des moyens de paiement, les déficits extérieurs. Le prétexte en aura été le premier choc pétrolier (consécutif aux dévaluations du dollar), qui, dans l'esprit des experts internationaux de l'époque, condamnait nécessairement les pays importateurs à une longue période de déficit, alors que l'exemple de quelques pays plus sages que les autres, tels par exemple l'Allemagne fédérale et Taiwan, aurait dû prouver le contraire (ces deux pays, pourtant si différents l'un de l'autre, ont vite résorbé le déficit en laissant se répercuter sur leurs marchés intérieurs respectifs la hausse des prix internationaux, et cela sans subir une récession plus forte qu'ailleurs).

Quant à l'instrument de cette extraordinaire évolution, c'est l'essor non moins formidable des euromarchés qui l'aura fourni, selon un processus qui rappelle du reste le phénomène de duplication du crédit propre au Gold Exchange Standard devenu entre-temps le dollar standard (les dollars figurant à l'actif de la Bundesbank ou de la Banque de France servent de base à la création monétaire en Allemagne et en France tout en continuant à circuler sous une autre forme aux Etats-Unis).

La fin d'un rêve

Le monde est en train de sortir de son rêve. Un système de financement quasi automatique des déficits ne peut aboutir qu'à une explosion, comme on l'a vu en 1971 avec le décuplement, en l'espace de quelques mois, de l'absorption des balances dollars, et de nouveau en 1981-1982 avec la soudaine accélération des prêts à échéances de plus en plus courtes aux pays les plus endettés. D'où la brutale réaction en cours, qui implique le risque permanent de déflation (contraction des crédits).

Il n'est pas question de nier le devoir des débiteurs de payer leurs dettes. Mais ce n'est pas servir la morale internationale que d'imposer à ces derniers des obligations dont on est à peu près sûr par avance qu'elles ne pourront être honorées, sauf à condamner ces pays à une exceptionnelle cure d'austérité dommageable pour l'ensemble du monde. La solution qui s'imposera tôt ou tard comportera nécessairement une dépréciation de la valeur des créances accumulées. Si elle était décidée à froid, elle pourrait se traduire immédiatement par une diminution de la charge des intérêts. On dira que le fragile système bancaire n'est pas capable de supporter ce sacrifice. Mais il faut bien d'une façon ou d'une autre payer quinze ans ou plus de dérèglement monétaire et financier. Il est bien dit dans la Bible qu'on peut prendre en gage le manteau de son prochain, mais le Livre ajoute qu'il faut le lui rendre pour le coucher du soleil « *car c'est là sa seule couverture* ».

PAUL FABRA.

(1) Accords signés entre les Alliés en juillet 1944 dans la petite ville de Bretton-woods, dans la Nouvelle-Angleterre. ces accords devaient servir de charte monétaire internationale pour l'après-guerre.

Le directeur du FMI obtient des banques qu'elles négocient un rééchelonnement pluriannuel de la dette mexicaine

Dans un communiqué publié mardi à New-York, le comité représentatif des banques créancières du Mexique a annoncé que ces dernières étaient disposées à négocier avec les autorités compétentes de ce pays un rééchelonnement « sur une base pluriannuelle » des dettes contractées par les entreprises du secteur public (pour lesquelles l'Etat mexicain est responsable). Cette décision répond à l'appel lancé dans ce sens par M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds monétaire, qui avait déclaré le 17 mai dernier à Paris à l'occasion de la réunion ministérielle de l'OCDE : « *Il serait maintenant souhaitable que les accords de réaménagement de la dette pour les pays comme le Mexique, qui ont réalisé des progrès subtantiels sur la voie de l'ajustement, s'inscrivent dans un cadre à plus long terme. Ce serait une façon de tenir compte des progrès réalisés par les pays ayant obtenu de bons résultats. Cela contribuerait à recréer les conditions nécessaires à un rétablissement de l'accès aux marchés financiers et à redonner confiance dans le système.* »

Jusqu'à maintenant, le rééchelonnement des dettes était négocié chaque année pour les échéances tombant au cours de la même période de douze mois, parfois prolongée jusqu'à la fin de l'année suivante. La succession de ces accords partiels a notamment pour résultat qu'un montant énorme de remboursements doit se trouver concentrés sur un petit nombre d'années à partir de 1986-1987, d'où un phénomène d'« embouteillage », qui préoccupe beaucoup les milieux financiers.

A l'occasion d'une conférence privée sur les questions monétaires, qui réunit depuis le début de la semaine à Philadelphie, les dirigeants d'un certain nombre de grandes banques, M. de Larosière a repris le même thème et a reçu l'appui très remarqué de M. Paul Volcker, président du système de Réserve fédérale (Institution d'émission des Etats-Unis). L'un et l'autre ont également demandé que les créanciers allègent les charges d'intérêts pour les bons débiteurs.

Le Mexique a déjà négocié le rééchelonnement de quelque 20 milliards de dollars de dettes. Les futures négociations porteraient sur l'étalement du remboursement des échéances d'au moins quatre années : 1985, 1986, 1987 et 1988, auxquelles on ajouterait peut-être les deux années suivantes, 1989 et 1990. Au cours de chacune de ces six années, le Mexique devrait normalement rembourser entre 10 et 12 milliards de dollars. A Philadelphie, le directeur général du FMI a également déclaré que, au cas où les résultats du Brésil continueraient à s'améliorer, il conviendrait de donner le même traitement à ce pays.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

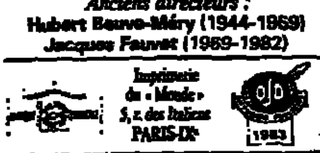
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 142 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE FONTAINEBLEAU

La question de l'adhésion du Portugal à la Communauté est presque réglée

déclare M. Dumas

Le ministe des affaires européennes, M. Roland Dumas, a présenté, mardi 5 juin, au cours d'un déjeuner-débat organisé à la Maison de l'Europe (1), un bilan de la présidence française du conseil européen. Il a évoqué plusieurs des dossiers qui, selon lui, ont pu être déjà traités : la politique agricole commune, le problème des excédents laitiers, les transports, la pêche, les négociations commerciales avec le Japon et les Etats-Unis. « *Dix-sept des dix-huit dossiers ont pu être réglés à Bruxelles*, a précisé le ministre, *et l'ensemble de la presse européenne, y compris la presse britannique, a rendu hommage à la présidence française.* »

M. Dumas a également évoqué les questions qui seront à l'ordre du jour du sommet de Fontainebleau, et au premier chef, l'élargissement de la Communauté : « *Pour ce qui est du Portugal, la question est presque réglée, et l'on pourrait dire qu'il ne reste plus que la sangle à passer au dossier*, a-t-il déclaré. *Pour l'Espagne, en revanche, la procédure sera plus longue.* »

Le deuxième problème, qui n'avait pu être réglé à Bruxelles et devra impérativement l'être à Fontainebleau, est celui de la contribution britannique. Le ministre a indiqué que plusieurs des pays contributeurs, dont l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et la France, considèrent que la maîtrise budgétaire est une condition de la poursuite de toute autre discussion communautaire. « *A Fontainebleau, les partenaires européens devront marquer l'essai, et peut-être le transformer* », a dit M. Dumas, qui a cité un proverbe anglais : « *We hope for the best, we are ready for the worst* » (Nous espérons le meilleur et sommes prêts au pire).

La présidence française proposera également à ses partenaires « *l'ouverture de grands espaces* », c'est-à-dire des perspectives de coopération dans les domaines de l'industrie, de la communication et de la conquête de l'espace. La question de la défense sera aussi à l'ordre du jour, sous le double aspect de la sécurité proprement dite et de la protection des intérêts économiques de l'Europe, a-t-il ajouté.

En réponse à une question, le ministre des affaires européennes a indiqué que le chef de l'Etat aborderait le cas des Sakharov lors de son voyage à Moscou. Il a ajouté que c'était en tant que président de la République française, mais aussi en tant que président du conseil européen, que M. Mitterrand se rendrait à Moscou.

(1) 35, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris.

UNESCO

M. M'BOW NOMME MM. KNAPP (FRANCE) ET BOLLA (SUISSE) DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a nommé, mardi 5 juin, deux directeurs généraux adjoints : MM. Jean Knapp (France) et Gérard Bolla (Suisse).

M. Knapp, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, est agrégé de philosophie. Il a été, au sein de l'organisation, successivement directeur du département des programmes, structures et méthodes d'éducation, en 1973-1974, directeur du bureau d'études et de programmation (1975-1979), puis sous-directeur général.

M. Bolla, docteur en droit et en sciences économiques de l'université de Lausanne, est nommé pour neuf mois avec, pour mission, « *la mise en place, le fonctionnement et la coordination du groupe de travail, dont la création a été annoncée par le directeur général lors de la cent-dix-neuvième session du conseil exécutif* ». Il sera également chargé, auprès de M. M'Bow, des « *questions relatives aux structures du secrétariat* ».

L'OUA N'EST PAS EN MESURE DE RÉSOUDRE LE CONFLIT TCHADIEN, déclare M. Hissène Habré

Le chef de l'Etat tchadien, M. Hissène Habré, a évoqué, mardi 5 juin, à N'Djamena, au cours d'une conférence de presse, le rôle de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) dans le règlement du conflit tchadien, estimant : « *Ce que peut faire l'OUA pour le problème tchadien est mince. L'OUA*, a-t-il ajouté, *a essayé de faire des efforts, mais compte tenu de ses problèmes, elle n'est pas en mesure de résoudre des problèmes du genre de celui du Tchad.* » Soulignant que le retrait des forces libyennes faciliterait le règlement du conflit, M. Habré, faisant allusion à la proposition du colonel Kadhafi concernant un désengagement militaire des troupes de Tripoli, a indiqué : « *Nous ne prenons pas pour paroles d'Evangile ses déclarations.* » Depuis cette déclaration, a-t-il affirmé, la Libye a renforcé sa présence dans le nord du Tchad, en envoyant deux bataillons à Kirdimi, à 80 kilomètres au nord de Faya-Largeau. « *Si j'étais convaincu que mon retrait permettrait au Tchad de retrouver le calme et son intégrité*, a d'autre part réaffirmé M. Habré, *je suis prêt à m'effacer.* » Le président tchadien a, d'autre part, annoncé la prochaine réunion d'un congrès des Forces armées du nord (FAN). – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

MM. Jospin et Marchais se félicitent du prochain voyage de M. Mitterrand en URSS

La confirmation du prochain voyage de M. François Mitterrand en URSS a été accueillie favorablement, mardi 5 juin, tant par MM. Georges Marchais et Lionel Jospin que par certains membres de l'opposition. Le secrétaire général du PCF a été reçu dans l'après-midi, à l'Elysée, par M. Mitterrand, dans le cadre des entretiens du président de la République avec les principaux dirigeants politiques avant le sommet des pays industrialisés qui aura lieu à Londres du 7 au 9 juin. Au terme de cette rencontre, M. Marchais s'est déclaré satisfait. *« Le président de la République m'a informé en me disant qu'il est tout à fait naturel que la France entretienne des relations avec l'Union soviétique, comme avec les autres pays,* a souligné le secrétaire général du PCF. *Je lui ai répondu que c'était tout à fait la position du Parti communiste français. Quand on veut œuvrer positivement en faveur de la détente, de la paix et du désarmement il faut causer, et, pour notre part, nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette rencontre. »*

M. Jospin, qui présidait une réunion mardi soir à Clermont-Ferrand, s'est réjoui que M. Mitterrand *« aille en URSS après avoir rencontré plusieurs grands pays de l'alliance et non pas avant, comme cela avait été le cas pour son prédécesseur ».*

M. Serge Dassault, président du Parti libéral, M. Michel Pinton, président des adhérents directs de l'UDF, et M. Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, ont aussi approuvé le voyage de M. Mitterrand.

POINT DE VUE

Sakharov : mort ou vivant ?

par MAREK HALTER

ANDREI SAKHAROV serait en bonne santé et en pleine activité. Si cette dernière nouvelle qui nous vient de Moscou est véridique, que les petits chefs du Kremlin nous présentent Sakharov vivant !

J'étais de ceux, je l'avoue, qui ne croyaient pas qu'ils oseraient. Qu'ils oseraient laisser mourir celui qui, en l'espace de quelques années, est devenu pour tous les opprimés, du Chili à l'Afghanistan, le symbole de la défense des droits de l'homme.

Mais si Sakharov est vivant, dans quel dessein, à coup de nouvelles contradictoires, depuis plus d'un mois, les Soviétiques se jouent-ils de nous ? Veulent-ils mettre à l'épreuve le degré de résistance de l'Occident ? Cet Occident qui a réagi avec tant de prudence à l'invasion de l'Afghanistan, à l'état de siège en Pologne, à la destruction du Boeing sud-coréen. L'émotion soulevée par l'éventualité de la mort du prix Nobel de la paix aurait-elle conduit Tchernenko à prolonger les jours de sa victime ? Mais jusqu'à quand ? On ne joue pas impunément avec la vie d'un homme malade de soixante-trois ans.

La question n'est donc pas de savoir si M. Marchais allait rompre avec le PC soviétique, si Tchernenko lui avait menti. La question n'est même pas de savoir si le président de la République devait ou ne devait pas se rendre en URSS. L'urgente question est de tirer, au plus vite, Andreï Sakharov et Elena Bonner de leur prison et, après eux, ces dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui demandent à quitter l'Union soviétique.

Mais qui est donc ce Sakharov que la deuxième puissance du monde considère comme son ennemi numéro un et qu'elle a décidé d'abattre ? Un criminel de guerre ? Ceux-là, on les juge, et c'est bien. Un partisan de la guérilla urbaine, type Brigades rouges, bande à Baader ou ETA ? Ceux-là aussi, on peut les juger, et à l'occasion on les libère. L'autorité morale de Sakharov lui vient, au contraire, du respect qu'il porte aux lois de son pays, aux accords internationaux signés par son pays, dont il demande tout simplement et publiquement l'application.

Loin de faire comme certains, la guerre, tel l'enfant du conte d'Andersen, il montre à tous que le roi est nu. Le roi l'aurait-il donc tué ? Sinon qu'il nous le présente vivant !

Et nous, notre gouvernement, qu'attendons-nous pour dénoncer enfin ces accords d'Helsinki, qui prévoient la libre circulation des hommes et des idées, et que l'Union soviétique a bafoués dès qu'elle les eut signés ?

Pour ma part, j'espère toujours que la soirée de solidarité avec Andreï Sakharov et Elena Bonner (1) ne se transformera pas en une soirée de deuil, j'espère qu'à l'appel de trente-cinq prix Nobel, auxquels il faut ajouter, depuis hier, Lech Walesa, le président Mitterrand acceptera de remettre à Andreï Sakharov et Elena Bonner une invitation, ainsi qu'ils le désirent, à venir en France. Et que cette invitation sera suivie d'effets.

(1) Le 13 juin, au Palais de Chaillot, première mondiale du film *Sakharov*.

ASIE

Inde

L'armée donne l'assaut au temple des sikhs

(Suite de la première page.)

Même si une partie de la communauté sikh peut comprendre que le gouvernement de Mme Gandhi n'avait plus guère le choix, l'assaut du Sanctum Sanctorum provoquera une immense émotion parmi les dix-sept millions de disciples du gourou Nanak, fondateur de la religion, répartis dans le monde. Le Temple d'or est au sikhisme ce que La Mecque est aux musulmans. Il faut donc s'attendre à des réactions violentes non seulement dans le Pendjab mais partout, en Inde et dans le monde, où les sikhs, une communauté fière de ses traditions martiales, ont élu domicile.

Radicalisation

Mardi, déjà, un petit groupe de la diaspora londonienne s'en était pris à l'ambassade de l'Inde en Grande-Bretagne. Par mesure de sécurité, la surveillance des consulats et ambassades de New-Delhi aux Etats-Unis et au Canada — pays privilégiés de la diaspora sikh — ont été renforcées. Tout dépend désormais du tact et de la diplomatie qui seront déployés par Mme Gandhi pour expliquer aux fidèles du grand gourou la fermeté dont elle a fait preuve et calmer les esprits surchauffés.

D'après les rares informations qui filtraient mercredi matin à travers la censure, le président de l'Akali Dal, le Sant Harchand Singh Longowal, s'est rendu, en compagnie du chef religieux du Temple d'Or, M. G.S. Tohra, avant l'assaut final. Le chef du parti historique politico-religieux des sikhs acceptera-t-il de dédramatiser autant que faire se peut la situation? Pourra-t-il reprendre les négociations avec un gouvernement qui n'a cessé de l'y inviter depuis de nombreux mois ? La réponse à ces questions conditionnera sans doute la suite des événements.

Retranché dans le lieu saint depuis près de deux ans, le Sant Harchand Singh Longowal fut à l'origine du lancement de la « Morcha », la « sainte » campagne d'agitation qui visait à faire aboutir les revendications de la communauté. Mais, comme l'indiquait Mme Gandhi, samedi soir, à la télévision, il y avait beau temps que le contrôle de la Morcha lui avait échappé au profit de l'autre Sant, le fondamentaliste Jarnail Singh Bhindranwale. Considéré jusqu'à une époque récente comme un modéré, M. Longowal n'a cessé depuis plusieurs mois de radicaliser ses positions, donnant l'impression de courir derrière une base qui se détachait peu à peu de lui poursuivre les ukases mobilisateurs proférés par Bhindranwale.

Ordonnateur présumé de la campagne d'assassinats qui frappe le Pendjab depuis deux ans, ce dernier bénéficie de l'allégeance certaine du noyau directeur de l'extrémisme sikh. Si Mme Gandhi veut maintenant désamorcer la bombe à retardement qui menace l'unité et l'intégrité de l'Inde, c'est avec lui et pas seulement avec les modérés de l'Akali Dal qu'il va falloir négocier. Reste à savoir si les uns et les autres y sont disposés et combien d'entre eux auront préféré disparaître en martyrs de la cause sikh plutôt que de se rendre.

PATRICE CLAUDE.

EUROPE

Portugal

Menaces pour la coalition socialiste-social démocrate

De notre correspondant

Lisbonne. — L'Assemblée de la République a entrepris, le 5 juin, de discuter une motion de confiance présentée par le gouvernement portugais. Le résultat du vote, qui doit avoir lieu le jeudi 7, ne fait pratiquement pas de doute. Quelques députés du PS et du parti social-démocrate — les deux formations qui composent la coalition majoritaire — pourraient demander la suspension de leur mandat pour ne pas participer au débat. Mais les groupes parlementaires des deux partis devraient se prononcer favorablement.

Le souci du gouvernement de faire cautionner sa politique illustre pourtant le malaise qui, juste un an après la signature de l'accord PS-PSD, pèse sur le cabinet de M. Mario Soares.

« Un certain découragement a envahi les différents ministères. En dehors de deux ou trois aspects ponctuels, nous n'avons pas encore été capables d'entamer des réformes structurelles susceptibles de relancer la situation économique et sociale du pays », avoue M. Rui Machete, ministre de la justice et vice-président de la commission politique des sociaux-démocrates. *« On a un peu l'impression que rien n'avance. Au bout de douze mois de gouvernement, nous avons certes amélioré la situation de notre balance des paiements. Les exportations ont augmenté, et le taux d'inflation ne devrait pas dépasser en 1984 les 25%. Ces résultats ont nécessairement entraîné des sacrifices pour la population. Des sacrifices qui sont très mal acceptés car nous n'avons pas su mobiliser la confiance des gens. Ni la confiance des travailleurs, ni la confiance des chefs d'entreprise. Parmi ces derniers, beaucoup continuent à exporter des capitaux. D'autres ont pris l'habitude de ne pas payer les salaires. A tout cela s'ajoutent les conflits personnels entre les membres du gouvernement. Des conflits qui se multiplient : tel ministre qui ne reçoit plus son secrétaire d'Etat; tel secrétaire d'Etat qui se refuse à travailler avec son ministre... »*

Au début du mois de mai, les leaders des deux partis de la coalition annonçaient publiquement leur intention de procéder à un remaniement. Les réunions entre les responsables du PS et du PSD se sont multipliées. On a successivement donné comme partants les ministres de l'agriculture, de l'éducation, de la culture, des travaux publics et de la qualité de la vie. Le 31 mai, M. Soares déclarait pourtant qu'il n'y aurait aucun remaniement. Selon lui, le remplacement de ministres ou de secrétaires d'Etat provoquerait des retards dans l'application d'un *« plan de développement »* que le ministère des finances serait en train de mettre au point. Pour M. Machete, qui a participé directement aux négociations, d'autres raisons expliquent ce changement d'attitude : la présence au gouvernement d'*« intouchables »*, qui rend impossible un *« remaniement profond »* ; en outre, certaines personnalités hésitent à accepter *« dans les circonstances présentes »* des responsabilités ministérielles.

M. Motta Pinto, vice-premier ministre et leader du PSD, a, quant à lui, suspendu son attitude future au destin du « plan de développement » évoqué par M. Soares. Selon M. Pinto, les principales mesures de fond devraient viser la libéralisation des licenciements, la modification de la loi sur la réforme agraire (qui date de 1977), la réorganisation du secteur public — à travers notamment la fermeture d'entreprises considérées en faillite, — l'abaissement des taux d'intérêt et l'adoption d'une nouvelle législation en matière de logement, permettant aux propriétaires d'augmenter le prix des loyers en fonction de l'inflation. *« Au cas où l'application de l'ensemble de ces mesures ne serait pas décidée dans un délai de deux mois, je donnerais ma démission »*, a-t-il précisé.

Un climat social dégradé

En coulisse, beaucoup de dirigeants sociaux-démocrates ne cachent pas leur pessimisme sur l'avenir du gouvernement. *« Comment pourrait-il faire en deux mois ce qu'il n'a pas été capable de faire en douze ? »*, dit M. Rebelo de Souza, leader d'une des tendances du parti.

Laisser pourrir la situation pour en tirer ultérieurement les bénéfices : tel semble être l'objectif de personnalités qui, à l'intérieur du PSD, s'opposent à M. Pinto. La même tactique est, selon toute apparence, suivie au PS. La grogne s'étend au sein du groupe parlementaire socialiste où des députés, regroupés autour de M. Sotto Mayor Cardia, ancien ministre de l'éducation, adoptent des attitudes de plus en plus critiques à l'égard de M. Soares. Mais personne ne songe à un affrontement direct avec le secrétaire général du parti, du moins à court terme.

Toutes ces tractations se déroulent dans un contexte social qui se dégrade dangereusement. Deux attentats ont été commis la semaine dernière en plein Lisbonne par les *Forces populaires du 25 avril*, une organisation clandestine qui se réclame de la gauche révolutionnaire. Un industriel a été tué et un autre gravement blessé. Dans le même temps, une voiture chargée de munitions était interceptée près de la frontière espagnole.

Cependant, des manifestations contre la faim sont organisées dans les principales villes du pays. A l'appel de la CGTP, puissante centrale syndicale, proche du PC, plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées à Lisbonne le samedi 2 juin pour exiger la démission du gouvernement.

Même l'UGT, centrale de tendance socialiste et social-démocrate, vient d'abandonner sa prudence habituelle pour dénoncer la *« gravité de la situation » : « Au moment où cinq cent mille travailleurs sont au chômage et où cent cinquante mille ne reçoivent plus leur salaire, le gouvernement passe tout son temps en luttes intestines »*, a déclaré le secrétaire général de l'UGT et dirigeant du PS., M. Torres Couto. *« Ce n'est pas pour en arriver là que beaucoup d'entre nous ont voté pour le Parti socialiste lors des dernières élections législatives. Les patrons réactionnaires qui ruinent l'économie nationale ne sont pas punis. La corruption se développe. L'été qui approche risque d'être chaud »*, prophétise M. Couto.

JOSÉ REBELO.

Allemagne fédérale

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE SUD-AFRICAIN A BONN

Le chancelier Kohl encourage M. Botha à poursuivre sa politique à l'égard des pays voisins

Correspondance

Bonn. — Pas d'effusions, bien sûr, mais pas de larmes de crocodile non plus : accompagné, comme dans les autres capitales européennes, par des manifestations d'ampleur limitée, le passage à Bonn du premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha, le mardi 5 juin, a surtout été marqué sur le plan officiel par un souci de pragmatisme. Le chancelier Kohl a situé ces conversations dans le contexte des relations avec un pays qui détient une *« importante responsabilité (...) pour la paix du continent voisin »*, et joue un rôle reconnu *« dans le circuit économique international »*.

L'accueil qui a été réservé à M. Botha s'en est tenu au strict minimum du protocole, et l'opposition ouest-allemande ne lui a pas caché ses sentiments violemment hostiles. A l'appel du Mouvement anti-apartheid, des Verts et des « Jusos », les jeunes socialistes, quelques centaines de personnes ont manifesté mardi après-midi dans Bonn, où un impressionnant dispositif policier était en place. Quelques bousculades, qui ont conduit à plusieurs interpellations, se sont produites devant l'hôtel Bristol, où le premier ministre sud-africain rencontrait les membres du Club de politique étrangère et quelques journalistes triés sur le volet.

Débat au Parlement

Reçu auparavant par M. Botha, le chef de l'opposition, M. Hans Jochen Vogel, président du groupe parlementaire social-démocrate, avait protesté *« énergiquement »* auprès de son interlocuteur contre le *« durcissement »* de l'apartheid, dénoncé la politique des Bantoustans et demandé la libération de plusieurs prisonniers politiques, dont M. Nelson Mandela, ancien président du Congrès national africain, détenu depuis vingt-cinq ans. Il s'était également élevé contre les accords passés par Pretoria avec le Mozambique et l'Angola, estimant que ces accords conclus sous la contrainte ne correspondent à *« aucun progrès vers la paix »*. Mercredi matin, enfin, le Bundestag devait débattre, à la demande des groupes parlementaires SPD et Verts, de l'adoption de mesures concrètes contre l'Afrique du Sud. Aucune d'entre elles n'avait cependant beaucoup de chances d'être adoptée, le SPD lui-même étant divisé sur les sanctions à proposer.

Au cours de sa rencontre avec le chef du gouvernement sud-africain, qu'il avait reçu à déjeuner en compagnie des deux ministres des affaires étrangères, M. Kohl s'était, pour sa part, selon le communiqué officiel, montré mesuré dans ses critiques. Contrairement au SPD, il a qualifié d'*« encourageants »* les accords passés par l'Afrique du Sud avec ses voisins. S'il a lancé à son hôte un appel pour lui demander de mettre un terme aux atteintes aux droits de l'homme, il s'est prononcé pour une élimination *« progressive »* de la politique d'apartheid et s'est félicité, en définitive, de cet *« échange d'idées »*.

M. Botha, qui devait encore rencontrer mercredi le président des chrétiens-sociaux de Bavière, M. Franz Josef Strauss, devait ensuite faire une escale à Berlin-Ouest avant de quitter la RFA dans la soirée.

HENRI DE BRESSON.

Le patronat de la métallurgie menace d'étendre les lock-out à de nouvelles régions

Correspondance

Bonn. — Refusant toujours de céder sur le principe général de la semaine de quarante heures, le patronat de la métallurgie allemande menace de recourir aux grands moyens pour forcer le syndicat IG Metall dans ses retranchements. Les lock-out pourraient se multiplier dans la Hesse, mais surtout s'étendre à des régions non affectées directement jusqu'à maintenant par les grèves, comme la Bavière ou la Rhénanie du Nord-Westphalie.

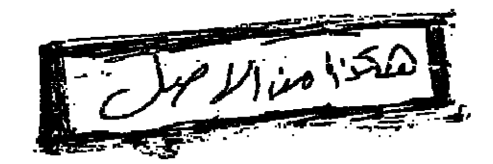
Alors que les grèves risquent de gagner le secteur du textile, les négociations ont repris mardi 5 juin sur les deux principaux fronts du conflit des trente-cinq heures. Dans l'imprimerie, où les arrêts de travail tournants se poursuivent, les deux parties ont accepté les bons offices d'un médiateur, M. Biedenkopf, un des principaux dirigeants de l'aile libérale du parti démocrate-chrétien.

Dans la métallurgie, l'annonce de la reprise des négociations, après une semaine d'interruption, avait provoqué, dès lundi, un vent d'optimisme à la Bourse de Francfort où les actions, notamment dans l'automobile, avaient enregistré une forte remontée. Les dirigeants patronaux, qui avaient proposé, la semaine dernière, une réduction de deux heures de travail par semaine pour les ouvriers à la chaîne, estiment qu'ils ont offert à IG Metall une *« porte de sortie en or »* et refusent pour le moment de bouger d'un pouce supplémentaire. A la reprise des discussions, mardi, les métallos ont cependant, à leur tour, précisé leur plan de réduction de la semaine de travail. Celui-ci prévoit l'introduction des trente-cinq heures en quatre étapes étalées jusqu'à 1987.

IG Metall estime qu'il est possible de diminuer la durée du travail d'une heure à partir du 1er octobre prochain, puis de deux heures à partir du 1er janvier 1985. *« Les coûts qui en résulteraient, que nous chiffrons à 2% par heure, seront rendus supportables par les gains de productivité »*, a indiqué le chef de la délégation d'IG Metall, M. Ernst Eisenmann, à Stuttgart où les discussions se déroulent. IG Metall a, en outre, fait savoir qu'il accepterait, pour la période courant du 1er juillet 1984 au 31 décembre 1985, l'augmentation de 3,3% des salaires proposée par le patronat.

Ce plan a été immédiatement rejeté comme impraticable par les représentants patronaux. Des deux côtés, on se déclare prêt à poursuivre les discussions, tout en se préparant à un nouveau durcissement éventuel du conflit. Au total, près de quatre cent mille personnes sont touchées aujourd'hui dans l'ensemble de l'Allemagne par le conflit qui, dans la métallurgie, en est à sa quatrième semaine. Seul un tiers de ces salariés bénéficient, toutefois, de l'appui financier d'IG Metall.

H. de B.



PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

L'intervention de l'aviation saoudienne

(Suite de la première page.)

« Le président, a dit l'un de ses conseillers, *est pleinement conscient de la portée de l'engagement américain. Nous n'encourageons pas d'attaques préventives contre quelque pays que ce soit, mais seulement une autodéfense prudente. »*

En dépit de cette « prudence », exigée, au demeurant, par la campagne électorale en cours, les Etats-Unis ont, depuis quelques semaines, nettement accru leur engagement en faveur de l'Irak et des pays arabes du Golfe. Ainsi, ils ont soutenu leur motion au Conseil de sécurité condamnant l'attaque par l'Iran de navires neutres dans le Golfe et envoyé pendant le week-end en Arabie Saoudite un avion radar AWACS d'un type nouveau, capable d'une meilleure détection des avions lents et des navires qui escortent des pétroliers dans le Golfe. Quelques jours plus tôt, ils avaient livré à Ryad quatre cents missiles Stinger, destinés à faire échouer d'éventuelles « attaques » suicides contre les installations pétrolières.

Mardi, selon le ministère saoudien de la défense, le dispositif d'alerte saoudien — principalement les avions AWACS — a repéré des « objectifs » — des Phantom F-4 iraniens achetés dans les années 70 par le chah — au moment où, ayant décollé de leur base de Bouchir, sur la côte iranienne, ils se dirigeaient vers un secteur où des pétroliers avaient déjà été attaqués. Il était 12 h 33 locales (10 h 33 heure de Paris). Les F-15 saoudiens, ravitaillés en vol par des avions-citernes américains KC-135 ou KC-10, ont ouvert le feu après sommation. Il a suffi de deux missiles air-air pour abattre les deux F-4 près de l'île d'Al Arabiyah, au-dessus des eaux territoriales saoudiennes.

Selon des sources diplomatiques à Washington, un combat aérien de beaucoup plus grande ampleur a été évité de justesse. En effet, onze F-4 iraniens ont immédiatement décollé, tout en restant dans leur espace aérien, tandis que *« plus de onze F-15 saoudiens »* en faisaient autant. Les deux chasses se sont observées à distance pendant quelques instants, puis les appareils iraniens ont regagné leur base, renonçant apparemment à affronter à des avions plus modernes et plus puissants. Quelques heures avant l'incident, le roi Fahd avait annoncé que son pays *« souhaite éviter la violence, mais fera tout son possible pour se défendre et préserver ses droits »*. Cet avertissement mis à exécution peut être rapproché d'une intervention de l'aviation saoudienne lors de l'attaque du pétrolier libérien *Chemical Venture*, le 24 mai. Le département d'Etat avait annoncé que des F-15 saoudiens avaient pris en chasse *« avec succès »* l'avion iranien qui avait tiré sur le bateau. Sans soute dans un souci d'apaisement à l'égard de Téhéran, Ryad avait catégoriquement démenti cette information, sans doute exacte. Cette fois, il en a été autrement.

Bombardement d'une ville iranienne

Peu avant le combat aérien, et alors que Washington s'inquiétait du déclenchement de la grande offensive de ramadan préparée par Téhéran, ce sont les avions irakiens qui ont bombardé la ville kurde de Baneh. Les victimes seraient très nombreuses et les dégâts considérables, selon Téhéran. Ce n'est sans doute pas là le meilleur moyen d'encourager les Kurdes d'Iran à se soulever contre le régime de l'imam Khomeiny, mais les Irakiens ont probablement voulu gêner l'état-major ennemi et retarder l'offensive. *« Nous allons nous venger »*, a aussitôt affirmé le chef de l'Etat iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, dans un message de condoléances aux familles des victimes. Puis l'état-major a appelé les habitants de onze villes de l'Est irakien *« à les évacuer au plus vite »*, car elles allaient être la *« cible de représailles »*. Il s'agit de Bassorah, Mandali, Khaneqin, Kirkouk, Mossoul, Al-Amara, Kout, Baaqba, Ali-Gharbi, Saidiya et Zurbatiyah. Un communiqué de Bagdad a aussitôt répliqué : *« Si les Iraniens effectuent des pilonnages aériens ou terrestres, nous répondrons avec force en attaquant seize villes : Dezfoul, Ahwaz, Kermanchah, Behbehan, Andimechk, Ram-Hormuz, Hamadan, Masjed, Soleyman, Ilam, Shush, Tabriz, Khorramabad, Manshahr, Nahawand et Abadan. »*

Nombre de pays et les sociétés, pétrolières ou autres, qui jusqu'ici avaient gardé leur sang-froid commencent à s'inquiéter de cette escalade et de ses conséquences. Déjà, la Turquie, dont deux pétroliers avaient été attaqués dimanche par des avions irakiens, a annoncé qu'elle interdisait désormais à sa flotte marchande de se rendre au terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, qui a repris son activité.

Les Etats-Unis ont cependant réaffirmé leur volonté d'utiliser leurs réserves stratégiques — et d'ouvrir celles-ci aux pays occidentaux — en cas d'interruption des approvisionnements pétroliers en provenance du Golfe. *« Mais*, a ajouté un haut fonctionnaire de la Maison Blanche, *il n'y aura pas de proposition spécifique sur ce sujet au sommet de Londres. »*

PAUL BALTA.

Un face-à-face inégal

Face à face, deux aviations qui sont loin de pouvoir rivaliser à égalité de performances et de savoir-faire. L'engagement aérien irano-saoudien, pour bref qu'il semble avoir été, démontre que l'aviation de Téhéran éprouve de réelles difficultés — prévisibles si l'on se souvient déjà de ses défaillances devant l'aviation irakienne — à obtenir une quelconque maîtrise du ciel là où elle intervient, tandis que l'aviation de Ryad, contrôlée par les Etats-Unis, est en mesure de riposter pour protéger son espace national d'une agression extérieure.

Depuis l'instauration du régime de l'imam Khomeiny, l'armée de l'air iranienne a contre elle le fait d'avoir peu de pilotes entraînés régulièrement, de souffrir d'un grave manque d'entretien de ses matériels et, dit-on, d'être paralysée, dans ses activités quotidiennes, par des sabotages. Forte, à l'origine, de ses cent quatre-vingt-dix F-4 Phantom, de ses cent soixante-six F-5 Freedom et de ses soixante-dix-sept F-14 Tomcat acquis du temps du chah, l'aviation iranienne n'est plus guère opérationnelle, sauf pour mener quelques raids ponctuels.

Le manque de pièces de rechange, dont la fourniture a été interrompue par les Etats-Unis, et le départ, en 1979, des techniciens américains, expliquent que, seuls, une quinzaine de F-4, une cinquantaine de F-5 et une demi-douzaine de F-14 soient restés en service, selon des évaluations de source anglo-saxonne.

A l'opposé, l'armée de l'air saoudienne, qui est intervenue mardi à proximité de ses frontières nationales sous le couvert d'un contrôle américain d'avions-radars Boeing-AWACS, a le triple avantage d'être en plein renouveau, d'opérer au-dessus de ses propres atterrages et de bénéficier d'un appui opérationnel non négligeable de la part des armées des Etats-Unis.

Avec ses cinq avions-radars Boeing-AWACS et ses cinq ravitailleurs KC-707, qui lui appartiennent en propre mais qui peuvent être complétés par des avions américains du même type stationnés sur son sol, l'Arabie Saoudite est en passe de mettre à la disposition de ses soixante-deux F-15 Eagle et de ses cent soixante-dix F-5 ou Lightning les moyens de détection à distance et d'augmentation de son rayon d'intervention qui devraient lui donner une prédominance militaire dans le Golfe. Le raid des F-15 saoudiens de mardi a, du reste, été conduit par des AWACS américains, qui sont, de surcroît, en cours de transformation pour être rendus capables d'œuvrer en coopération avec des navires de guerre américains croisant dans le Golfe.

L'intégration militaire entre l'Arabie Saoudite et les Etats-Unis est telle que les deux pays ont prévu de centraliser, à Ryad, un système moderne de communications-contrôle-commandement (d'une valeur de 4,6 milliards de dollars) qui permette aux armées alliées du Golfe et des Etats-Unis de collaborer.

J. I.

Egypte

APRÈS LA MORT DE M. FOUAD MOHIEDDINE

M. Kamal Hassan Ali a été nommé premier ministre par intérim

Correspondance

Le Caire. — Après la mort du premier ministre égyptien, M. Fouad Mohieddine, survenue mardi 5 juin à la suite d'une embolie de l'artère coronaire *(nos dernières éditions du 6 juin)*, le président Moubarak a nommé le vice-premier ministre et chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Hassan Ali, premier ministre par intérim. D'autre part, la télévision et la radio d'Etat ont interrompu leurs émissions régulières pour diffuser des extraits du Coran entrecoupés du message de condoléances du chef de l'Etat à l'occasion du décès *« de ce martyr mort au service de la patrie »* et de l'annonce des funérailles militaires qui auront lieu ce mercredi.

Homme de confiance du président Moubarak, dont il était le suppléant lors des tournées du chef de l'Etat à l'étranger, cet ancien médecin était devenu le numéro deux égyptien depuis l'assassinat du président Sadate en octobre 1981. Confirmé dans son poste de premier vice-président du conseil dans le premier cabinet formé par M. Moubarak le 14 octobre 1981, M. Mohieddine avait été nommé premier ministre en janvier 1982. Depuis lors, et malgré les bruits insistants et répétés sur *« son prochain écartement »*, M. Mohieddine était devenu une constante du régime du nouveau raïs en même temps que la bête noire de l'opposition.

La dernière mission confiée par le président Moubarak à cet ancien médecin converti très tôt à la politique était de mener la campagne électorale du Parti national démocrate (PND, présidé par le raïs) lors des élections législatives du 27 mai dernier en sa qualité de secrétaire général du parti. L'opposition égyptienne, et notamment le Parti libéral néo-WAFD, l'avait accusé d'être responsable du *« truquage du résultat de ces élections »*, à l'issue desquelles le PND avait obtenu 87 % des sièges de l'Assemblée du peuple. Durant la semaine qui a précédé sa mort, le secrétaire général du PND s'était consacré au *« rajeunissement »* des cadres du parti demeurés quasiment inchangés depuis les derniers jours du président Sadate.

On estime dans la capitale égyptienne que la disparition de M. Mohieddine n'apportera pas de changements notables à la politique intérieure égyptienne d'autant qu'un remaniement ministériel est incessamment attendu à l'occasion de l'entrée en fonctions de la nouvelle Assemblée le 23 juin. Enfin, en ce qui concerne la question de la succession, les milieux politiques avancent plusieurs noms de l'actuel cabinet, dont notamment celui de M. Kamal Hassan Ali, *« à condition que son état de santé lui permette d'assumer les responsabilités d'un tel poste »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

M. ALI : un militaire de carrière

[Né en 1921, M. Kamal Hassan Ali obtient en 1946 le diplôme de l'Académie militaire et participe à la guerre de Palestine en 1948. De 1958 à 1961, il est commandant d'une brigade blindée stationnée en Syrie lors de l'union entre Le Caire et Damas. Durant la guerre égypto-israélienne de juin 1967, le général Kamal Hassan Ali est grièvement blessé, alors qu'il commandait la contre-attaque d'une brigade blindée dans le col de Guiddi dans le Sinaï.

Pendant la guerre d'octobre 1973, il commande les blindés égyptiens. En 1975, il est nommé à la tête des services de renseignement. En 1978, le président Sadate le nomme ministre de la défense, et, en mai 1980, ministre des affaires étrangères. Sous le président Moubarak, M. Ali réussit la délicate mission de parvenir au retrait israélien du Sinaï en avril 1982.]

FOUAD MOHIEDDINE : un médecin converti à la politique

[Né le 16 février 1926 à Kafr-El-Cheikh, dans le Delta, M. Mohieddine avait fait des études de médecine à l'université du Caire, dont il était sorti en 1949 avant d'obtenir un doctorat en radiologie en 1958. Toutefois, dès 1957, il avait abandonné la pratique de la médecine pour se consacrer totalement à la politique à la suite de son élection à la première Assemblée législative égyptienne après la révolution de 1952. Grimpant rapidement les échelons de l'Union socialiste arabe, il était nommé en 1965 secrétaire général du parti unique dans sa province natale de Qaliyoubeya (Delta). Gouverneur des provinces de Charkeya (Delta), puis d'Alexandrie et enfin de Guiza de 1968 à 1972, il fut nommé ministre des collectivités locales en 1973, puis ministre de la santé.

En 1979, il devint premier vice-premier ministre dans le cabinet du président Sadate. Le 14 octobre 1981, après l'assassinat du raïs, le président Moubarak le confirme dans ses fonctions et lui confère ses prérogatives en cas de voyage à l'étranger. En janvier 1982, il fut nommé premier ministre et, en avril de la même année, secrétaire général du Parti national démocrate. M. Mohieddine était marié et père de deux enfants.

LES DÉCLARATIONS DE M. JOSPIN SUR JÉRUSALEM SUSCITENT DE VIVES RÉACTIONS

Les récentes déclarations de M. Lionel Jospin sur l'OLP et sur un éventuel transfert de l'ambassade de France de Tel-Aviv à Jérusalem (*le Monde* du 5 juin) ont suscité, mardi 5 juin, une réplique sévère dans un des trois grands quotidiens de Tunis.

M. Jospin avait déclaré dimanche, lors de la célébration du troisième anniversaire d'une radio locale juive parisienne, que *« le PS n'a pas noué de relations officielles avec l'OLP, car nous estimons que cela n'est pas possible tant que ses méthodes de lutte seront ce qu'elles sont et tant qu'il y aura dans sa charte la volonté de destruction ou de disparition de l'Etat d'Israël »*. Auparavant, M. Jospin avait jugé inutile de fermer le bureau de l'OLP à Paris.

Interrogé, d'autre part, sur le fait de savoir si la France transférerait son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem, le numéro un du PS avait souligné : *« Personnellement, en tant qu'individu amoureux de la beauté et de l'histoire, je préférerais que l'ambassade fût là-bas. Mon cœur bat en direction de Jérusalem, et je sais que le PS n'y est pas hostile. »*

« Pour gagner quelques voix juives, voilà que, en France, on en est réduit à courtiser les sionistes », écrit le quotidien *le Temps*, qui se demande *« si la France socialiste du président Mitterrand, si jalouse pourtant de son indépendance, en est venue à copier l'Amérique jusque dans son électoralisme »*.

« Décidément, conclut *le Temps*, *les intérêts de la France sont mal défendus par ceux qui confondent à ce point électoralisme et intérêts supérieurs de leur pays. »*

Le comité France-Jérusalem s'étonne, pour sa part, qu'*« un responsable politique français justifie un tel transfert à partir de ses goûts esthétiques »*. *« La déclaration de Lionel Jospin*, écrit France-Jérusalem, *est d'autant plus étonnante que les socialistes, dans leur histoire, se sont toujours refusés à accepter la politique du fait accompli. Or Jérusalem, dans ses quartiers historiques, a été occupée par la force et demeure soumise à la dure loi des autorités d'occupation. »*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Hart a perdu la bataille

(Suite de la première page.)

M. Mondale a, en revanche, gagné la Virginie-Occidentale (54 % contre 39 %), indiscutablement remporté le New-Jersey où 107 délégués étaient en jeu (46 % contre 30 %), et les toutes premières estimations ne donnaient à M. Hart que deux points d'avance dans celle de Californie qui envoie la plus forte délégation (345 mandats) à la convention.

Dès mardi soir, M. Mondale pouvait être crédité de plus de 1 800 délégués (1 867 même, selon la chaîne de télévision CBS) contre un millier seulement à M. Hart. Bien que les résultats californiens ne puissent ni combler numériquement l'écart ni le compenser par l'éclatant succès de fin de campagne, le sénateur du Colorado est décidé à rester en piste jusqu'à la convention qui s'ouvrira dans six semaines à San Francisco.

Vers un « ticket » Mondale-Hart ?

Si l'arithmétique n'a pas bientôt raison de cette volonté, M. Hart pourrait essayer de forcer son adversaire à lui offrir la candidature à la vice-présidence. M. Mondale, comme l'appareil du parti, pourrait en effet préférer opter rapidement pour cette solution plutôt que de laisser durer une lutte fratricide qui réjouit M. Reagan — que tous les sondages donnent actuellement gagnant de l'élection présidentielle.

L'ancien vice-président avait déjà la semaine dernière esquissé un pas dans cette direction en parlant de M. Hart comme de son *« ami »*, et plusieurs conseillers du jeune sénateur le poussent de leur côté à jouer cette carte en considérant qu'elle lui donnerait après une victoire de M. Reagan toutes ses chances pour 1988. Si leur candidat ne figurait pas cette année sur le « ticket », il courrait au contraire, pensent-ils, le risque de n'avoir été que le rival malchanceux de M. Mondale et de devoir laisser la place libre à d'autres personnalités de la jeune génération démocrate, comme M. Cuomo, le gouverneur de l'Etat de New-York.

En tout état de cause, le Parti démocrate est rarement apparu aussi divisé qu'à la fin de cette course à l'investiture, qui aura coûté à l'ensemble des prétendants — sept au départ — quelque 45 millions de dollars et des mois d'épuisantes polémiques. Jusque dans ses votes de mardi, l'électorat démocrate s'est, en effet, montré incapable de trancher nettement entre la reconstitution proposée par M Mondale des alliances du New Deal et le « renouveau » dont se réclame M. Hart sans avoir su lui donner un contenu vraiment concret et articulé.

Plus grave, la candidature de M Jackson, qui a obtenu 24 % des voix dans le New-Jersey — soit beaucoup plus que le pourcentage de l'électorat noir, — pose maintenant au parti deux défis difficilement surmontables. Réunissant sur son nom l'écrasante majorité de sa communauté, M. Jackson a d'abord montré que les Noirs américains ne se satisfaisaient plus de donner leurs voix aux démocrates sans qu'ils leur offrent en retour un soutien vigoureux et une place plus large sur l'échiquier politique.

Les relations entre Blancs et Noirs demeurant, même à l'état latent, un problème explosif, cette revendication risquerait de placer les démocrates entre deux choix douloureux : une abstention, ne serait-ce que partielle, des électeurs noirs que M Jackson a mobilisés en si grand nombre pour la première fois, et le passage aux républicains, dans le Sud notamment, de Blancs qui votent jusqu'à maintenant pour eux.

Deuxième problème : tiers-mondiste comme de nombreux jeunes Noirs qui identifient leur situation aux États-Unis à celle des pays sous-développés, M. Jackson est un partisan déclaré d'un rééquilibrage, en faveur du monde arabe, de la politique proche-orientale de Washington. Accusé d'antisémitisme, à raison parfois, il est très mal vu de la communauté juive américaine, qui constitue, avec les Noirs, l'un des deux piliers traditionnels du parti.

Si M. Jackson, qui s'est lui aussi refusé à admettre la victoire de M. Mondale et dispose de plus de trois cents délégués, se voyait accorder une influence politique marquante à la convention, une partie de l'électorat juif pourrait donc se détourner des démocrates — au demeurant très pro-Israéliens et peu tiers-mondistes dans leur ensemble.

La bataille des primaires est finie. La crise du Parti démocrate ne fait peut-être que commencer.

BERNARD GUETTA.

Nicaragua

LES CONDITIONS DE M. SHULTZ POUR UNE « NORMALISATION »

M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, a précisé, mardi 5 juin à Londres, les conditions qu'il avait posées aux dirigeants du Nicaragua lors de son entretien de vendredi dernier à Managua. Pour qu'une « normalisation » entre les Etats-Unis et le régime sandiniste soit possible, a déclaré M. Shultz, il faut : *« 1) Que Managua cesse de soutenir la guérilla salvadorienne; 2) Que les conseillers cubains et soviétiques soient retirés; 3) Que le potentiel militaire nicaraguayen soit considérablement réduit : 4) Que le pluralisme, la démocratie et les droits de l'homme soient respectés au Nicaragua. »* M. Shultz a ajouté qu'il avait *« très clairement »* énoncé ces quatre propositions aux dirigeants de Managua.

De son côté, le ministre nicaraguayen de la défense, M. Humberto Ortega, a affirmé, mardi à Managua, que les Etats-Unis projettent *« un débarquement massif de troupes au Nicaragua »* afin de *« détruire la révolution sandiniste »*. Il a ajouté que *« dix mille guérilleros antisandinistes mènent une guerre d'usure dans quatorze départements du pays pour faciliter une intervention américaine »*. M. Ortega a indiqué que les responsables sandinistes avaient répété à M. Shultz *« leur ferme disposition d'aboutir à des solutions politiques »*, mais pour cela *« il faut que les Etats-Unis mettent fin à la guerre imposée au Nicaragua »*. — *(AFP, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- LA SITUATION AU PANSHIR. — Les forces soviétiques ont pris position à l'entrée des principales vallées adjacentes à celle du Panshir, où s'étaient repliés les maquisards du « commandant » Massoud, et en bloquent l'accès. Elles ont renforcé leurs unités dans la vallée principale et mènent des opérations systématiques contre les rares civils et les résistants qui y sont restés, ont indiqué, mardi 5 juin, des sources diplomatiques occidentales à Islamabad. Les maquisards, ajoutent les mêmes diplomates, ont continué au cours des derniers jours, leurs attaques de convois le long de la route reliant Kaboul à l'URSS. — (AFP.)

Costa-Rica

- MANDAT D'ARRÊT CONTRE LE PRINCIPAL SUSPECT DANS L'ATTENTAT CONTRE M. PASTORA. — Un mandat d'arrêt international a été lancé par le gouvernement costaricien contre Peter Hansen, qui se présente comme un photographe danois travaillant pour une agence mystérieuse, et qui est le principal suspect dans l'attentat contre M. Pastora. Peter Hansen a réussi à quitter rapidement le Costa-Rica en affirmant vouloir se rendre à Miami.

El Salvador

- VISA AMÉRICAIN POUR M. D'AUBUISSON. — Le département d'Etat a confirmé mardi 5 juin qu'un visa d'entrée aux Etats-Unis avait été accordé au major Roberto d'Aubuisson, leader du parti ARENA (Alliance républicaine nationaliste extrême droite). Ce visa avait été refusé à deux reprises, ces derniers mois, au dirigeant salvadorien, qui a perdu l'élection présidentielle du 6 mai. — *(AFP.)*

Ouganda

- LE MASSACRE DE NAMUGONGO AURAIT FAIT UNE CENTAINE DE VICTIMES. — M. Paul Ssemogerere, président du Parti démocratique ougandais, a accusé, mardi 5 juin, l'armée ougandaise d'avoir massacré plus d'une centaine de personnes, le 29 mai dernier, à Namugongo, à 15 kilomètres à l'est de Kampala (*le Monde* du 31 mai). Selon le chef de l'opposition ougandaise, cette tuerie est *« la preuve irréfutable de massacres, de pillages et de destructions organisés par certains membres de nos forces de sécurité »*. Un premier bilan des événements de Namugongo faisait état de la mort de seize civils. L'armée ougandaise avait reconnu qu'une opération de répression lancée contre des *« bandits »* avait *« dégénéré, dans certains cas, par la mort de personnes innocentes »*.

Philippines

- ÉTAT D'ALERTE MILITAIRE A MANILLE. — Le gouvernement du président Marcos a consigné l'armée dans ses cantonnements et décrété un état d'alerte militaire à Manille et treize localités des environs, en affirmant que des organisations subversives s'apprêtaient à *« semer du terrorisme »* dans la région. Un dirigeant de l'opposition a contesté cette mesure, soulignant qu'elle intervenait juste avant la réunion d'une nouvelle Assemblée nationale, où les opposants du président Marcos ont obtenu un nombre important de sièges lors des élections du 14 mai. — *(AP.)*

OCÉAN INDIEN

Comores

Tout serait tellement facile... sans Mayotte

Le chef de l'État comorien, M. Ahmed Abdallah, arrivé il y a quelques jours à Paris, doit effectuer un séjour de deux ou trois semaines en France. Il doit notamment rencontrer le président Mitterrand avec qui il évoquera la question de l'avenir de Mayotte. Notre envoyé spécial, Jacques de Barrin, explique à quel point le problème du statut de Mayotte domine la vie politique comorienne.

De notre envoyé spécial

Moroni. — A travers les baies vitrées — et blindées — de son nouveau bureau, construit presque les pieds dans l'eau, M. Ahmed Abdallah, chef de l'Etat, peut, lorsqu'il est dans sa capitale, guetter le large, cet océan Indien aux eaux turquoise d'où, un certain 13 mai 1978, a surgi un commando de mercenaires venus le remettre au pouvoir et chasser Ali Soilih, l'*« usurpateur »*, qui, lui aussi, quelque trois ans plus tôt, avait bénéficié des mêmes appuis pour arriver aux mêmes fins... Bien sûr, M. Ahmed Abdallah a confié à une vingtaine de *« coopérants »*, français et belges, le soin de former sa garde personnelle, aujourd'hui forte d'environ trois cents hommes. Bien sûr, une mission militaire française s'emploie à mettre sur pied une gendarmerie et une armée de terre. Bien sûr enfin, les Comores sont liées à la France, depuis novembre 1978, par un accord de défense. Il n'en demeure pas moins que le pays, ou plutôt le régime, est vulnérable à d'autres aventures.

L'histoire récente — la dernière tentative de coup d'Etat, organisée par le prince Saïd Ali Kemal, remonte à mars 1983 — a convaincu les Comoriens que le péril — ou le salut — viendra de la mer. Or, pour prévenir cette menace, le pays ne dispose ni de radar, ni de vedette armée, ni d'avion de surveillance. Quant au « parapluie » français, le temps qu'il s'ouvre, l'orage sera déjà passé... On comprend, dans ces conditions, l'inquiétude de M. Omar Tamu, ministre de l'intérieur, lors de la saisie d'une récente correspondance de M. Abdallah Mouzaoir, ancien ministre des affaires étrangères au temps d'Ali Soilih et, aujourd'hui, chef d'une opposition dite modérée au régime d'Ahmed Abdallah. N'écrivait-il pas qu'il disposait d'*« un budget au-dessus de toute estimation »* pour *« surmonter tous les obstacles, même les plus insurmontables »* ? On comprend aussi que M. Mohamed Taki, président de l'Assemblée fédérale, le deuxième personnage de l'Etat, réclame *« une présence militaire française pour assurer la sécurité publique »*, au lieu de confier cette tâche à une armée nationale qui, dit-il, *« nous coûte cher »* et dont on peut craindre, convient-il d'ajouter, qu'elle ne revendique, un jour, sa place au soleil.

M. Ahmed Abdallah, lui-même, reconnaît qu'il a des opposants : *« 5 %, 10 %, 15 %, 20 % ? »*. Il s'en est même pris récemment, lors d'une réunion publique à Mitsamiouli, *« aux moustiques qui piquent »*, à *« ceux qui se cachent derrière le manguier »*. M. Tamu admet que *« l'on a, jusqu'à maintenant, minimisé ce problème »*. Ces contestataires, *« on les arrête, on les garde, puis on les relâche, explique-t-il, quitte, parfois, à empiéter un peu sur la loi »*. Quant aux agitateurs de plus gros « calibre » — une douzaine sont sous les verrous —, le ministre assure qu'ils seront traduits devant les tribunaux. M. Mohamed Taki, qui n'a, pourtant, pas la réputation d'être un homme facile, prêche *« pour le dialogue avec ces gens-là »*.

Peut-être ce dialogue eût-il été plus facile si, lors des élections législatives de mars-avril 1981, le pouvoir ne s'était pas employé à truquer les résultats, à confisquer à l'opposition les sièges qui auraient dû normalement lui revenir ? Au premier tour, le Front démocratique (FD) n'avait-il pas recueilli, à Moroni, 29 % des suffrages ? *« Du temps de la France, nous étions un pays très politisé. Nous avons pris goût à la liberté d'opinion »*, dit un responsable du FD, qui se présente comme un parti *« moderniste et laïque »*. Un certain nombre de Comoriens admettent qu'Ali Soilih, le révolutionnaire, avait quand même de *« bonnes idées »* et regrettent qu'il ait gâché ses chances — et celles du pays — en voulant brûler les étapes. Les exactions commises par le régime précédent pour arriver à ses fins, l'effet de repoussoir qui a suivi sur la population, bénéficient à M. Ahmed Abdallah, qui, prenant appui sur les notables, joue habilement la carte de la tradition.

Une affaire de famille

Le chef de l'Etat gère les Comores comme une affaire de famille. Il exige de savoir tout sur tout. Rien n'échappe à sa curiosité, pas même les démêlés conjugaux de ses sujets. Chaque fonctionnaire qui part à l'étranger ou en revient doit obligatoirement passer par le bureau du « patron ». Il est évident que la jeunesse, inquiète pour son avenir, ne se reconnaît pas dans ce régime autoritaire et paternaliste, un peu d'un autre âge. *« Soilih avait des idées, Abdallah n'en a aucune »*, affirme un contestataire qui ne serait pas opposé au parti unique, si du moins, *« celui-ci n'était pas au service d'un seul homme »*. M. Ahmed Abdallah sollicitera-t-il un nouveau mandat lorsque le sien arrivera à son terme, en octobre prochain ? Personne n'en doute, même si l'intéressé affirme vouloir se donner le temps de la réflexion.

Au cœur de la campagne électorale, cet appel à la France, comme un leitmotiv : *« Rendez-nous Mayotte. »* *« De notre côté, ce problème est résolu. C'est uniquement un problème franco-français »*, assure M. Ahmed Abdallah, qui s'en tient au vote du 22 décembre 1974 par lequel *« la population comorienne »* a globalement dit oui à l'indépendance. Tout le reste n'est, à ses yeux, que péripéties sans importance et arguties juridiques. Des garanties pour faciliter le retour au bercail des *« frères mahorais »* ? Paris verrait d'un bon œil une réforme constitutionnelle qui irait dans le sens du fédéralisme, alors que Moroni, au contraire, a récemment restreint les pouvoirs budgétaires du Conseil des îles et placé à la tête de celles-ci des gouverneurs nommés.

Moroni pourrait facilement comprendre le souci des Mahorais de conserver, coûte que coûte, la nationalité française, alors que, pour l'obtenir, tant de Comoriens font des pieds et des mains, se livrent à toutes sortes de trafics. Certains n'ont pas hésité à épouser des Mahoraises jusqu'au jour où celles-ci, abandonnées sitôt l'union scellée, ont refusé de *« marcher dans la combine »*, de se prêter à ces *« mariages-nationalité »*. D'autres se procurent à Mayotte, à grands frais — jusqu'à quatre mille francs, — des papiers officiels. Plusieurs employés du tribunal d'instance sont en prison pour s'être livrés à ces manigances. On voit mal Paris accepter de placer tous ces insulaires sur un pied d'égalité et accorder ainsi aux 350 000 Comoriens la nationalité française. Faute de pouvoir dégager, à court terme, une solution politique, la France tente une approche économique du problème. Son objectif est de *« forcer la dose »* sur les Comores, de manière à prouver aux Mahorais qu'ils n'auront rien à perdre à rejoindre le reste de l'archipel. C'est ainsi qu'entre 1983 et 1984 l'aide française passera de 60 millions de francs à quelque 140 millions.

L'affirmation d'un principe ?

Reste la question politique. M. Ahmed Abdallah n'est pas disposé à gouverner différemment pour complaire aux Mahorais, qui voudraient conserver les acquis d'une démocratie libérale où tout est bon à dire. D'aucuns, en définitive, se demandent si le chef de l'Etat comorien est si impatient qu'il le dit de récupérer cette « Alsace-Lorraine », s'il ne se contenterait pas, pour le moment, de l'affirmation solennelle d'un principe. Il est clair, en effet, que Mayotte, l'enfant terrible de l'archipel, lui donnerait du fil à retordre si elle réintégrait brusquement la famille comorienne.

Pour l'heure, le gouvernement comorien est tout aux préparatifs de la conférence des pays donateurs, qui se réunira à Moroni dans les premiers jours de juillet. La facture qui sera présentée aux bailleurs de fonds s'élève à 2,6 milliards de francs. Pour mettre en place les structures économiques de base — un système bancaire, une administration des impôts, une école nationale d'enseignement supérieur, — cet Etat lilliputien a des moyens propres limités, pour l'essentiel, aux revenus tirés de l'exportation de la vanille et de la girofle, et doit donc compter sur l'aide étrangère. La dette extérieure du pays représente ainsi dix fois le montant du budget...

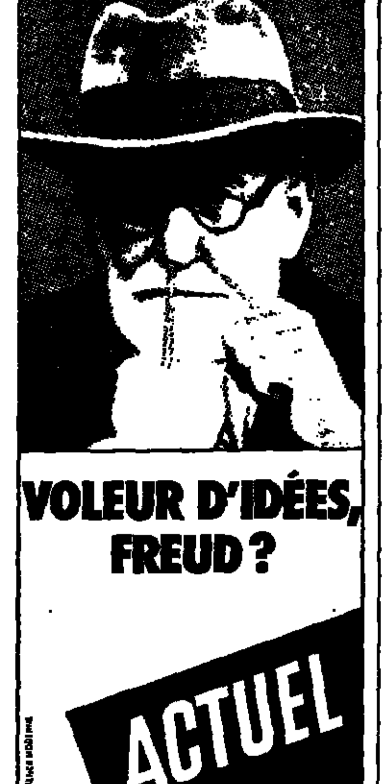
Les dépenses d'éducation absorbent 35 % de ce budget : les trois quarts des enseignants du primaire n'ont encore aucune formation pédagogique. L'Etat doit supporter aussi le fardeau des entreprises publiques qui battent de l'aile et éponger les dettes des gouvernorats, qui ont fait un mauvais usage de leur autonomie financière. *« Nous payons nos fonctionnaires, maintenant »*, assure le premier ministre. En 1982, le rapport Vinay concluait que les Comores n'étaient pas au bord du gouffre, mais dans le gouffre... Jugement d'expert qui sous-estime le fait qu'une bonne partie de la population vit un peu en marge des circuits monétaires.

L'Afrique du Sud au secours des Comores ? En avril 1983, Ahmed Abdallah avait fait le voyage de Pretoria, et des plans avaient, alors, été tirés sur la comète. A part l'ouverture d'une liaison aérienne hebdomadaire entre les deux pays, les projets d'investissements hôteliers — sept cents chambres en deux tranches — sont toujours au point mort. *« Nous ne sommes pas en mesure de financer notre part »*, explique le chef de l'Etat. En réalité, l'archipel n'a plus le même intérêt pour le « pouvoir blanc » maintenant que le gouvernement de Maurice est politiquement plus acceptable et que la normalisation de ses rapports avec les Etats de l'Afrique australe, notamment le Mozambique, est en bonne voie.

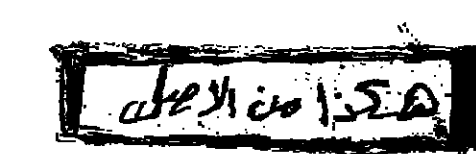
« Je ne ferme ma porte à personne, sauf aux malfaiteurs », insiste M. Ahmed Abdallah. A l'entrée du canal du Mozambique, les Comores occupent une position stratégique qui leur vaut d'être courtisées. Le chef de l'Etat a déjà repoussé les offres de services des Libyens et des Soviétiques. On voit mal cet ancien parlementaire français, quoique parfois imprévisible dans ses comportements, se résigner, par dépit, à des alliances contre nature (1). Le chef de l'Etat comorien se sait mal aimé par la gauche française. *« Je voudrais que l'on respecte mon régime même si on ne l'approuve pas »*, demande-t-il.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Dans un pays où le français est, avec l'arabe, langue officielle, l'Alliance franco-comorienne de Moroni trouve aisément sa place. Elle compte, à ce jour, 385 adhérents, dont 288 scolaires, auxquels elle offre des livres et propose des spectacles. Elle est aussi pour les jeunes un lieu de rencontres et d'étude.







les élections européennes

M. Marc Gauquelin (PCI) : le moment est venu de construire un authentique parti des travailleurs

Le Parti communiste internationaliste (PCI) est, avec Lutte ouvrière, l'une des deux *formations trotskistes* qui présentent une liste aux élections européennes. Celle du PCI, intitulée « Pour un parti des travailleurs », est dirigée par M. Marc Gauquelin, quarante-trois ans, architecte, membre du comité central du PCI. Cette formation organise, mercredi 6 juin à 20 heures, au Zénith, porte de Pantin à Paris, le principal *meeting* de sa campagne. M. Gauquelin a répondu à nos questions.

« C'est la première fois que votre formation participe à un scrutin au niveau national. Pourquoi présentez-vous une liste aux élections européennes ?

– En 1981, nous avions choisi de combattre pour le rassemblement de toutes les forces contre Giscard, représentant du capital, et nous avions appelé, dès le premier tour, à voter pour François Mitterrand. Nous pensons que nous avons eu raison de nous battre pour faire tomber Giscard et pour ouvrir, grâce à une majorité PS-PCF à l'Assemblée nationale, la possibilité de gouverner dans le sens des intérêts des travailleurs.

» Trois ans ont passé, et, de jour en jour, il apparaît que la politique faite au gouvernement est celle que dictent les capitalistes. Que la plus extraordinaire majorité PS-PCF jamais vue à l'Assemblée nationale se soumette aux propositions que fait le gouvernement sous la pression des capitalistes, c'est là, à notre avis, le cœur du problème politique dans lequel nous sommes plongés.

» Sur l'école, par exemple, la droite a parlé très fort. Elle a obtenu de Savary l'essentiel, et c'est ce qui lui permet de se structurer, de s'organiser, de faire preuve d'une audace qui était impensable au lendemain de sa défaite de 1981. La *manifestation du 24 juin suivra* un résultat électoral national, le premier dont le droite pourra se prévaloir depuis 1981. La question de l'école sera, alors, au second plan. Ce sera un des *premiers* rassemblements politiques des forces de classe bourgeoises depuis trois ans. Or cette offensive s'appuie sur la politique du pouvoir. Il faut faire reculer *cette offensive*, il faut ouvrir la voie au rassemblement de toutes les forces se réclamant de la classe ouvrière. Pour cela, que les députés du PS et du PCF commencent, eux-*mêmes*, par décider de cesser de se soumettre à ces institutions et à cette politique !

Exiger le respect de la démocratie

– La présentation de votre liste est donc un acte de protestation contre la politique de la gauche ?

– Nous pensons le moment venu de se regrouper pour construire un authentique parti des travailleurs. Nous pensons que de nombreux militants du PS, du PCF et des gens qui ne se sont pas affiliés, jusqu'à maintenant, à un parti politique y sont prêts, pour faire prévaloir les intérêts des travailleurs et exiger le respect de la démocratie. Il ne s'agit donc pas d'un acte de protestation, mais d'un acte visant à construire.

» Notre liste est représentative du type de regroupement que nous voulons opérer aujourd'hui. A la deuxième place, il y a un sidérurgiste de Neuves-Maisons, Miguel Brioso ; à la troisième, Yannick Guillou, employé, conseiller municipal de Rezé, en Loire-Atlantique, ancien responsable fédéral du Parti socialiste ; à la quatrième, Joëlle Bony, institutrice, conseiller municipal (PCI) de Vénissieux ; à la sixième place, Jean-Claude Morisse, mineur de fond, premier adjoint au maire (PCF) de Behren-lès-Forbach, en Moselle ; à la huitième, Michel Bray, trésorier de la section CGT des chantiers navals de La Seyne-sur-Mer, etc.

– Dans cette campagne, deux listes se réclament du trotskisme, et, toutes deux – vous dans l'immédiat, Lutte ouvrière dans un avenir non précisé – se donnent pour objectif la création d'un parti des travailleurs.

– Il n'y a pas deux listes qui se réclament du trotskisme. Notre liste est soutenue par le PCI ; je suis, moi-même, militant du PCI, mais la liste a été établie et son programme a été défini avec des gens qui ne sont pas membres du PCI. La liste d'Arlette Laguiller place la gauche et la droite sur le même plan. Ce n'est pas notre démarche. Estimant que le gouvernement mène une politique inespérée pour les capitalistes, nous essayons, devant le regroupement des forces de la réaction, d'ouvrir une issue politique. Nous voulons ouvrir le débat pour faire avancer la mobilisation et l'organisation des travailleurs contre la politique dictée au gouvernement par les capitalistes et pour le respect du mandat donné, en 1981, aux députés PS et PCF.

Le PCF, comme le PS, renonce à remplir le mandat donné à la gauche

– Quand vous parlez du « mandat », vous référez-vous aux cent dix propositions de M. Mitterrand ?

– Non, nous nous référons à l'aspiration, à la fois générale et suffisamment précise, des travailleurs de ce pays lorsqu'ils avaient voté, en 1981, pour une majorité PS-PCF. Ils avaient voté pour qu'il n'y ait pas de licenciements, que ce soit dans la sidérurgie ou dans l'automobile (au surplus, pour ce qui est de la sidérurgie lorraine, le président Mitterrand avait pris des engagements précis). Les petits paysans qui avaient voté pour le PS, certains pour la première fois, n'avaient pas voté pour la restructuration que Rocard organise aujourd'hui.

» Ajoutons, dans un sens plus large, l'aspiration des militants ouvriers, des syndicalistes, au respect des acquis des travailleurs, au respect de l'indépendance syndicale (loi de 1950 sur les conventions collectives). Ces *militants sont* aujourd'hui en butte sur toutes ces questions à la politique gouvernementale. Quelles que soient leurs préférences, c'est en bloc que des millions de Français avaient voté pour battre Giscard. Aujourd'hui, le PS et le PCF, à l'Assemblée nationale, jour après jour, acceptent ce qu'ils disaient hier condamner ; cette politique mine toute la situation.

» Nous reprochons au PS comme au PCF de renoncer à poser la question du pouvoir souverain de l'Assemblée nationale. C'est dans ce renoncement que résident les difficultés et les menaces de division de la majorité. Il est vrai qu'il y a moins de députés communistes que de socialistes, *mais ils auraient* la possibilité de lancer un appel public à leurs collègues socialistes pour prendre, sur l'école et sur les prétendues « restructurations industrielles », la maîtrise de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Ils ne le font pas. Ils renoncent donc, de la même façon que le Parti socialiste, bien qu'avec un autre langage, à la chose *la plus importante à nos yeux* : le respect de la démocratie, le respect du mandat ».

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

M. Gérard Touati : des solutions pour l'an 2000

M. Gérard Touati, patron d'une PME, qui conduit la liste Initiative 84 des jeunes entrepreneurs, répond à nos questions.

« Quelle raison y a-t-il de voter pour votre liste le 17 juin plutôt que pour une autre liste dite « socioprofessionnelle » ou pour une liste politique traditionnelle ?

– Nous voulons essayer de cristalliser un courant. Il n'est pas question pour nous de fabriquer un courant. Nous voulons montrer ce qu'est notre message. Si, comme nous le pensons, il correspond à un courant latent de l'opinion publique, les gens voteront pour nous. Ils le feront positivement. A la différence des autres listes qui provoqueront des votes « contre », les gens voteront pour nous parce qu'ils ont envie d'aller vers ce monde que nous proposons et bâtissons et se reconnaissent en nous.

» La raison essentielle de voter pour nous, l'électeur moyen pourrait la formuler ainsi : « *Voilà des gens qui proposent des solutions pour l'avenir, qui construisent, desquels je me sens très proche parce qu'ils correspondent à ma façon de vivre, de penser. Voilà des gens avec qui j'ai envie de bâtir, de faire un bout de chemin ensemble.* »

» Par rapport au monde politique, je dirai que pour nous il est axé sur le monde du passé et que nous, nous sommes le monde de l'avenir. Nous sommes la liste de l'avenir, de l'espoir, celle qui propose des solutions pour l'an 2000 et pour après, pour la mutation.

» Il y a une autre liste aussi qui propose des solutions, c'est Le Pen. Mais cette liste est très dangereuse ; les solutions qu'elle propose sont pour nous très mauvaises. Néanmoins, elle a le mérite de proposer des solutions. Nous, on propose d'autres solutions beaucoup plus démocratiques, beaucoup plus ouvertes, avec plus de responsabilités, de décentralisation, etc.

» Parlons des « socio-professionnels ». On nous a classés ainsi. Il faut bien nous donner un nom puisqu'on n'est pas des listes politiques traditionnelles. Mais on ne sait pas trop ce que signifie ce terme : tout le monde est socio-professionnel. Néanmoins on a cette appellation. Et puis on nous a classés avec d'autres listes : Nicoud et Gomez. La liste Nicoud, c'est clair, c'est une liste corporatiste, poujadiste, qui est simplement une liste de défense des intérêts, complètement marginalisée, qui correspond d'ailleurs plutôt à un courant d'extrême droite qu'à autre chose. De toute façon elle ne propose pas une vision globale du monde de demain.

» Notre problème à nous, c'est d'essayer d'apporter des solutions dans tous les domaines : économiques, culturels, sociaux. C'est une vision globale que nous proposons avec une organisation différente.

» La liste Gomez : c'est une liste de centre droit classique. Francine Gomez a déjà combattu sous ces couleurs-là. C'est une femme qui représente le grand capital, la grande bourgeoisie, l'héritage. Elle a pris sur sa liste une majorité de « politiques » qui ont pour la plupart eu un rôle politique avant mai 1981. Elle est soutenue, directement ou indirectement, par Raymond Barre ou d'autres, qui voient un intérêt à ce qu'il y ait une liste... la fameuse liste Léotard qui n'a pas eu lieu. C'est une liste politique. Je ne crois pas qu'on puisse parler d'une liste socio-professionnelle.

– Quels sont les traits principaux de l'Europe telle que vous-même et vos colistiers la voyez ?

– L'Europe qui existe aujourd'hui a été construite à l'époque de la croissance. Aujourd'hui, il s'agit de créer une nouvelle Europe, celle de la pénurie, de la mutation. N'oublions pas que notre moyenne d'âge est de trente-trois ans. Nous sommes tous nés après la guerre. Pour nous, l'Europe est un espace naturel : on y a voyagé, nos affaires nous amènent à exporter, nous avons créé des mouvements et des associations qui ont leurs correspondants en Europe. Nous voulons d'une Europe technologique, économique, sociale, culturelle, ouverte. Une Europe qui mette en commun toute sa matière grise pour essayer d'assumer le choc que nous sommes en train de vivre, la troisième révolution industrielle. Une Europe qui pourrait peut-être redevenir demain une Europe indépendante. Une Europe phare pour le monde. Sinon tout va se déplacer vers le Pacifique et nous allons devenir une nation et un continent en voie de régression.

– Combien va coûter votre campagne et qui va payer ?

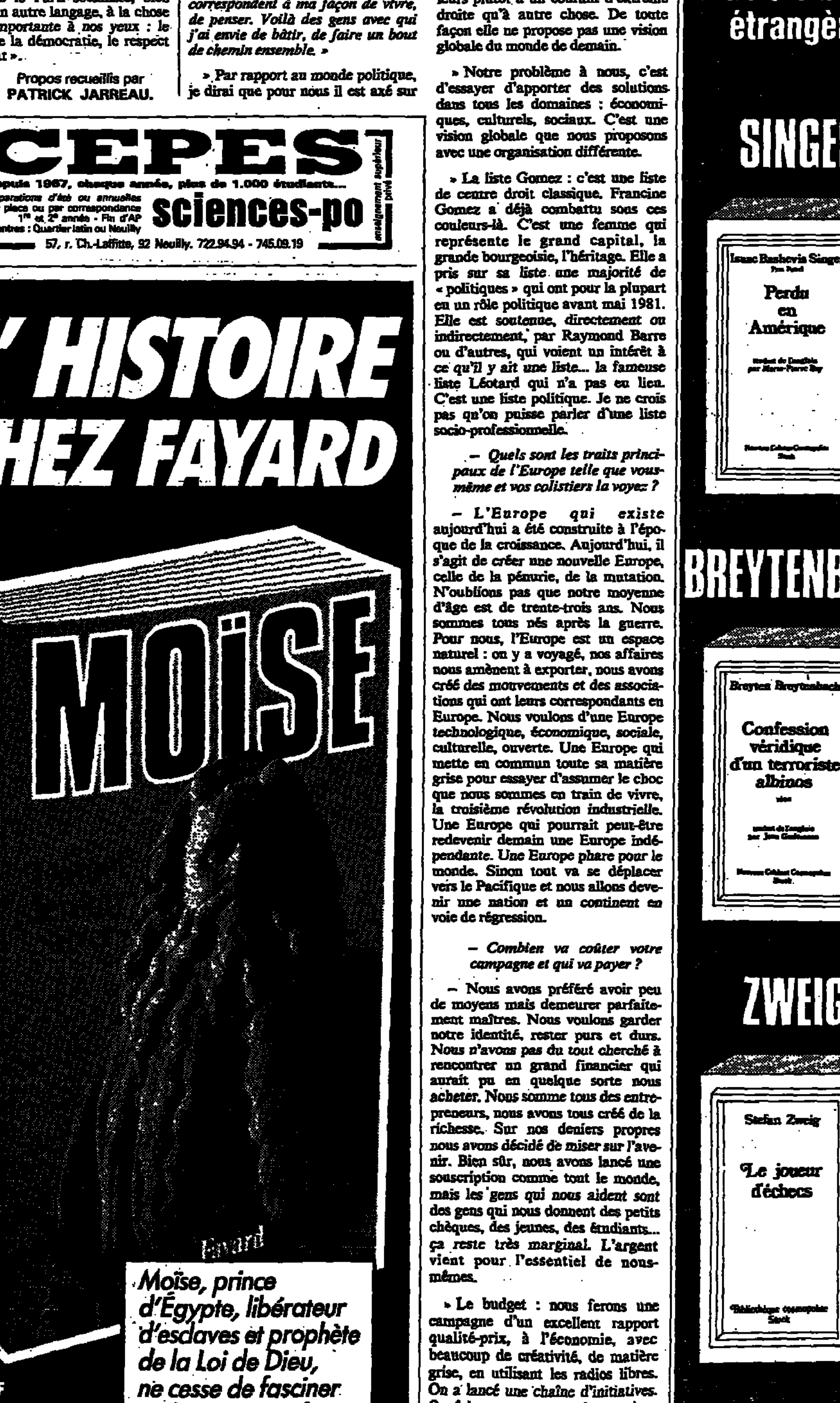
– Nous avons préféré avoir peu de moyens mais demeurer parfaitement maîtres. Nous voulons garder notre identité, rester purs et durs. Nous n'avons pas du tout cherché à rencontrer un grand financier qui aurait pu en quelque sorte nous acheter. Nous somme tous des entrepreneurs, nous avons tous créé de la richesse. Sur nos deniers propres nous avons décidé de miser sur l'avenir. Bien sûr, nous avons lancé une souscription comme tout le monde, mais les gens qui nous aident sont des gens qui nous donnent des petits chèques, des jeunes, des étudiants... ça reste très marginal. L'argent vient pour l'essentiel de nous-mêmes.

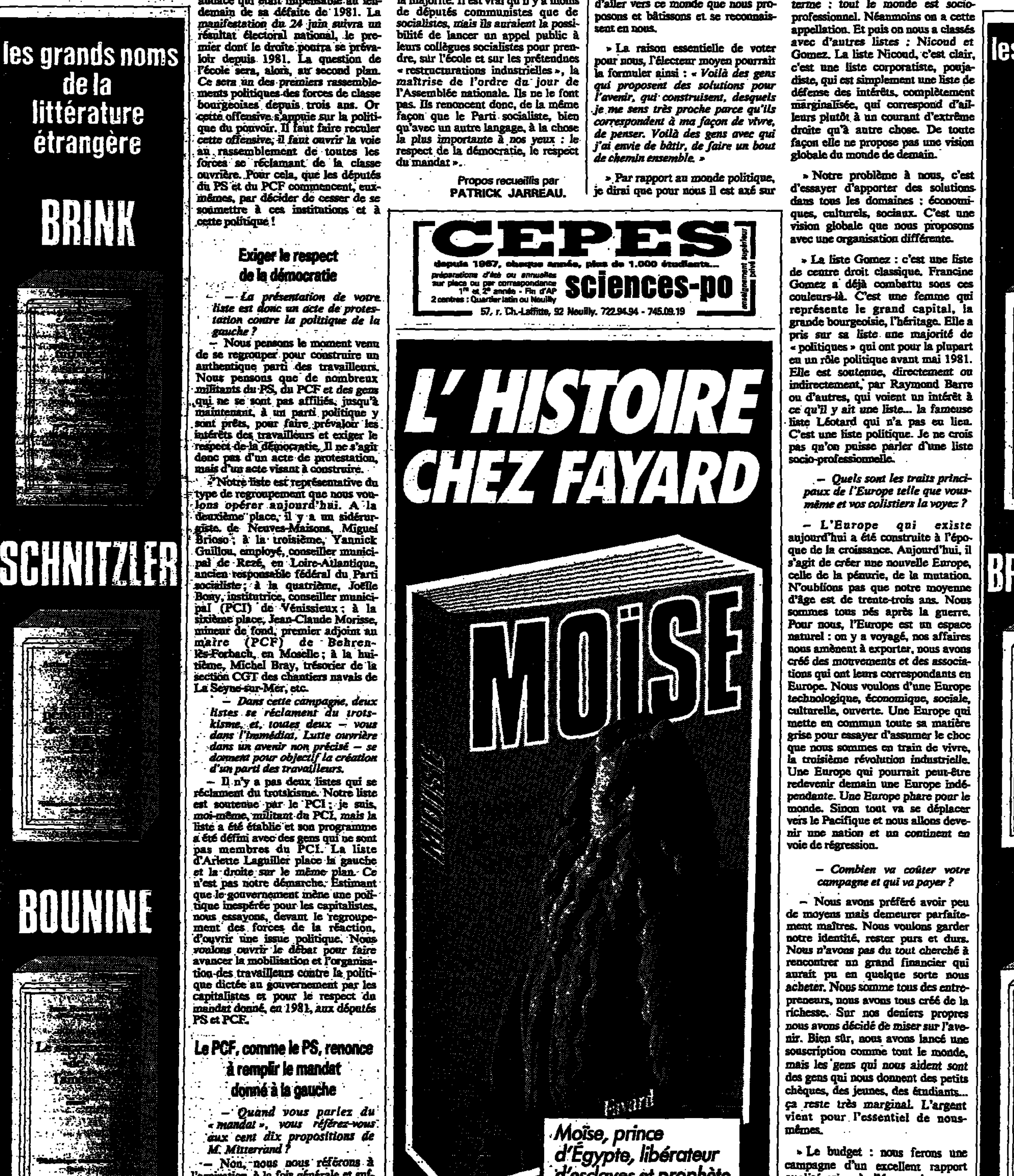
» Le budget : nous ferons une campagne d'un excellent rapport qualité-prix, à l'économie, avec beaucoup de créativité, de matière grise, en utilisant les radios libres. On a lancé une chaîne d'initiatives. On fait une campagne interactive ; les gens qui croient en nous font l'effort de diffuser l'information. On sort dans quelques jours un numéro spécial qui sera diffusé dans tous les kiosques. A l'intérieur il y a des affiches. Si les gens qui nous lisent sont d'accord avec nous, il prendront la campagne en main. Nous utilisons les *techniques modernes*, le marketing téléphonique, etc. Nous avons réussi à concevoir une campagne qui nous coûtera aux environs d'un million de francs.

– Quel résultat escomptez-vous le 17 juin ?

– On est déjà satisfaits : d'être là, présents, d'avoir réussi à réunir nos candidats, nos capitaux... On dérange, on sert d'aiguillons, c'est déjà un premier résultat. On espère comme tout le monde dépasser la barre des 5 % et pouvoir aller secouer le Parlement européen. Être présents, faire peut-être trois, quatre, cinq cent mille voix, c'est déjà pour nous un excellent résultat. Puisqu'il y aura dans ce cas un courant qui nous permettra d'envisager l'avenir. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.







LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LA CAMPAGNE OFFICIELLE A LA TÉLÉVISION

Les classiques et les autres

L'Europe ? Les réponses des enfants, diffusées en introduction de l'intervention de M. Lionel Jospin, qui a ouvert, mardi 5 juin, *la campagne officielle* à la radio et à la télévision, auraient pu être prononcées par des adultes. *« C'est une bonne chose que les pays s'entendent »*, dit l'un ; *« Ça ne marche pas si bien que ça ! »*, lance un autre.

Le premier secrétaire du PS l'admet : *« Face à la puissance militaire soviétique, face aux défis économiques que nous jettent les Etats-Unis et le Japon, face à l'attente des pays du tiers-monde qui veulent nos réponses, il faut bien dire que l'Europe, ces dernières années, s'est enfermée dans les querelles, s'est ankylosée, comme engourdie, et a pris du retard. »* Pour lui rendre son *« souffle »*, les socialistes, explique leur chef de file, proposent une *« ambition »*, celle de *« redevenir plus proche de ses peuples »* et de *« retrouver »* croissance économique et progrès social, *« qui ont fait sa forme de civilisation »*.

Précédé d'une courte animation où, sur son affiche de campagne, défilent les mots *« Europe, union, libertés »*, le message de Mme Simone Veil ne se limite pas à l'Europe *« garantie de paix depuis vingt ans »* et *« garde-fou contre les conséquences les plus néfastes du socialisme »*. Il se veut et il est plus offensif.

L'ancienne présidente de l'Assemblée de Strasbourg attaque sans ambages : *« Depuis trois ans, la démagogie, l'incohérence, l'incompétence de notre gouvernement, ont affaibli la France et compromis son avenir (...). La réalité du socialisme (...), c'est moins d'emplois, moins de sécurité, moins de libertés. »* D'où la leçon, à ses yeux, évidente : *« Ce n'est pas avec le socialisme, qui est en train de détruire la France, que l'on pourra construire* [l'] *Europe. »*

En donnant la parole à des Français certes déçus des promesses non tenues, mais pour qui il n'est pas question de *« voter de l'autre côté »*, M. Marchais, interrogé par François Salvaing, journaliste de *l'Humanité*, situe l'*« enjeu du 17 juin »*. En apportant leurs suffrages à la liste qu'il conduit, les électeurs se prononceront en faveur *« des adversaires résolus de la droite,* [qui] *par malheur, elle revenait* [au pouvoir], *aurait vite fait de remettre en cause les acquis de 1981 »* ; ils *« affirmeront leur volonté de voir mis en œuvre les engagements pris »* et *« soutiendront les efforts* [des communistes] *pour mettre en œuvre des moyens nouveaux* [pour] *résoudre les problèmes de l'emploi »*.

A ces trois discours sans surprise, succède l'inattendu. Classée *in extremis* grande liste grâce au soutien d'un groupe parlementaire et bénéficiant à ce titre d'un temps d'antenne total de trente minutes, l'ERE européenne s'est lancée dans le contemporain : vidéo-clip avec cocotte-minute virevoltante en *attendant... « de l'air »*. Les trois têtes de liste développant chacun un thème : M. François Doubin, qui rappelle son appartenance à la majorité présidentielle, se prononce pour la liberté du choix de l'école ; M. Olivier Stirn plaide pour une opposition qui ne serait pas systématique et qui ne se confond pas avec la droite conservatrice. Quant à M. Brice Lalonde, il lance un avertissement à M. Gaston Defferre : au soir du 17 juin, *« ne comptez nos voix ni avec la majorité, ni avec l'opposition »*. *« J'en ai assez, dit-il, d'être baladé par les ayatollahs de droite et de gauche »*.

A. CH.

« Hache de guerre déterrée » contre M. Le Pen à Toulouse : quatorze blessés dont sept CRS

Toulouse. – La sérénité n'était pas au rendez-vous – pas plus que les jours précédents dans d'autres villes – à Toulouse, mardi 5 juin, pour *la venue de M. Jean-Marie* Le Pen. Des affrontements sporadiques ont en effet opposé à la police urbaine et aux CRS, dans la soirée, cinq à six cents jeunes manifestants *hostiles au président du Front national*. Des échanges de billes d'acier, et autre projectiles, et de grenades lacrymogènes ont eu lieu à quelque distance du chapiteau sous lequel *s'étaient* assemblés M. Le Pen, plusieurs membres de la liste qu'il conduit pour les élections européennes, ainsi que deux mille participants enthousiastes.

Dans l'après-midi, mille deux cents personnes avaient défilé sans incident dans les rues de Toulouse pour marquer leur hostilité à M. Le Pen et dénoncer le caractère raciste et fascisant qu'ils prêtent aux propos et attitudes de ce dernier. Le Parti socialiste, la CFDT, la Ligue communiste révolutionnaire et diverses organisations de la Ligue des droits de l'homme avaient appelé à cette manifestation. Le PC et la CGT n'y ont pris part que sous

De notre envoyé spécial

la forme d'un rassemblement dispersé dès le départ du cortège.

En fin d'après-midi, au terme de cette première manifestation, un petit groupe de jeunes gens se réclamant du SCALP (Section carrément anti-Le Pen) parvenait à attirer, place du Capitole, une partie des protestataires pour *« continuer la manifestation »*. *« Contre Le Pen, le SCALP déterre la hache de guerre »*, proclamait un tract largement diffusé au cours de la manifestation. Une partie de ce second cortège progressait bientôt en direction du rassemblement de M. Le Pen, avant de se heurter à la police. Bilan des affrontements : quatorze personnes légèrement blessées, dont sept CRS et cinq manifestants interpellés.

Sous le chapiteau, dressé en quelques heures par une société privée après la destruction, lundi 4 juin à l'aube, par un attentat à l'explosif, de la vaste salle des fêtes de la piscine municipale où devaient se réunir les partisans de M. Le Pen (*le Monde* du 5 juin), les déflagrations des affrontements extérieurs précédaient et scandaient un court moment les interventions passionnées, nourries de tonnerres d'applaudissements et interrompues de huées lorsqu'étaient mentionnés, au fil des propos, Mgr Lustiger, M. Michel Bouchareissas, Mme Huguette Bouchardeau, M. Jacques Chirac ou Mme Simone Veil, et M. Jean-Pierre Chevènement, qualifié de *« jacobiniste et fasciste »*.

« Un immense mouvement de droite national et populaire » est en train de surgir, soulignait M. Gilbert Mélac, responsable du Front national pour la région Midi-Pyrénées de ce mouvement. *« Nous sommes dans la dernière ligne droite, plus rien dans cette région ni dans ce pays ne nous arrêtera. »*

Au début d'une longue intervention, M. Le Pen, évoquant le 6 juin 1944, devait saluer le *« peuple rassemblé pour la liberté de son pays comme, quarante ans plus tôt, le furent nos camarades »*. *« L'immigration étrangère »*, jugée envahissante, fournissait ensuite à M. Le Pen le fil conducteur de propos destinés à rassurer *« une majorité silencieuse devenue minorité à force de se taire »*. *« Vous êtes ici chez vous, vous n'avez pas à avoir honte d'être français »*, martelait M. Le Pen, après avoir stigmatisé l'attitude de certains travailleurs immigrés ou de certaines associations, telle que l'Amicale des Algériens en Europe, *« FLN militant qui pourrait demain devenir militaire »*.

Peu d'allusions à l'Europe dans la harangue de M. Le Pen, sinon pour souligner que *« son histoire – Marathon, Lépante, Poitiers – est celle de la résistance à l'envahisseur »*, et dresser un parallèle avec les menaces que font courir *« l'hégémonie militaire de l'Union soviétique et l'hégémonie démographique du tiers-monde »*.

MICHEL KAJMAN.

● *M. Georges Sarre* : Au cours d'une réunion publique à Paris, M. Georges Sarre, membre du secrétariat national du PS, a notamment déclaré : *« La liste de Mme Veil, c'est la liste des recalés de l'Europe. Où se trouvent-ils, ceux qui ont bâclé l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté ? Ceux qui ont cédé dans l'affaire de la contribution britannique ? Ceux qui ont conduit l'Europe à la faillite budgétaire, sinon dans la liste de Mme Veil ? (...) Ils ont manqué de volonté hier. Ils manquent de projets aujourd'hui. »*

● *La LCR et le Front national.* – La Ligue communiste révolutionnaire, qui participe activement à toutes les manifestations contre le Front national, a *« désapprouvé totalement »*, mardi 5 juin, l'attentat commis à Toulouse contre la salle où devait initialement avoir lieu le rassemblement du parti de M. Le Pen. *« Ce n'est pas par de telles méthodes que les antifascistes arriveront à isoler, marginaliser et débanaliser la campagne de Le Pen*, a-t-elle souligné. *Ces objectifs ne peuvent être atteints que par des mobilisations de masse unitaires. »*

UN TRACT ANTISÉMITE PRÉSENTE Mme VEIL COMME LA CANDIDATE D'UN « LOBBY JUIF INTERNATIONAL »

M. René-Samuel Sirat, grand rabbin de France, a porté plainte pour faux et usage de faux à la suite de la diffusion d'un tract antisémite, daté du 29 mai, signé *« Juifs français nationalistes »* et accompagné d'un document, présenté comme la photocopie d'une lettre de soutien adressée à Mme Simone Veil par M. Sirat le 3 mai. Cette lettre, dactylographiée sur papier à en-tête du *Journal des Communautés* (qui a cessé de paraître depuis trois ans) et au bas de laquelle la signature du grand rabbin a été imitée, affirme : *« Nous sommes heureux de voir l'une des nôtres à la tête du Conseil de l'Europe* [sic]. »

Le tract qui accompagne ce faux s'y réfère pour affirmer : *« Simone Veil au Parlement européen est le but du lobby juif international. »* Ses auteurs prétendent être des *« jeunes Juifs de France »* qui *« comprennent l'antisémitisme de la plupart des Français, sentiment né du racisme exacerbé de la communauté juive »*.

M. Sirat a exprimé son *« indignation devant ce faux grossier »*, et il a rappelé que la tradition constante du grand rabbinat *« est de ne jamais intervenir, ni de près ni de loin, dans une consultation électorale, de quelque nature qu'elle soit »*.

L'IMAGE DE Mme VEIL SELON LA SOFRES

Mme Simone Veil jouit d'une bonne image auprès des Français. En effet, d'après un sondage réalisé par la SOFRES, du 18 au 23 mai auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, pour un groupe de journaux de province, Mme Veil recueille la sympathie de 51 % des Français. 41 % d'entre eux affirment éprouver pour elle *« peu de sympathie »* ou *« pas de sympathie du tout »*.

Mais elle n'est pas perçue pour autant comme *« présidentiable »* : 29 % des personnes interrogées pensent que Mme Veil *« ferait un bon président de la République »* contre 53 % qui émettent l'avis contraire. Et 23 % d'entre elles seulement souhaitent qu'elle se consacre en priorité *« à l'action politique en France, en vue des prochaines élections législatives ou présidentielle »*, tandis que 48 % souhaitent qu'elle se consacre en priorité *« à l'action en faveur de l'Europe »*.

Une majorité de Français (58 %) lui font confiance pour faire progresser la construction européenne. Son action à la présidence de l'Assemblée européenne ; son refus de l'alliance avec l'extrême droite à l'élection municipale partielle de Dreux et son action en faveur de l'adoption de la loi sur la libéralisation de l'avortement sont respectivement approuvés par 53 %, 54 % et 60 % des personnes interrogées.

Propos et débats

Mme Veil et M. Pons : un voyage précipité

Mme Simone Veil, qui participait, mardi 5 juin, à une rencontre régionale avec les militants RPR et UDF de l'Isère, a, au cours d'une conférence de presse, commenté le prochain voyage en Union soviétique du président de la République. *« Pourquoi, tout à coup, ce voyage précipité*, a-t-elle demandé, *dans un moment particulièrement mauvais ? (...) L'affaire Sakharov a pris valeur de symbole. »*

Le secrétaire général du RPR, M. Bernard Pons, qui accompagnait Mme Veil, a déclaré : *« Au moment où l'armée soviétique lance une offensive* [sur l'Afghanistan], *utilise des armes chimiques qui sont condamnées par les règles internationales ; au moment où l'Union soviétique refuse de participer aux Jeux olympiques, au moment où en Pologne la pression se fait encore plus forte pour que les travailleurs ne puissent s'exprimer librement, au moment où les droits de l'homme sont bafoués à travers l'horrible affaire Sakharov, (...) François Mitterrand pourrait différer son voyage en Union soviétique, en laissant le soin à notre brillante et remarquable diplomatie française d'entretenir des relations normales avec l'Union soviétique »*. (Corresp.)

M. Marchais : résister aux Etats-Unis

M. Georges Marchais a exprimé, mardi 5 juin, au président de la République son *« scepticisme »* sur le résultat du prochain sommet des pays industrialisés, en souhaitant que l'on *« résiste aux Américains et à leurs taux d'intérêt »*. Reçu, comme les autres dirigeants de la majorité et de l'opposition, M. Marchais, après un entretien d'une heure quinze minutes avec le chef de l'Etat, a rappelé les *« précédents de Versailles et de Williamsburg, où des décisions avaient été prises et n'ont, pratiquement, jamais été appliquées »*.

Mme Laguiller : le gouvernement roule pour les capitalistes

Mme Arlette Laguiller, qui conduit la liste de Lutte ouvrière aux élections européennes, a déclaré, mardi 5 juin, à Rouen, qu'il faut *« refuser un choix stupide entre la gauche et la droite, qui mène rigoureusement la même politique »*. La dirigeante trotskiste, qui s'exprimait, au cours d'une réunion publique devant cent cinquante personnes, a ajouté : *« De Giscard à Mitterrand, cette politique consiste à aider les entreprises capitalistes à faire du profit, alors que, depuis des années, elles n'investissent plus et préfèrent placer leur argent sur les marchés financiers et spéculer sur les monnaies. »*

Le même jour, devant les usines Renault de Billancourt, Mme Laguiller avait affirmé : *« Conduite à droite ou conduite à gauche, le gouvernement roule toujours pour les capitalistes. »*

M. Laurent (PCF) : il existe une divergence avec le PS sur l'emploi

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, mardi 5 juin, sur Europe 1, que le problème de l'emploi est *« une véritable obsession politique »* pour le Parti communiste. M. Laurent a souligné que la gauche avait pris, en 1981, *« l'engagement essentiel de parvenir à faire reculer le chômage »* et que si *« cet objectif demeure »*, il y a *« divergence »* entre le PS et le PCF sur le problème de sa mise en œuvre. M. Laurent estime qu'il faut *« donner la priorité absolue aux investissements producteurs d'emplois »*.

AU NOM DE LA REALPOLITIK

M. Chirac ne comprend pas « l'ostracisme » de la France envers l'Afrique du Sud

Devant le public du Centre européen de relations internationales et de stratégie, que dirige M. Jean-Marie Benoist, maître de conférences au Collège de France, M. Jacques Chirac a abandonné, le temps de la soirée du mardi 5 juin, le ton de l'orateur de meeting électoral. Il a esquissé les lignes de ce que devrait être, selon lui, une Europe libre dans un monde libre organisé. Mais il n'a pas caché son scepticisme quant à la réalisation prochaine de ce double objectif.

« La cohésion du monde libre n'est pas satisfaisante », affirme le président du RPR, non seulement en raison du désordre monétaire qui règne, mais aussi par manque de volonté des Etats qui le composent et qui privilégient leurs intérêts nationaux ou catégoriels. *« Les démocraties*, se demande-t-il, *sont-elles incapables de s'imposer des disciplines et des sacrifices pour payer le prix de leur liberté menacée par l'empire soviétique ? »* Il serait peut-être plus facile de commencer par l'Europe, où *« la conviction d'une appartenance commune à un ensemble placé sous le signe de la liberté fait progressivement son chemin »*.

Pourtant, un peu sceptique, le maire de Paris pense que la coopération doit d'abord se développer dans le domaine de la défense par *« un examen en commun des exigences de celle-ci »*. Il propose que cela se fasse d'abord entre la France et l'Allemagne et aussi peut-être avec la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne.

Peut-on, à défaut de transformer le monde et l'Europe, être au moins satisfait de la diplomatie française ? Le jugement de M. Chirac sur celle-ci est nuancé et sa condamnation n'est pas catégorique. Souhaitant qu'elle soit empreinte de *« réalisme et d'empirisme »*, qu'elle ne traduise *« ni alignement ni isolement »*, il trace les lignes d'une sorte de *realpolitik* qu'il propose dans trois domaines d'actualité : l'Est, l'Amérique latine et l'Afrique.

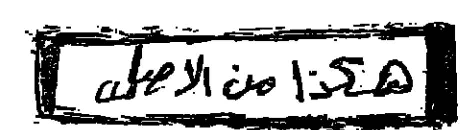
Dénonçant la violation des droits de l'homme – mais sans évoquer le cas Sakharov, – inquiet du *« gigantesque effort de réarmement de Moscou »*, il estime cependant qu'*« il ne faut pas laisser à d'autres le soin de poursuivre le dialogue avec l'Union soviétique au niveau le plus élevé »*, mais à condition que la diplomatie française ne laisse place à *« aucune équivoque »*. Il estime que celle-ci ne fait pas toujours preuve du *« discernement nécessaire »*.

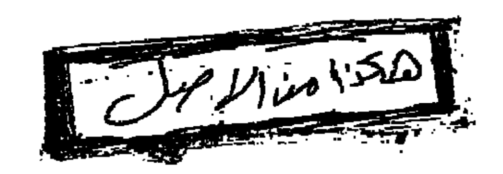
M. Chirac désapprouve nettement, en revanche, la politique française à l'égard de l'Amérique centrale : *« Qu'il existe, dans cette région, de criantes inégalités sociales, je n'en disconviens pas. Mais je doute fort que les entreprises de subversion auxquelles elles fournissent un terrain d'action privilégié aient pour objet et, si elles venaient à l'emporter, pour résultat d'améliorer le sort des populations. Je doute encore davantage qu'il puisse être de notre intérêt de voir les Etats-Unis d'Amérique accaparés ou affaiblis par des turbulences dont nous voyons bien, à la lumière de l'expérience cubaine, à quoi elles peuvent conduire. »*

C'est également au nom de l'intérêt et du réalisme que le président du RPR désapprouve l'attitude de la France à l'égard de l'Afrique du Sud en disant : *« J'ai quelque peine à comprendre l'ostracisme que notre gouvernement manifeste à l'égard de l'Union sud-africaine. Je condamne tout autant que quiconque le régime de l'apartheid et j'admets que les relations particulièrement étroites et confiantes que la France entretient avec de nombreux Etats de l'Afrique subsaharienne nous fasse obligation de demeurer sur une certaine réserve envers un gouvernement qui pratique un tel régime. Il n'en est pas moins vrai que l'Union sud-africaine, de par la situation qu'elle occupe sur la route du pétrole, de par les richesses minières considérables qu'elle détient, enfin de par son opposition à la propagation dans les contrées avoisinantes de mouvements subversifs et ennemis de la liberté, encouragés en sous-main par la Russie soviétique, sans oublier les sacrifices qu'elle a consentis au cours de la deuxième guerre mondiale, mériterait qu'on la traite avec plus de considération et plus de nuance dans le blâme. La défense de la liberté ne justifie ni la pusillanimité ni la négligence de nos intérêts vitaux. »*

Au total, M. Chirac a émis des doutes sur la capacité du gouvernement actuel à mener une diplomatie *« active, cohérente et convaincante »* en raison des divisions de la majorité en ce domaine et du *« déclin »* de l'économie revenant ainsi aux préoccupations de politique intérieure.

ANDRÉ PASSERON.





En 1876, des milliers de personnes ont appris le morse n'imaginant pas que le téléphone pourrait être inventé.

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LA COMMUNICATION POLITIQUE DES DEUX PRINCIPALES LISTES

Vu d'en face

Homme de communication par profession, M. Claude Marti a le cœur et le métier décidément à gauche. Après avoir mis l'un et l'autre au service de M. Michel Rocard et de l'actuel président de la République, il s'est vu confier la campagne du Parti socialiste pour les élections européennes.

A l'autre bord, M. Jean-Pierre Raffarin associe d'une autre façon travail et engagement. Directeur du département communication du cabinet Bernard Krief, il est aussi conseiller municipal de Poitiers et candidat, en soixante-septième position, sur la liste unie de l'opposition.

Comment l'un et l'autre voient-ils ce qui se passe « en face » ?

Le PS a deux atouts, juge M. Raffarin : le bénéfice d'un « petit effet Jospin » et les propositions faites récemment à Strasbourg par le président de la République. Le tandem Mitterrand-Jospin fonctionne, selon lui, *« au mieux »* dans une conjoncture au total bien grise *pour la majorité.*

Toutes les campagnes du PS sont *« un risque »*, observe l'examinateur d'en face. *« Il faut ressortir les ambiguïtés pour plaire à l'électorat. »* Cette fois-ci, les *« couacs »* de la partition socialiste lui paraissent les belles phrases sur la réduction du temps de travail à trente-cinq heures et les bizarreries des relations avec les autres socialistes européens.

« Sûr de lui, pédagogue convaincu, exprimant une certitude qui n'a pas l'air de sortir de ses dogmes mais de son vécu », M. Jospin trouve grâce aux yeux du spécialiste-adversaire. Mais attention : *« Le problème du pédagogue, c'est le risque de devenir rasoir. »*

Autre bon point : tout en s'imposant comme un *« jeune crédible »*, M. Jospin a réussi à ne pas apparaître dans son propre camp comme une *« menace »* pour qui que ce soit.

La communication, c'est aussi des affiches, tradition oblige. M. Raffarin a moins d'indulgence pour cet aspect des choses. Toute la manœuvre — la petite fille seule jouant avec les cubes de l'Europe dans une première affiche ; la petite fille et Lionel Jospin, ou plutôt Jospin tout court, dans la seconde — fut *« une erreur de communication »*. *« La première affiche doit interpeller, et la seconde doit répondre dans une telle opération en deux temps. Or, la première n'était pas assez forte. On était loin de Myriam :* « Demain j'enlève le haut. » *De ce fait, la seconde affiche tombe à plat. Capitaliser sur l'enfant avec les connotations affectives et récupérer cela ensuite sur le plan politique était une bonne idée politique. Mais le truc a raté à cause du manque d'impact de la première affiche. »* Au total, *« toute la campagne du PS a été axée sur la notoriété de Jospin »*. Ne pas insister sur *« l'image PS »* avait un autre avantage : *« Ils avaient plus intérêt à apparaître comme la liste du président que comme celle du PS. »*

Pour M. Marti, la liste d'en face, celle de l'opposition, souffre d'une tare originelle : *« Il faut respecter le rythme et le mécanisme d'une élection, en l'occurrence la proportionnelle. L'opposition n'a pas joué le jeu de la proportionnelle. La liste unique fut une erreur de stratégie. »* Voilà pourquoi, faute d'avoir épousé le mode électoral, *« ils sont sciés »*.

Le discours de Mme Veil ? *« Très honnêtement, c'est un discours impossible à tenir. »* Il se résume, somme toute, à *« quelques slogans »*. En toute chose, pour M. Marti, l'opposition *« force le trait »*. Prenez la question scolaire. Abusivement gonflé, le ballon-école privée *« va éclater »*. Sur un dossier de ce genre où l'opposition *« techniquement n'est pas sans biscuits »*, elle est obligée d'avoir recours *« à des images publicitaires »*. Résultat : l'opposition *« fait en partie le travail »*, elle *« ressoude la gauche »*.

M. Marti n'a guère que des incrédulités face à Mme Veil, à ses amis et à leurs thèmes de campagne : *« Les socialistes nous prennent nos libertés... et tout le reste : cela ne peut pas tenir. »* Il concède que *« faire l'affiche de Simone Veil était un exercice difficile »*. Mais si, telle qu'elle est représentée en photo, la tête de la tête de liste de l'opposition *« a du charme »*, il n'en reste pas moins que *« cela commence à bien faire »*. Autrement dit, Mme Veil a un passé politique trop *riche pour ne pas apparaître* comme celle qui *« est au pouvoir »*. Or, *« les médias tuent les gens au pouvoir »*. Au caractère de déjà (trop) vu de Mme Veil, M. Marti oppose l'image d'*« homme nouveau »* de son poulain.

Pour le reste, M. Marti ne lit dans l'affiche principale de la campagne de l'opposition qu'une valeur de rappel sec de l'enjeu, sans un zeste de communication vraie. La première affiche, petite fille et chemin de mains ouvertes, est aussi *« bien faite »*, mais elle n'était pas non plus le *« bon moyen »*.

Pourrait-il y avoir du reste un « bon moyen », puisque, aux yeux de l'homme de communication du PS, à l'origine était cette funeste *« erreur de stratégie politique »* et que, pour le meilleur comme pour le pire, dans tous les cas, *« la communication suit »* ?

MICHEL KAJMAN.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition critique le monopole de l'Etat sur les télécommunications

L'Assemblée nationale a adopté, le mardi 5 juin, en première lecture, après déclaration d'urgence, le projet de loi sur le service public des télécommunications, le PS et le PC votant pour, le RPR contre (aucun représentant de l'UDF n'était présent dans l'hémicycle lors du vote ; M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) avait fait précédemment connaître l'opposition de son groupe à ce texte).

Personne n'a contesté le bien-fondé de la première partie de ce projet, qui étend les droits des usagers des télécommunications, notamment en reconnaissant le droit, pour toute personne, d'obtenir un abonnement téléphonique et en supprimant le droit de contrôle de l'administration sur le contenu des télégrammes (*le Monde* du 11 mai). M. Kléber Haye (PS, Gironde), rapporteur de la commission de la production, a souligné que *« bien d'autres articles du code des PTT, notamment ceux qui traitent de la poste, devraient être, également, mieux adaptés aux conditions modernes »*, et il a demandé que soit mis au point un code interministériel des télécommunications.

En revanche, l'opposition a critiqué l'intégration au code des PTT de l'article 8 de la loi sur la communication audiovisuelle, qui prévoit que l'Etat *« utilise ou autorise les moyens de diffusion par voie hertzienne »*, ainsi que les liaisons câblées *« qui empruntent le domaine public ou qui, situées sur une propriété privée, sont collectives ou traversent une propriété tierce »*, et crée des sanctions pénales pour ceux qui contreviennent à ces règles. Pour M. Michel Noir (RPR, Rhône) il y a là *« une confusion grave entre les télécommunications et l'audiovisuel »* et, donc, un *un verrouillage* qui va freiner le développement du câble. M. Madelin estime, lui, que *« ni l'Etat ni le législateur n'ont le droit d'interdire l'usage ou de prévoir l'exclusivité »* des nouveaux moyens de communication.

A l'inverse, M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines) juge qu'il est important que *« le ministère garde le monopole de service de télécommunication »*, et M. Louis Mexandeau, ministre délégué aux PTT, a affirmé qu'il existe, *« sous couvert de critiquer le monopole, une vaste tentative internationale et nationale pour faire la part belle aux intérêts privés »*.

Th. B.

LE PROJET DE LOI SUR LE SPORT

Les députés communistes critiquent les « reculs » du gouvernement

L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 juin, le projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives. Comme elle l'avait fait en première lecture, l'opposition a voté contre le projet, après que les députés socialistes et communistes furent revenus sur la plupart des modifications significatives apportées par les sénateurs, en deuxième lecture, au texte voté par les députés lors de leur première lecture (*le Monde* datés 13, 14, et 15-16 avril). Les députés communistes ont regretté, toutefois, que la commission des affaires culturelles, *familiales* et sociales n'ait pas rétabli, *« au plus près, dans la lettre et dans l'esprit »*, le texte adopté par l'Assemblée en première lecture. M. Georges Hage (PC, Nord), rapporteur du projet, a évoqué *« les pressions qui peuvent expliquer bien des revirements et des reculs »*.

Ni en commission ni dans l'hémicycle, les députés socialistes n'ont voulu suivre M. Hage, qui, à titre personnel et contre l'avis du gouvernement, souhaitait rétablir la disposition selon laquelle *« les associations sportives, scolaires et universitaires bénéficient de l'aide de l'Etat et des collectivités territoriales »*, alors que le Sénat s'est contenté de stipuler que ces associations *« bénéficient de l'aide de l'Etat »* et que les collectivités territoriales *« peuvent concourir »* à leur développement.

Les députés ont rétabli, en revanche, la confédération du sport scolaire et universitaire (regroupant fédérations et unions sportives), remplacée, au Sénat, par un « comité national ». Sur l'article 9, qui, sous certaines conditions, impose aux clubs sportifs la création d'une société anonyme, les députés communistes se sont, comme en première lecture, abstenus.

L'Assemblée a rétabli, enfin, le conseil national des activités physiques et sportives, organisme à vocation consultative qu'avait supprimé le Sénat, mais sans lui rendre l'intégralité des prérogatives que lui attribuait le texte initial. Après un long débat entre le gouvernement et sa majorité, les députés socialistes ont accepté que le conseil n'ait pas de droit de regard sur les activités du Fonds national pour le développement du sport. Les députés communistes se sont abstenus sur cet amendement.

J.-L. A.

AU SÉNAT

La réforme du droit des faillites est jugée réaliste, mais...

L'économie a raison du droit : la législation des faillites, conçue il y a quelque dix-sept ans, n'aura pas résisté à la crise. Dès lors que seules les entreprises viables sont créatrices d'emplois, le gouvernement estime aujourd'hui souhaitable de les aider à surmonter leurs difficultés, quitte à ce que les autres disparaissent.

C'est ce qu'a expliqué M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux, mardi 5 juin, au Sénat, en présentant le projet de loi relatif aux règlements judiciaires et *celui relatif* aux *administrateurs* judiciaires, mandataires-liquidateurs et experts en diagnostic d'entreprises constituant, après la loi du 1er mars sur la prévention et le règlement amiable des difficultés des entreprises et avant la réforme des tribunaux de commerce, les deuxième et troisième volets de l'ensemble de la réforme du droit des faillites.

Que ces deux textes aient été adoptés à l'Assemblée nationale sans que RPR et UDF s'y opposent (*le Monde* des 7 au 13 avril) ne signifie pas que l'opposition, majoritaire au Sénat, soit prête à les adopter tels quels. Rapporteur de la commission des lois, M. Jacques Thyraud (RI, Loir-et-Cher), sans nier la nécessité mais aussi les difficultés de réformer la loi de 1967, considère que le projet est *« marqué par le réalisme »*, *« plus pragmatique que dogmatique »* et *« concilie la confiance maintenue aux chefs d'entreprise avec le nécessaire contrôle sur leurs décisions »*.

Il relève toutefois que les créanciers sont *« sans doute sacrifiés »* par le dispositif proposé. Il regrette aussi que n'ait pas été abandonnée l'ancienne appellation de *« règlement judiciaire »* et que, pour l'ouverture de la procédure, soit maintenue la référence à la notion de *« cessation de paiement »* que, dit-il, *« la Cour de cassation a définie comme caractérisant une situation irrémédiablement compromise, ce qui est en contradiction avec l'objectif de redressement qui est celui du projet de loi »*.

Ce thème est aussi repris par le président de la commission des affaires sociales, M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine) qui s'inquiète, en outre, du *« durcissement des procédures de licenciement »* — ce que conteste M. Badinter — et estime que *« regrouper les contentieux des entreprises en difficulté dans quelques grands tribunaux serait très dangereux »*.

Si les porte-parole du PC, M. Charles Lederman (Val-de-Marne) et Jacques Eberhard (Seine-Maritime) se déclarent satisfaits des grandes lignes du projet, et notamment de la reconnaissance d'un droit d'information pour les salariés, M. Félix Ciccolini (PS, Bouches-du-Rhône) ne sous-estime pas la gravité d'un débat dans lequel il s'agit de *« poursuivre une lutte désespérée pour sauver quelques entreprises »* mais aussi de *« mettre fin aux tabous qui protégeaient la profession de syndic »*. Sans apporter de solution *« extraterrestre »*, le texte, observe-t-il, est positif.

A. Ch.

● *M. Giscard d'Estaing à l'Elysée.* — M. Valéry Giscard d'Estaing s'est refusé, le mardi 5 juin, à la moindre déclaration à l'issue de son entretien de près d'une heure trente avec le président de la République à l'Elysée. Reçu par le chef de l'Etat, comme il l'avait été le 26 mai 1983, dans la perspective du sommet des pays industrialisés, M. Giscard d'Estaing est arrivé à 18 heures précises à l'Elysée où il a passé en revue le détachement de la Garde républicaine qui rendait les honneurs, avant d'être accueilli sur le perron du palais par M. Mitterrand.

A son arrivée comme à son départ, l'ancien président de la République a eu droit aux ovations d'une cinquantaine de sympathisants qui, rassemblés face au porche d'honneur du palais, scandaient *« Giscard, Giscard, liberté ! »* en brandissant son portrait, imprimé sur des affiches de la campagne présidentielle de 1981. Les manifestants arboraient des autocollants portant la formule *« C'était pas si mal sous Giscard »*.

● *La retraite des hauts fonctionnaires.* — M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a indiqué, le mardi 5 juin, que le gouvernement a décidé de proposer à la conférence des présidents de l'Assemblée nationale d'inscrire à la date du 13 juin le débat sur la limite d'âge des fonctionnaires des grands corps, des professeurs d'université, des dirigeants d'entreprises publiques et des magistrats de la Cour de cassation. M. Le Pors précise que cette réforme — qui prévoit de ramener de soixante-huit à soixante-cinq ans la limite d'âge dans l'administration — *« parachèvera tout à la fois l'œuvre de réforme statutaire et la politique de l'emploi menées dans la fonction publique depuis trois ans »*. Cette réforme, ajoute-t-il, *« sera menée avec résolution par le gouvernement, quelles que soient les réactions corporatistes auxquelles elle pourra donner lieu »*.

CHRONOLOGIE

Mai 1984 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel, que nous publions aujourd'hui, paraît habituellement chaque mois dans *le Monde* daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. – CAMEROUN : Trente-cinq personnes, condamnées à mort le 30 avril par un tribunal militaire à Mbalmayo pour leur participation à la tentative de coup d'Etat du 6 avril à Yaoundé, sont exécutées, affirment plusieurs sources non officielles (5, 6-7, 9, 15, 17, 18 et 19).

1. – COLOMBIE : L'état de siège levé en juin 1982 est rétabli après l'assassinat, le 30 avril, de Rodrigo Lara Bonilla, ministre de la justice, par des tueurs au service des trafiquants de drogue. D'autre part, un cessez-le-feu, négocié entre le gouvernement du président conservateur Belisario Betancur et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) entre en vigueur le 28 (3, 11, 15, 25 et 29).

1. – POLOGNE : Plusieurs dizaines de milliers de « contre-manifestants » manifestent à l'appel de Solidarité, malgré un très important déploiement policier. *Le 3, d'autres rassemblements*, en particulier à Varsovie et à Gdansk, ont lieu et sont suivis de nouveaux affrontements avec les forces de l'ordre. Les 4 et 5, le général Jaruzelski, en visite officielle à Moscou, y est reçu de façon « chaleureuse et amicale » (du 2 au 7).

2. – IRLANDE : Le « Forum pour une Irlande nouvelle », qui, depuis plusieurs mois, rassemblait les représentants des quatre principaux partis nationalistes du nord et du sud de l'île, rend public son rapport final. Il propose trois formules constitutionnelles : un Etat unitaire, un Etat fédéral ou confédéral, une souveraineté conjointe de Londres et de Dublin sur l'Irlande du Nord (4, 5 et 6-7).

2. – URSS : M. Andreï Sakharov, prix Nobel de la paix exilé à Gorki, entame une grève de la faim pour obtenir que Mme Elena Bonner, son épouse, puisse aller se faire soigner en Occident. Cette dernière s'associe à la grève de la faim de son mari à partir du 12. Bien que les autorités soviétiques *imposent un silence total sur la situation du couple*, une campagne de soutien est organisée en Occident, et M. Mitterrand semble envisager un report du voyage qu'il projetait de faire en juin à Moscou (6-7, 10, 11 et à partir du 15).

2-11. – VATICAN : Jean-Paul II, après une escale à Fairbanks (Alaska) où il rencontre le président Reagan, se rend en Corée du Sud, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux îles Salomon et en Thaïlande (du 3 au 14 et 20-21).

6. – EL SALVADOR : Au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. José Napoleon Duarte (démocratie chrétienne) est élu *avec 53,6 % des suffrages* contre 46,4 % au commandant Roberto d'Aubuisson, candidat de l'extrême droite. M. Duarte, qui succédera le 1er juin à M. Alvaro Magana, se rend, du 19 au 23, à Washington afin de demander une aide « accrue » pour son pays (4, du 8 au 15, 18, 23, 24, 27-28 et 31).

6. – ÉQUATEUR : M. Leon Febres Cordero (conservateur) remporte l'élection présidentielle en battant M. Rodrigo Borja, le candidat de la gauche modérée qui était arrivé en tête au premier tour, le 29 janvier. M. Febres Cordero succédera le 10 août au président démocrate-chrétien sortant, M. Osvaldo Hurtado. (6-7, 8 et 9).

6. – PANAMA : La première élection présidentielle depuis seize ans est suivie, le 7, de violents affrontements entre partisans des deux candidats : un manifestant est tué et quarante sont blessés. Le 15, le tribunal électoral suprême proclame les résultats : M. Nicolas Ardito Barletta, candidat populiste soutenu par les militaires, est élu avec 1 713 voix (0,2 %) d'avance sur M. Arnulfo Arias, candidat conservateur âgé de quatre-vingt-trois ans, qui, élu trois fois chef de l'Etat, a été trois fois renversé par les militaires (5, 9, 10, 12, 16, 18, 19 et 26).

7. – LIBAN : M. Nabih Berri, le dirigeant chiite qui refusait de siéger dans le gouvernement d'union nationale formé le 30 avril, obtient satisfaction : M. Rachid Karamé, premier ministre, le nomme ministre d'Etat chargé des affaires du Sud et de la reconstruction. Cependant, à Beyrouth, de fréquents duels d'artillerie rompent la trêve instaurée à la mi-avril (du 3 au 16 et 20-21).

8. – EST-OUEST : Le comité olympique d'URSS annonce que « la participation des sportifs soviétiques aux Jeux des vingt-troisièmes Olympiades à Los Angeles est impossible » en raison de « la violation grossière par les autorités américaines des *idéaux* et des traditions du mouvement olympique ». La Bulgarie, la RDA, le Vietnam, le Laos, la Mongolie-Extérieure, la Tchécoslovaquie, l'Afghanistan, la Hongrie, la Pologne, Cuba, le Yémen du Sud, l'Ethiopie et la Corée du Nord s'associent successivement au boycottage (du 10 au 21, 25, 26 et 29).

8. – LIBYE : Un commando d'opposants libyens provoque une fusillade à proximité de la caserne Azizia de Tripoli, résidence habituelle du colonel Kadhafi. (10, 11, 15, 17, 18 et 23).

10. – TCHAD : Le colonel Kadhafi déclare au *Monde* qu'il est prêt à retirer « immédiatement » les troupes libyennes du Tchad. (3, 8, 12, 13-14 et 15).

13. – CHILI : La neuvième journée nationale de protestation contre le régime du général Pinochet, un an après la première, est moins suivie que les précédentes. (13-14, 18 et 23.)

14. – CHILI : Mort de Walter Rauff, ancien criminel de guerre nazi. (16 et 17.)

14. – PHILIPPINES : Aux élections législatives, le parti du président Marcos semble conserver la majorité, malgré une forte poussée de l'opposition qui s'inquiète du retard dans le dépouillement du scrutin. Les résultats définitifs ne sont pas publiés en mai. (11, 12, 16, 17, 18, 23 et 29.)

14. – RFA : Le syndicat IG-Metall déclenche une grève dans la métallurgie pour obtenir la semaine de trente-cinq heures avec salaire égal. Le patronat réplique par des fermetures d'usines. (2, 3, 11, 12, 16, 17, 20-21, 22, 23, 26, 27-28, 30 et 31.)

15. – FRANCE-NORVÈGE ET SUÈDE : Au cours de la visite officielle de M. François Mitterrand en Norvège, puis en Suède, les questions Est-Ouest sont le principal sujet des entretiens. (Du 13 au 19.)

15. – YOUGOSLAVIE : Le renouvellement de la présidence *collégiale de la Fédération*, où neuf personnalités particulièrement influentes sont nommées, semble indiquer que cette instance va renforcer ses pouvoirs. M. Veselin Djuranovic (Monténégro) devient chef de l'Etat pour un an. (17.)

16. – RFA : Le chancelier Kohl est contraint de retirer le projet gouvernemental d'amnistie pour les auteurs de dons illicites aux partis politiques après que le Parti libéral, membre de la coalition au pouvoir, eut refusé de s'y associer. (11, 16, 18 et 30.)

17. – ETATS-UNIS : La Continental Illinois, septième banque des Etats-Unis, est sauvée de la faillite grâce à une aide de 7,5 milliards de dollars d'autres banques et de l'Etat américain qui lui permet de faire face à l'avalanche de retraits de ses déposants. Après que, à partir du 24, d'autres rumeurs, concernant la santé financière de la Manufacturers Hanover, quatrième banque des Etats-Unis, et une des plus lourdement engagées sur l'Amérique latine, eut provoqué une nouvelle crise de confiance sur les marchés financiers internationaux, la Réserve fédérale réaffirme qu'elle soutiendra sans limite toute banque américaine en difficulté. (12, 13-14, 16, 19, 20-21, 23, 26, 27-28, et 30.)

17. – INDE : De sanglants affrontements entre hindous et musulmans font au moins deux cent trente morts et soixante mille sans-abri en deux semaines à Bombay et dans ses environs. (20-21, 22, 24, 26 et 30.)

19. – FINANCES MONDIALES : Les présidents de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie et du Mexique lancent un appel solennel : alors que la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis – le taux de base bancaire américain, porté de 12 % à 12,5 % le 8, a été relevé de 1,5 % depuis le 19 mars – accroît le coût de leurs dettes – 240 milliards de dollars à eux quatre – ils refusent d'« *être acculés à une situation d'insolvabilité forcée et de paralysie économique prolongée.* » (10, 12 et 22/V, 1/VI.)

20. – SUISSE : Les électeurs repoussent à 73 % la proposition du Parti socialiste de lever partiellement le secret bancaire. (19 et 22.)

23. – RFA : L'Assemblée fédérale élit M. Richard von Weizsäcker (chrétien-démocrate) à la présidence de la République. Il succédera le 1er juillet à M. Karl Carstens, du même parti. (24.)

24. – ETATS-UNIS-AMERIQUE CENTRALE : La Chambre des représentants approuve, après le Sénat, une aide militaire d'urgence de 62 millions de dollars au Salvador mais refuse les 21 millions de dollars de nouveaux crédits demandés par le président Reagan pour les contre-révolutionnaires antisandinistes du Nicaragua. (Du 9 au 12, 18, 24 et 26.)

27. – ÉGYPTE : Les premières élections législatives pour lesquelles les partis d'opposition ont pu mener campagne sans entrave sont entachées de nombreuses irrégularités. Le parti du président Moubarak remporte 391 des 448 sièges mais s'inquiète de la forte représentation (57 sièges) du néo-Wafd au Parlement (3, 26, 29 et 31).

28. – ISRAËL : La commission d'enquête militaire chargée *d'élucider les circonstances* de la mort de deux des quatre terroristes auteurs d'une prise d'otages le 13 avril reconnaît qu'ils ont été tués à coups de crosse par les soldats qui les avaient capturés (30 et 31).

28-29. – FRANCE-RFA : Le quarante-troisième sommet régulier franco-allemand à Rambouillet a lieu dans un climat d'entente exceptionnel. Il est décidé de rendre de plus en plus libre la circulation des personnes et des biens, de renforcer la coopération technologique et de construire en commun un nouvel hélicoptère de combat (du 27 au 31).

30. – FRANCE-CHINE : *M. Zhao Ziyang, premier ministre* chinois, commence par la France un voyage dans six pays d'Europe occidentale (10, 27-28 et à partir du 30).

30. – JAPON : Les Etats-Unis et le Japon signent l'accord sur l'internationalisation du yen qui fait de celui-ci une monnaie de réserve et ouvre le marché financier nippon aux capitaux étrangers (22, 25 et 31).

30. – NICARAGUA : M. Eden Pastora, l'un des principaux chefs de la guérilla antisandiniste, est blessé par une explosion au cours d'une conférence de presse donnée à son quartier général situé au sud du Nicaragua. Sept personnes sont tuées dont deux journalistes : une Américaine et un Costaricien (1 et 2/VI).

Tension accrue dans le Golfe

Le 7, l'aviation irakienne attaque un pétrolier saoudien de 360 000 tonnes qui venait de charger du pétrole au terminal iranien de l'île de Kharg. C'est le deuxième pétrolier saoudien en moins de deux semaines atteint par des missiles irakiens. Une dizaine d'autres attaques de pétroliers seront revendiquées par l'Irak au cours du mois, mais toutes ne seront pas confirmées.

Le 13 et le 14, deux pétroliers koweïtiens sont attaqués dans le *Golfe par l'aviation iranienne*. C'est la première fois depuis le début de la guerre entre l'Iran et l'Irak, en septembre 1980, que l'Iran intervient contre des pétroliers et s'en prend directement aux Etats arabes qui financent l'Irak.

Le 16, un pétrolier saoudien de 210 000 tonnes est à son tour la cible d'appareils iraniens dans les eaux territoriales saoudiennes, à proximité du principal port pétrolier saoudien de Ras-Tanura. En même temps, Téhéran, qui ne revendique pas ces attaques, confirme sa volonté de faire régner l'insécurité dans toute la région si le blocus irakien de ses ports privait l'Iran de sa source de devises pétrolières.

Le 29, Washington, qui a réaffirmé son attachement à la libre navigation dans le Golfe, mais écarté une intervention militaire directe des Etats-Unis, annonce la livraison à l'Arabie Saoudite de quatre cents missiles antiaériens Stinger. Israël, qui redoute que ces missiles ne soient utilisés contre lui ou ne tombent entre les mains de terroristes arabes, tentait depuis plusieurs mois de s'opposer à cette vente. (3, 9, 10, 11 et à partir du 15.)

FRANCE

1. – Les manifestations pour la fête du travail, que les syndicats ouvriers organisent de façon séparée, ne mobilisent que faiblement les militants (2 et 3).

1. – Mort de Tibor Mende, écrivain, spécialiste des problèmes du tiers-monde (3 et 4).

3. – Le conseil des ministres décide de dissoudre l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), mouvement indépendantiste clandestin, qui a revendiqué depuis mai 1983 plusieurs attentats aux Antilles et en Guyane (4 et 5).

3. – Le groupe antiterroriste de libération (GAL) revendique l'assassinat d'un réfugié basque espagnol dans les Pyrénées-Atlantiques : c'est le septième Basque espagnol tué en France en quatre mois (5 et 19).

3. – Trois attentats anti-arméniens, dont l'un visait un monument commémorant le génocide de 1915, inauguré le 29 avril, font treize blessés à Alfortville (2, 5 et 6-7).

7. – Le Conseil pour l'avenir de la France, que préside M. Valéry Giscard d'Estaing, préconise « un désengagement de l'Etat de l'ensemble du secteur de l'audiovisuel » pour « libérer la communication ». De même, M. Jacques Chirac envisage, le 15, l'abandon des monopoles : une seule société de programmes de radio et une autre de télévision resteraient confiées au service public (9, 16 et 17).

9. – Le conseil des ministres adopte deux projets de loi qui prévoient l'abaissement de soixante-*huit à soixante-cinq ans de* l'âge limite de la retraite des hauts fonctionnaires (11, 16, 25 et 31/V, 2/VI).

10. – M. François Mitterrand, dans un entretien accordé à *Libération*, à l'occasion du troisième anniversaire de son élection, vante les mérites de la « société d'économie mixte » et se félicite « de voir le gouvernement de gauche s'attaquer au réel en servant l'idéal » (11 et 12).

23. – Le conseil des ministres adopte le projet de loi autorisant l'introduction de la publicité dans les radios locales privées (8, 10, 11, 24 et 25).

24. – Le projet de loi sur l'enseignement privé est adopté sans vote par l'Assemblée nationale après le rejet de la motion de censure déposée par l'opposition. Le débat a commencé le 21 à l'Assemblée et le gouvernement a engagé sa responsabilité dans la nuit du 22 au 23. Les concessions faites par M. Mauroy aux députés socialistes relancent les protestations des responsables de l'enseignement catholique qui appellent, le 26, à une manifestation nationale le 24 juin à Paris (du 4 au 29 et 31).

26. – Un journaliste de *Paris-Match*, chez qui avaient été découvertes des photos de l'identité judiciaire, est écroué puis remis en liberté le 30 (29 et 30/V, 1/VI).

26. – La police saisit à FR 3-Lille un reportage non diffusé à l'antenne sur une manifestation contre M. Jean-Marie Le Pen au cours de laquelle cinq policiers *avaient été* blessés (29 et 30/V, 1/VI).

27. – La gauche remporte les élections municipales organisées, après l'annulation des scrutins de mars 1983 par le Conseil d'Etat, à Fort-de-France (Martinique) et Houilles (Yvelines), comme elle l'avait fait à Thionville (Moselle), le 20. En revanche, le 6, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), le maire communiste sortant a *été* battu (du 3 au 9, 18, 19, 22, 23, 24, 25, 29 et 30).

31. – Le Sénat adopte le projet de loi sur la presse, mais avec de telles modifications que les sénateurs de la majorité votent contre (du 23/V au 1/VI).

Programmes pour l'Europe

Le 24, M. François Mitterrand prononce, devant l'Assemblée des Communautés européennes, à Strasbourg, un discours en faveur de l'union politique de l'Europe. Il propose d'autre part plusieurs réformes pour améliorer le fonctionnement des institutions communautaires et envisage une « Europe à plusieurs vitesses » ainsi que la restriction de l'« usage à des cas précis » de la « règle de l'unanimité ».

Cependant, la campagne pour les élections européennes du 17 juin est lancée : en dehors des listes de Mme Simone Veil (UDF-RPR), de M. Lionel Jospin (PS) et de M. Georges Marchais (PC), sont déposées onze « petites listes », qui sont conduites par : MM. Serge Depaquit (PSU) et Henri Fiszbin (Rencontres communistes) ; M. Didier Anger (Verts Europe écologie) ; MM. François Doubin, Brice Lalonde, et Olivier Stirn (Entente radicale écologiste) ; M. Marc Gauquelin (PCI) ; M. Jean-Marie Le Pen (Front national) ; Mme Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) ; M. Henri Cartan (Initiatives européennes) ; M. Jacques Cheminade (Parti ouvrier européen). Trois d'entre elles sont des listes « socioprofessionnelles », celles de Mme Francine Gomez (PDG de *Waterman*), *M. Gérard Nicoud* (Travailleurs indépendants), M. Gérard Touati (Jeunes Entrepreneurs). Les leaders politiques multiplient les réunions à travers la France et s'affrontent sur des thèmes plus souvent nationaux qu'européens. A la télévision, des débats sont organisés entre Mme Veil et M. Jospin, le 21, sur A 2, puis entre M. Marchais et *M. Pons, le 24, sur TF1* (à partir du 4).

Economie

3. – INDUSTRIE : M. Jacques Chérèque, après avoir démissionné de la CFDT dont il était le secrétaire général adjoint, est nommé préfet délégué chargé du redéploiement industriel en Lorraine (4, 5, 6-7 et 11).

16. – CONJONCTURE : Les indices économiques d'avril sont inquiétants : si la hausse des prix (0,6 %) est moins rapide, le chômage, avec près de 2,3 millions de demandeurs d'emploi (+ 2,3 %), augmente pour le sixième mois consécutif et le déficit du commerce extérieur (4,4 milliards de francs) s'aggrave : il dépasse 17 milliards pour les quatre premiers mois de 1984 (18, 23, 24, 29 et 31).

17-19. – SYNDICATS : Au vingt-sixième congrès de la CGC, M. Paul Marchelli est élu *président de la Confédération française* de l'encadrement en remplacement de M. Jean Menu (11, 17 et du 19 au 23).

20. – SOCIAL : M. Pierre Mauroy presse les partenaires sociaux d'engager des négociations sur la réduction du temps de travail (17 et 22).

23. – *AGRICULTURE* : M. Michel Rocard précise devant le conseil des ministres les modalités du plan d'incitation à la réduction de la production laitière. Les agriculteurs protestent contre ce dispositif, en particulier le 29 à Angers où étaient réunis les dix ministres de l'agriculture de la CEE (du 11 au 14, du 18 au 21, du 24 au 26 et 31-V, 1-VI).

23. – SOCIAL : Le travail reprend à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, occupée depuis le 11. La CGT, pour s'opposer aux licenciements prévus par la direction, avait lancé le mouvement qui s'était étendu aux autres usines de la région parisienne. Le 18, *M. Pierre Bérégovoy*, après avoir reçu les syndicats et la direction, avait accepté les départs volontaires, mais pas les licenciements, et invité les syndicats et la direction à engager une négociation sur la réduction de la durée du travail (du 10 au 26).

24-25. – SOCIAL : Le trafic ferroviaire est *gravement perturbé* par la grève déclenchée par les principaux syndicats de cheminots pour appuyer leurs revendications sur la réduction du temps de travail et les salaires. D'autres mouvements avaient provoqué, les 16 et 17, à Paris-Saint-Lazare, de vives réactions des usagers (du 18 au 28).

25. – CHOMAGE : M. Mauroy réunit en séminaire à Versailles seize membres du gouvernement pour étudier les moyens de renforcer la lutte contre le chômage (19, 23, 26 et 27-28).

28. – SOCIAL : Les organisations patronales et syndicales engagent, à l'initiative du CNPF, des négociations sur la flexibilité du travail et les conditions de l'emploi (26, 29 et 30).

CULTURE

18. – MM. Jack Lang et Jacques Chaban-Delmas inaugurent le Musée d'art contemporain de Bordeaux dans l'entrepôt Lainé (22).

22. – La FNAC décide de vendre 20 % moins cher des « livres français importés de pays de la Communauté européenne ». Pour s'opposer à cette infraction à la loi sur le prix unique du livre qui limite les rabais à 5 %, les principaux éditeurs de littérature générale suspendent leurs livraisons (du 23 au 31).

23. – *Paris, Texas*, film de Wim Wenders (RFA), obtient la Palme d'or du Festival de Cannes (du 12 au 25).

23. – *Iphigénie en Tauride* de Gluck est représenté à l'Opéra de Paris, dans une mise en scène de Liliana Cavani (25).

24. – M. Jacques Soustelle, reçu à l'Académie française par M. Jean Dutourd, prononce l'éloge de Pierre Gaxotte (25).

25. – Création à Milan de *Samstag* de Karlheinz Stockhausen, deuxième partie de *Licht*, l'œuvre des sept jours de la semaine (29).

25. – *Le Couronnement de Darius*, opéra de Vivaldi jamais représenté depuis 1716, est joué au Centre international de Grasse (2/VI).

28-30. – Elton John donne à Paris trois concerts qui rassemblent plus de cinquante mille personnes au Palais omnisports de Bercy (30).

30. – Le conseil des ministres adopte un projet de loi sur les droits d'auteur qui institue notamment une redevance sur les cassettes vierges au profit des auteurs, des artistes interprètes et des producteurs (22 et 31/V, 1/VI).

30. – L'Orangerie des Tuileries devient un musée permanent pour accueillir les cent quarante-quatre chefs-d'œuvre de la collection Walter-Guillaume (30).

SCIENCES ET FUTURS

3. – Le conseil des ministres définit le cadre juridique, technique et financier de la télévision par câble. Des *sociétés d'économie* mixte associant les municipalités, les administrations et des entreprises privées exploiteront les réseaux mis en place, au nom de l'Etat, par le ministère des PTT (4, 5, 6-7, 13-14 et 25).

17. – La Commission européenne propose l'adoption de l'essence sans plomb à partir de 1991 pour lutter contre la pollution atmosphérique (19 et 27-28).

21. – M. François Mitterrand et M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, communiquent entre Paris et Biarritz par visiophone, le premier téléphone à images (23).

22. – Le neuvième lancement d'une fusée européenne Ariane est le premier dont la société Arianespace est officiellement responsable. C'est aussi la première fois qu'Ariane met en orbite un satellite appartenant à une firme privée : GTE-Spacenet, société américaine (23, 24 et 25).

23. – Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé détermine les conditions des prélèvements, aux fins de recherche ou de thérapeutique, sur l'embryon ou le fœtus humain décédé (24).

25. – Le Luxembourg accorde une concession pour l'usage d'un satellite de télévision directe qui serait financé et exploité par la société américaine Coronet. Ce projet pourrait remettre en cause l'accord de principe conclu le 2 entre la France et le Luxembourg pour l'exploitation en commun d'un système de télédiffusion par satellite (4, 18, 20-21, 27-28 et 29/V, 2/VI).

Un choix d'enquêtes

– **NICARAGUA** : Du sang et des larmes (3 et 4).

– **GRÈCE** : Le socialisme grec à l'épreuve (8 et 9).

– **CORÉE DU NORD** : D'une ère à l'autre (17, 18 et 19).

– **GUINÉE** : La Guinée en convalescence (24, 25 et 26).

– **MATIÈRES PREMIÈRES** : Grains verts et café noir (29).

– **DOSSIER** : Le Parlement européen (30).

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DU 6 JUIN 1944

Six chefs d'Etat assistent aux cérémonies officielles organisées pour commémorer le débarquement

Six chefs d'Etat (les reines d'Angleterre et des Pays-Bas, MM. Ronald Reagan et François Mitterrand, les rois de Belgique et de Norvège) et un premier ministre – canadien – assistent, mercredi 6 juin, aux cérémonies officielles organisées pour commémorer le débarquement, en 1944, des forces alliées sur les plages de Normandie.

La première se déroule, à partir de 15 h 30, devant le monument de la Libération à Bayeux, en présence de M. François Mitterrand ; d'autres cérémonies auront lieu au cimetière britannique de la ville, en présence de la reine Elisabeth et du président de la République française ; au cimetière américain de Colleville (discours du président Reagan) ; à Utah Beach ; au cimetière canadien de Beny-Reviers ; à Ouistreham, où le président Mitterrand inaugurera un monument après avoir prononcé une allocution.

En début d'après-midi, le président Reagan s'est adressé à des anciens combattants réunis à la pointe du Hoc.

M. Reagan : « Il faut se réconcilier avec l'URSS, mais... »

Dans un discours prononcé, vendredi 6 juin, en début d'après-midi et retransmis en direct par les télévisions américaines, M. Reagan a déclaré, à la pointe du Hoc, que les Etats-Unis souhaitent se réconcilier avec l'URSS « *afin de pouvoir ensemble réduire les risques de guerre* ». Mais « *pour le moment*, a ajouté le président, *les pays de l'OTAN doivent demeurer prêts à décourager l'agression* ».

Dans le plus important des deux discours prononcés à l'occasion de sa participation aux cérémonies du quarantième anniversaire du débarquement, le président américain a renouvelé l'engagement des Etats-Unis à défendre la liberté des démocraties européennes. « *Nous étions alors avec vous, nous sommes avec vous maintenant* », a-t-il noté.

M. Reagan a rappelé qu'une première « *grande réconciliation* » s'était produite après la seconde guerre mondiale « *entre ceux qui avaient été ennemis* » afin de former « *une grande alliance qui sert encore aujourd'hui de bouclier pour la liberté, pour la prospérité et pour la paix* ».

« *En vérité*, a-t-il ajouté, *il n'y a pas de réconciliation que nous accueillerions plus favorablement qu'une réconciliation avec l'Union soviétique, afin que, ensemble, nous puissions réduire les risques de guerre, maintenant et pour toujours.* »

« *Mais*, a-t-il ajouté, *il doit y avoir de la part de l'Union soviétique un signe qu'elle est prête à aller de l'avant, qu'elle partage notre désir et notre amour de la paix, qu'elle abandonnera les chemins de la conquête. Il doit y avoir, là-bas, un changement qui nous permette de traduire notre espoir en action.* »

Le président américain a laissé entendre qu'à ses yeux ce changement n'est pas près de se produire. « *Les troupes soviétiques qui vinrent au centre de ce continent ne sont pas parties quand la paix est revenue. Elles sont encore là, sans être invitées, sans être désirées, sans répit, près de quarante ans après la guerre. C'est pour cela que les forces alliées sont encore sur ce continent* », a affirmé M. Reagan. « *Aujourd'hui, comme il y a quarante ans, nos armées sont ici dans un seul but : protéger et défendre la démocratie. Les seuls territoires que nous occupons sont... les cimetières où reposent nos héros.* »

Le président américain a appelé les alliés occidentaux à renouveler, à l'occasion des fêtes commémoratives du débarquement, leur « *engagement mutuel à défendre leur liberté. Nous sommes liés aujourd'hui par ce qui nous liait il y a quarante ans, les mêmes loyautés, traditions et croyances*, a-t-il dit. *Et nous sommes liés par la réalité. La force des alliés de l'Amérique est vitale pour les Etats-Unis, et la garantie américaine de sécurité est essentielle au maintien de la liberté des démocraties d'Europe* ».

Hommage à la Résistance française

Plus tard, dans l'après-midi, M. Reagan devait rendre hommage à la Résistance française au cours de la cérémonie organisée, en présence, notamment, de M. Mitterrand, au cimetière militaire de Colleville-sur-Mer. Après avoir une nouvelle fois salué « *toutes les forces alliées qui prirent d'assaut les plages de Normandie, non pas en conquérants mais en libérateurs* », M. Reagan devait ajouter à l'adresse de M. Mitterrand : « *Nous saluons aussi ceux qui, comme vous attaquaient, déjà l'ennemi à l'intérieur de votre pays bien-aimé. Votre vaillante lutte pour la France fit beaucoup pour entraver l'action de l'ennemi et stimuler l'avance des armées de libération.*

Les forces françaises de l'intérieur personnifieront à jamais le courage et l'esprit national. Elles seront une inspiration impérissable pour tous ceux qui sont libres, et pour tous ceux qui voudraient être libres. [...] Aujourd'hui, en leur mémoire et pour tous ceux qui se sont battus ici, nous célébrons le triomphe de la démocratie. » Dans une allusion à la réconciliation avec l'Allemagne, il devait ajouter : « *Nous réaffirmons l'unité des peuples démocratiques qui ont livré une guerre, puis se joignirent au vaincu avec la ferme résolution de préserver la paix.* »

Mercredi matin, d'autre part, FR 3 a diffusé un message télévisé du président Reagan au peuple français dans lequel il renouvelle l'engagement des États-Unis à défendre la sécurité de l'Europe.

« *La France, les Etats-Unis et toutes les nations de l'Alliance doivent dépenser, pour leur défense, plus que nous ne voudrions tous en temps de paix*, a-t-il dit. *Mais le fardeau que nous supportons pour défendre notre liberté est bien plus léger que les horreurs que nous aurions à subir si nous perdions cette liberté.* »

Après avoir évoqué Washington et La Fayette, M. Reagan a souligné : « *C'est cet engagement commun pour la liberté de l'homme qui a été à la base de notre amitié. Et c'est au nom de cette liberté humaine que tant d'hommes braves ont risqué leur vie sur les plages de Normandie il y a quarante ans.* »

Après avoir évoqué la mémoire des milliers d'Américains morts pour la libération de la France et le rétablissement de la paix, M. Reagan conclut : « *Pour préserver cet héritage de paix, ceux d'entre nous qui chérissent la liberté doivent continuer à travailler ensemble.* »

DE L'AUTRE COTE DE LA MANCHE

Le souvenir de l'embarquement

De notre correspondant

Portsmouth. — « *Le moindre petit bois abritait des troupes et du matériel, la plupart des routes avaient été mises à sens unique pour faciliter la circulation des convois militaires – et compliquer la vie de la population locale... Le Solent* (1) *était rempli de navires. Durant les mois et les semaines qui ont précédé le jour J, toute la région était devenue un gigantesque cantonnement, une incroyable fourmilière et une formidable poudrière.* »

Originaire d'un village proche de Portsmouth, M. Eric Draper a débarqué le 6 juin en Normandie, au volant d'un camion de ravitaillement. Auparavant, il avait assisté à tous les préparatifs de l'opération « Overlord », dont Portsmouth fut le centre névralgique. Il se demande encore comment les Allemands ont pu laisser s'organiser ce grand rassemblement alors que le port et la ville avaient été durement bombardés pendant les premières années de la guerre. « *Il est vrai*, ajoute M. Draper, *que l'ennemi n'avait plus, en 1944, les moyens d'attaquer l'Angleterre et le plus important était de savoir où nous allions. Or, nous-mêmes l'avons ignoré jusqu'au dernier moment. Fin mai, j'ai participé à des manœuvres colossales non loin de Douvres, et nous étions alors persuadés que nous irions en face, vers le Pas-de-Calais. Heureusement, les Allemands ont été trompés autant que nous.* »

Comme en Normandie, de nombreuses cérémonies ont lieu en Angleterre pour ce quarantième anniversaire. Mais avec cette différence : de ce côté de la Manche, au souvenir du débarquement s'ajoute celui de l'embarquement et de son extraordinaire organisation.

C'est l'histoire de ces quatre années de résistance qu'illustre notamment la « tapisserie Overlord » exposée dans un tout nouveau musée, spécialement conçu pour la recevoir, et qui vient d'être inauguré à Portsmouth, le dimanche 3 juin, par la reine mère : curieux assemblage de pièces de tissus réalisé en sept ans par les élèves de l'Ecole royale de couture pour relater en trente-quatre panneaux successifs cette moderne épopée, depuis le rembarquement de Dunkerque en 1940 jusqu'à – quatre-vingt-trois mètres plus loin – la reddition de l'armée allemande en 1945. Cette immense bande dessinée rappelle d'une certaine façon, onze siècles après, l'ouvrage dit « de la reine Mathilde », qui racontait une autre expédition militaire à travers la Manche. On tient à préciser que cette réplique est plus longue de douze mètres que la tapisserie de Bayeux.

« Les douceurs de la victoire »

Dans le même esprit, la municipalité de Portsmouth a fait repeindre l'un des autobus de la ville à l'effigie des héros du *D Day*, Churchill, Eisenhower et Montgomery. Quelque vingt mille vétérans britanniques envisageaient de faire cette année le pèlerinage vers les plages normandes, et Portsmouth a voulu être de nouveau leur point de départ. L'industrie du tourisme est mobilisée. La recherche en matière d'animation est telle que, durant tout le mois de juin, seront organisés des « banquets de l'embarquement » où l'on délivrera aux convives un certificat attestant qu'« *ils y étaient* »... à la célébration du quarantième anniversaire s'entend. Mais le menu (qui annonce, par exemple, pour dessert : « *les douceurs de la victoire* ») n'a qu'un lointain rapport avec celui des rations reçues par les soldats avant d'embarquer – « *Avec la peur au ventre et le mal de mer, la plupart d'entre nous n'y a même pas touché* », se souvient M. Draper.

Certainement plus évocateurs seront le Festival du film de propagande ou le rallye de véhicules militaires de l'époque qui referont aux mains de leurs collectionneurs le voyage vers la Normandie. Plus instructive encore sera la visite du quartier général d'Eisenhower sur les collines qui dominent la rade de Portsmouth. Le commandant en chef des forces alliées en Europe s'était installé là, dans une ancienne gentilhommière, pour superviser la préparation de l'invasion. Sur les murs des salons s'étalent encore les plans détaillés de l'opération avec l'indication du trajet des convois de navires, des cadrans marquant l'heure des marées et des cartes météorologiques dont l'étude a provoqué au dernier moment une décision dramatique : le report de vingt-quatre heures du débarquement, qui aurait dû avoir lieu le 5 juin. De ces hauteurs, l'état-major pouvait, à l'œil nu, surveiller l'achèvement sur les rivages du Solent de la construction des éléments du port artificiel « Mulberry » qui allaient être remorqués jusqu'à Arromanches.

Dans l'ensemble de la Grande-Bretagne, la presse, la radio et la télévision ont fait, depuis des semaines, un effort particulier pour retracer les hauts faits d'il y a quarante ans, les plus connus mais aussi quelques épisodes restés longtemps ignorés comme les manœuvres désastreuses de l'armée américaine dans la région de Slapton (Devon) durant les neuf derniers mois qui ont précédé le *D Day*. Tout le secteur ayant été complètement évacué pour permettre aux GI de se livrer à des « répétitions » dans les conditions supposées du débarquement. L'artillerie et l'aviation effectuaient de réels bombardements qui ont dévasté la campagne et décimé les rangs des régiments à l'exercice.

En une nuit, sept cent cinquante soldats américains ont été tués ou noyés lorsque leurs chalands de débarquement ont été mitraillés et torpillés parce qu'ils avaient été malencontreusement pris pour des vedettes de la marine allemande qui, parfois, faisaient des raids dans les parages. Ces manœuvres ont été un terrible gâchis et ont révélé l'impréparation de l'armée américaine. Les soldats qui avaient été témoins de ces « bavures » furent pendant des années menacés d'être traduits en cour martiale s'ils faisaient état de ces événements. Quand ils ont été autorisés à revenir dans leurs villages en ruine, les habitants des environs furent également condamnés au silence, et ce n'est que récemment que les archives militaires américaines et britanniques sur ce sujet ont été – très partiellement – ouvertes à la consultation.

Entre autres programmes destinés à faire revivre l'atmosphère de ces années de guerre, la BBC-TV a diffusé cette émission, au titre apparemment insolite : « Elle a épousé un Yankee » ; passionnant document sur certaines des conséquences sociologiques de la longue présence de l'armé américaine en Grande-Bretagne, à travers l'analyse des liens qui se sont noués entre des milliers de GI et de jeunes Anglaises. Plusieurs d'entre eux ont raconté leur expérience heureuse ou malheureuse pour en arriver à cette conclusion : « *Ils pensaient parler la même langue mais ils ont appris qu'ils ne parlaient pas le même langage* ». Après le débarquement, avec peut-être moins de raisons de s'en étonner que les Anglais, le continent allait connaître aussi le choc de cette rencontre entre la vieille Europe et le Nouveau Monde.

FRANCIS CORNU.

(1) Bras de mer séparant Portsmouth de l'île de Wight.

A ANTENNE 2

Métier

Le film de Samuel Fuller *Au-delà de la gloire*, diffusé mardi par Antenne 2 en prélude aux « Dossiers de l'écran » sur le débarquement, se termine par cette phrase terrible du narrateur : « *Dans la guerre, il n'y a qu'une gloire : survivre.*

Dans le débat qui a suivi, il y avait chez les survivants comme une gêne souriante. Fuller lui-même, qui débarqua à Omaha-Beach, dira, en tirant sur son cigare : « *La première chose que nous avons vue, c'étaient des cadavres de soldats américains flottant entre deux eaux.* » Point d'envolées superlatives pour images d'Epinal : « *On a fait notre métier, je l'espère comme de bons ouvriers* », dit M. Bollore, un Français qui faisait partie du « commando n° 4 ». Un ancien para britannique, M. Shirley, abonde dans le même sens : « *On avait un boulot à faire. Si on nous avait dit de sauter sur un bûcher, on aurait sauté sur un bûcher.* »

Un Français qui habitait par-là et avait, à l'époque, seize ans, se souvient aussi : « *Ce fut une nuit très agitée, avec beaucoup de bruit. Nous ne nous sommes pas couchés.* » Une femme raconte que ses parents soignaient les blessés américains dans une pièce et les Allemands dans l'autre.

Un ancien officier allemand qui commandait le 6e régiment de paras allemands, est, quarante ans après, tout sourire. Grimpant sur le clocher de l'église de Sainte-Marie-du-Mont, il vit, dit-il « *une image magnifique : derrière, une masse de bateaux de bataille et devant une centaine de barques qui apportaient des soldats* ». Il est intarissable, M. von der Heydte, pour narrer cette grande et belle journée de ce qu'il appelle « *l'invasion* ».

Des historiens brossent à grands traits la préparation, le déroulement, les effets de l'opération Overlord. Des téléspectateurs appellent. Plusieurs affirment : « *Ce fut le plus beau jour de ma vie.* » L'un d'eux propose « *que tous s'embrassent et qu'on n'en parle plus* ».

Devant le poste, à la fin du film de Fuller, un enfant âgé de neuf ans eut ce mot : « *Elle est super, cette guerre.* » Son frère, sept ans, lui répliqua : « *Oui, elle est bien à regarder, elle est pas bien à faire.* ». – Br. F.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « TAM » DISTRIBUÉ AUX APPELÉS

Le mensuel *Tam* (Terre, air, mer) du ministère français de la défense, consacre son numéro de juin à l'anniversaire du débarquement allié en Normandie. *Un numéro spécialement tiré à* 230 000 exemplaires avec un cahier à l'intérieur, qui relate, cartes à l'appui, les péripéties de l'opération Overlord.

Outre quelques pages sur la Résistance, les collectionneurs de véhicules militaires de l'époque, la mode en 1944 et les « gadgets » des troupes américaines, ce cahier spécial de *Tam* est préfacé par le président de la République, qui rappelle que « *venus de différents pays, les combattants du débarquement s'étaient unis pour que triomphât la liberté* ». Une mention spéciale dans ce cahier à une étude sur l'évolution des unités et des matériels qui seraient chargés, aujourd'hui, d'un débarquement.

Distribué sur place, à raison de 60 000 exemplaires, le 6 juin prochain, ce numéro de *Tam* sera remis à la plupart des appelés du contingent pour lesquels il constitue, en somme, un modèle de leçon d'instruction civique comme le souhaitait le protocole conclu récemment entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la défense.

★ *Tam*, 19, bd de Latour-Maubourg, 75326 Paris, Cedex 07 ; prix : 9 francs.

Le Monde

société

Les universitaires ont réussi à assouplir le décret qui fixe leur statut

Grève des examens, rétention des notes, refus de participer aux délibérations des jurys : un peu partout en France, les épreuves de fin d'année universitaire sont perturbées. A Toulouse comme à Rennes, des étudiants en sciences éprouvent des difficultés pour passer leurs examens. A l'origine de cette effervescence, le mécontentement d'enseignants du supérieur, inquiets d'un décret relatif à leur statut, adopté par le conseil des ministres du 30 mai et qui doit être prochainement publié au *Journal officiel*.

Ce texte, en discussion depuis le mois de janvier 1982, a connu de nombreuses modifications.

La version finale semble tenir compte des inquiétudes de la communauté universitaire.

Véritable serpent de mer depuis deux ans, la réforme des carrières des enseignants chercheurs provoque débats passionnés, grèves et discussions interminables entre syndicats et ministère. Les projets succèdent aux projets et n'apportent que peu de satisfaction à quarante-deux mille enseignants hostiles à tout bouleversement de leurs habitudes. Dernier rebondissement, la publication fin mars par M. Jean-Jacques Payan, directeur général des enseignements supérieurs, d'un projet qui réunissait dans une même opposition présidents d'université, professeurs et autres catégories d'enseignants (*le Monde* du 21 mars). La coupe semblait pleine. Syndiqués comme non syndiqués, assistants de sciences et professeurs de lettres refusaient un texte que beaucoup jugeaient « *en retrait* » par rapport aux propositions précédentes.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) appelaient leurs adhérents à « *des actions de grève des examens* ». Les présidents manifestaient leur désaccord. Mais, surtout, des consultations organisées dans une dizaine d'universités témoignaient du rejet par les enseignants des propositions formulées par M. Payan. Dans ces votes, effectués à Angers, Aix-Marseille I, Dijon, Rennes II... où la participation avoisine 60 %, une très forte majorité (entre 88 et 98,5 %) se prononçait contre le projet.

Autonomie reconnue

A l'Elysée comme au ministère de l'éducation nationale, ces réactions défavorables ont été en partie entendues. Profitant de la consultation des organismes compétents et des avis du Conseil d'État, M. Alain Savary a apporté quelques modifications au projet préparé par M. Payan. Des modifications de forme mais aussi de fond, qui traduisent la volonté du ministre de ne pas mécontenter toute la communauté universitaire, et surtout de permettre aux établissements d'exercer pleinement leur rôle.

Le texte adopté par le conseil des ministres gomme certaines aspérités. Il renforce le rôle des présidents et de leurs conseils en leur accordant plus de pouvoirs dans la répartition des services ou le recrutement des candidats aux postes d'enseignants. L'articulation en deux corps est maintenue. Dès la rentrée 1984, date d'application du décret, professeurs des universités et maîtres de conférences devraient remplacer les actuels professeurs et maîtres assistants. Mais des dispositions transitoires maintiennent « *les corps d'assistants et les corps de maîtres assistants, ces derniers étant placés en voie d'extinction* ».

Sujet de polémique, l'article 7, qui fixe les obligations de service, est profondément transformé. Certes, la durée annuelle de référence reste fixée à 128 heures de cours ou 192 heures de travaux dirigés, ou 298 heures de travaux pratiques. Mais « *ces obligations peuvent être, avec l'accord des intéressés, diminuées ou augmentées par rapport à la durée de référence, en fonction du degré de participation de chaque enseignant chercheur aux missions autres que l'enseignement... ou des responsabilités particulières qu'ils assurent* ». Le chef d'établissement doit assurer « *l'équilibre global entre les diminutions et les augmentations de services* ». Il arrête la répartition de ces services « *sur proposition du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs et assimilés* ».

D'autres modifications renforcent le rôle du conseil d'administration des universités et des présidents (article 30) et leur accordent plus de pouvoirs pour les recrutements d'enseignants. Dans son rapport au président de la République pour présenter le décret, M. Savary explique qu'il tient compte « *du principe d'autonomie des universités* ». C'est à elles, et donc à leurs responsables élus, de gérer au mieux le potentiel humain que représentent les enseignants, afin de satisfaire aux tâches d'éducation, de recherche, voire à d'autres missions. Cette reconnaissance de l'autonomie sera appréciée d'universitaires hostiles aux textes trop stricts définissant des normes nationales.

Farouche défenseur de leur liberté de travail, les enseignants du supérieur apprécient modérément des textes qui codifient leurs droits et leurs devoirs. La nouvelle rédaction du décret peut leur apporter quelques apaisements. Elle tient compte de la diversité du milieu et de son hétérogénéité. Si elle modifie peu le déroulement des carrières, les recrutements, la mobilité, les congés pour recherche, l'ouverture vers le secteur industriel, elle est toutefois empreinte de moins de volonté dirigiste. M. Savary a voulu atténuer un texte souvent contraignant. Y est-il parvenu ?

SERGE BOLLOCH.

L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

M. Claude Labbé (RPR) s'étonne de « l'inconcevable naïveté de Mgr Lustiger »

Les milieux politiques et syndicaux continuent de commenter les déclarations du cardinal Lustiger, archevêque de Paris, dans *le Monde* du 5 juin.

M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, s'est étonné, mardi 5 juin, de « *l'inconcevable naïveté de Mgr Lustiger découvrant la duplicité de Pierre Mauroy* ». M. Labbé a ajouté : « *S'il avait un peu suivi les débats parlementaires, il se serait aperçu, à de nombreuses reprises, que M. Mauroy répandait des mensonges. Nous sommes un peu tristes de voir que ceux qui mènent le combat politique et législatif sont accusés de récupération. S'il doit y avoir un recours au Conseil constitutionnel, ce ne seront pas les parlementaires socialistes et communistes qui le déposeront. Mgr Lustiger ferait bien de récupérer quelques fidèles pour son Eglise, qui en manque.* »

De son côté, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a réagi à la revendication, exprimée par l'archevêque de Paris, du droit des familles de pouvoir transmettre leurs valeurs fondamentales à leurs enfants. « *Le gouvernement est d'autant moins concerné par le procès qui lui est fait*, a déclaré M. Gallo, *que ce droit est totalement garanti dans le texte du gouvernement* », qui fait « *explicitement référence, et pour la première fois, à la dimension confessionnelle* » du projet éducatif. Le porte-parole du gouvernement a estimé que « *ce que l'enseignement privé n'a jamais accepté, c'est la liberté pour ses personnels de choisir leur statut* ». Évoquant la manifestation du 24 juin de l'enseignement catholique, M. Gallo a souligné que « *la vraie démocratie, c'est au Parlement qu'elle se situe, et non dans la rue* ». « *Dans la rue, on sait qui manifeste et pourquoi* », a-t-il dit.

D'autre part, le Comité national d'action laïque (CNAL) a décidé d'organiser une campagne de tracts et d'affiches en faveur de l'école publique et de la laïcité afin de riposter contre la manifestation du 24 juin. Une contre-manifestation est exclue pour le moment, « *sauf dérives insurrectionnelles que la droite pourrait fomenter* ».

EN BREF

Condamnations pour l'auteur d'« Affaires africaines »

La première chambre civile du tribunal de Paris a rendu trois jugements datés du 30 mai 1984 à propos du livre *Affaires africaines* de Pierre Péan publié par les éditions Arthème Fayard. L'auteur et l'éditeur sont condamnés solidairement à verser un franc de dommages-intérêts à M. Maurice Tempelsman, homme d'affaires américain, pour atteinte à l'intimité de sa vie privée. Ce dernier est en revanche débouté de l'action en injures et diffamation qu'il avait intentée pour avoir été qualifié de « *proche de la CIA* », en raison, déclare le tribunal, du « *caractère officiel reconnu à cet organisme aux USA* ».

Pierre Péan et les éditions Fayard sont d'autre part condamnés à 50 000 F de dommages-intérêts pour avoir diffamé M. Michel Lambinet, directeur de *la Lettre d'Afrique*, notamment présenté comme un « *spécialiste de la manipulation et de la désinformation* ». Enfin, le tribunal a débouté la société gabonaise Sotraho, qui prétendait avoir été atteinte dans sa réputation et son crédit commercial dans un passage ne s'en prenant pas à la Sotraho.

Le PS pour une académie des sciences européenne

Dans un manifeste présenté, vendredi 25 mai, M. Jospin, premier secrétaire du PS, estime que « *le projet socialiste pour l'Europe est tout à la fois économique, social et culturel. Réaliser cette synergie pour sortir de la crise, c'est utiliser nos atouts sans renier nos principes. C'est mettre notre imagination au service de nos ambitions. Qu'on ne s'étonne pas de trouver la science au carrefour de nos ambitions* ».

« *L'Europe*, souligne le texte socialiste, *dispose d'un potentiel scientifique remarquable de talents et de moyens considérables mais qui souffrent de sclérose, de vieillissement et d'éclatements. La stimulation et l'harmonisation de ce potentiel, le développement concerté au niveau européen d'un grand projet pour la recherche et la technologie peuvent placer l'Europe au premier plan des puissances industrielles et scientifiques.* »

La réalisation d'« *ambitieux programmes européens* » passe toutefois par la mise en place d'un certain nombre de mesures visant à :

— réorganiser et contrôler le fonctionnement de la « *bureaucratie bruxelloise* » dont M. Jospin estime qu'elle doit être « *dégraissée* » ;

— donner un rôle accru à la Fondation européenne pour la science ;

— créer une académie des sciences européenne dont les membres ne seraient pas nommés à vie. Elle aurait la charge de conseiller les autorités politiques en matière de recherche, de veiller au niveau scientifique et technologique de l'Europe et de faire des évaluations très strictes des choix faits en matière de recherche.

Un calendrier de tirs bien rempli pour la navette spatiale

Les Américains prévoient quatre-vingt-dix-huit vols de la navette spatiale au cours des cinq prochaines années. Selon la NASA, en plus de celles qui sont inscrites d'ici à la fin de cette année, treize missions auront lieu en 1985, quinze en 1986, vingt-quatre en 1987, vingt-trois en 1988 et dix-huit au cours des neuf premiers mois de 1989. Ces vols seront assurés par une flotte de quatre navettes : Columbia, Challenger, Discovery et Atlantis.

Le troisième exemplaire de ce véhicule, Discovery, fera, en principe, son premier vol le 22 juin. Le tir aura lieu à Cap Canaveral (Floride). Ce n'est qu'en avril de l'année prochaine, en effet, que cette navette rejoindra la Californie pour inaugurer, le 10 octobre 1985, le pas de tir que les militaires font construire à la base aérienne de Vandenberg.

Les chiffres américains sont à rapprocher de ceux annoncés récemment par la société Arianespace qui se flatte de disposer d'un carnet de commandes de près de 7 milliards de francs, représentant le montant des services de lancement par Ariane de vingt-huit satellites, auquel s'ajoutent des réservations de créneaux de tirs pour dix-neuf autres.

Paco Ojeda ne participera pas à la feria de Nîmes

(De notre correspondant.)

Nîmes. — Le torero vedette Paco Ojeda ne se produira pas à Nîmes dans le cadre de la feria de la Pentecôte. « El numero uno », blessé grièvement à la cuisse gauche la semaine dernière à Madrid par un taureau vicieux (*le Monde* du 2 juin), n'est pas en état d'assurer les deux corridas de la feria nîmoise et en particulier celle de vendredi qui devait le voir affronter seul six taureaux.

M. Simon Casas, codirecteur de la régie des arènes de Nîmes, a dû se faire une raison : Paco Ojeda ne réapparaîtra pas en public avant le 17 juin à Barcelone. En l'espace de deux jours, il a donc fallu prévoir un programme de remplacement. Au lieu d'« un contre six », vendredi sera organisé un « sept contre sept ». Sept toreros « artistes » seront opposés à sept taureaux au cours de cette corrida-fleuve. Les spectateurs auront la possibilité de voir successivement vendredi et dans cet ordre : Curro Romero, Rafael de Paula, Curro Vazquez, Jose-Maria Manzanares, le torero local Nimeno II, Emilio Munoz — le plus affûté — et Curro Caro.

Quant au remplacement d'Ojeda pour la corrida du lundi de Pentecôte, il sera assuré par Curro Duran, très apprécié récemment lors de la feria de Madrid.

RETRAITE, CYCLISME ET ÉCOLOGIE

Allez, les (toujours) verts !

Descendu tout exprès de son bureau, le directeur général de l'UNESCO, M. M'Bow, passe en revue les troupes. Dix-sept cyclistes en maillot vert, âgés de cinquante-cinq à soixante-dix-huit ans, qui se proposent de faire le Tour de France en trois mois pour porter un message simple : faites du sport, pas la guerre, et respectez la nature. Ils avaient choisi de partir un 5 juin parce que c'est la Journée mondiale de l'environnement, et l'UNESCO parce que les Nations unies sont le seul commanditaire qu'ils acceptent, outre le secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées, qui s'est efforcé de leur faciliter les étapes — une centaine au total, à raison d'une cinquantaine de kilomètres par jour.

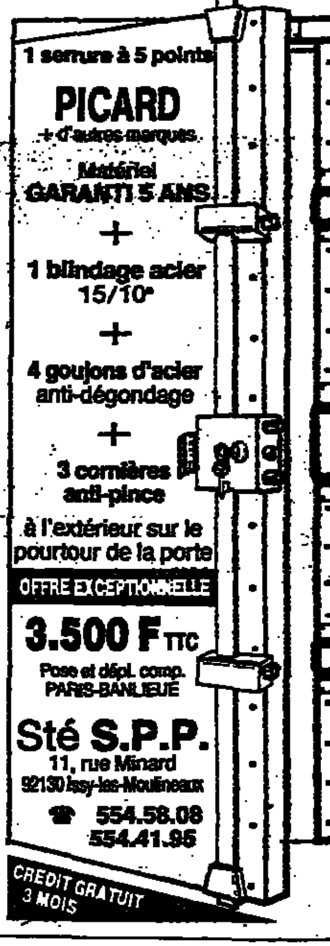
« *J'ai mangé mon pain noir quand j'étais jeune, maintenant je mange mon pain blanc* », explique Roger Reine, soixante-dix-huit ans, qui a fait tous les métiers (imprimeur, commerçant, ouvrier d'usine, porteur de journaux) et pratique tous les sports, de la boule lyonnaise au vélo. Ce Parigot né au Havre, aujourd'hui fixé à Bédarieux (Hérault), n'est pas un militant : il a entendu parler du « *premier Tour de France des retraités* » en écoutant Radio Bleue et il s'est inscrit sans hésiter. La doyenne des dames — elles sont quatre — n'est pas non plus une « verte » enragée. Agricultrice retraitée depuis l'an dernier — elle a travaillé jusqu'à soixante-dix ans dans une pépinière de l'Yonne, — elle a appris l'existence du tour par une voisine qui lui a montré *Bonnes Soirées* : « *Je fais du vélo tous les jours pour ma hanche, à cause de l'arthrose. Mais maintenant j'ai un but. Je suis heureuse.* »

Parmi les autres « coureurs » de ce tour cyclo-écologique, comme l'appelle son initiateur Georges Krassousky, né à Odessa il y a soixante-neuf ans, on trouve aussi bien un cadre EDF retraité de l'année (cinquante-cinq ans) qui abandonne femme et enfants pour de « *longues vacances* » après « *vingt ans sans vélo* » qu'un vétéran (soixante-douze ans) qui a déjà « fait » Paris-Stockholm en 1982. Certains « décrocheront » en route pour rendre visite à la famille, d'autres prendront le train en marche, comme ce Suisse de quatre-vingt-huit ans, qui compte leur faire un bout de conduite lors de leur passage à Genève.

« *On ne fait pas du vélo pour le vélo*, souligne un ancien, receveur des PTT de Gevrey-Chambertin. *On réalise un rêve : voyager. La vie commence à soixante ans.* » Son voisin, qui était professeur de collège à Reims, fait un aveu : « *J'ai cru au bonheur par la science, comme Pasteur. Mais maintenant je me rends compte des dégâts du progrès, de la pollution. Il faut alerter nos contemporains.* » Un autre aveu : « *Non, nous ne sommes pas des écolos, mais plutôt des individualistes.* » Des individualistes qui, sans se connaître, prennent la route en peloton pour trois mois de vie commune, avec l'ambition de témoigner devant la communauté mondiale... Ils sont partis sans motards ni haut-parleurs. Leurs bécanes ploient sous la charge — il faut de bonnes sacoches quand on n'a pas de voitures suiveuses.

Rendez-vous place de la Concorde le 12 septembre.

ROGER CANS.



Le Monde

sports

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Pied de nez à l'informatique

C'est simple comme bonjour : il suffit d'indiquer à un terminal Télétel, dans un coin de Roland-Garros, la date de naissance d'un joueur et l'ordinateur donne son « biorythme », autrement dit une courbe *qui précise à quel* moment celui-ci est au summum de ses facultés physiques et intellectuelles.

Tapons, par exemple, 2.9.1952 : l'imprimante « crache », quelques minutes après, un mètre de diagramme : les courbes du biorythme sont aussi molles que les montres de Dali. L'intéressé, dit l'ordinateur, aurait besoin de fortifiant, ce mardi 5 juin, pour affronter les quarts de finale des Internationaux de France. Mais allez, après cela, faire confiance à l'ordinateur ! Il laisse entendre que Connors — bien sûr, c'est lui qui fêtera son trente-deuxième anniversaire dans moins de trois mois — ne peut par espérer franchir le cap des quarts de finale et que Sundström ne va faire qu'une bouchée du « vieux » Jimbo, trop *vulnérable sur* la brique pilée. Et *en* trois petits sets, voilà ce diable d'Américain qui sort du Central ovationné par le public.

Quand il *est arrivé* à Paris, une semaine avant le début du tournoi, et qu'il a réuni une conférence de presse pour présenter les stages d'enfants que son commanditaire McDonald va organiser en France cet été, il a semblé qu'il revenait seulement pour satisfaire un contrat, ayant à tout jamais abandonné la moindre ambition de bien figurer au palmarès du « French » après l'humiliation que lui a infligée l'an passé Christophe Roger-Vasselin.

C'est mal connaître Connors : *« Je reviendrai tant que je n'aurai pas gagné, même si cela doit être en vétéran »*, a-t-il dit aux organisateurs, en confirmant son inscription. Si le champion de Flushing-Meadows trouve la terre battue parisienne un peu trop lente à son goût, il se sent *parfaitement à l'aise sur le Central*, où le public a toujours le coup de foudre pour son style spectaculaire. Les clameurs de la foule restent le meilleur des dopings pour Connors, qui marche, avant tout, à l'orgueil, quel que soit son biorythme.

Le Suédois Sundström en a fait, mardi, *la dure expérience. Anteur* d'un spectaculaire retournement de situation face au Chilien Gildemeister, le vainqueur du Tournoi de Monaco *faisait pourtant figure de favori*. En variant énormément les effets, il pose d'abord à Connors les mêmes problèmes que Caujolle naguère. Mais, à 4-4, après que chaque joueur a pris une fois le service de l'autre, la pluie interrompt la partie. Sundström revient sur le terrain, déréglé. Il lâche son *passing shot* de *revers dans les bâches* et il *multiplie* les bois, à cause de sa prise très fermée en coup droit. Cette accumulation de petites fautes permet à Connors d'imposer son jeu. Le Suédois perd pied dans le jeu décisif de la première manche. Un incident d'arbitrage, au début du deuxième set, finit de le déconcentrer, alors que l'Américain court sur toutes les balles pour obtenir des points impossibles. Un ultime sursaut dans le troisième set permet à Sundström d'égaliser à 2-2, après avoir été mené 2-0. C'est une courte rémission pour le onzième mondial qui, en panne de *lift*, sombre dans les fautes directes.

Voilà donc Connors qui fait un pied-de-nez à l'informatique et qui va retrouver, vendredi 8, en demi-finale, son compatriote McEnroe. En très bonne forme, McEnroe. Bon pied, mais surtout bon œil. *« J'ai une vue meilleure que la normale, selon mon médecin »*, affirme-t-il. Naturellement, cela lui permet de dire qu'une balle est bonne quand tout le monde voit la marque à *10 centimètres derrière les lignes...* C'est un véritable casse-tête pour les arbitres, qui redoutent, comme la peste, les colères du champion du *monde*.

Les organisateurs semblent, pourtant, avoir trouvé un bon moyen pour doucher les humeurs du New-Yorkais. Pour *son match contre* Arias, ils ont mis sur la chaise le juge Flodrops, qui a la particularité d'être ceinture noire de karaté. Première récrimination : *« La balle est faute, Monsieur McEnroe »* ; deuxième contestation : *« Quinze secondes pour reprendre le jeu, Monsieur McEnroe »* ; troisième exclamation : *« Avertissement pour offense verbale, Monsieur McEnroe »*.

C'est dit calmement. Et l'Américain comprend parfaitement qu'il ne doit pas aller plus loin pour ne pas gâcher son match, comme il l'avait fait l'an passé contre Wilander. Comme tous les photographes ont été priés de ne pas « déclencher » quand il engage, il ne peut plus s'en prendre qu'à lui-même s'il commet des fautes. Tout en bougonnant, il donne, alors, à son jeune compatriote, dont la poudre de son pétard de coup droit est un peu mouillée, une leçon magistrale de service-*volée. C'est tellement simple le* tennis vu sous cet angle ! Pas besoin de cogner, il suffit d'anticiper et de bien centrer la balle en la frappant. L'enchaînement *n'est plus qu'évidence*. Et on boucle trois sets en moins de deux heures.

Voilà, en tout cas, une demi-finale McEnroe-Connors *qui promet d'être* passionnante entre deux joueurs réputés plus doués pour les surfaces rapides. Paradoxalement, le champion en titre, Noah, sera plus à la peine qu'eux deux pour atteindre le même stade de la compétition. Il doit, en effet, affronter, en quart de finale, le champion 1982 Wilander, qu'il a battu l'an passé pour triompher.

Les « tie breacks » de Noah

Mais si Noah joue beaucoup mieux que lors des premiers tours, il est encore loin de sa meilleure forme. *« Yannick ne joue pas très bien en ce moment. J'ai gagné mes points au filet. Comme Wilander ne monte pas beaucoup, je pense que Noah le fera. En revanche, Wilander fait des* passing-shots *beaucoup plus efficaces que les miens. Ce sera un match très serré. Je donne quand même 60 % de chances à Wilander, et 40 % à Noah »*, dit le Hongrois Taroczy, à la conclusion d'une partie commencée lundi et achevée mardi, après deux *tie breacks* époustouflants, enlevés par le numéro un français, en dépit d'un embarras gastrique.

Mais, pour faire mentir le Hongrois, Noah parachève sa préparation de la meilleure manière qui soit : associé à Leconte, il bat, en huitième de finale du double, l'une des meilleures paires du monde : H. Gunthardt-Taroczy. Décidément, les augures du tennis, qu'ils soient électroniques ou simplement humains, ont autant de mal à prévoir la forme des joueurs que les météorologues à annoncer *le temps qu'il fera* le lendemain sur Roland-Garros.

ALAIN GIRAUDO.

RÉSULTATS DU MARDI 5 JUIN

SIMPLE MESSIEURS
(Huitièmes de finale)

Noah (Fr., 6) b. Taroczy (Hong., 117), 3-6, 6-2, 7-6, 7-6 ; Wilander (Suède, 4) b. Aguilera (Esp. 16), 6-2, 6-1, 6-3.

(Quarts de finale)

Connors (E-U, 3) b. Sundström (Suède, 11), 7-6, 6-1, 6-4 ; McEnroe (E-U, 1) b. Arias (E-U, 5), 6-3, 6-4, 6-4.

SIMPLE DAMES
(Quarts de finale)

Navratilova (E-U, 1) b. Horvath (E-U, 11), 6-4, 6-2 ; Mandlikova (Tch. 3) b. Brown (E-U, 123), 6-1, 6-4 ; Benjamin (E-U, 41) b. Bonder (E-U, 17), 7-6, 5-7, 6-3 ; Evert-Lloyd (E-U, 2) b. Basset (Can., 19), 4-6, 6-1, 6-0.

DOUBLE MESSIEURS
(Huitièmes de finale)

Edmonson-Stewart b. Clerc-Nastase, 7-6, 6-7, 6-3 ; Leconte-Noah b. Gunthardt-Taroczy, 6-3, 4-6, 6-4 ; Edberg-Gottfried b. Strode-Witms, 7-5, 6-7, 6-3 ; Fromm-Glickstein b. Jarryd-Simonsson, 6-3, 6-4.

DOUBLE DAMES
(Huitièmes de finale)

Navratilova-Shriver b. Collins-Moulton, 6-2, 6-4 ; Jordan-Smith b. Sukova-Wade, 7-5, 3-6, 6-3 ; Horvath-Ruzici b. Allen-White, 6-1, 6-1 ; Jausovec-Nagelsen b. Hetherinton-Pelletier, 3-6, 7-5, 6-3 ; Kohde-Mandlikova b. Goles-Hubert, 6-1, 6-1.

DOUBLE-MIXTE
(Huitièmes de finale)

Sayers-Stewart b. Hubert-Slozil, 6-3, 3-6, 6-3 ; Suire-Pham b. Herreman-Foxworth, 6-7, 7-6, 6-3 ; Reynolds-Fancutt b. Tauvier-Bedel, 7-5, 7-5 ; Jordan-Davis b. Wade-Feaver, 6-2, 4-6, 7-5 ; Sands-Ismail b. Christian-Tous, 6-3, 6-4 ; Whytcross-Graham b. Teeguarden-Gonzalez, 6-1, 6-2 ; Minter-Warder b. Bonder-Kocita, 6-2, 6-3 ; Arraya-Arraya b. Romanov-Fromm, 6-4, 6-2.

Place au fair-play

Juan Aguilera, le dernier compétiteur espagnol, récent vainqueur du Tournoi de Hambourg, *qui avait fait si forte impression* tout au long de la première semaine, ne participera pas aux quarts de finale des Internationaux. *Il a été battu nettement* en trois sets secs (6-2, 6-1, 6-3) par Mats Wilander. Mais le score, comme il arrive souvent *entre joueurs de première classe*, indique mal l'âpreté de la partie, qui a duré deux heures.

Nullement débordé *ni pris* de vitesse, l'Espagnol, qui aura certainement les honneurs du Central un jour, a répondu coup pour coup au Suédois, qui, pourtant, incarnait la force tranquille, demeurant maître du match sans qu'une seconde on pût penser qu'il le perdrait. A l'observer sur le court numéro 1, luttant de plein fouet avec un adversaire dont le style plat l'inspirait visi*blement, on s'apercevait que* Wilander, depuis sa victoire dans les championnats d'Australie sur herbe (battant coup sur coup *McEnroe et Lendl), avait acquis* la maîtrise de la volée en même temps qu'une variété de coups savamment préparés que ne posséda jamais sur terre battue un grand maître de notre connaissance, six fois couronné roi du *lift* à Roland-Garros, Bjorn Borg pour le nommer.

Mais quel régal, aussi, d'assister à une rencontre vivement menée, sans ces attentes interminables entre les points que les grands truqueurs passent dans la contemplation des cordes de leur raquette et d'admirer l'allant optimiste des deux « beaux joueurs », dont l'un (Wilander) *avait été sacré lauréat du* Trophée du fair-play en 1983 et l'autre (Aguilera) se comportait sur le terrain avec *l'élégance d'un caballero.*

Une finale atomique chez les dames ?

La même arène devait nous présenter dans l'après-midi une rencontre féminine plus disputée encore : si Chris Evert, trente ans — championne de France 1983, — se qualifia pour la demi-finale, ce ne fut pas sans avoir dû batailler ferme contre la toute jeune Canadienne Carling Basset (seize ans), qui fit feu des quatre fers dans la première manche enlevée 6-4. A la suite de quoi « Chrissie » se mit à jouer un tennis de rêve dans son style offensif, sa cadence, sa régularité implacable des meilleurs jours. Et la jolie Carling, écrasée 6-1, 6-0, ne retrouva plus son sourire que pour venir serrer la main de sa glorieuse aînée.

Cependant, sur le Central, Kathy Horwath avait été incapable de rééditer sa performance de l'an dernier aux dépens de Martina Navratilova. Ce *qui* fait miroiter l'espoir d'une finale atomique entre les deux championnes : Navratilova contre Evert, une affiche toujours brûlante !

OLIVIER MERLIN.

A LA TÉLÉVISION

Jeudi 7 juin sur TF1

11 h 35 : résumé de la veille.
12 h à 13 h : direct.
14 h à 18 h 30 : direct.
21 h 35 : résumé.



SPORTS

PARTICIPATION RECORD AUX JEUX OLYMPIQUES

Cent quarante et un pays à Los Angeles

Sur les cent cinquante-huit Comités nationaux olympiques (CNO) reconnus par le CIO, cent quarante et un ont accepté l'invitation de se rendre à Los Angeles, du 28 juillet au 12 août, pour les Jeux olympiques d'été. Le précédent record de participation était de cent vingt-deux pays à Munich en 1972. Quatre-vingt-seize pays étaient représentés à Montréal en 1976 et quatre-vingt-un à Moscou en 1980.

Quatorze comités ont fait connaître officiellement qu'ils ne participeraient pas aux Jeux : Afghanistan, Bulgarie, Cuba, Tchécoslovaquie, Ethiopie, RDA, Hongrie, Corée du Nord, Laos, Mongolie, Pologne, URSS, Vietnam et Yémen du Sud. Trois autres n'ont pas répondu aux invitations : Albanie, Angola et Iran.

JUSTICE

L'AVENIR D'UN PROJET DE LOI

La réforme du statut de la magistrature prend du retard

M. Robert Badinter, ministre de la justice, a sur son bureau un projet de réforme du statut de la magistrature. En dépit de cela, cette réforme paraît piétiner.

Repoussée de mois en mois, la réforme du Conseil supérieur de la *magistrature (CSM) paraît de plus* en plus incertaine. Le gouvernement a renoncé à une révision de la Constitution sur ce point, et le modeste avant-projet de loi préparé à la place par les services de la chancellerie n'enthousiasme personne : ni les syndicats, qui lui préféreraient chacun une réforme selon leur cœur ; ni M. Badinter, qui, prenant prétexte de ces divisions syndicales, a choisi pour l'instant le *statu quo*.

Cette réforme est pourtant essentielle. Fortement marqué par les principes constitutionnels de 1958, le statut de la magistrature garantit insuffisamment l'indépendance des juges. Clé de voûte de ce statut, le Conseil supérieur comprend ainsi neuf membres, tous nommés par le chef de l'Etat. Pour que les choses soient plus claires encore, le général de Gaulle affirmait qu'aucun pouvoir en France, fût-il judiciaire, n'a de légitimité en dehors de celle que lui confère le président de la République.

Les magistrats du siège sont certes inamovibles. Mais la bonne évolution de leur carrière suppose qu'ils franchissent cinq échelons hiérarchiques, au gré, en fait, du pouvoir politique.

La gauche s'est souvent inquiétée de cette dépendance. Le candidat François Mitterrand le premier, dont l'une des « Cent-dix propositions pour la France » affirmait : *« L'indépendance des magistrats sera assurée par la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. »* Plus précis encore, il déclarait dans une lettre aux syndicats de magistrats : *« Je propose de modifier la composition et les règles de désignation des membres du Conseil supérieur de la magistrature afin qu'y siègent pour moitié des membres élus par les juges et, pour moitié, des personnalités non parlementaires désignées à la proportionnelle. »*

Cette promesse, qui nécessite une modification de la Constitution, fut applaudie par les intéressés, mais elle apparut vite comme irréaliste en raison même de la révision qu'elle supposait. Aussi la commission de quatorze « sages », chargée par M. Badinter de proposer une réforme du CSM et du statut de la magistrature, décida-t-elle de retenir deux scénarios, l'un avec, l'autre sans révision de la Constitution (*le Monde* du 19 avril 1983).

S'ouvrit alors une période de concertation suivie de la rédaction, par les services de la chancellerie, d'un avant-projet de loi que le garde des sceaux a aujourd'hui sur son bureau. Première (demi) surprise : cet avant-projet écarte l'idée d'une révision constitutionnelle. Seconde indication : le texte préparé par la direction des services judiciaires ne répond pas à l'attente du Syndicat de la magistrature (gauche), pas plus, en raison de certaines audaces et du renoncement à la procédure de révision, qu'aux vœux de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée).

Comme le prévoit l'article 65 de la Constitution, le Conseil supérieur de la magistrature resterait composé *de neuf membres désignés par le* président de la République. Six seraient, comme aujourd'hui, des magistrats de l'ordre judiciaire, mais un seul appartiendrait à la *Cour de cassation (au lieu de trois* actuellement). Ce représentant de la Cour de cassation serait choisi par le chef de l'Etat sur une liste de trois noms établie par l'assemblée géné*rale de cette juridiction. Il y aurait* un magistrat du siège hors hiérarchie, lui aussi choisi sur une liste de trois noms. Cette liste serait élue au second degré par les magistrats de la *même catégorie*.

Les quatre autres juges du siège seraient désignés selon un principe identique : présentation au président de la République d'une liste de douze noms élue par le collège des magistrats, qui est lui-même élu par la base. Cette réforme, qui nécessite seulement une modification de la loi organique, aurait pour effet de démocratiser autant que la Constitution le permet, la désignation des membres du CSM, alors qu'actuellement le choix du chef de l'Etat se limite à une liste établie par le bureau de la Cour de cassation.

Dissociation du grade et de l'emploi

La carrière des magistrats serait, elle aussi, modifiée. Au lieu des cinq échelons qu'elle comporte aujourd'hui, il n'y en aurait plus que trois. Le premier engloberait les postes de magistrats de base ainsi que ceux correspondant aux emplois de premier juge (le « 2-2 » dans le jargon de la magistrature) et ceux situés au niveau des conseillers de *cours d'appel de province (le « 1-1 »)*. A l'intérieur de ce grade unique, les magistrats du siège et du parquet progresseraient à l'ancienneté, sauf pour certains postes de *responsabilité*. Les grades des magistrats seraient ainsi dissociés des emplois qu'ils occupent effectivement. Du même coup, l'indépendance des juges serait mieux garantie, car il n'y aurait plus moyen de leur faire miroiter une promotion, sauf pour les magistrats des deux échelons supérieurs auxquels les règles actuelles continueraient de s'appliquer.

Cette dissociation partielle du grade et de l'emploi ne satisfait qu'à moitié le Syndicat de la magistrature, qui est partisan d'un grade unique, *du haut en bas* de la magistrature. A tout prendre, cependant, le Syndicat préférerait la solution retenue par les services de la chancellerie au *statu quo*. Telle n'est pas *l'opinion* de l'USM, qui a fait savoir à M. Badinter, lors de son récent congrès de Rennes, qu'une réforme constitutionnelle est, à ses yeux, *« le préalable indispensable de toute modification de la loi organique ». « A défaut*, a ajouté son président, M. Jean-Jacques Gomez, *nous préférons le* statu quo. »

Que va faire M. Badinter ? Ayant écarté par réalisme l'idée d'une révision de la Constitution, à laquelle reste fermement attachée la principale organisation de magistrats, il peut en tirer argument pour attendre encore. Après tout, la réforme du statut de la magistrature n'est pas de ces causes qui mobilisent l'opinion. C'est ce que redoute le Syndicat de la magistrature, pour lequel une avancée, même modeste dans cette direction, serait de toute façon un « mieux » pour les libertés. Tel est le sens de la campagne qu'il a lancée récemment et qui s'est traduite par l'expédition, mardi 5 juin, de télégrammes à MM. Mitterrand et Badinter sur le thème : *« Un statut démocratique avant notre retraite »*, allusion au projet de loi sur la limite d'âge des magistrats qui devait être discuté le même jour à l'Assemblée nationale.

BERTRAND LE GENDRE.

● *A Cannes, une avocate victime d'un attentat.* — Une voiture piégée a explosé, mardi 5 juin à 12 h 30, en *plein centre de Cannes*. La conductrice, Mᵉ Joëlle Simon, trente-neuf ans, est sortie miraculeusement indemne du véhicule, dont la partie arrière a été arrachée, mais un passant *a été touché par des éclats. Selon* les enquêteurs, c'est une charge évaluée à un kilo de dynamite qui a vraisemblablement sauté. Avocate au barreau de Grasse depuis 1973, Mᵉ Si*mon avait été attaquée* dans un parc de stationnement de Cannes au mois de décembre 1983 par des inconnus qui s'étaient enfuis après l'avoir rouée de coups. *(Corresp.)*

VENTES

MORT DE PETER WILSON

Le Churchill du monde des enchères

Nous apprenons la mort à Paris de Peter Cecil Wilson, l'ancien PDG de Sotheby, qui avait pris sa retraite en France près de Grasse voici quatre ans.

Né le 8 mars 1913, Peter Wilson, fils d'un libraire et d'une femme de lettres, avait suivi la filière royale des enfants britanniques bien élevés, passant par Eton et Oxford. Journaliste à l'agence Reuter et critique d'art, il est entré comme clerc chez Sotheby en 1936. Après quatre ans de guerre, dans l'Intelligence Service, à Londres puis à Washington, il a repris ses fonctions chez Sotheby, dont il gravit rapidement tous les échelons, pour devenir « auctioneer » (commissaire-priseur), puis PDG *de la société en 1958*.

En quelques années, Peter Wilson a transformé Sotheby en une puissante multinationale de l'art. De 1960 à 1980, celui que *l'on a appelé le Churchill des* salles de ventes, fait passer le chiffre d'affaires de la firme de 3 millions à plus de 300 millions de livres sterling. Peter Wilson a *été le premier à instaurer* des ventes par spécialités avec les experts les plus compétents. C'est également à lui que l'on doit le développement de la publicité des ventes aux enchères, l'édition de luxueux catalogues comportant les prix d'estimation, l'emploi d'un ordinateur pour traduire et afficher les enchères en six monnaies différentes et l'utilisation d'un satellite de télévision pour des ventes en multiplex dans cinq villes du monde à la fois.

Peter Wilson a négocié en 1964 le rachat de la salle new-yorkaise de Parke Bernet. En 1977, il a introduit en Bourse les actions de Sotheby, dont la valeur allait doubler en un an. Sa politique d'expansion a conduit le PDG à installer des bureaux dans *une quarantaine de villes* du monde, notamment à Florence, à Rome, à Paris, à Moncaco, à Francfort, à Hongkong, à Johannesburg, à Stockholm et à Zurich.

Ce gigantisme, accompagné de lourds investissements, a d'ailleurs ouvert une crise financière après de départ à la retraite de Peter Wilson, mais la situation s'est trouvée rapidement rétablie en 1983, avec l'arrivée à la tête de Sotheby de l'homme d'affaires américain Alfred Taubman, qui s'est rendu propriétaire de la société par un rachat d'actions d'un montant total de 82 millions de livres sterling (*le Monde Loisirs*du 11 février).

Grand connaisseur d'arts, lui-même collectionneur d'antiquités, d'œuvres médiévales, de tableaux anciens et impressionnistes, ainsi que de meubles des grands ébénistes français, Peter Wilson avait un goût d'une grande sûreté. Businessman sans jamais cesser d'être gentleman, il n'hésitait pas à prodiguer ses conseils : il recommandait toujours de n'acheter des œuvres d'art qu'à condition de les aimer et jamais à des fins spéculatives. Il a constamment soutenu que la demande mondiale d'objets d'art ne cesserait d'augmenter plus vite que l'offre, et que le marché des œuvres, dans son ensemble, surmonterait toutes les crises économiques.

Un hommage sera prochainement rendu à Peter Wilson, en Principauté de Monaco, dont il avait fait une des places fortes du marché de l'art, à l'occasion de la mise en vente, du 24 au 27 juin, des meubles, tableaux et objets d'art des fabuleuses collections de Florence Gould.

FRANÇOIS GERSAINT.

CARNET

Naissances

— Jean-Jacques et Marie-Dominique BRAULT, née Richard, partagent avec Jean-Raphaël la joie d'annoncer la venue de

Christabel,

née le 21 mai 1984 à Paris-20ᵉ.

3, résidence J.-S.-Bach, bât. C.
95500 Gonesse.

— Pierre-Loïc CHANTEREAU, Isabelle GIRARD-CHANTEREAU, Pierre-Gaël et Valentin ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul,

le 1ᵉʳ juin 1984, à Lyon.

— Mathieu CHOUAT a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Benjamin,

le 28 mai 1984,

chez ses parents,
le docteur et Mᵐᵉ Didier Chouat,
5, rue Lyautey,
75016 Paris.

— Jacqueline et Alain GIE, Anne-Laure et Claire-Marie sont très heureux d'annoncer la naissance de

Pierre-François,

le 1ᵉʳ juin 1984.

67, rue Vergniaud, 75013 Paris.

Décès

— *Les familles*
Azoulay Robert,
Zaoui Lylia,
Mergui Germaine,
Azoulay Maurice,
Caddous Lucienne,
Meskel Gaby,
Candela Rolande,
Levy Paulette,
Azoulay Gérard,
Leur épouse, époux, enfants, petits-*enfants et arrière-petits-enfants*,
Les familles
Sotto, Azoulay, Partouche, Sellam, Roffe, Meryoucef,
Et leurs nombreuses familles,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, parente et alliée

Mᵐᵉ veuve AZOULAY Emile,
née Sotto Esther,

survenue dans sa quatre-vingt-seizième année, le 4 juin 1984 à Natania (Israël), où ont lieu les obsèques.
« Le tombeau des morts est dans le cœur des vivants. »
2, rue Hennocque, Eaubonne.

— Mᵐᵉ Pierre Birot,
née Elisabeth Jordan,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre BIROT,
professeur émérite
à l'université Paris-IV (Sorbonne),

rappelé à *Dieu le* 2 juin 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, avenue Schneider,
92140 Clamart.

— Mᵐᵉ Jean-Claude Farvacque
et sa fille,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Jean-Claude FARVACQUE,

survenu à Paris, le 30 mai 1984, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu à Deuil-la-Barre, le 5 juin 1984.

1, avenue des Marronniers,
93400 Saint-Ouen.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

René FONTERET,

décédé le 4 juin à Lyon, à l'âge de soixante-neuf ans.

[Entré en 1946 à l'Agence France-Presse, René Fonteret y a fait pratiquement toute sa carrière. Par ailleurs, il collabora longtemps à l'ORTF régionale, présentant des émissions comme « La belle histoire de ma banlieue » et « Vedettes de chez nous ».

Passionné de théâtre et soucieux du sort des *jeunes aveugles dont il anima durant* plusieurs années l'école installée à Villeurbanne, dans la banlieue de Lyon, René Fonteret était à l'origine de l'œuvre « les Aveugles sur scène », montant lui-même des spectacles dans lesquels les non-voyants jouaient les grands classiques du répertoire.]

— Anne Halber,
sa fille,
Philippe Ganter,
son beau-fils,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Samuel HALBER,

survenu le 1ᵉʳ juin 1984 à l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 5 juin 1984 au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

— Le docteur Avrami Jacob,
son époux,
Alain et Claudine Jacob,
ses enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Rena JACOB,

survenu le 30 mai 1984.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 1ᵉʳ juin 1984, dans la plus stricte intimité, au cimetière parisien de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue de la République,
78500 Sartrouville.

— Nîmes. Douala. Abidjan. Adrar.

Mᵐᵉ Jessua
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand JESSUA,

survenu à Nîmes le 3 juin 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité *le mardi 5 juin 1984.*

— Mᵐᵉ Frédéric Lampart,
Mˡˡᵉ Christiane Lampart,
M. et Mᵐᵉ Alain Coine-Lampart
et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Anny Schürmann,
Mˡˡᵉ Emilie Lampart,
Toute la famille et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Frédéric Anton LAMPART,
rappelé à Dieu le 3 juin 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 juin 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

Que Dieu garde son âme.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, boulevard Davout,
75020 Paris.

— M. et Mᵐᵉ Corentin Toulemont,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fils, frère et oncle,

Bernard TOULEMONT,

le 2 juin 1984.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 juin, à 14 h. 30, à la cathédrale Saint-Front de Périgueux.

92, rue Combe-des-Dames,
Périgueux.

— M. et Mᵐᵉ Gérard Schmoll
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Pierre Schwab
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Georges SCHWAB,
née Lucie Weill,

survenu le 2 juin 1984, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le mardi 5 juin 1984.

Remerciements

— M. et Mᵐᵉ Hubert-Gérald Hubrecht,
Ainsi que toute leur famille,
très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Georges HUBRECHT,

prient les personnes qui se sont associées à leur peine de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

106, rue Turenne,
33000 Bordeaux.

Anniversaires

— Tous ceux qui l'ont aimée se souviennent que

Réla KRIVINE,
née Weisbrod,
les a quittés le 7 juin 1980.

— Pour le premier anniversaire du décès de

Julien LANOE,
survenu à Nantes le 7 juin 1983.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-III, vendredi 8 juin, à 14 heures, salle Bourjac, M. Ghrab Saâd : « Ibn Arafa et le malikisme en Ifriqiya aux VIIIᵉ-XIVᵉ siècles ».

— Université Paris-I, samedi 9 juin, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Goulven Laurent : « Paléontologie et évolution en France, de Lamarck à Darwin ».

Université Paris-II, mardi 12 juin, à 17 heures, salle 6, M. Cyrille Piatecki : « Modèles stochastiques et comportements économiques »

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

XXe siècle

LE BESOIN DE LA PEINTURE

« C'EST *comme ça que je dis femme* », affirmait Picasso montrant une de ses toiles, et Michel Leiris, qui le cite, de confirmer : « *Le ressort essentiel de l'activité acharnée de l'immense travailleur Picasso – esprit trop avide et trop curieux pour s'être jamais enfermé douillettement dans une manière – a été, bien plus qu'une préoccupation esthétique aussi noble qu'elle fût, ce besoin furieux de dire et d'être vaille que vaille entendu, qui pousse le véritable créateur à faire flèche de tout bois pour prendre langue avec notre univers muet, si tant est qu'une pareille connivence soit concevable.* » Tout cela est dit, et de fluviale manière, dans une préface pourtant laconique au catalogue de l'exposition qui se tient à la galerie Louise-Leiris pour quelques jours encore.

Cinquante-deux toiles, datées de 1904 à 1972, et provenant de la collection personnelle de Jacqueline Picasso. Elles forment comme un éventail, en effet, des multiples langages utilisés par l'artiste tout au long de sa vie. Elles sont comme une sorte de musée Picasso, en attendant l'ouverture de l'hôtel Salé, bien que chacune de ces toiles ne soit pas toujours le meilleur exemplaire de chaque série, de chaque langage. Le meilleur Picasso ? Pas le meilleur Picasso ? Cela importe peu. Soyons aussi indulgent pour lui qu'on peut l'être pour Klein, dont il s'est rarement vu qu'on compare les monochromes ni qu'on étalonne les éponges. Cinquante-deux toiles !

C'est le rêve muséal de n'importe quelle honnête ville et c'est aussi, lorsqu'on arrive rue de Monceau, l'écrasante impression d'entrer dans les coffres d'une banque... Les Américains, qui n'ont pas peur des banques, se pressent à la galerie Louise-Leiris, singulièrement moins fréquentée (ce jour-là, en tout cas) par la clientèle française.



Picasso, l'Acrobate, 1929.

Picasso, c'est la rétrospective de celui qui peint pour dire, et qui n'a pas besoin qu'on le dise à sa place, laissant seulement à d'autres et à la postérité le soin d'un commentaire sans fin. A deux pas de là, rue de Téhéran, la double galerie Maeght-Lelong vient, elle, de laisser s'achever deux expositions où le verbe *dire* prenait un autre sens. Dire ou écrire. L'une des expositions regroupait les œuvres de Pierre Klossowski, qui s'est mis en tête d'illustrer au crayon de couleur les présences variées de son livre *Roberte, ce soir*. Cela donne des histoires de sexe dont l'érotisme fané, douceâtre, un peu *mécanique, assez protestant*, fait immédiatement songer, d'une part, à ce que pourraient faire les petites filles de Balthus, frère de Klossowski, si les bonnes manières n'étaient mieux respectées en peinture qu'en littérature. Penser, d'autre part, à Picasso, qui n'éprouva jamais le besoin d'illustrer par l'écrit ce qu'il venait de peindre. Comme la famille Leiris, les Klossowski subissent cependant l'hérédité du talent, et les grands coloriages de Pierre montrent une belle habitude du crayon.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 18.)



« Le Pain dur » par Gildas Bourdet

Archive en copie neuve

LE Christ en croix gît, abandonné dans un coin. Le salon est vaste. Une lèpre spongieuse fait bourgeonner le plafond, les frises, les murs auxquels sont accrochés de grands tableaux abîmés : scène militaire, portrait en pied de Louis-Philippe. La cheminée semble avoir brûlé, elle semble froide comme le soupirail d'une cave. La bibliothèque est à demi pleine de livres confits dans la poussière. Un escalier d'apparat monte quelque part. Même les volets ouverts, les hautes fenêtres ne laissent passer qu'un jour livide. C'est dans cette grotte funèbre, dans ce château enfoui, que Gildas Bourdet, auteur de la mise en scène et du décor, place *le Pain dur*. « *Une farce sinistre* », disait Claudel. Il y étale, sans haine, les tranquilles certitudes de la culture française et catholique à propos des juifs, du fait d'être juif. Le programme rappelle qu'il n'est pas Céline, qu'il « *a vécu son enfance dans une bourgeoisie antisémite rendue agressive par l'affaire Dreyfus* », qu'il a écrit la pièce en 1913, à une époque où « *fantasmes et préjugés* » n'avaient pas encore basculé dans « *le passage à l'acte* ». N'empêche.

Gildas Bourdet ne traite pas la question, il n'a pas monté la pièce pour ça. *Il laisse faire le texte, il en* aime le parlé dense et sa vigueur inventive, lui, auteur du *Saperleau*, ce langage de théâtre rabelaisien. Il a été séduit par le cynisme dru des personnages – qualifiés par Claudel de « *crapules* » – par le côté vaudevillesque des situations. « *Farce sinistre* » : Claudel aurait pu qualifier ainsi l'art de Bourdet, son sens du *comique amer, sa fascination goguenarde* pour la manière dont l'idée de profit dépouille les comportements de toute subtilité.

Avec *le Pain dur*, il est dans son élément ; l'action tourne autour d'une dette de 10 000 F, 20 000 avec les intérêts. Une somme considérable (sous Louis-Philippe) que Lumir (Brigitte Rouan), Polonaise exilée, a prêtée à Louis (Christian Ruché), *son fiancé et fils du vieux* Turelure (Christian Blanc), qui a pour maîtresse Sichel (Marianne Epin), fille d'un homme qu'il a ruiné. Pianiste, elle a renoncé, pour lui, à jouer. Lumir doit récupérer l'argent, Louis doit le demander à son père, qui préfère proposer *le mariage* à la jeune fille. Elle ne dit pas non. Poussée par Sichel, elle pousse Louis à tuer. Elle lui fournit un revolver, la balle ne part pas, mais de saisissement, Turelure tombe, « *dans la grande tradition de la chute dans l'escalier* ». Par testament, il rembourse Lumir si elle se *marie avec son fils*, lègue son âme à Dieu et sa fortune à Sichel que Louis envisage d'épouser... Mélodrame burlesque aux relents balzaciens : c'est l'écran derrière lequel Gildas Bourdet présente l'affaire. Elle est tout autre que ce pompeux machiavélisme de roman judéo-banquaire, où, lorsque Sichel refuse le testament, c'est pour obliger Louis, *adolescent prolongé particulièrement* veule, à prendre ses responsabilités, où l'on finit par vendre au poids la pesante statue du Christ abandonnée dans un coin.

Claudel montre la solitude d'un monde sans Dieu. Gildas Bourdet met en avant le meurtre du père, père réel, roi... Dieu, maître à penser. *Il se dit « orphelin de tout dogme »*. Si c'est vrai, ça lui manque. La preuve en est le soin qu'il apporte au personnage de Turelure. Il pose sur le visage de Christian Blanc – qui est un comédien jeune – un masque de vieillard exsangue, sordidement réaliste, entre le Père Goriot et Picasso. Avec ce masque *et l'énergie de la jeunesse naît* un Turelure redoutable, amant sur qui l'âge n'a pas de prise, politique puissant, sans illusions sur rien ni personne, meneur d'hommes jusqu'après sa mort. La statue du Christ n'est plus qu'un tas de bronze, *le portrait du roi s'écroule*, mais la grandiose crapule domine le monde, et Christian Blanc la distribution.

Les autres ne sont en rien des monstres. Les deux femmes sont frêles, elles ont la même stature, le *même âge. Marianne Epin est trop* jeune pour donner la lourde expérience de Sichel. Chacune entre dans un schéma linéaire : la fille exaltée et trahie, la femme de tête qui se trahit en reniant son père. Tout le monde trahit chacun dans cette pièce, et Turelure n'a pas de partenaire à sa mesure. On assiste à un jeu, tortueux mais gratuit. « *Un jeu de qui perd gagne... où se révèle la véritable essence de l'homme livré à lui-même, privé de l'intervention d'un arbitre suprême, privé même de la possibilité d'une conscience tragique* », écrit Gildas *Bourdet, qui décidément n'est pas* un individualiste.

Donc, il tire les personnages vers ce qu'ils ont de plus prosaïque et, en *même temps, il en fait des images* presque abstraites, des figures blêmes en deux dimensions, noires, grises, blanches, incrustées dans les noirs, gris, blancs du décor, dans les fabuleux éclairages lunaires. Le spectacle a la pâleur des objets trop longtemps enfermés, il ressemble à une gravure sur épais papier ancien – de celles que l'on *verrait* en ouvrant les livres poussiéreux qui moisissent sur la bibliothèque du décor. Il a le poli, les contrastes accusés d'un film d'archive en copie neuve, il a le mystère de ces résurrections chimiques. Comme si on vivait une époque de *tolérance* et de clarté, la pièce et ses problèmes sont rejetés dans un passé nocturne. C'est ambigu, parfois confus, parfois irritant, toujours splendide à voir.

COLETTE GODARD.

★ Porte Saint-Martin, 20 h 45, jusqu'à la fin juin.

« Ednom » par l'International Visual Theatre

La loi du silence

UN sourd joue le rôle d'un entendant, un entendant le rôle d'un sourd. *Ednom* : c'est le monde à l'envers. S'il existe un monde des sourds et un monde des entendants, jusqu'où va-t-on aller si on s'amuse à les renverser ?

Les sourds se mettront à faire la leçon aux entendants, et la morale, à les prendre en pitié, à les juger, et à vouloir les rééduquer, à les brimer dans un discours orthopédique. Les pauvres, avec leurs visages si inexpressifs, leurs regards fuyants et sournois ; les pauvres qui « blablatent » leur charabia jusqu'à s'époumonner, aspergeant leurs pauvres interlocuteurs d'une abondante production de postillons ; les pauvres dont les oreilles se congestionnent à force d'emmagasiner, jusqu'à la folie, bruits et informations du grand monde tonitruant. *Il n'y a plus* qu'à leur couper les oreilles, et à castrer les pauvres géniteurs entendants pour soulager leur pauvre progéniture de toutes ces souffrances. Chacun devra apprendre la langue des signes pour devenir un citoyen honorable.

Si l'on remet les *choses* à l'endroit, et si la science n'est plus fiction, on trouve en effet d'étranges et barbares choses symétriques. Le règlement de l'école Saint-Jacques, pour les jeunes sourds, en *1879*, leur interdit de s'exprimer par signes et par mimiques, pour ne pas ressembler à des singes ; même dans la cour de récréation, ils devront garder leurs mains dans le dos pour ne plus en laisser s'échapper ces kyrielles de phrases silencieuses, imagées, ces mouvements de langage dilatoires qui, dans un même tableau de communication, peuvent faire alterner le figuratif et l'abstrait, se jouer d'eux et les résoudre l'un dans l'autre. *Le fourmillement* de leurs sens devra dorénavant sortir par leurs lèvres, même si cette déviation est une torture, une mutilation. En 1880, des spécialistes de la surdité réunis à Milan interdisent définitivement l'emploi de la langue des signes : finies la loi du silence et ses gesticulations simiesques ; vive le beau langage parlé sans lequel il ne peut y avoir d'intelligence ! Plus tard, dans un autre ordre de grandeur génocide, les nazis n'hésiteront pas à faire avorter des femmes sourdes, enceintes de six mois. Les sourds, lentement, se devront de reconquérir leur pays sinistré.

A quoi sert un juke-box ?

Mais peut-on s'imaginer quelle est cette loi du silence, faite d'ombres qui, au théâtre, peuvent devenir chinoises ? Le faux acteur entendant va s'égarer dans son *labyrinthe* fictif, ludique, pris dans un décor qui est une chambre d'échos visuels. *Il va* aller de surprise en surprise, d'émerveillement en émerveillement, jusqu'à regretter le silence comme un Eden perdu. Un repère musical, répétitif et bourdonnant, allègre jusqu'à l'énervement, est fourni au spectateur-entendant comme pour le digérer négativement, l'anéantir et par le fait de l'imagination, du désir de jeu (« *si on faisait comme si* »), le faire retourner au silence.

Si l'on suit logiquement, jusqu'à l'absurde, cette loi du silence, des sortes de miniatures surréalistes, mais éclairantes (pour ne pas dire parlantes), vont se composer sous nos yeux – petits modes d'emploi sarcastiques. A quoi pourra bien servir un juke-box ? Appuyez sur la touche, deux mains facétieuses en surgiront qui, *par le mouvement* des doigts, vous donneront en *silence l'envie de danser. Que* faire d'un gramophone, sinon se servir de son pavillon comme d'un vase pour y mettre des fleurs bien sûr artificielles ? Et la trompe du combiné téléphonique, comment s'en servir astucieuse*ment sinon en remplissant la* machine de café pour le faire couler par l'émetteur et ainsi épater vos invités-spectateurs ? De simples objets font des mondes : un bateau à voile ou un aéroplane qui tiennent dans la main et que la main, en les englobant, va pouvoir transformer en signe, et que le signe va pouvoir transformer en aventure...

Cette nouvelle pièce d'IVT (International Visual Theatre), *Ednom*, est bien belle. A regarder, à comprendre, à apprendre, à désapprendre. Elle rappelle un temps où le théâtre ne pouvait qu'être pauvre, mais se voulait digne, et où ses hommes se présentaient à leur public comme des bonimenteurs, des farceurs, et aussi des inventeurs, leur offrant leurs dernières trouvailles, magies de bouts de ficelle, petits bricolages, économie ingénieuse mais propre au rêve du décor (il est ici signé par le peintre *Xavier de la Garza*), tendant leurs seules mains pour déplacer les montagnes ankylosées des mentalités et des cœurs durcis. Quatre acteurs sourds et un acteur entendant (Alfredo Corrado, *le metteur* en scène, Chantal Liennel, Monica Flory, Christian Deck et Didier Flory) sont ainsi, avec générosité.

HERVÉ GUIBERT.

★ IVT, Tour du village, château de Vincennes, 94300 (*Tél. : 365-63-63*), métro Château-de-Vincennes. Tous les soirs, 21 heures, dimanche 15 heures. Relâche lundi, mardi. Jusqu'au 24 juin.

★ Un livre, *la Langue des signes*, 190 F.

GALERIES

Promenade rétrospective au vingtième

(Suite de la page 17.)

Le besoin de mots et de signes qui s'est fait ici jour a été largement *compensé par l'apperent* laconisme de Ryman. Ce n'est pas très grave si vous n'avez pas vu l'exposition. L'ascèse de l'artiste américain l'a conduit à n'exposer rien. Mais comment n'exposer rien ? Pas de toile, *pas d'œuvre bien sûr (ce qui a déjà* été fait de mille manières), pas même les murs (déjà fait aussi), il ne restait plus qu'à montrer les systèmes d'accrochage. En architecture, on appellerait cela le soin apporté aux détails, et Mies Van der Rohe s'y est fait une bonne réputation. Mais le sens de Ryman, le sens de son œuvre, nous échappe. Ou nous échapperait si l'abondance des commentaires, la profusion de la critique, profession largement phagocytée par les historiens, n'intervenaient, et nous expliquaient comment nous devons comprendre et penser cette absence de sens...

Pour nous mettre en garde contre toute tentative d'incrédulité, tout cela baigne dans un mélange soigneusement dosé d'histoire ancienne



Ryman, *Ressources* (détail), 1984.

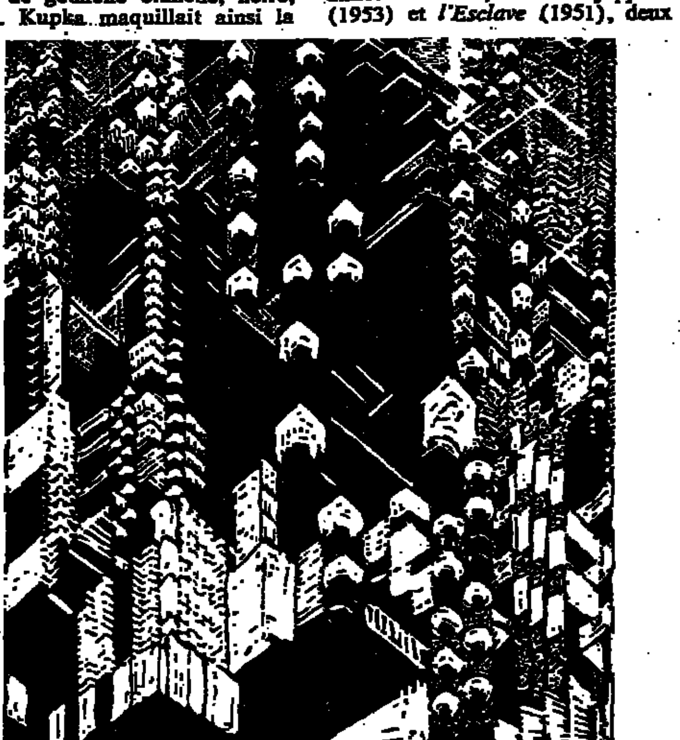
et d'histoire récente, l'apparence de démarche du peintre se *légitimant* aujourd'hui par l'imbécillité des critiques, au sens large, de jadis. La préface du catalogue met ainsi à contribution Gustave Moreau et Henri Matisse, à la fois pour éviter que l'histoire se répète (l'incompréhension des critiques) au cas où l'histoire enfreindrait sa propre loi et pour qu'elle se répète : Ryman, fils de Matisse...

A Klossowski et Ryman succèdent maintenant, chez Maeght-Leiong, *Henry Moore (la gravure)* et Bram Van Velde, deux artistes moins versés dans la littérature. La conjonction des astres, qui ne nous a pas permis d'attendre cette suite, a cependant déjà mis Bram Van Velde sur la scène, et non seulement Bram, mais son frère Geer Van Velde. Moins pour avoir survécu quatre années à son frère, mort en 1977, que parce qu'il a été efficacement pris en main, Bram est, des deux Hollandais, le seul qui soit vraiment connu, le seul qui soit régulièrement montré.

La galerie Patrice Trigano répare cette manière d'injustice. Elle permet, en outre, la confrontation ou, plus justement, l'association des deux maillons d'une même hérédité. Quand Klossowski et Balthus établissent leurs différences sur une commune émotion devant les aléas d'une *puberté* hiératique, Bram et Geer Van Velde sont moins réunis par le sujet que par l'espace et sa fragmentation. C'est la chaleureuse violence du premier qui permet de parler, chez le second, d'une plus *grande* nervosité, d'une sensibilité plus fine.

Picasso (1881-1973), Bram Van Velde (1895-1981) et Geer Van Velde (1898-1977), trois rétrospectives d'une même génération, et en voici un nouvel exemple : Frantisek, dit Frank Kupka (1871-1957), Tchèque né à Opocno, qui se fixe à Paris en 1894, où il fait figure de premier peintre abstrait, de précurseur. Si l'on *aperçoit régulièrement* Kupka au tournant des grandes expositions, comme un jalon, un témoin, il est individuellement moins bien traité. Ainsi, les dernières expositions qui lui aient été consacrées en France sont, d'après le catalogue, celles du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, en 1958, auquel la femme de l'artiste a donné cinq ans plus tard une cinquantaine de toiles, et celle de la galerie Flinker, à Paris. A quoi l'on ajoutera; il y a sept ou huit ans, une exposition au même Musée d'art moderne sur l'album de bois gravés publié par lui en 1926, *Quatre histoire de blanc et noir.*

Ces quatre histoires, on les trouve, sans commentaires autres que ceux de l'artiste, dans un petit et discret catalogue, au sous-sol de la galerie Messine. Plutôt, on en trouve certaines planches « corrigées », gouachées par Kupka, comme aussi certaines photos en blanc et *noir* de ses œuvres en couleurs, photos épaissies, réinterprétées par quelques touches de gouache blanche, noire, grise. Kupka maquillait ainsi la



Kupka, gouache, 1921.

vérité photographique selon les lois nouvellement formées par l'instant. De la même manière il aimait, semble-t-il, adapter les dates de ses œuvres passées aux nécessités de l'histoire. Il n'est rien de plus déplaisant, assurément, que de n'avoir pas été le premier à expérimenter telle ou telle voie de la peinture, voie exploitée ensuite par soi-même et par d'autres avec un certain succès.

Mais cela, c'est de la petite histoire, et du travail demain pour les historiens de l'art qui en auront peut-être fini avec les attributions de Lotto égarées. L'important, ce sont les toiles, les dessins et les gouaches qui, au rez-de-chaussée de la galerie Messine, *forment* une *rétrospective* de Kupka, d'ampleur modeste sans doute, mais de grand intérêt. Il suffit des spirales d'un dessin, chargées de quelques lignes d'aquarelle. Il suffit de l'agencement précoce de trois traits bleus et d'un peu de blanc, ou bien encore de la géométrie hésitante d'une gouache. Pas de littérature. Juste un lien, cependant, avec le discours, avec l'écriture : Kupka, sa signature appliquée, étudiée.

Kupka, l'homme des dates adaptées. Si les peintres, outre les critiques, se mettent à tricher, où va-t-on, où vont l'art, la culture et la gloire des nations ? Heureusement, nous serons représentés à la Biennale de Venise par Dubuffet, qui, lui, ne *laisse* rien au hasard, ni œuvres ni dates, ne laisse aux faussaires aucune chance et mâche insolemment le travail des historiens, pour le cas où la postérité le garderait dans ses bras. Dubuffet est né en 1901.

De Dubuffet, deux œuvres du milieu du siècle, *le Chien jappeur* (1953) et *l'Esclave* (1951), deux toiles splendides, sont présentées à *la galerie Fabien* Boulakia. Autour de Dubuffet, on relève les noms d'Alechinsky, Bonnard, Chagall, Dufy, Poliakoff, Monet, Picasso (toujours lui), Renoir, Sisley, Utrillo, Vieira da Silva ou Vlaminck, Sam Francis ou Léger. Mêmes noms célèbres récemment, mêmes toiles ambitieuses et à peu près mêmes époques dans deux galeries de la rive droite, Robert-Schmit et Daniel-Malingue. Et une même politique, face à l'étranger, face à New-York en particulier, que Fabien Boulakia définit ainsi : *« Faire une ou deux fois par an une exposition de peintures prestigieuses, dont les catalogues sont envoyés dans le monde entier, permettant ainsi d'attirer de nouveau à Paris collectionneurs et marchands. »*

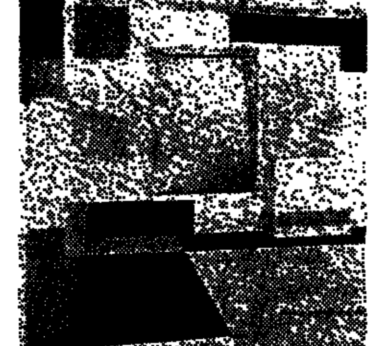
Bref, montrer qu'il se passe quelque chose à Paris. Et pour bien en convaincre les portefeuilles d'outre-Atlantique, Fabien Boulakia a intitulé ce cycle d'expositions *Selection One.* Il est vrai que pour des raisons similaires, en un mot pour retrouver le contact avec le marché américain, le baron Philippe de Rothschild a contribué à l'élaboration d'un vin américain d'esprit français victorieusement appelé Opus One.

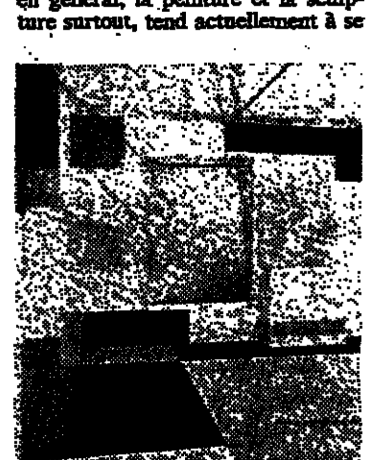
Faire venir les Américains, ou faire revenir les Français d'Amérique. L'installation passagère en France de la collection de Menil, au Grand Palais, montre que si les alliés ont plus d'argent que nous pour s'acheter des œuvres (et il n'y a pas de raison pour que ça change), ils sont assez contents de montrer à leurs vieux cousins qu'eux aussi ont du goût, ou qu'ils ne l'ont pas perdu en s'installant au Texas. La belle et surabondante collection d'objets ethnologiques est bien un signe de cette bonne conservation des valeurs essentielles. Les Français, toutefois, encore tout échaudés d'avoir perdu la Louisiane et de lui trouver si fière allure maintenant, ne doivent pas oublier qu'ils n'ont pas de moindre richesse *dans les vitrines* du Musée de l'homme ou dans cette merveille de l'architecture, des arts décoratifs, de la pisciculture et de l'ethnographie, toutes et tous réunis, qu'est le Musée des arts africains et océaniens. Vous aimez la collection de Menil ? Alors courez la prolonger porte Dorée.

Mais voici, de cette collection, les œuvres « civilisées ». Et là, tout en restant béat devant tant d'incontournables chefs-d'œuvre, on se demande, dans les toutes premières salles de l'exposition, pourquoi et comment la création de l'après-guerre a pu donner lieu à certaines *fausses valeurs, valeurs déplacées* et laborieux jeux d'esprit. Ainsi, dans la foulée du Français Yves Klein, dont une éponge bleue est sacralisée d'inénarrable manière à l'entrée, quelques idoles américaines en prennent un grand coup.

C'est l'asthme, l'inévitable essoufflement qui punit sévèrement quiconque aura abusé du terrorisme intellectuel, abusé du verbe pour faire vendre du vent. Le pittoresque et l'exercice de style ne font le talent ni le génie.

« La Rime et la raison » est l'exposition des choix d'un collectionneur. Deux autres expositions parisiennes montrent comment l'art en général, la peinture et la sculpture surtout, tend actuellement à se





Mondrian, *Salon de Mme B.*, 1926.

présenter, à se rassembler sous *l'enseigne de ceux qui l'ont entouré*, qui en ont fait la vie quotidienne et marchande : directeurs de galerie et critiques. Ces deux ensembles, montrés l'un par le Paris Art Center, l'autre par Artcurial, concernent, là encore, la création du vingtième siècle, et plus particulièrement celle de l'après-guerre.

Est-ce une nouvelle étape dans l'exaltation des intermédiaires, des gardiens ou créateurs de dogmes que sont parfois devenus marchands et critiques ? Est-ce la volonté, au contraire, de redorer leur médaille, de réévaluer une forme d'art corrodée d'abord par les happenings spirituels *qui ont précédé et suivi 1968*, et maintenant par toutes sortes de nouveaux réalismes ? Est-ce la marche des anciens combattants, ici organisés tandis qu'ils se présentent en ordre plus dispersé dans les galeries que nous avons évoquées plus haut ? Est-ce, au contraire, un mouvement naturel du marché français de l'art qui relève la tête après une longue période de stress, de complexe devant le volontarisme américain, de déprime économique ?

La première exposition est la « Carte blanche à Denise René », au Paris Art Center, et la carte donnée, singulièrement moins blanche que son titre, est l'occasion de suivre depuis les origines « l'Aventure géométrique et cinétique », pour nous en tenir à la clarté du sous-titre. Pour quelques-uns, cela sonne encore démodé, puisque la peinture aussi est assujettie aux modes, et il est vrai que, pour les périodes les plus proches de nous, la décantation naturelle du temps n'est manifestement pas achevée.

Tournons-nous alors vers ceux auxquels on prête une postérité assurée, regroupés *sous* l'étiquette « les pionniers ». L'ensemble est impressionnant, comme l'est celui des Picasso de la galerie Leiris, et, comme celui-ci encore, mais à travers une personnalité plurielle, il couvre l'ensemble de la création du vingtième siècle, la première décennie exceptée.

Voici Mondrian, Van Doesburg et Malevitch, Rodtchenko et Lissitski, Sonia et Robert Delaunay, Léger et Le Corbusier, Herbin, Calder, Kan-

FORMES

Padorno

Manuel Padorno se produit pour la première fois à Paris, où l'entraîne son *nomadisme urbain.* Entendez cette expression à votre convenance. De toute manière, les toiles présentées font partie de la série intitulée *Nomada urbano,* un nomade en transit dans une contrée plastique intérieure — disons plus simplement *dans le domaine de la* peinture pure qui ne se satisfait que de sa propre réalité. Qu'importent les rappels d'un point de départ interprété par nous, à tort peut-être, comme un pense-bête : nature morte, arbre, fenêtre — il faut bien que l'espace trouve une issue — ou que l'hommage à un grand disparu *(Bonjour, monsieur Munch)* soit justifié, fût-ce par une lointaine tache jaune. Synthèse de l'esprit de géométrie et de l'esprit de finesse, des structures verticales, des quadrillages soutiennent et contiennent des effluves sensuels. On les ressent, on les fait siennes avec un double plaisir (1).

Fagniez

Déconcertant Fagniez! D'une exposition à l'autre on va de surprise en surprise. D'heureuses surprises. Sa peinture, qui s'est débroussaillée — on les aimait pourtant, ces broussailles, — débouche sur de larges horizons. Chefs-d'œuvre d'un cartographe céleste. Mais un élément permanent, l'eau, garantit à cet art son identité : pluie, mer, rivières, *étangs... Il persiste dans* les plus récents paysages ramenés par l'artiste de ses errantes randonnées au Béarn, en Bretagne, dans cet archipel éclaté qui fait voisiner sur les cimaises Jersey, *la Corse, Aran...* Les couleurs, les tonalités, varient avec les lieux, les saisons, les heures du jour et de la nuit, sans qu'un tel respect de l'atmosphère puisse être taxé d'impressionnisme. Le *fluide prend assise sur le solide.* Le peintre use à bon escient de la gamme des bleus, du bleu nuit au bleu pervenche (*Carrière*), des rouges (*Rocheux*) et des roux surtout, des gris, des glauques (*Presqu'île*). Et l'œil s'abîme en ce *paysage renversé, englouti* dans les flots comme la cité d'Ys de la légende (2).

Diaz

Une totale maîtrise des techniques de la gravure — pointe sèche au besoin combinée avec l'aquatinte ou le lavis — permet à Gérard Diaz de transfigurer en *visions oniriques, à force de précision,* des paysages exotiques, tantôt exubérants (*Cactus garden, Remise*), tantôt les silhouettes décharnées du *Pin solitaire,* du *Pin brûlé.* Un exotisme qui nous transporte dans le temps comme dans l'espace lorsque l'Antiquité resurgit sous les traits, le trait, de *l'Oppidum...* Nous voici donc conviés à une promenade dépaysante au milieu de ces estampes enchantées — de ces dessins aussi, de la même venue — où l'on « sent » la nuance qui différencie la pointe de métal de celle du crayon (3).

Ghez

Gilles Ghez a dépassé sa riche culture picturale. Son imagerie en trois dimensions s'en prend aux archétypes de notre civilisation moribonde, avec un humour qui n'est pas son moindre mérite. Cette mythologie moderne qui englobe, entre autres fétiches, *dictateurs et automobiles promis* au même destin, se matérialise en « objets-boîtes ». Derrière les vitres distanciatrices, de petits personnages pleins de vie, des décors en bois découpé, des *tissus froissés, des maisons, une* jungle que troue une tête d'explorateur, reconstituent les fragments d'un monde qui s'en va à la dérive jusqu'à *la Dernière Chasse,* cette voiture prise dans *les glaces, prise dans la mort* (4).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.

(2) Bellint, 28 *bis,* boulevard de Sébastopol.

(3) Sagot Le Garrec, 24, rue du Four.

(4) Caroline Corre, 14, rue Guénégaud.

GALERIES

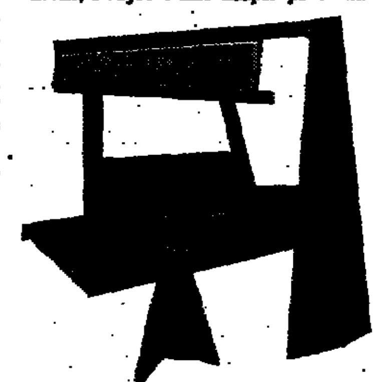
siècle

dinsky... Et voici, au passage, un merveilleux Kupka échappé à la galerie Messine... Certains autres « pionniers » sont représentés par des œuvres relativement récentes (les années 70), tandis que, pour les « deuxième et troisième générations », la partie qui suit fait intervenir *quelquefois des œuvres un peu* plus anciennes, comme celles de Poliakoff, Bury, Tinguely, – dont une œuvre a malheureusement échappé au Paris Art Center pour devenir une fontaine près du Centre Pompidou, alors qu'il a su ailleurs inventer les plus intelligentes des machines.

Ces paradoxales « générations » montrent bien à quel point la notion d'antériorité a pu sévir dans ce domaine de la peinture, combien l'exégèse, le commentaire et la critique ont pu, parfois, se substituer à la réalité de l'œuvre. *Le « besoin furieux de dire »*, dont parle Leiris à propos de Picasso, paraît avoir cédé le pas à un terrible besoin de gloses et d'apparence.

Il y a, au Paris Art Center, des artistes qu'on ne peut ou qu'on ne sait plus voir, tant leurs œuvres, celles de leur progéniture, de leurs disciples et élèves, se sont imposées *ad nauseam* au paysage culturel mondial. C'est le cas de Vasarely dont il n'est actuellement pas possible de mesurer l'intérêt autre que théoriquement. Il y a, en revanche, au Paris Art Center, des artistes qui, pour appartenir plus ou moins à cette filiation, ont su recréer un espace frais, magique : c'est le charme d'Achille Perilli. Il manque, en revanche, au Paris Art Center, les choix que n'a pas faits Denise René. Et tenez, par exemple, un monochrome ou deux d'Yves Klein : cela aurait permis quelques belles *insolences. Mais les catégories sont* les catégories, comme les générations sont les générations.

Chez Artcurial, c'est le choix des critiques qui est, plus ou moins bien, *mis en* valeur. Ces critiques sont Michel Tapié et Léon Degand. Ce dernier, né en 1907, rejoint, en plus ouvert, les choix de Denise René, et l'on retrouve les Delaunay, Kandinsky, Herbin, Arp, Calder ou... Kupka, toujours lui. Tandis que Denise René ne s'attache qu'à la plus *stricte géométrie*, Léon Degand reste ouvert à une plus souple construction, à une plus ample abstraction ; et c'est, par exemple, Nicolas de Stael et les frères Van Velde. Tapié, lui, né en 1909, s'attache à une « abstraction » beaucoup plus généreuse, beaucoup plus relative, et, dans l'ensemble que présente Artcurial, on trouve donc un choix aussi varié que « 50 » dans l'esprit : Mathieu, Hartung, Fautrier, Bryen, Matta, Appel, Pollock, Dubuffet, Jacobsen ou Germaine Richier, qui fait, notons-le brièvement, l'objet d'une ample présenta-



Jacobsen, sans titre, 1952.

tion jusqu'à la fin de la semaine à la galerie Beaubourg.

« Les années 50 », c'est le sous-titre de l'exposition d'Artcurial, pour expliquer ce qu'a d'un peu « abstrait » le titre « Un art autre – un autre art. » C'est un sous-titre un peu *hâtif*, car un nombre non négligeable des artistes présentés n'ont toujours pas passé l'arme à gauche, loin de là, et continuent dans une veine souvent constante l'œuvre dont *on voit ici un fragment. A moins que* ce ne soient les critiques et les commentateurs qui datent, faisant une fois pour toutes le choix de leur jeunesse sans pouvoir concevoir d'autres arts. C'est un des spectacles les plus amusants aujourd'hui de voir les plus jeunes de nos commentateurs s'engager dans un soutien intolérant à telle « trans-avant-garde », rejeter leurs prédécesseurs du happening pré et post-soixante-huitard qui le leur rendent *bien et ignorent* à leur tour les défenseurs de telle ou telle abstraction, ceux-ci n'ayant de respect pour les critiques d'avant guerre qu'en raison du respect dû à l'âge.

Tout ceci explique qu'on ait bien besoin de rétrospectives, et le prochain critique à faire l'objet d'un hommage et d'un rassemblement de ses choix, à la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, sera Charles Estienne. Comme le dit le dossier de presse, *« nous sommes maintenant à une distance suffisante pour jeter un regard plus serein sur les années 50 et 60 »*... C'est en effet une hypothèse.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

CINÉMA

« Le Mystère Silkwood », de Mike Nichols

Le monstre est nucléaire

L'AFFAIRE *Silkwood, est-ce* vraiment le « mystère » promis par le titre donné en France au film de Mike Nichols qui porte simplement à l'origine le nom *de famille de l'héroïne ?*

Il s'agit d'une histoire réelle (1), et, *en effet, on ne saura sans doute* jamais la vérité. Karen Silkwood est morte le 13 novembre 1974 d'un accident de voiture. Elle avait rendez-vous avec un journaliste du *New York Times*. Elle devait lui remettre les preuves de tout ce qu'elle s'évertuait à dénoncer : les défaillances criminelles de son employeur en matière de sécurité. Elle disait notamment que l'on retouchait des négatifs pour masquer des défauts de fabrication. Défauts graves : ils concernaient les cylindres de combustible fabriqués par l'usine Kerr McGee à destination des centrales nucléaires.

Syndicaliste militante, Karen Silkwood était partie en guerre. Comme d'autres employés, elle avait été contaminée par les radiations du plutonium. Etait-elle une exaltée, se contaminant délibérément pour mieux accuser le système ? Est-elle morte accidentellement (l'autopsie dit : alcool et *tranquillisants) ? Ou bien lui a-t-on* adressé une semonce sinistre pour la liquider ensuite ? De procès en procès, l'affaire rebondit.

Le mystère existe sans doute, et, prudents, les auteurs du film ponctuent le suspense de savants points d'interrogation, pour semer le trouble. Mais, pour le spectateur, toutes les pistes aboutissent à la responsabilité du grand capital. Puisque Karen devient une héroïne de fiction, entraînant, par définition, tous les cœurs avec elle.

Aucun recul possible. Le trouble entretenu ne fait que renforcer le *malaise. Le Mystère Silkwood* est un film d'horreur diaboliquement bien fait. Pas besoin de monstres, de trucages, d'effets optiques. Radiations, contamination, cancer, quel meilleur terrain à exploiter que cette peur-là ?

Les images sont à dessein laides, approximatives, comme si la caméra *prenait la vie en cours. Seule* une musique trop souvent larmoyante vient contredire la volonté de réalisme du cinéaste et des scénaristes (deux femmes). Le film, qui semble très long (2 h 10), accumule *les situations quotidiennes pour que* le personnage principal nous soit plus proche, pour que son destin soit plus horrible. Et, de temps en temps, un élément est glissé, immé*diatement repéré par le spectateur* – et non les protagonistes – comme un signe avant-coureur du désastre, une menace.

Karen a laissé ses trois enfants (on la verra malgré tout bonne mère) pour mener avec son amant *et une femme homosexuelle* (ce qu'elle n'est pas) une existence bohème. Elle fume beaucoup (et un peu de drogue), elle est très indépendante (elle ne cédera pas sur ses *« impératifs moraux »* au risque de voir son bonheur s'éloigner). Elle est fragile aussi, et bonne copine.

Sa prise de conscience politique est lente. Elle commence par une révolte, combat individuel relayé ensuite (manipulé, semble-t-il) par *les dirigeants syndicaux. Contaminée*, Karen Silkwood devient la victime d'une invisible conspiration : rayons + corruption.

Contamination externe, contamination interne. Les douches administrées avec brosses et détergent sont des tortures de plus en plus in*soutenables : humiliantes, puis, à* hurler. Le corps n'est pas seul en jeu, et la conspiration ne s'exerce pas seulement à l'intérieur de l'usine. On détecte des radiations *dans la maison de Karen. On* nettoie, on vide, remarquables dosages de la mise en scène, montée de l'horreur. Et à Karen, malade, chassée, on vient encore dire que le plu*tonium, elle l'a elle-même mis chez* elle.

L'amie est interprétée avec chaleur et humour par la chanteuse Cher. Meryl Streep, méconnaissable, endosse le personnage de Karen, en rendant avec une grande intelligence accent, mimiques et back-ground populaires. C'est elle qui fait exister les dialogues parfois insipides avec le gentil Kurt Russell, c'est elle qui, peut-être, rendra *le Mystère Silkwood* supportable à ceux qui n'ont guère le goût des films qui ne relèvent pas de l'art, mais de l'efficacité.

CLAIRE DEVARRIEUX.

* Voir les films nouveaux.

(1) Voir l'article d'Henri Pierre, dans *le Monde* du 12 janvier.

Entretien avec Budd Hirsch, producteur exécutif

« Huit années de recherches, de lutte »

« Comment l'affaire Silkwood est-elle devenue un film ?

– Il ne s'agit pas d'une idée, mais d'une passion. Dès 1974 je me suis *intéressé* aux articles du *New York Times* qui dévoilaient l'irresponsabilité quotidienne de certains grands laboratoires de recherche. Cela méritait tout autant d'être révélé que le Watergate. *Pendant* des mois, j'ai amassé tous les articles et informations concernant Karen Silkwood et son travail. Lorsqu'elle est morte, il m'est apparu évident que son accident n'en était pas un et que l'affaire avait été étouffée par les laboratoires Kerr McGee.

» Je savais que ce mystère avait déjà *inspiré un certain nombre* de réalisateurs et que Jane Fonda s'était heurtée à un silence têtu de la part des parents et amis de Karen. A partir de là, j'ai mené ma propre enquête. Je savais également dès le départ que mon choix se porterait sur Mike Nichols, *parce qu'il est le plus* talentueux – choix approuvé par ABC Motion Pictures.

» Cette « affaire », ce sont huit années de recherches, de lutte, de procès, et à mon sens, elle ne fait que commencer.

– Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

– Très vite, un premier script a été en cours, mais c'est grâce à l'aide financière d'un restaurateur passionné par le sujet (20 millions de dollars) que nous avons démarré l'enquête sur le terrain. Il fallait acquérir les droits. J'ai rencontré le père de Karen, très réticent. *Il* m'a fallu huit mois pour gagner sa confiance : il ne voulait pas que le drame fût traité par la fiction. Soit nous acceptions tous les risques d'une enquête réelle et faisions reconnaître leurs droits qui avaient été *rejetés par le tribunal, soit il valait* mieux abandonner. Nous nous engagions moralement.

» Inutile de préciser que les portes de l'usine nous ont été résolument fermées et que nous n'avons pas eu accès aux enquêtes du FBI. En revanche, les employés de Kerr McGee ont accepté petit à petit de *nous parler de Karen, à condition* que leur témoignage et leur identité ne soient pas mentionnés à l'écran. Dans cette région, la plupart des habitants sont employés aux laboratoires, et il est vrai que l'affaire Silkwood a provoqué chez eux un accablement réel, mais passif, par peur des conséquences.

» Grâce aux syndicats qui avaient poussé Karen à faire des révélations et au soutien de certaines organisations, comme celle du Mouvement des femmes, nous avons pu recueillir grand nombre de témoignages sur cassettes. En 1976, Kerr McGee et le FBI *ont découvert* ces enquêtes menées sur huit mois. Et là, l'alternative a été radicale : je leur remettais ces fameuses cassettes ainsi que le nom des témoins, ou bien *ils interdisaient* la réalisation du film pour diffamation et révélations allant à l'encontre de la sécurité de l'Etat. Un matin, le FBI m'arrêta. Le procès qui s'ensuivit au Colorado m'interdisait tout bonnement de poursuivre mes recherches, les peines pouvant aller jusqu'à l'incarcération.

» *De retour* à Los Angeles, j'ai aussitôt contacté la Hollywood Community (Association des artistes américains). Jane Fonda, Burt Lancaster, Marlon Brando, entre autres, *ont réussi à réunir l'argent* nécessaire pour que je puisse à mon tour intenter un procès. C'était bien la première fois qu'un réalisateur ou un producteur n'était pas protégé par les mêmes lois que celles qui garantissaient la liberté de la presse. Ce procès a duré plus d'un an et m'a coûté la bagatelle de 100 millions de dollars.

» En 1977, j'arrivai enfin aux studios, et c'est avec ABC que les problèmes ont commencé. Ils s'apprêtaient à tourner *le Syndrome chinois*, avec Jane Fonda et la Columbia, et attendaient de voir les réactions de la presse, les résultats du box office, avant de se lancer dans une aventure aussi périlleuse que *Silkwood*. Le public devait-il douter, remettre en question la sécu*rité de ses institutions* ? N'allaient-ils pas être engagés dans un film trop politique ? Tels étaient leurs arguments.

» C'est alors que je suis parti avec mes scénaristes pour Cimarron retrouver les parents de Karen, afin de mettre au point le script et discuter des modalités (très lourdes) de paiement. En 1979, les parents de Karen ont gagné leur procès contre le laboratoire et ont reçu des indemnités de plus de 10 millions de dollars. Encouragés par le succès du procès, *nous étions prêts à ne plus* attendre la collaboration d'ABC. Mais Mike Nichols et Meryl Streep ayant accepté immédiatement le script, les deux signatures ont enfin décidé ABC à participer à la réalisation du film comme je l'entendais huit ans auparavant.

Tous les noms sauf un

– Comment les laboratoires Kerr McGee ont-ils accepté que leur nom soit mentionné tout au long du film ?

– Nous mentionnions déjà tous les noms des amis et collaborateurs de Karen. Comment *ne pas donner* celui des laboratoires ? C'était effectivement très risqué car la moindre erreur de jugement, le moindre détail pouvait créer de nouvelles polémiques et donc un procès pour diffamation. Nous avons étudié avec *une dizaine d'avocats* la moindre phrase pouvant remettre en question toutes ces années de travail. Quoi qu'il en soit, le public était déjà tellement informé de l'affaire Silkwood, qu'il aurait été ridicule de transformer leur identité, leur image « publique » en aurait été encore plus altérée.

» Seule l'amie de Karen a souhaité la modification de son nom afin de ne pas offenser ses parents. Pour obtenir le nom des parents et amis, nous leur avons offert un cachet digne d'une star : dans l'ensemble leur collaboration m'a coûté les yeux de la tête : entre 15 000 et 70 000 dollars chacun.

– Quelles ont été les répercussions du Mystère Silkwood ?

– Le film a suscité de grandes controverses parmi le public et les *spécialistes en matière de recherche* nucléaire. Depuis le procès, des mesures très sévères ont été prises pour réglementer l'accès aux laboratoires. La question de la sécurité a longuement *été débattue dans les universités* et les syndicats qui se sont, depuis, beaucoup mobilisés.

» Si le film, très pessimiste, il est vrai, a été boudé lors des oscars, il a en revanche remporté un immense succès d'estime auprès de la presse. soixante-dix journalistes l'ont élu parmi les dix meilleurs films de l'an*née. Je pense que le public* a besoin d'être informé des moindres activités de son pays, et particulièrement maintenant, où l'idée d'une guerre nucléaire est omniprésente dans l'esprit des gens *: ils sont* déjà quarante millions à avoir vu le film.

Propos recueillis par

NATHALIE GASSER.

« Les Contes d'Hoffmann », de Powell et Pressburger

Les fantasmagories du diable et son train

LE conseiller Lindorf a la séduction ambivalente d'un homme mûr habité par un *esprit pervers et le regard d'un hyp*notiseur. Sa cape volant comme des ailes de chauve-souris sur son habit de soirée, il guette, dans les coulisses d'un théâtre de Nuremberg, la danseuse Stella, dont il veut empêcher un rendez-vous avec le poète Hoffmann. Stella est en scène, moulée de la *tête aux pieds dans* un collant qui lui donne une allure d'insecte.

Elle danse le ballet de « la Libellule ». Elle est femme-libellule, ondulant, sur le théâtre, entre ciel et terre. On entend la musique d'Offenbach, mais cela n'est pas dans son opéra. Pas plus que bien d'autres choses inventées par Michaël Powell et Emeric Pressburger. On va de surprise en surprise.

L'adaptation anglaise de Dennis Arundell a bien gardé la construction du livret des *Contes d'Hoffmann :* prologue, histoire d'Olympia, l'automate, de Giulietta, la courtisane vénitienne, d'Antonia, *la* jeune fille qui meurt d'avoir chanté, puis épilogue. Stella, nouvel amour du poète, est bien, comme les autres, la femme des passions malheureuses, Lindorf représente aussi Coppélius, Dapertutto et le docteur Miracle, incarnations du diable. Mais ce n'est que la ligne générale d'une suite de tableaux modifiant souvent ce qu'avaient écrit les librettistes d'Offenbach.

Adieu la tradition instaurée en France depuis la création à l'Opéra-Comique, en 1880 ! Même la musique a subi des arrangements. N'attendez pas qu'Antonia chante : *« Elle a fui, la tourterelle. »* Cet air, entre autres, a été supprimé. Trahison, alors, que ce film anglais de 1951, qui reçut chez nous un accueil glacial ? Non, l'esprit germanique, *fantastique, d'Hoffmann* et d'Offenbach y est tout entier. Mais il ne s'agit pas vraiment d'un opéra filmé, et cette reprise arrive, comme une bombe, à un moment où le film-opéra (dont la plus récente réussite est la *Carmen* de Rosi) semble avoir *trouvé ses codes cinématographiques*, variant avec les œuvres lyriques.

Ces *Contes d'Hoffmann* balaient tout. La danse s'en est mêlée, ainsi qu'une décoration délirante, fantasmagorique. Un parti pris esthétique rehaussé par l'utilisation d'un Technicolor dont on n'a plus l'habitude (sauf pour l'accepter dans les anciennes comédies musicales de la MGM) fait surgir des visions étranges, infernales, un monde où l'espace n'est plus ni scénique ni réaliste, de splendides artifices brassant les prestidigitations de Méliès, les toiles peintes avec perspectives déformées du cinéma expressionniste allemand, des couloirs de rideaux menant on ne sait où, des entassements d'objets, de statues, des personnages maquillés, costumés pour *le bal du diable et de la mort.*

Le cinéaste Michaël Powell, qu'on redécouvre depuis quelques années, travailla dans les studios d'Alexandre Korda, l'empereur du cinéma anglais, et fonda, en 1943, avec son scénariste Emeric Pressburger (Hongrois qui passa par la UFA et s'exila à l'arrivée d'Hitler) une maison de production indépendante, Les Archers, longtemps célèbre et prestigieuse. En 1948, ils réalisèrent ensemble *les Chaussons rouges*, histoire d'une danseuse que la jalousie d'un maître de ballet séparait de son mari compositeur. Moira Shearer y exécutait un ballet d'un quart d'heure, filmé d'une manière extrêmement originale.

L'opéra transformé par la danse

Le succès de ce film amena la conception et la réalisation de ces *Contes d'Hoffmann*, où Powell et Pressburger reprirent comme interprètes, outre Moira Shearer (Stella et *Olympia*), *Ludmilla Tcherina* (Giulietta), les danseurs-chorégraphes Robert Helpmann (c'est lui le diable à quatre) et Leonide Massine.

A l'exception de Robert Rounseville (Hoffmann) et d'Ann Ayars (Antonia), chanteurs d'opéras, les personnages tiennent leur rôle en play-back (petite réserve : les voix anglaises, la langue anglaise pour Offenbach, ça fait tout de même bizarre, décalé) et, surtout, ils dansent. La grande idée du film, c'est justement la transformation de l'opéra par l'expression chorégraphique, l'élan physique, corporel, plastique, au milieu des fantasmagories des décors. Les invités de la fête chez Coppélius sont des marionnettes qu'Hoffmann voit grandeur humaine, avec des *lunettes magiques.*

Moira Shearer, éblouissante automate vêtue de jaune (couleur dominante de l'épisode), danse sur les pointes, fait montre d'une virtuosité qu'on a le temps d'admirer dans la *mise en scène en plans longs*. A Venise, où elle arrive en gondole avec Dapertutto, Ludmilla Tcherina, ondine maléfique en collant noir, lèvres peintes en rouge (couleur dominante) et *peau brunie*, lie ses mouvements hiératiques au rythme des canaux vénitiens, des fêtes orgiaques, de la fascination qu'exerce sur elle son maître diabolique, changeant en diamants les coulées de cire des bougies.

Rouge et nocturne, cet épisode où Leonide Massine incarne Schlemil en uniforme noir et blanc, habit de squelette, fait de la courtisane une femme fatale marchant sur les cadavres de ses amants maudits. Olympia avait été mise en morceaux, tête vivante roulant au milieu de ses membres arrachés. Giulietta passe *comme Lilith, l'envers funeste* d'Eve. Le diable inspire la fameuse « Barcarolle ». De Munich, Antonia se trouve transportée dans une île grecque (ici domine la couleur bleue), où le docteur Miracle surgit tel Nosferatu.

Les décors peints changent à vue, de *plus en plus* fantomatiques, un frisson funèbre traverse le chant extatique brisant la vie de la jeune fille magnétisée. Cet épisode, où la musique a plus d'importance que la danse, *avait été supprimé* pour la distribution en France. Le revoilà dans sa frénésie morbide. Où sommes-nous avec ce film sortant de l'oubli où il était tombé ? Chez Hans-Jurgen Syberberg, chez Werner Schroeter. Oui, déjà. Avaient-ils vu *les Contes d'Hoffmann* version Powell-Pressburger ? Curieuses correspondances, auxquelles s'ajoute une note d'humour anglais avec l'apparition de Sir Thomas Beecham dirigeant le Royal Philharmonic Orchestra.

Présenté au Festival de Cannes 1951, *les Contes d'Hoffmann* reçurent le Prix de la commission supérieure technique. Celui qu'on donne *aux œuvres inclassables*, dérangeantes par leurs innovations visuelles. Cette année, il est allé à un jeune réalisateur danois, Lars von Trier, pour son premier film, *l'Elément du crime...*

JACQUES SICLIER.

★ Le festival « Voix et opéra » d'Enghien propose, à côté des récitals et des expositions, la projection de films d'opéra, dont *Don Giovanni*, par Joseph Losey ; *Parsifal*, par Syberberg... et des opéras filmés, dont *la Kovantchina, le Prince Igor, Fidelio, la Dame de pique* et, en avant-première, *la Cenerentola*, de Rossini, par Jean-Pierre Ponnelle et sous la direction musicale de Claudio Abbado (jusqu'au 24 juin).

FESTIVALS

THÉATRE

BLOIS (14-23 juin). — Théâtre européen avec des troupes *britanniques, italiennes,* françaises et l'Odin Teatret qui présente *le Million.*

★ Renseignements : 8, rue du Lieutenant-Godineau, Blois, (54) 74-44-26.

ANGERS (20-26 juin). — Les Rencontres internationales Albert-Camus, avec la participation du *Théâtre de l'Europe*, invitent le Centre dramatique des Pays de Loire avec *les Esprits* ; le Stary de Cracovie avec *Nathalie Philipovna,* d'après Dostoïevski (en polonais) par Wajda ; le Théâtre de Rome avec *Caligula* (en italien), par Maurizio Scaparro. Georghio Strehler lit *Lettres à un ami allemand,* Raf Vallone *la Chute,* José Maria Flotats *le Mythe de Sisyphe.* Guy Dumur préside les débats.

★ Renseignements : Théâtre municipal d'Angers, (41) 87-76-32. Rencontres internationales, 26, rue Montaigne, 49 000, Angers (41) 88-54-90.

LA ROCHELLE (22 juin-13 juillet). — A côté de la *musique contemporaine* et du cinéma, le théâtre garde une petite place, avec Christian Rist, et avec *Vénus et Adonis* de Shakespeare, par la Compagnie de l'Orient-Express.

★ Renseignements : 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17000 La Rochelle, (46) 41-03-35.

PAU (23 juin-7 juillet). — Roger Hanin monte *le Sexe faible,* d'Edouard Bourdet, invite les Tréteaux de France avec *Lorenzaccio,* les Artistes de l'Ile-de-France et Jean-Paul Zenakher avec *Tamerlan.*

★ Renseignements : Office municipal du tourisme, place Royale, 64000 Pau, (59) 27-27-08.

ANJOU (27 juin-12 juillet). — Marie-Claire Valène met en scène, au château d'Angers, *la Jeunesse du Cid,* de Guilhen de Castro, et *le Cid,* de Corneille. Maurice Sarrazin vient avec son *Cyrano de Bergerac.* A Sègue, François Maistre présente *le Triomphe de l'amour.*

★ Renseignements : Maison du tourisme, place Kennedy, 49021 Angers, (41) 87-15-58.

BILLOM (28 juin-15 juillet). — Le Théâtre du milieu du monde présente les *Contes du Vieux Monde* et *City Blues.* Le Théâtre amateur d'Auvergne tient ses assises et les troupes donneront leurs spectacles, avec, le 9 juillet, une Nuit de la création.

★ Renseignements : Milieu du monde, rue des Boucheries, 63160 Billom, (73) 68-39-61

VILLENEUVE-LES-AVIGNON (7 juillet-4 août). — Les Rencontres de la Chartreuse sont à présent séparées du Festival d'Avignon. Le théâtre y est présent avec Michel Lonsdale et Armande Altaï, le Campagnol, qui crée avec la Carriera *l'Entrave des papes ;* l'Ecole de la rue Blanche qui offre *Naïves Hirondelles, Dom Juan, le Voyage blanc ;* les Comédiens-Français proposent *le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* ; Claude Confortès, *les Argileux.*

★ Renseignements :Office du tourisme, 84000 Avignon ; et CIRCA, la Chartreuse, 30400 Villeneuve-lès-Avignon (90) 25-05-46.

VALENÇAY (19 juillet-7 août). — Au château, *Homme pour homme,* de Brecht, par le Nain jaune ; *les Esprits,* de Camus, par le Centre des Pays de Loire ; le mime Marceau ; *Tancrède et Clorinde,* par la Compagnie Dominique Houdard.

VALRÉAS (9-19 août). — René Jeaunau met en scène au château *le Chevalier flamboyant* et *Georges Dandin,* à Valréas. Il présente *Fin de partie,* à Recherenche, *Inaï* et *l'Arlésienne,* à Gerlon, *l'Ile des chèvres,* à Visan.

★ Renseignements : Maison du tourisme, 84600 Valréas, (90) 35-04-71.

SELECTION

CINÉMA

Les Contes d'Hoffmann de Michael Powell...
... et le Mystère Silkwood de Mike Nichols

Lire nos articles page X.

— ET AUSSI : *Mister Mom,* de Stan Dragoti (la comédie américaine remet le chômage au programme). Un certain regard, à Chaillot (la cinémathèque française accueille des différentes sections du Festival de Cannes). *La Fête de Gion,* de Kenji Mizoguchi (éducation des geishas). *La Femme publique,* d'Andrzej Zulawski (le débat de l'outrance). *L'Homme aux pleurs,* de Paul Cox (chassés-croisés artistiques et amoureux).

THÉATRE

Frédéric, prince de Hombourg à l'Odéon

Dans les ruines d'un théâtre baroque, les sables épais du Brandebourg dessinent une arène, le champ de bataille où le prince somnambule mène son combat piégé. Les acteurs se lancent dans la froide fureur, dans la vision sardonique, *cruellement « vraie »* des metteurs en scène Manfred Karge et Mathias Langhoff, et à l'opposé du romantique Gérard Philipe, il y a Gérard Desarthe — Frédéric — avec Philippe Clévenot — l'électeur.

— ET AUSSI : *Ivanov,* à la Comédie Française (un sommet de l'art du théâtre, bouleversant). *Dom Juan,* aux Bouffes du Nord (flambeur, jouisseur, voyageur).

MUSIQUE

Mozart, Strasbourg, Bourges, Iphigénie

Trois festivals entrent dans la ronde : à Paris, le désormais traditionnel Festival Mozart de l'Orchestre de Paris, concertos, quatuors, quintettes, sonates piano et violon, Salle Pleyel (12 juin-12 juillet). Avec Barenboïm, Perlman et les solistes de l'orchestre, et au Théâtre des Champs-Elysées, cinq représentations des *Noces de Figaro,* mise en scène par J.-P. Ponnelle (à partir du 28 juin).

A Strasbourg, 46e Festival avec de grandes vedettes, l'Orchestre Philharmonia dirigé par Ashkenazy, celui de Bamberg avec Jochum, Barbara Hendrickx, Martha Argerich et Béroff, Esther Lamandier, A.S. Mutter, Weissenberg, Margaret Price, Brendel, le Clemencic Consort, Guschlbauer, etc. (du 7 au 22 juin).

A Bourges, le très vaillant Festival des musiques expérimentales en est à sa quatorzième édition qui sera brillante avec de nombreuses créations internationales, des concerts de Pierre Henry, F.B. Mâche, des œuvres de Xenakis, Chion, Marie, Clozier, Savouret, etc. (du 6 au 17 juin ; rens. : (48) 20-41-87 ; place André-Malraux, Bourges).

Après l'*Iphigénie en Tauride,* de Gluck à l'Opéra, il sera intéressant d'entendre son *Iphigénie en Aulide,* autre chef-d'œuvre, donné deux fois à la Sorbonne sous la direction de Jacques Grimbert (7 et 12 juin). Enfin, il ne faudra pas manquer d'entendre le grand virtuose mystique du Ud, l'Irakien Munir Bachir, à la Maison des cultures du monde (101, boulevard Raspail, les 12 et 13 juin).

— ET AUSSI : Raphaël Puyana (Opéra royal de Versailles, le 7) ; Festival Voix et Opéra, concerts et films (Enghien, du 8 au 24. Tél. : 989-32-32) ; M. Price (Théâtre de la Ville, du 12 au 16, à 18 h 30).

VARIÉTÉS

Atahualpa Yupanqui au Théâtre de Paris

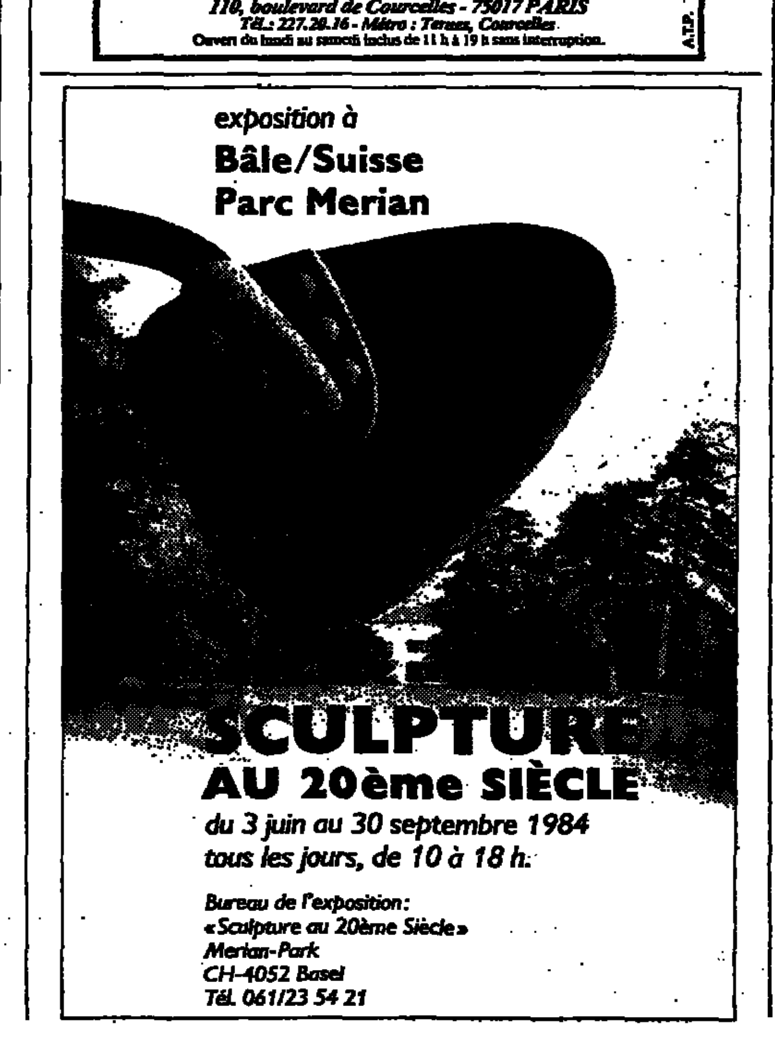
A soixante-quatorze ans, le poète à la voix ravinée, guitariste argentin à l'âme indienne et paysanne, monument de la musique populaire latino-américaine, est de retour pour deux concerts seulement (les 6 et 7 juin, à 20 h 30, au Théâtre de Paris).

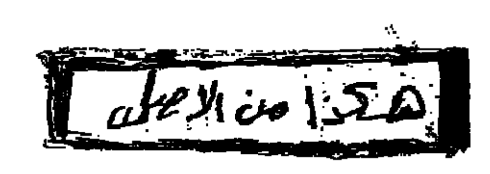
DANSE

Paul Taylor au Théâtre de la Ville

Trente ans de danse avec les classiques, *Auréole, Esplanade,* des nouveautés, *Equinox, Sunset,* et une fantaisie, *le Sacre du printemps,* que l'on peut voir également *dansé par la troupe du Palais Garnier. Larrio Ekson et Juliet Naylor au Théâtre de la Ville* (spectacle de 18 h 30), le crooner de la danse... irrésistible.

— ET AUSSI : Théâtre chorégraphique de Rennes au Centre Georges-Pompidou dans *Un train peut en cacher un autre* (l'important est de trouver Gigi Caciuleanu au rendez-vous). Charlotte Delaporte au Théâtre de la Bastille (des pas, des pas à en perdre le souffle...). *Momus dans l'abîme,* à l'escalier d'or (une réflexion de Pierre Auffrey sur la danse en miroir, l'identification poussée jusqu'à la folie). *Le Songe d'une nuit d'été,* au Palais des sports (Neumeier revu par le ballet de l'Opéra). *La Peau et les Os,* de Daniel Larrieu, à l'Escalier d'or (fragile, mais beau). Le ballet Bougarabou, au Carré Silvia-Monfort (chants et danses du Sénégal).





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, *entrée du musée (troisième étage)* ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Baskt à Matisse. Jusqu'au 20 août.

PIERRE DE FENOYL. Jusqu'au 15 juillet.

ÉTIENNE-MARTIN, « Demeures ». Jusqu'au 11 juin.

BOUILLON - REYNIER - VIEILLE. Jusqu'au *11 juin*.

LE SIÈCLE DE KAFKA. Jusqu'au 1er octobre.

ANDRÉ GELPKE : Photographies. Jusqu'au 24 juin.

CCI

MOBILIER NATIONAL. Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL. Salle de documentation. *Jusqu'au 24 septembre.*

BPI

THÈME ILLUSTRÉ. Claude Lapointe, illustrateur. Bibliothèque des enfants. Piazza, jusqu'au 18 juin.

PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public. Jusqu'au 24 septembre.

POLITIQUE/FICTION. Jusqu'au 10 septembre.

∴

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 à 18 h. Jusqu'au 16 juin.

Musées

UN NOUVEAU MONDE : Chefs-d'œuvre de la peinture américaine, 1760-1910. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 16 F ; le samedi : 12 F. Jusqu'au *11 juin.*

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 25 juin.

LA RIME ET LA RAISON. Les collections Ménil (Houston-New-York). Grand-Palais. Entrée place Clemenceau. *(Voir ci-dessus.)* Jusqu'au 30 juillet.

TRÉSORS DE L'ANCIEN NIGERIA. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Entrée : 12 F ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 23 juillet.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 septembre.

RITZI ET PETER *JACOBI*. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de *10 h à 17 h 30* ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 juin.

IMAGES ET PROFILS DES PEINTRES AUTOUR DU JAZZ. Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 30 juin.

SANDRO CHIA. Peintures 1976-1984. – ANSELM KIEFER. Arc, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 24 juin.

BERNARD LAGNEAU. Architectures fugitives. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 19 août.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

CONSTANTIN KOUSNETZOFF, 1863-1936. Musée Carnavalet *(voir ci-dessus)*. *Jusqu'au 29 juillet.*

LOUIS BOILLY, 1761-1845. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-12). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 1er juillet.

SUR INVITATION. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

MICHEL DUFET. Musée Bourdelle, 16, *rue A.-Bourdelle* (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin, 77, *rue de Varenne* (705-01-34). Sauf mardi, de 10 à 17 h 45. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 28 octobre.

LES FASTES DE LA TAPISSERIE - XVe/XVIIIe SIÈCLE. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf lundi, de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 juin.

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 16 juin.

CONCOURS DU PRIX NEUMAN. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (257-84-15). *Sauf ven. et sam.*, de 15 h à 18 h. Jusqu'au 18 juin.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC - ROUSSILLON : - L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F Jusqu'au 27 août.

OBJETS ET MONDES. Présentation des acquisitions récentes. Musée de *l'homme, place du Trocadéro* (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 août.

MUSIQUE DES PEUPLES DU MONDE. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.

Centres culturels

LE VITRAIL EN LORRAINE, du XIIe au XXe siècle. Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 juin.

FRANS BOON. Aquarelles – MARJON MUDDE. Gravures. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Jusqu'au *17 juin.*

CONTINUITÉ-DISCONTINUITÉ. Fruhtrunk et seize artistes de Munich. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 22 juin.

ESPACE SONORE-ESPACE SILENCIEUX. 4e volet : Julius. Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

LENNART RODHE. Peintures, gravures, tapisseries. Jusqu'au 11 juillet. – RUBEN HELEANDER. Peintures. Jusqu'au 13 juillet. Centre culturel suédois, *11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à* 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h.

KUDO. Le trou noir sacré. Espace Japon, 12, rue Sainte-Anne (260-69-30). Sauf dim. et lundi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 16 juin.

WHY HOUSTON, WHY ? L'architecture de Houston. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; Sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 7 juillet.

CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940. Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal *(297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h.* Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 septembre.

ALTDORFER et le réalisme fantastique dans l'art allemand. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 juillet.

CARTE BLANCHE A DENISE RENÉ. Aventure géométrique et cinétique. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 28 juillet.

TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS : Ciriani, Gaudin, de Portzamparc. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon *(633-90-36). sauf dim. et lundi, de 12 h 30* à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

BEAUX-ARTS 84 : Dessins. Ateliers de l'Ensba. Ecole des Beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 juillet.

RUBEM GRILO. Gravures. Espace Latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

SLOBODAN SLOVINIC. Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Sauf lundi, de 11 h à 19 h.

LE LABYRINTHE DANS L'ART CONTEMPORAIN. Architecture, sculpture, archisculpture, peinture, installations. Fondation C. Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna (720-85-83). Sauf sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

LE MARKER D'ARGENT 84. Mecanorama Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

WALTER NASCIMENTO. Cetecíam, 6, rue des Fossés-Saint-Marcel (336-56-04). Jusqu'au 30 juin.

LA PRESSE DE PARIS, de 1884 à 1984. Hôtel de Ville, salon d'accueil, 29, rue de Rivoli.

JEAN COCTEAU, poète du spectacle. Mairie du 6e arrondissement, 78, rue Bonaparte. De 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 juin.



UN DEMI-SIÈCLE DE RELIURES D'ART CONTEMPORAIN, en France et dans le monde. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 juin.

Galeries

UN ART AUTRE/UN AUTRE ART. Les années 50 (1945-1955). Jusqu'au 28 juillet. – ÉTIENNE MARTIN. Jusqu'au 30 juin. *Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon* (299-16-16).

LES MAITRES FLAMANDS DES XVIe ET XVIIe SIÈCLES. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 7 juillet.

LE DESSIN EN COULEURS. Aquarelles, gouaches, pastels de 1720 à 1830. Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 13 juillet.

VILLON – *GROMAIRE*. Gravures, dessins, aquarelles. Galerie J.-P.-Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 3 juillet.

RALF GOINGS - RICHARD MCLEAN. Galerie J.-P.-Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au *15 juillet*.

SCULPTURES ITALIENNES. Anselmo, Fabro, Kounellis, Manzoni, Merz, Pascali. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 13 juillet.

EUGÈNE BOUDIN, 1824-1898 – MAITRES DES XIXe et XXe SIÈCLES. Œuvres majeures. *Galerie Schmit, 396, rue* Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 20 juillet.

HENRICOT. Peintures – *ROMAN*. Sculptures – CHILEQ. Tapisseries. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 12 juillet.

BRAM ET GEER VAN VELDE. Galerie P. Trigano, 4, bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 juin.

BRAM VAN VELDE, peintures 1923-1980. HENRY MOORE, *Mystère de la gravure*. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 15 juillet.

TRANS-AVANT-GARDE : *Chia*, Clemente, Cucchi, de Maria, Paladino. Galerie Antiope, 10, rue de Budé (354-61-02). Jusqu'au 30 juin.

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION. Espace de l'Horloge, 8, rue Bernard de Clairvaux (547-50-85). Jusqu'au 30 juin.

IMAGES DU JUDAISME, XVIIIe-XXe siècles. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Juin.

DE HAMILTON A SUTHERLAND, un regard sur la gravure en Angleterre. Galerie James Mayor, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 30 juin.

DESSINS. Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 11 juillet.

DANA ANDREYEV. Dessins et gravures. Espace Bateau-Lavoir, 6, rue Garreau (262-27-44). Jusqu'au 20 juin.

BAZAINE. Peintures récentes, Aquarelles. Galerie Adrien-Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 16 juin.

ELLA BERGMANN. Dessins et collages 1917-1965. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 7 juillet.

CHRISTIAN BONNEFOI. Les armes d'Achille. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 23 juin.

ALEXANDRE BONNIER. Figures, portraits et auto-portraits. *Galerie NRA*, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 juin.

GUNTER BRUS. Œuvres anciennes. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 16 juin.

BURDZELIAN. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 12 juillet.

BUSTROS. Galerie d'art de la place Beauvau, 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-66-98). Jusqu'au 30 juin.

MICHAEL BUTHE. Galerie Bama, 40, rue *Quincampoix* (277-38-87). Jusqu'au 30 juin.

CHABRIER. Paris. Galerie Barbizon, 71, rue des Saints-Pères (222-18-12). Jusqu'au 11 juillet.

J.-C. CHAILLOU. Galerie Wahl-Sere, 8, rue Guénégaud (633-12-16). Jusqu'au 26 juin.

ROBERT COUTURIER. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 30 juin.

RAYMOND DAUSSY. Peintures 1941-1953. Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Juin.

DESTARAC. Peintures récentes. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-08-62). Jusqu'au 29 juin.

DOUCET. Œuvres sur papier. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 30 juin.

RAOUL DUFY. Peintures, aquarelles, plumes, crayons. Galerie Marwan-Hoss, 12, rue d'Alger (296-39-45). Jusqu'au 27 juin.

JOSKO ETEROVIC. Œuvres récentes. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90). Jusqu'à fin juin.

ALBERT FERAUD. Masques et torses. Sculptures et dessins. *L'Art et la* Paix, 35, rue de Clichy (874-35-86). Jusqu'au 23 juin.

ELIZABETH FRANZHEIM. Encres de Chine. Galerie d'art international, 12, rue Jean Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 30 juin.

FROMENT. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 16 juin.

FUSARO. Artfrance, 36, avenue Matignon *(359-17-89). Jusqu'au 30 juin.*

GUYOMARD. Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (562-21-34). Jusqu'au 30 juin.

JEAN HELION. Peintures des années 40. Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

HENEIN. Œuvres récentes sur papyrus. Galerie Faris, 50, rue de l'Université (544-29-48). Jusqu'au 30 juin.

JABER. Le roi de Beaubourg. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 23 juin.

GUILINE KIM. Œuvres sur papier. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 juin. – Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 13 juillet.

BARBARA KRUGER. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 19 juin.

ALAIN LAMBILLIOTTE. Galerie L.-Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 23 juin.

OLIVIER LEGRAND. Galerie du Centre, 5, rue *Pierre-au-Lard (277-37-92)*. Jusqu'au 7 juillet.

WINFRIED LUHRS. Krokodillidylle et anamorphoses. Fondation Boris-Vian, 6, bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 30 juin.

MARKUS LUPERTZ. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au *13 juillet*.

JOAN MITCHELL. La Grande Vallée. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 15 juillet.

RODRIGO MOYNIHAN. Peintures et gravures. Galerie C.-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 juin.

CLAUDE PASQUER. Suites à partir d'un centre. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 30 juin.

LEOPOLDO PRESAS. Peintures. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 30 juin.

QUENTIN QUINT. Peintures 1978-1981. Galerie J.-Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 13 juillet.

OSCAR RABINE. Galerie Marie-Thérèse, 73, quai de la Tournelle (325-34-37). Jusqu'au 16 juin.

RASERO. Galerie E.-de-Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 30 juin.

EDDA RENOUF. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33).

PHILIPPE ROMAN. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). *Jusqu'au 11 juillet.*

RUBALCAVA. Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 7 juillet.

RUEHLE. Peintures. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 23 juin.

TAL-COAT. Peintures. Galerie Clivages, 46, *rue de l'Université* (296-69-57). Jusqu'au 28 juillet.

ROLAND TOPOR. Le manifeste de l'auto-école. Galerie G.-Brownstone, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21).

En région parisienne

AUBERVILLIERS. L'art au lavoir. 180, rue de la Goutte-d'Or (833-92-31). Sauf lundi, de 14 à 19 h. Jusqu'au 17 juin.

BOULOGNE - BILLANCOURT. Georges Rohner. Bibliothèque Marmottan, *19*, rue Salomon-Reinach. Sauf lundi et mardi, de 15 h à 18 h 30. Jusqu'au 16 juin. – Les chevaux de Géricault. Estampes de l'Ensba. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 21 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 6 juillet.

BRÉTIGNY. Dedans... Dehors... Propositions III : Dedans : Larrière, Skoda. Jusqu'au 16 juin. – Dehors : Coignet, Gérard, Hellinger. Jusqu'en septembre. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h.

CORBEIL-ESSONNES. Michel Chevalier. CAC Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 25 juin.

CRÉTEIL. Patrick Raynaud. Album-Photo. Maison de la culture, place Salvador-Allende (899-94-50). Juin.

IVRY-SUR-SEINE. Peinture nouvelle en France aujourd'hui. Galerie F.-Léger, 93, avenue G.-Gosnat (650-15-71). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

JOUY-EN-JOSAS. Impressions encheminées au XIXe siècle. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Sam., dim., mardi et jours fériés, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 28 juin.

LA DÉFENSE. Cuba : René Portocarrero et vingt peintres contemporains. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). T.l.j., de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les belles amies de Port-Royal. Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 6 F ; Dim. : 3 F. Jusqu'au 29 juillet.

MALAKOFF. Chattaway. Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-43-45). Jusqu'au 30 juin.

MARLY-LE-ROI. De Renoir à Vuillard : Marly-le-Roi, Louveciennes, leurs environs. Musée-promenade, grille royale, parc de Marly (969-06-26). Sauf lundi, mardi (et jours fériés), de 14 à 18 h. Jusqu'au 24 juin.

MELUN. André Derain. Maison de la Vicomté, quai de la Courtille (439-17-91). Jusqu'au 13 juillet.

NOGENT-SUR-MARNE. Quarante affiches de Paul Colin. Maison nationale des artistes, 14, *rue Charles-VII* (871-28-08). De 15 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin.

PONTOISE. Carlos Cairoli. Sculptures – Aurélie Nemours. Peintures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre. – Gustave Caillebotte, 1848-1894. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.

RIS-ORANGIS. Karl-Jean Longuet. Centre R.-Desnos (906-72-72). Jusqu'au 25 juin.

SCEAUX. *Une girafe pour le roi.* Musée de l'Ile-de-France, orangerie du Château (661-06-71). Sauf mardi, de 10 h *à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 juillet.*

SOISY-SUR-ECOLE. Vingt-cinq sculpteurs contemporains. Verrerie d'art (499-00-03). Jusqu'au 16 septembre.

VERSAILLES. Georges Lacombe, 1868-1916. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (950-30-32). De 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 juillet. – Halles et marchés d'Ile-de-France. Office du tourisme. Jusqu'au 30 juin.

VILLEPARISIS. Lionel Godart. CAC *Jacques Prévert, place de Pietrasanta* (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 juin.

VITROLLES. Sculptures contemporaines : Amado, Amat, Diska, de Germay, Reure. Centre d'information, communication et accueil (CICA).

En province

AMIENS. Sacrée terre. Diversité des formes. Maison de la culture, 2, place *Léon-Gontier* (91-83-36). Jusqu'au *12 juillet*.

ARRAS. Tal-Coat. Peintures et dessins, 1964-1984. Centre Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 1er juillet.

AUXERRE. John Craven. Un œil du XXe siècle. Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

BEAUVAIS. Ritzi et Peter Jacobi. Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-*Pierre* (448-24-53). *Jusqu'au 24 juin.*

BORDEAUX. 50 ans d'art espagnol, 1880-1936. Galerie des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. – Intérieurs : Photographies d'A. Garde. Musée des arts décoratifs, 39, rue Bouffard (90-91-60). Jusqu'au 1er juillet. – Anselm Kiefer. Peintures 1983-1984. - Cy Twombly. Œuvres 1973-1983. - Légendes. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 9 septembre.

CAEN. Riopelle : Estampes. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (85-28-63) - Peintures. Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 15 juillet.

CÉRET. Michel Brigand. Pastels. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (35-87-76). Juin.

CHAGNY. Sol Lewitt : Wall drawings. Au fond de la cour à droite, 6, rue de Beaune (87-27-82). Jusqu'à la fin juin.

CHAMBÉRY. Pierre Buraglio. Fenêtres-dessins d'après. Musée d'art et d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 30 juillet.

CHAMBORD. Comprendre Chambord. Château (20-32-20). En permanence.

CHARTRES. Francis Limerat. Œuvres de 1971 à 1984. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 juillet.

FONTENOY-EN-PUISAYE. Yo Marchand. Peintures. Château du Tremblay (44-02-18). Jusqu'au 26 juin.

GRAVELINES. Hommage à Frans Masereel. Musée du dessin et de l'estampe, Arsenal. Jusqu'au 5 août.

LA ROCHE-SUR-YON. Gasiorowsky. - Rousse - Guimezanes. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 16 juin.

LE HAVRE. Collections numismatiques des musées du Havre. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 25 juin.

LYON. *Elles sont de sortie ; toi et moi pour toujours*. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 17 juin. – *René Jacques*. Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 29 juillet.

MARSEILLE. En mai fais ce qu'il te plaît : Marie Ducaté et ses invités. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 30 juin. – Salon des municipaux. Peintures et dessins. Galerie Basse-de-la-Charité, rue de l'Observance (90-26-14).

MENTON. Limouse. Rétrospective. *Palais de l'Europe, avenue Boyer. Jusqu'au* 28 juillet.

MORLAIX. Autour de dix dessins de Pierre Ozanne, 1737-1813. Les commandements du comte d'Hector. Musée municipal, rue des Vignes (88-68-88). Jusqu'au 18 juin.

MULHOUSE. 6e Biennale européenne de la gravure. *Musée de l'impression sur étoffes*, 3, rue des Bonnes-Gens ; Musée historique, hôtel de ville, et divers autres lieux. Renseignements : 46-52-88. Jusqu'au 24 juin.

NANTES. Joseph Stany Gauthier, 1883-1969. Créateur des musées du château. Château des Ducs de Bretagne, tour du Fer à Cheval (47-02-42). Jusqu'au 28 octobre.

NICE. Ecritures dans la peinture. Centre national d'art contemporain de la villa Arson, 20, avenue Stephen-Liegeard (51-30-00). Juin. – Alberto Burri. Rosso e Nero, Nizza, 1984. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 24 juin – Olivier Brodet. Cacel de Saint-Augustin, 114, route de Grenoble (92-24-00). Jusqu'au 28 juin. – Michel Bellon. *Les arcanes majeurs du Tarot*. Cacel, 111, avenue Sainte-Marguerite (92-24-00). Jusqu'au 30 juin. – André Laurent. *Cacel, résidence Le Roquebillière, avenue* Louis-Braille (92-24-00). Jusqu'au 30 juin.

PERPIGNAN. Grau Garriga : Del Grog al Vermell. Le Castillet ; musée Rigaud (61-66-30) ; musée Puig. Jusqu'au 30 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Robert Rauschenberg. Peintures récentes. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 juin.

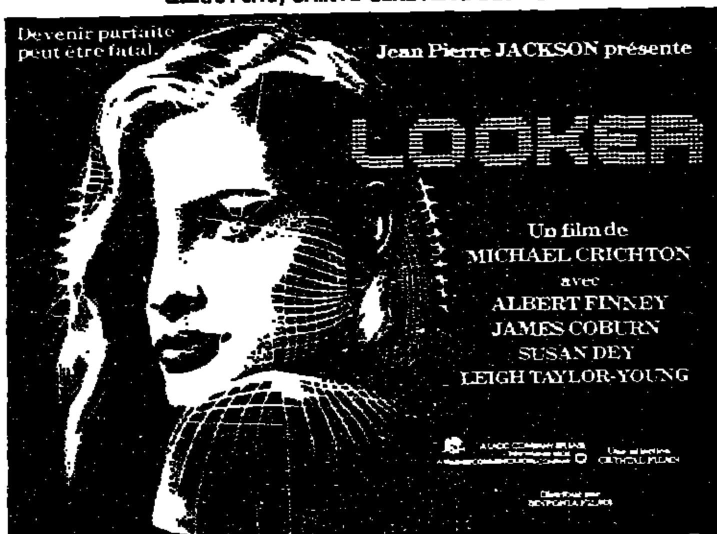
SAINT-ÉTIENNE. La tête et les jambes : sport et culture. MCC, jardin des plantes (25-35-18). Jusqu'au 30 juin.

STRASBOURG. Strasbourg à l'affiche, 1890-1930. Musée historique, pont du Corbeau (32-25-63). jusqu'au 16 septembre – Faïences populaires lorraines en usage en Alsace. Musée Alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 25 novembre.

TOULON. Bill Woodrow - R.M. Fischer. *Musée, 13, boulevard Leclerc* (93-15-54). Jusqu'au 30 juin.

TROYES. Aspects de la peinture contemporaine, 1945-1983. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 18 juin.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Fabrizio Plessi. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46). Jusqu'au 30 juin.







THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

CONCERTO EN RÉ MAJEUR POUR UNE REINE, Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30 dim. 17 h (6).

ARTEMISIA ABSINTHIUM, Cité internationale, grand théâtre (589-38-69), 20 h 30 (6).

PERDRE, Théâtre du Lys (327-88-61), 21 h (6).

LE BARBIER DE SÉVILLE, Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), *les 6, 7, 8, 9, 12, en alternance avec le Mariage forcé* le 9 à 17 h et *Mangerons-ils ?* 20 h 45.

LA NUIT DES ROIS (en anglais) Pré-Catelan, Jardin Shakespeare (255-45-55), 20 h 30, dim. 15 h (6).

LE VISON VOYAGEUR, (reprise). Renaissance (208-18-5), 20 h 45, dim. 15 h (7).

DÉMONS, Bastille (357-42-14), 18 h 30 (12).

GILGAMESH, Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 30 (12).

TRANCHE DE CONTE, Essaion (278-46-42), 12 h 30 (12).

LA COLONIE PÉNITENTIAIRE, ARC, grand auditorium (775-91-69), 20 h 30 (12).

L'ARBRE DE MADEMOISELLE D'ESCARBASSE, L'ECHELLE DES VERTUS, Studio Bertrand (783-99-16), 20 h 30 (12).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), (dim., mar.), les 6, 8, 9 à 19 h 30 : soirée Stravinski ; les 7, *11 à 19 h 30 : Iphigénie en Tauride.*

SALLE FAVART (296-06-11), les 7 et 11 à 19 h 30 : Manon ; le 12 à 15 h et 19 h 30 : le Petit Ramoneur.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 6 à 14 h 30 et le 10 à 20 h 30 : Cinna ; les 6, 8, 9, 11 à 20 h 30 : Ivanov ; les 7 et 12 à 20 h 30, le 11 à 14 h 30 : Rue de la Folie Courteline ; le 10 à 14 h 30 (dern.) : la Mort de Sénèque.

CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier : les 6, 7, 8 à 20 h 30 : Mariage.

ODEON (325-70-32) (dim., lun.), les 6, 7, 8, 9, 12 à 20 h 30 : Frédéric, prince de Hombourg.

PETIT ODEON (325-70-32) (lun.), les 6, 7, 8, 9, 10, 12 à 18 h 30 : Homme avec *femme, arbre et enfant.*

TEP (364-80-80), (dim. lun.), le 6, 7, 8 (dern.) : 325 000 francs ; salle : les 6, 8 (dern.), à 19 h : Celui qui ne parle pas ; Hall : les 6, 7, 8, 9, 12 à 21 h : la Boîte à frissons ; le 8 : Autosatisfaction (spectacle dans un parking du 20e. Se renseigner au 363-72-20).

PETIT TEP (364-80-80) (dim., lun.), les 6, 7, 8, 9 (dern.) à 21 h : Gust.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar), (Pentecôte, ouverture du Centre : dimanche, lundi, 10 h-22 h) ; Débats : le 6 à *18 h 30 : le Cabinet de lecture* (T.W. Adorno, Esthétique et modernité) ; le 7 à 18 h 30 : Télétel et société ; à 19 h : Archéologie du zéro ; à 21 h : Voix poétiques IV ; le 8 à 19 h : le Siècle de Kafka ; Cinéma-vidéo : les 6, 7, 8, 9, 10, 11, Nouveaux films BPI, à 13 h : Agriculteurs et marins en Méditerranée préhistorique, de J.-P. Baux ; à 16 h : Seva Sangh Samiti, un espoir pour les *enfants de Calcutta*, de G. Puneau ; les Totos, de M. Cespedes ; à 19 h : Miles of smiles, years of struggles, de J. Santino P. Wagner ; les 6, 7, 8, 9, 10, à 15 h : Hommage à la sculpture (Giacometti) : les 6, 7, 8, 9, 10 à 18 h : Collection du musée ; Théâtre-danse : les 7, 8, 9, à 20 h 30, les 10, 11 à 16 h : Un train peut en cacher un autre, chorégraphie de *G. Caciuleanu.*

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), deuxième Festival international d'orchestres : le 6 à 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, L. Foster, Radu Lupu (Berlioz, Grieg, Tchaikovsky) ; le 7 à 20 h 30 : Orchestre et chœur philharmonique de Prague, J. Belohlavek (Requiem de Dvorak) ; le 8 à 20 h 30 : Philharmonia orchestra, V. Ashkenazy (Mozart, Sibelius ; le 12 à 20 h 30 : Carmina Burana).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) *(Dim., lun.), les 6, 7, 8, 9, à 20 h 30 :* P. Taylor Dance Company ; le 12 à 20 h 30 : Merce Cunningham ; les 6, 7, 8, 9 à 18 h 30 : L. Ekson et J. Naylor and Company ; le 12 à 18 h 30 : Margaret Price.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (lun.), les 6, 7, 8, 9, 10, 12 à 20 h 30 : les Ballets Bougarabou (Chants et danses du Sénégal).

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) (D. et le 11), 20 h 30 : Naïves Hirondelles.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARCANE (272-81-00), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h : Sade-Français, encore un effort.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, J.), 21 h, dim., mar. 15 h : le Nouveau Testament ; ven 18 h 30 : la Vie ordinaire.

ATELIER *(606-49-24) (D. soir, L.), 21 h,* dim. 15 h : le Neveu de Rameau ; (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., et le 11), 20 h 30, sam. 15 h : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Mam'zelle Nitouche.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE *(372-00-15), mer., jeu. 21 h ; ven., sam.* 20 h : Ferdaous, une voix en enfer (dern. le 9).

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Monet ou la Passion de la réalité.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : l'Ecole des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir et le 11 soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 et le 11 à 15 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

CONFLUENCES (555-10-04), mer., jeu., ven. 21 h 15 : le Banc.

DAUNOU (261-69-14) (mer., D. soir et le 11 soir), 21 h, dim. et le 11 à 15 h 30 : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.) : 22 h : le Prince.

18 THÉATRE (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : les Sincères - le Legs.

ÉDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Treize à table.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 20 h 15 : l'Autre Dom Juan ; 22 h 30 : l'Empreinte.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. — II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h : Rimbophélie.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 30, *sam. 18 h et 21 h 30 : les Aventures de* Dieu.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), mer. jeu., ven., sam., 21 h : Colas Breugnon (dern. le 9).

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HOTEL DES MONNAIES, 21 h 15 : Antigone.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; *21 h 30 : Bonsoir Prévert.*

INTERCLUB 17 mer., jeu., sam. 20 h 30, dim. 17 h : Oxtiern.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h, sam. *16 h : la Waldstein - les Orphelins* (dern. le 9).

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Top Girls.

LIERRE-THÉATRE *(586-55-83) (D.* soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Nina, c'est autre chose.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I. 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 30 : *L. Kourilski* (dern. le 9). — Petite salle, *22 h 30 : la Répétition de Jeanne.*

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-65), les 6, 7, 9, 11, 12 à 20 h 45, le 10 à 17 h : Un homme véritablement sans qualité.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 22 h : la Reine est morte.

MARIGNY, grande salle (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MAUBEL (255-45-55) (D., L.), 20 h 30 : Fool for love.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. *15 h 30 : On dînera au lit.*

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR *(285-45-30) (D. soir, L.),* 20 h 30, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h, sam. 18 h : Exercices de style. — Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PÉNICHE (245-18-20) (D.), 21 h : Travaux d'ornithologie.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h 45 : la Polka du spleen.

POCHE (548-92-97) (D. et le 6), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. (D), *21 h : le Plaisir de l'amour.*

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. L.), 20 h 45, sam. 17 h : le Pain dur.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D. *soir, mar.), 21 h, dim. 17 h : le Bouc.*

SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), ven., sam. 20 h 30 : Antigone.

SAINT-GEORGES (878-63-47), mer., ven., *dim., mar., 21 h ; sam 18 h 30 et* 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : dim. 17 h : l'Homme cassé ; II. Ven, sam. 22 h 30 : Fando et Lis.

TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73) (D., *L., Mar.*), 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.) 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.), 21 h, sam. 16 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), I. *20 h 30 : les Enfants de Zombi.*

THÉATRE DE PARIS, (280-09-30), petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Drôle de programme.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), petite salle (D. soir, L), 20 h 30, dim. 15 h : Agatha.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (S., D.), 21 h : Salomé ; sam. 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.) 20 h 30, sam. 17 h : Mon cœur dans les Highlands.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (L.), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur (dern. le 9).

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 20 h 45 : la Troisième Jambe du *carrosse* ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : *Pas de citrouille pour Cendrillon* ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), *22 h 15 : Plus la peine de frimer.*

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES *(606-07-48) (D.), 20 h :* la Vie du gars qui naît ; 21 h 30 : la Ganchère contrariée ; 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence (dern. le 9).

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), jeu., ven., sam., à 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L. Mar.), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) : 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE *(887-33-82) (D., L.),* 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les os.

Le music-hall

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), le 12 à 21 h : M. Bachir.

AMANDIERS (366-42-17), (D., L.), 20 h 45 : Perhaps (dern. le 9) ; à partir du 12 : Speedy Banane.

BATACLAN (700-30-12) *(D. soir, L.),* 20 h 30 ; Dim. 15 h : Mezz, la rage de vivre.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 9 à 20 h 30 : B. Olier.

CITHEA (357-99-26) le 7 à 20 h : Dorian Express.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), les 6, 8, 9 à 22 h 30 : Orquesta Aragon.

ELDORADO (208-23-50), le 10 à 20 h 30 : Orquesta Aragon.

ESPACE GAITÉ (327-95-94) (D. soir, L.), 22 h ; Dim. 17 h : P. Pechin.

OLYMPIA (742-25-49) *(D. soir, L.),* 20 h 30, Dim. 17 h : B. Lavilliers (dern. le 10) ; le 12 à 20 h 30 : Quilapayun.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : A. Sandoval (dern. le 8) ; le 12 à 21 h : L. Beausonge.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), le 6 à 20 h 45 : M. Marceau ; le 12 à *20 h 45 : C. Vaucaire, J. Douai.*

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), les 6, 7 à 20 h 30 : Atahualpa Yupanqui.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. *soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : La Villette* en chansons.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 22 h 30 : Los Indianos, Mosalini/Beytelman/Caratini ; 24 h : H. Vilarinho/D. Arboleda, R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), les 6, 7, 8 à 21 h : Mémoires d'Isles, Maman N et Maman F.

ARCUEIL, Salle J.-Vilar (657-11-24), le 7 à 20 h 45 : Bonjour Philippines.

AULNAY-SOUS-BOIS, MC (868-*00-22), le 6 à 20 h 30 : le Sourire du* chat.

CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 12 à 21 h : G. Lafaille.

COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 9 à 21 h : Rock.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC (460-20-65), le 6 à 20 h 30 : A pieds joints dans les bouquins.

MONTREUIL, Auditorium du Conservatoire (287-08-68), les 6, 7, 8, 9 à 20 h : Deux Antigones.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), le 12 à 20 h 30 : Peter Goss Dance Company.

ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le *10 à 17 h 30 :* Ensemble instrumental de la Chapelle royale, dir. : Ph. Herreweghe (Bach).

VERSAILLES, XXIe Festival (950-71-18), Cathédrale Saint-Louis, le 12 à 21 h : Chœurs des lycées et collèges de Versailles et de l'Ile-de-France, dir. : Cl. Petillot. (Haydn).

VINCENNES, Chez IVT (365-63-63) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 15 h : Ednom.

DANSE

A. DEJAZET (887-97-34), les 10, 11 à 20 h : S. Rochon.

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 6, 7 à 21 h : J. Ballonzoli.

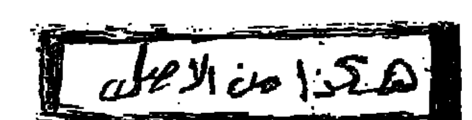
ASIEM, le 12 à 19 h 30 : J. et D. Solane.

BASTILLE (357-42-14), (D., L.), 20 h : Portraits ; 21 h : la Peau et les os (à partir du 8).

CARTOUCHERIE, atelier du Chaudron (328-97-04), mer., ven. 20 h 30, dim. 16 h : Corps et graphie à géométrie variable.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : le Songe d'une nuit.





MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 6

Salle Pleyel, 20 h 30 : Arocca.

Église St-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble instrumental de l'Orchestre *franco-allemand*, dir. J. Thorel (Vivaldi).

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : V. Perlemuter (Chopin, Ravel).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble instrumental A. Colson (Rameau, Telemann, Marcello...).

Eglise St-Jacques-du-Haut-Pas, 20 h 30 : Chœur des petits chanteurs du Marais, chef de chœur : J. Poupart, Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Mozart, Mendelssohn).

Notre-Dame de Paris, 16 h : Birmingham Southern College Choir, dir. : T. Gibbs (Byrd, Dinerstein, Kverno...).

Soleil d'Or, 20 h 45 : S. Arun Kumar Shaha (musique du nord de l'Inde).

Lucernaire, 21 h : J. Koenig, L. Agard.

JEUDI 7

Lucernaire, 19 h 45 : F. Bellon, *M.-Ch. Milleres, R. Fontanarosa* (Haydn, Beethoven, Martinu).

Eglise St-Léon, 21 h : Chorale franco-allemande de Paris, Orchestre J.-F. Gonzales, dir. : B. Lallement (Eberlin, Salieri).

Ste-Chapelle, 21 h : R. Claire, Cl. Giardelli, A. Zylberacjch (Haydn, Mozart, Beethoven).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur national, Orchestre Paris-Sorbonne (Glück).

Eglise St-Médard, 20 h 30 : Quatuor vocal russe de la cathédrale orthodoxe de Nice.

Eglise Ste-Clotilde, 20 h 45 : Chœur *F. Poulenc, Chœur du Marais*, Ensemble vocal Varenne, Orchestre de Fontainebleau, dir. : P. Marie-Portales (Haendel).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Nouvel Orchestre *philharmonique, dir. : F. Layer (Mozart*, Schubert).

Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Quatuor Via Nova, Maîtrise de Radio-France (Déré, Finzi, Brahms).

Eglise St-Merri, 20 h 30 : *G. et Ch.* Andranian (Brahms, Chopin, Babadjanian...).

Th. des Champs-Elysées, 19 h 30 : XVe Concours international de chant de Paris (Berlioz, Chausson, Ravel...).

Eglise St-Etienne-du-Mont, 21 h : Ensemble choral contrepoint, Ensemble Dardanus, dir. : O. Schneebeli (Buxtehude).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : Duo Horreaux-Trehard (Couperin, Rameau, Bach...).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : Chorales et orchestres des conservatoires des Ve, XIVe, XVIIIe, dir. : G. Persoo (Fauré).

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 21 h : *Madrigal de Paris (Tallis, Byrd, Purcell...)*.

VENDREDI 8

Th. des Champs-Elysées, 20 h : Chœurs de Radio-France, dir. : J. Jouineau, Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J. Furst (Janacek).

Eglise St-Georges, 20 h 45 : Ensemble instrumental *F. Danzi* (Spohr ; Rossini ; Beethoven...).

SAMEDI 9

Eglise St-Merri, 21 h : Chœur d'enfants de Tapiola, dir. : E. Pohjola (Debussy, Bach, Poulenc...).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble A. Stajic (Purcell, Haydn, Schubert...).

DIMANCHE 10

Eglise Saint-Merri, 16 h : Orchestre de chambre franco-allemand (Bach, Honegger).

Conciergerie, 18 h 30 : J.-Cl. Veilhan, Académie royale de musique de Paris.

Th. du Rond-Point, 10 h 45 : S. Marcovici, V. Gheorghiu (Beethoven, Brahms).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : Ensemble Sequanz (Mozart, Brahms).

Eglise suédoise, 20 h 30 : Quatuor Helsinborg (Berwald, Debussy, Welin...).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h (voir le 9).

LUNDI 11

Eglise Notre-Dame, 16 h : Lincoln Way Choir.

MARDI 12

Sorbonne, Grand amphithéâtre, 20 h 45 : voir le 7.

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : I. Sodergren (Brahms, Beethoven, Schu*mann*).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, *dir. : D. Barenboïm (Mozart)*.

Eglise St-Séverin, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Charpentier, Bach, Mozart).

Centre culturel suédois, 20 h 30 : Quatuor à cordes de *Helsinborg* (Berwal, Debussy, Welin).

Eglise St-Georges, 20 h 30 : Plink et Plonk.

Maison des cultures du monde, 21 h : M. Bachir.

Agora-Sèvres, 20 h 30 : R. Toyoda, M. Bensoussan (Beethoven, Chostakovitch, *Brahms*).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : T. Besche, R. Ossart.

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Bebost, Ch. Ivaldi (Bach, Poulenc, Franck).

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 20 h 45 : Orchestre symphonique, dir. : M. Foison (Beethoven, Haydn, Mozart...).

Cité internationale des Arts, 21 h : *M. Makni, M. Walcott (Bottesini, Koussevinsky, Makni)*.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, le 7 à 20 h 30 : Doudou Gouirand.

ATMOSPHÈRE (331-90-76), le 6 à 20 h 30 : Swinging Art Ensemble ; les 7, 8 et 9 à 20 h 30 : Afro Jazz ; le 6 à 22 h 30 : Nuit Blanche ; les 7, 8 et 9 à 22 h 30 : Baaba Mall.

BATACLAN (700-30-12) (D., L.), 23 h : F Chassaguite, O. Johnson, D. Lemerle, A. Mattei.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, les 6, 7 et 12 : C. Luter ; les 8, 9, 10 et 11 : D. Doriz.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : les 6, 7, 8 et 9 : P. Wognin ; *le 10 : S. Kasseya*.

CITHEA (357-99-26), 20 h, le 6 : Komakino ; le 8 : Irradie ; le 9 : Soucoupes volantes ; le 11 : Les Martyrs.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 7, 8 : *J. Leandre, D. Bailey, E. Parker, G. Lewis* ; les 9, 10 : D. Lazro, B. Girard, N. Bordetti.

ELDORADO (208-23-50), les 6, 7 à 20 h : The Cramps ; le 8 à 20 h 30 : The Alarm ; *le 9 à 20 h* : Falis Keita.

ESPLANADE DE LA DEFENSE, le 12 à 12 h : Big Band Hornstuff.

FORUM (297-53-47), 21 h : Castelbemis (dern. le 9) ; le 12 : Dollar Brand.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), les 6, 7, 8 à 22 h 30 : Shamrock.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 6 : P. Favre, N. Vasconcelos, P. Motian, *F. Studer ; le 7 : R. Blake ; les 8, 9* : Caraïbes Jazz Ensemble ; le 10 : Jane Ira Bloom ; le 12 : L. Cokelaere ; le 10 à 16 h : Appuitet, Yosothot.

NOTES BLEUES (589-16-73), le 8 à *21 h 45 : Soap Op.*

PALACE (246-10-87), le 6 à 20 h : Blancmange.

PHIL'ONE (776-44-26), les 7, 8, 9 à 21 h : I Zéklé ; le 12 à 22 h 30 : Kawen.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : soirée Gospel ; jeu. : Cl. Tissandier Sextet ; ven. : Cyril Jazz Band ; sam. : Swing at Six ; mar. : Dixie Lovers.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : *R. Franc Dixieland Jazz Band* (dern. le 9) ; le 10 : M. Slim ; le 12 : Inc Jazz Corporation.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), le 6 à 20 h 30 : Hot Rize.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : A. Romano, J. Van't Hof (dern. le 9) ; à partir du 12 : T. Rabeson, A. M'Boup, J.M. Jaffet, D. Leloup.

TROIS MAILLETZ (354-00-79) : mer., ven., sam., 23 h : La Velle.

TWENTY ONE (260-40-51), jeu., ven., sam., 21 h : G. Hunter.

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 6 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : The Mother and The Law, de D. W. Griffith ; Uncle Tom's Cabin, de W. R. Daly ; Cannes 84 – Un certain regard : 19 h, la Fête de Marie, de J. Elck ; 21 h, les Ruines, de M. Sen.

JEUDI 7 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : The Vagabond Prince, de C. Giblyn ; Cannes 84, Un certain regard : 19 h, le Chemin vers Bresson, de J. Rood et L. de Boer ; 21 h, le Nord, de G. Nava.

VENDREDI 8 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : A Child of The Paris Streets, de L. Ingraham ; Cannes 84, Un certain regard : 19 h, Abel Gance et son Napoléon, de N. Kaplan ; 21 h, Un poète dans le cinéma : Andreï Tarkovsky.

SAMEDI 9 JUIN

Cinéma israélien : 15 h, A Wall within a City, de D. Verete ; Tension, de M. Ohayon ; 17 h 15, Compagnons de route, de Y. Ne'Eman ; Cannes 84, Un certain regard : 19 h, Where is Parsifal, de H. Helman ; 21 h, Les condors ne meurent pas tous les jours, de F. Norden.

DIMANCHE 10 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : Hoodoo Ann, de L. Ingraham ; 17 h, Paisa, de R. Rossellini ; 19 h, Cannes 84 – Un certain regard : Frontières, de L. de Winter ; 21 h, le Ring, de A. Hitchcock.

LUNDI 11 JUIN

Relâche.

MARDI 12 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : le Retour du proscrit, de R. Barker ; 19 h, Rétrospective de M. de Léon : Itim ; 21 h 15, Cannes 84 : Sangandaan, de M. de Léon.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 6 JUIN

15 h, Cinéma japonais : l'Obsédé en plein jour, de N. Oshima ; Cannes 84, Quinzaine des réalisateurs : le Contrat, de S. Frears ; 19 h, le Dernier Jeu, de J. Lind-strom.

JEUDI 7 JUIN

15 h, Cinéma japonais : Elégie pour une querelle, de S. Suzuki ; Cannes 84, Quinzaine des réalisateurs : 17 h, Variety, de B. Gordon ; 19 h, Revanche, de N. Vergitsis.

VENDREDI 8 JUIN

15 h, Cinéma japonais : le Banquet, de H. Gosho ; Cannes 84, Quinzaine des réalisateurs : 17 h, les Héritiers de W. Bannert ; 19 h, Old enough, de M. Silver.

SAMEDI 9 JUIN

Cinéma japonais : 15 h, Jo qui chuchote, de K. Saito ; 21 h 15, Rébellion, de M. Kobayashi ; Cannes 84, Quinzaine des réalisateurs : 17 h, la Casa de agua, de J. Penzo ; 19 h, les Bostoniennes, de J. Ivory.

DIMANCHE 10 JUIN

Cinéma japonais : 15 h, la Pendaison, de N. Oshima ; 21 h, Profonds Désirs des dieux, de S. Imamura ; Cannes 84, Quinzaine des réalisateurs : 17 h 15, la Projection spéciale, de D. Risquez ; One P.M. de D.-A. Pennybaker et J.-L. Godard.

LUNDI 11 JUIN

15 h, Cinéma japonais : les Funérailles en rose, de T. Matsumoto ; 17 h, l'Evadé du camp, de R. Baker ; 19 h, Panorama du cinéma israélien : Censuré, de Y. Levanon.

MARDI 12 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-2-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f., Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (606-34-25) ; UGC Convention, 15e (522-46-01).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassades, 8e (359-19-08).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33).

LE FOU DU ROI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Grand Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INVASION DES PIRANHAS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JEANS TONIC (F.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LE JUGE (F.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (Fr.) (**) : Ritz, 18e (606-58-60).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

STRYKER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, (8e) (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIDÉODROME (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIVA LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Calypso (H. sp.), (380-03-11).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

YENTL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ARAIGNÉES, film allemand inédit de Fritz Lang. Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

BEAT STREET, film américain de Stan Lathan. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CLÉ (**), film italien de Tinto Brass. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LA DÉESSE, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-66) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

GABRIELA, film brésilien de Bruno Barreto. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOOKER, film américain de Michael Crichton. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE MYSTÈRE SILKWOOD, film américain de Mike Nichols. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC, film français de Gérard Jugnot. Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PLAGE DU DÉSIR, film brésilien (**) de Ray Guerra. V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA VOIX HUMAINE, film français de Dominique Delouche. Marais, 4e (278-47-86).

Les festivals

BOGARDE/LOSEY (v.o.) : Logos, 5e (354-42-34), mer., ven., mar. : Accident ; jeu., sam., lun. : La bête s'éveille (v.o.).

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Explorateurs en folie ; jeu. : Monkey Business ; sam. : les Marx au grand magasin ; dim. : une Nuit à l'Opéra ; lun. : Chercheurs d'or ; mar. : Plumes de cheval.

LE CADRAGE AU CINÉMA Studio 43, 9e (770-63-40), mer. : Muriel ; jeu. : les Dames du bois de Boulogne, Trop tôt trop tard ; ven. : Jaguar, Vampyr ; sam. : Jaguar, Sauve qui peut la vie ; dim. : Fury, Lola Montes ; lun. : Fury, les Dames du bois de Boulogne.

CINÉMA JEUNESSE « CANNES JUNIOR » Cosmos, 6e (544-28-80), mer. : la Poule noire et les habitants des cavernes ; Puma ; l'Enfant invisible ; Piso Pisello.

CINE ROMANS : Panthéon, 5e (354-15-04), mer. : Monsieur la souris ; Sans famille ; Fantomas ; Koenigsmark ; jeu. : Partie de campagne ; l'Agonie des aigles ; Jocelyn ; Koenigsmark ; ven. : la Bandera ; Roger la Honte ; Monseigneur ; Tire au flanc ; sam. : Sans famille ; le Blanc et le Noir ; Frie-frac ; les Inconnus dans la maison ; dim. : Fantomas ; Carmen ; la Tour de Nesle ; Vous n'avez rien à déclarer ? ; lun. : On purge bébé ; mar. : Yamiele sous les cèdres ; Manon ; Ruy Blas ; le Pays sans étoile.

DOMINIQUE DELOUCHE : Marais, 4e (278-47-86), mer., lun. : la Voix humaine ; jeu., mar. : 24 Heures de la vie d'une femme ; ven. : l'Homme de désir ; sam. : Divine ; dim. : le Spectre de la danse.

FILM ARMÉNIEN (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38), mer. : Good Job, le Triangle, Namous, Nous ; jeu. : Hakop Hovnatanian, la Source, Saint-Thadée, Sayat Nova ; ven., sam., mar. : Au début, les Saisons, Notre Siècle ; Buvards, le Père ; sam. : Tjvejik, Pepo, Arménie 1900, Nahapet ; dim. : les Cinq Sœurs, Hakop Hovnatanian, Martiros Sarian, Un : Film de Rouben Mamoulian, Bonjour c'est moi ; lun. : les Chevaux de feu, l'Ermite ; mar. : Nous sommes nos montagnes.

CYCLE FELLINI : Le Champo, 5e (354-51-60), mer., jeu., ven., sam. : Huit et demi ; dim., lun., mar. : la Strada.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), sam., dim., lun., 14 h : le 7e Sceau ; jeu., ven., mar., 15 h ; sam., dim., lun., 15 h 30 : le Silence ; jeu., ven., mar., 16 h 30 ; sam., dim., lun., 12 h : les Fraises sauvages.

FESTIVAL MGM : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), mer. : Quo Vadis ; jeu. : Docteur Jivago ; ven., sam. : 2001 l'Odyssée de l'espace ; dim., lun. : Autant en emporte le vent ; mar. : Chantons sous la pluie.

PROMOTION DU CINÉMA Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : les Malheurs de Heidi ; jeu. : la Forteresse noire ; ven. : Faut pas en faire un drame ; sam. : une Femme disparaît ; dim., mar. : Yentl.

LES QUATRE AS : LANG, LOSEY, PREMINGER, WALSH (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : les Contrebandiers du Moonfleet ; jeu., lun. : Bunny Lake a disparu ; ven., mar. : Désir humain ; sam. : la Femme à abattre ; dim. : Règlement de comptes.

FESTIVAL C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., dim., jeu. : Vivre vite ; sam. : Cria cuervos ; dim. : Anna et les loups.

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MGM (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), mer. : la Conquête de l'Ouest ; jeu. : Soleil vert ; ven. : Hair ; sam. : Autant en emporte le vent ; dim. : le Docteur Jivago ; lun. : Voyage au bout de l'enfer ; mar. : Victor Victoria.

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Boîte à films, 7e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Logos, 5e (354-42-34).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FARREBIQUE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

FEMMES ENTRE ELLES (It.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

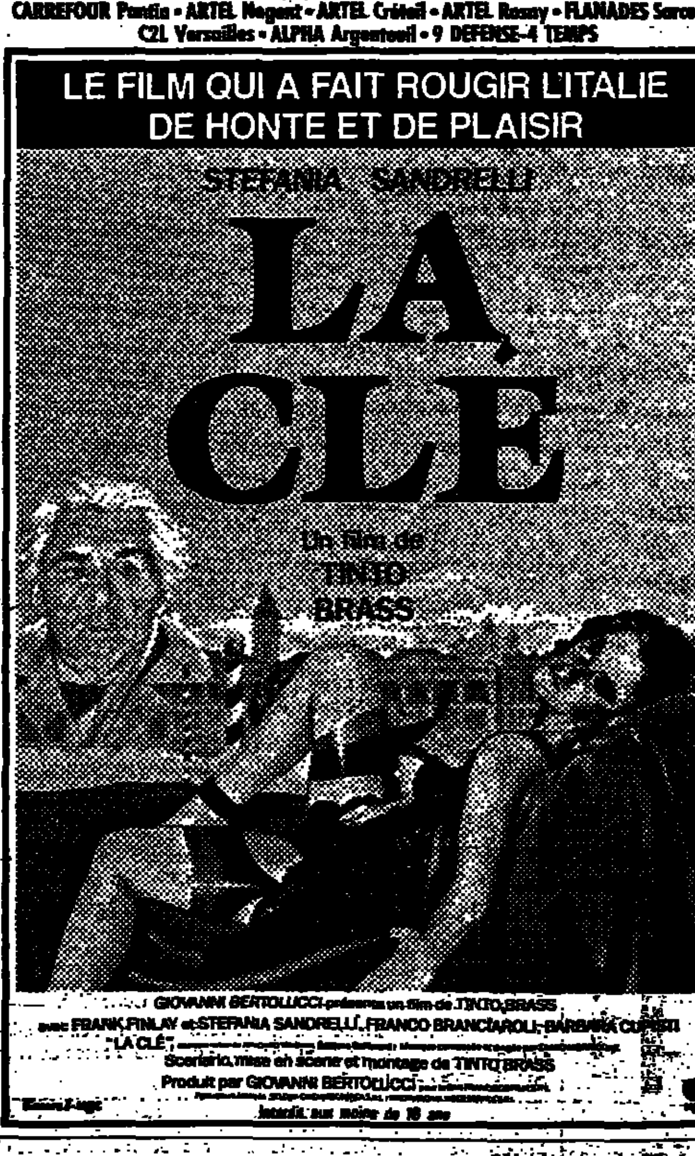
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65). – V.f. : Secrétan, 19e (241-77-99).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-11-30).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).





CINEMA

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11. – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

IL POSTO (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LUDWIG (Visconti), (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

MANHATTAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

MESRINE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOISE ET AARON (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA NUIT (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

TESS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN SAC DE BILLES (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 05 + Ven. 0 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), ven. à mar. 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., mar. 21 h., dim. 19 h + Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

LA CITE DES FEMMES (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

COUP DE TORCHON (Fr.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), jeu. 20 h., mar. 22 h.

COUP DE GRACE (All., v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33) jeu. 18 h, ven. 16 h 20, lun. 20 h.

DANTON (Fr.-Pol.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), mer. 19 h 15.

DEEP END (Brit., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), jeu., dim. 22 h 15.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Boîte à Films, 17e (622-44-21), 15 h 30.

LES DIABOLIQUES (Fr.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

ECOUTEZ BIZEAU, ECOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), jeu. à mar. 22 h 15.

GEORGIA (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), sam., dim., lun. 20 h 30.

HAMMETT (A., v.o.), Cinoches, 6e (633-10-82), 12 h 30.

L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM (All., v.o.), Movies, 1er (260-43-99), sam. 24 h.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), ven. 19 h 15 ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 19 h 45.

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.

LILI MARLEEN (All., v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), dim. 20 h.

MAIS QUI A TUE HARRY ? (A., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), mer. 20 h.

MISSING (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 18 h., ven. 16 h 30, dim. 19 h 45, lun. 22 h, mar. 16 h.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), t. l. j. sauf sam., dim. 20 h + sam., dim. 15 h 30.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 12 h 50 + sam. 0 h 30.

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), jeu., ven., mar. 17 h.

PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., dim., lun. 15 h 45.

POLAR (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15), 18 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h + Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 10 + Grand Pavois, 15e (554-46-85), mer. 21 h 30.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 40.

PULSIONS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 23 h 50.

LE RIDEAU CRAMOISI (A., v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), mar. 20 h 30.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim. 0 h 30.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), mar., 18 h 15.

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), sam., 19 h 15.

STREAMERS (*) (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 20.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

WARGAMES (A., v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 14 h.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) Républic Cinéma, 11e (805-51-33), mer., ven. 18 h, jeu., sam., dim. 16 h, lun. 22 h.

LES YEUX DE LAURA MARS (*) (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 20 h 15.

ZARDOZ (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 18 h 45, sam. 0 h 50.

COMMUNICATION

LE IIIe FESTIVAL DE LA FM A LA ROCHELLE

La vitalité des radios locales

De notre envoyée spéciale

La Rochelle. — *Ils étaient arrivés* à pied, par petits groupes, juste après un forum, curieux, peut-être aussi flattés de cette réception donnée en leur honneur. Dans la grande salle des fêtes de l'hôtel de ville Renaissance, en attendant les discours et le punch, ils guettaient les nouveaux arrivants et s'amusaient beaucoup de se retrouver *tous* — y compris les rebelles — sur ces lieux... officiels.

Au fait, combien pouvaient-ils être ? Deux cents, trois cents, peut-être, et les nombreux micros liés aux magnétos tenus en bandoulière étaient autant d'indices de leur diversité. Et puis l'hôte des lieux, M. Michel Crépeau, ministre de l'artisanat et maire de La Rochelle, partisan et ami de ces radios locales qu'il estime *« essentielles »* à la décentralisation mais souhaiterait davantage *« vecteurs d'optimisme »*, prit enfin la parole. L'autorisation de la publicité ? Bravo ! applaudit le ministre. *« Le précédent système était au moins aussi hypocrite que celui des subventions des partis politiques !... Je reconnais que j'encourageais moi-même Radio-La Rochelle à violer la loi ! Quel autre moyen, sinon, à part le hold-up d'une banque que les responsables ne voulaient tout de même pas organiser !... »* Les regards en coin échangés prolongèrent longtemps les rires de l'assistance !

Au fond, tel ce premier tableau, ce sont des images fortes comme les séquences d'un film que l'on ramène de ce IIIe Festival de la FM. Des scènes étonnantes, des rencontres importantes, des situations nouvelles. Celles qu'une caméra aurait saisies sur le vif et qui en disent long parfois sur l'évolution et l'histoire du mouvement des radios.

TDF tourne la page

Un exemple ? A l'évidence, il s'impose ; c'est le somptueux déjeuner charentais offert par TDF (Télédiffusion de France) à l'ensemble des festivaliers. Péripétie, diront certains, à *Paris*. Allons donc ! Cette rencontre autour d'une table, à laquelle les vainqueurs historiques de la piraterie — tel Radio-Ivre — n'avaient pas hésité à prendre place, valait bien des discours, des réunions ou des communiqués.

Le Festival fut bel et bien une étape-clé pour TDF, qui a multiplié les gestes à l'égard des radios et choisi de procéder par symboles : le stand d'exposition et de rencontres surmonté d'un bandeau *« TDF au service des radios locales »*, provocation suprême il y a encore un an ; la réunion, samedi, dans la même ville, d'une quinzaine de correspondants régionaux de l'établissement public ; la présence au Festival de son président, M. François Schoeller, lequel s'est fait fort de rappeler publiquement la priorité accordée désormais à la notion de confort d'écoute sur l'idée de puissance, décrétée arbitrairement ; le discours, enfin, de M. Georges Fillioud, invité du *débat organisé par le Monde* et la ville de La Rochelle, qui appelait à ne plus considérer TDF comme le *« gendarme »* qu'il fut autrefois, mais comme un *« adjoint et conseiller technique utile et souvent même indispensable »*... Une cinquantaine de radios lui ont déjà confié la gestion de leurs installations techniques, et des négociations sont, paraît-il, en cours avec cent cinquante autres. De quoi déboussoler la vieille classe des brouilleurs !

Autre tableau : celui de ces radios fâchées de n'avoir pu suffisamment s'exprimer lors de débats sur l'information et qui ont spontanément décidé d'organiser une réunion *« off »* pour échanger leurs expériences sur le terrain. La tribune du forum les avait, disaient-elles, exclues d'office au profit des représentants des grands médias (Europe 1, *le Monde*, Radio-France, *Sud-Ouest*, *Libération*, ACP...). Erreur diplomatique, sans doute. Le manque de réserve ou de modestie de certains « requins », depuis quelques semaines, a mis à vif les susceptibilités des stations qui refusent d'être des proies. Dommage pourtant qu'un vrai dialogue n'ait pu s'instaurer. N'est-il donc pas de collaboration, de complémentarité possible, entre les médias ? La discussion n'a pas vraiment eu lieu et la tension dans la salle témoignait des mauvaises relations qu'entretiennent les radios locales privées avec la presse quotidienne qui, très souvent, les boude et tente de les exclure.

« L'information coûte cher, déclarait Jean-Marie Dupont, directeur adjoint du *Monde, et les radios locales n'ont pas les moyens de tout couvrir. Comment éviter alors les impasses graves sur leurs antennes sans recourir aux réseaux qui ne manqueront pas de se constituer ? » « Tant pis pour les impasses*, répondait Radio-Fil à soi. *Les événements de Beyrouth ne nous intéressent pas. On préfère traiter d'une grève à Béziers ou à La Ciotat. » « A quoi bon chercher à être exhaustif*, reprenait RVS, des Mureaux. *Les auditeurs lisent les journaux, regardent la télévision... Notre rôle, c'est d'abord l'information locale. »*

Et Marcel Trillat, d'Antenne 2, de rappeler l'expérience de Radio-Lorraine cœur d'acier, née en 1979, à Longwy. *« La radio libre, c'est aussi la parole aux reines d'un jour, aux gens qui ne s'exprimeront au micro qu'une ou deux fois dans leur vie. La radio libre, c'est le débat permanent, la discussion brouillonne toujours relancée et sans limite de temps ; la remise en cause permanente des notables et des pouvoirs locaux ; la panique dans le conformisme des médias. Reste malheureusement la question des moyens... »*

Super-Nana bloque le standard du 17

Question actuelle s'il en est et que peu de débats ont franchement abordée. Le forum sur la publicité fut biaisé faute d'interlocuteurs suffisamment représentatifs de la profession et à cause d'un salle curieusement en retrait. Les grosses radios commerciales n'avaient pas daigné, il est vrai, participer au Festival ; les autres, curieusement, *se taisaient*. Et il fallut attendre samedi pour voir enfin poser en termes très concrets la fameuse question du choix du statut.

« La première démarche, insistait Me Jean Martin, avocat, enseignant spécialiste des questions audiovisuelles, *est de bien choisir la logique dans laquelle vous souhaitez travailler, donc de bien définir votre projet. Le droit n'est qu'un outil et n'intervient qu'après. S'il interdit de répartir le bénéfice, ne croyez pas que le statut associatif vous fasse échapper au droit du travail, aux règles fiscales ou à la procédure de liquidation judiciaire. Attention donc aux textes, aux statuts que vous rédigez, aux contrats que vous signez... »*

Des conseils très écoutés par les radios, également sensibles au langage réaliste de M. Marc Bonmarchand, qui, au nom de la BCCM (Banque centrale des coopératives et mutuelles), annonça un accord conclu avec le SNTRL (Syndicat national des télévisions et radios locales), qui prévoit notamment une enveloppe de 20 millions de francs destinés à financer les besoins d'exploitation et d'investissement des radios.

Mais le Festival, ce fut aussi cette multitude de petits événements qui *eurent lieu dans tous les coins de la* maison de la culture : les rencontres entre de nombreuses radios et les rapporteurs du secrétariat de la commission Galabert, dont le stand accueillant désemplissait rarement ; les « Nuits magnétiques » de France-Culture qui firent débattre autour d'un micro Alexandre Fronty, d'Europe 1, et Jean-Pierre Farkas, de Radio-France ; le mini-scandale du Festival provoqué par Super-Nana, cette animatrice connue pour ses extravagances, sa grossièreté et son agressivité érigées en art de tenir l'antenne et qui, la nuit de samedi, a tant provoqué le bon peuple rochelais que le standard du 17 s'est retrouvé bloqué, obligeant le commissariat affolé à venir voir de près la responsable de ces nuits blanches.

Un festival, enfin, implique un palmarès. Celui-ci récompensa quelques émissions étonnantes et de grande qualité, et fit l'objet d'une grande soirée de clôture animée par « Rock et Belles Oreilles », un groupe québécois maître du show radiophonique, qui ridiculisa par sa gaieté et son talent les cérémonies des palmes, césar, oscars et compagnie.

Des preuves supplémentaires de la force et de la vitalité de ce secteur qui pourrait bien avoir trouvé en La Rochelle son port d'attache.

ANNICK COJEAN.

LE PALMARÈS

1) Traditions et cultures régionales : CIRC MF (Québec).

2) Modes de vie et pratiques sociales : Radio-Bellevue (Lyon).

3) Contes et feuilletons : Alexandre Tamar et Jean-Claude Chachaty.

4) Chasseurs de son : Radio-Nova (Paris).

5) Informations locales : TSF-93 (Seine-Saint-Denis).

6) Innovations radiophoniques : TSF-Productions.

7) Emissions musicales : Lola Gruber.

8) Sciences et technologie : Pierre Fayard.

9) Jingles Radio : Radio-Contrebande (Annecy).

10) *Marathon radiophonique* : Bruno Le Jean.

11) Art et littérature : Cité FM (Paris).

12) *Mention* spéciale du troisième festival pour la prestation du groupe québécois Rock et Belles Oreilles.

A TF 1

Deux rédacteurs en chef, MM. Jean-Pierre Berthet et Christian Guy, démissionnent avant une nouvelle réorganisation

Deux démissions — celles de MM. Jean-Pierre Berthet et Christian Guy de leurs fonctions de rédacteurs en chef des journaux quotidiens — ont ravivé, lundi 4 juin, la tension au sein de la rédaction de TF 1, particulièrement éprouvée par la succession de quatre PDG en trois ans. Ces décisions interviennent à la veille de l'annonce d'un plan de réorganisation auquel M. Alain Denvers, nommé directeur adjoint de la rédaction en mars dernier (*le Monde* daté 18-19 mars), met en ce moment la dernière main.

Christian Guy explique son geste par *« les risques de dérapage et d'échec »* dus à la situation de la rédaction ; Jean-Pierre Berthet évoque *« les méthodes employées pour préparer la restructuration, sans consultation des intéressés »*.

La réorganisation envisagée par Alain Denvers serait d'ampleur et viserait à « casser les blocs » autonomes qui se sont constitués comme autant de « chapelles » indépendantes *dans la rédaction : « ceux du* 13 h », « ceux du 20 h » et « ceux des magazines ». Des objectifs qui ne peuvent pas, en effet, être atteints sans gêner tel ou tel.

Une équipe de rédacteurs en chef serait mise en place pour piloter l'ensemble des journalistes, répartis en cinq grands secteurs : France (qui verrait la fusion des services économique, social et politique), monde, sports, culture-société, et reportages. Ce dernier secteur pourrait être confié précisément à Christian Guy, tandis que Jean-Pierre Berthet prendrait la responsabilité de l'émission « Sept sur sept », dont les animateurs actuels partent pour Canal Plus (*le Monde* du 30 mai). Toutefois, MM. Christian Guy et Jean-Pierre Berthet nous ont précisé *« qu'il ne saurait être question d'accepter dans l'immédiat une quelconque nouvelle affectation dans la hiérarchie de la rédaction de TF 1 »*.

La réorganisation de la rédaction de TF 1 pourrait en outre s'accompagner *de quelques — rares* — embauches, comme celle d'Arlette Chabot, de France-Inter, au service politique. Des fonctions plus importantes pourraient être confiées à Michel Cardoze, actuellement consultant pour les problèmes de société.

E. R.

● *Débuts de Radio-France-Toulouse.* — Après Nancy et Lyon (*le Monde* du 31 mai) Radio-France-Toulouse, troisième station publique métropolitaine, émet depuis lundi 4 juin en modulation de fréquence (*95,2 MHz*) pour l'agglomération toulousaine, et sur ondes moyennes (318 mètres) à destination de la région Midi-Pyrénées. Le directeur de la station, M. Pierre Jacquet, a déjà lancé France-Inter-Lyon, et dirigera une équipe de trente-sept personnes. Mme Anne Beaugé est directrice des programmes et M. Michel Brunet directeur de l'information.

● *M. Jacques Salles*, conseiller technique au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, a été nommé, lundi 4 juin, conseiller du directeur général au *groupe Havas, détaché auprès du* département « création et développement » de la CLT que dirige M. Pierre Grimblat. M. Salles sera plus particulièrement responsable du développement de la coopération entre Havas, la CLT et Canal Plus dans le domaine de la production.

[Né en 1949 en Corrèze, M. Jacques Salles est diplômé de l'Ecole normale supérieure. Il a occupé différentes fonctions à la Société française de production (SFP) et à la société UGC, où il participa notamment à la création de la *formule « multisalles »*. *Il est entré au* cabinet de M. Georges Fillioud en novembre 1981 pour suivre les dossiers des nouvelles technologies de communication et les industries de programmes.]

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 6 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Pendant que J.R. tente de régler ses problèmes financiers à Cuba, c'est le drame entre Bobby, Pamela, Sue Ellen et Holly. De multiples révélations, des dépressions nerveuses, des trahisons. Quelle famille !



21 h 25 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.

21 h 45 Saga.
Magazine des sciences de Michel Tréguer.
Le Petit Journal de Paul Caro : *l'action d'une bactérie sur la formation des cristaux* ; Histoire naturelle du sourire : *le sourire voulu et le sourire inconscient* ; Plateau : *présentation de quelques livres* ; le Souffle : *un petit film de Boris Rybak, physiologue, et Michel Gauthier, linguiste. Participent à ce magazine un peu bavard : Anne-Laure Meury et Michael Lonsdale.*

22 h 45 Histoires naturelles : la pêche à pied.
D'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Le ciel, la terre, la mer, le va-et-vient incessant des marées, des poissons et des crustacés.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : la Jeune Femme en vert.
De A. Page, réal. L. Iglesis. Avec J.-P. Bouvier, F. Dorner, M. Lonsdale, G. Lycan, Piéral...
Un conte d'enfant, version moderne, à la limite du normal et du para-normal, un suspense bien entretenu, dans une faune végétale inquiétante.

22 h Magazine : Cinéma, cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Interviews de Michel Serrault et d'Abraham Polonski ; Qu'est devenu le petit Joselito (star du cinéma espagnol des années 50, l'interprète de l'Enfant à la voix d'or *et du* Rossignol des montagnes) ; *un document sur Visconti ; Un amour de magazine, mis en lumière, en rythme, selon les règles du grand cinéma, le dernier avant les vacances : on le retrouvera — heureusement — à la rentrée.*

23 h Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Ring Parade-Cadence 3.
Emission de Sophie Darel et Guy Lux.
Avec A. Cordy, J.-J. Goldman, G. Chelon, Break Machine, V. Léandros, Romantics, H. Léonard, Les Herry's.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Campagne pour les élections européennes.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Trois mélodies japonaises interprétées par Akira Watanabe, baryton et Reiko Miyagi, piano (lauréats de la Fondation Samson-François).

23 h Avant-poste.
Par le Centre mondial de l'informatique.
Une nouvelle émission destinée à familiariser les téléspectateurs avec tous les mots en « ique » : informatique, robotique, cybernétique... conçue comme un spectacle, autour d'une star du cinéma et d'une personnalité du monde scientifique.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h Feuilleton : La porteuse de pain.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : L'extraordinaire Petros.
23 h En direct de Normandie.
Pour le quarantième anniversaire du débarquement.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Musique : suite néerlandaise, nouveau jazz, nouvelle musique : en direct d'Amsterdam, concert du Quintet de Theo Loevendie, avec W. Wirbos, trombone ; T. Loevendie, saxo ; A. Dooyewerd, contrebasse et M. Duynhoven, batterie.

22 h 30 Nuits magnétiques : boxe.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 2 juin au Théâtre musical de Paris) : *Symphonie en ré mineur*, de Franck ; *Symphonie Titan*, de Mahler, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. R. Muti.

23 h Les soirées de France-Musique : Un Américain à Paris... Ned Rorem ; à 1 h, Poissons d'or.

Jeudi 7 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 5 TF 1 Vision plus.
11 h 35 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 heures et 15 h 55).
Résumé et demies finales simples dames.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : Vos enfants et le sport.
15 h 45 Quarté à Chantilly.
18 h 30 Presse-citron.
18 h 50 Le village dans les nuages.
19 h 15 Dessin animé : Spiderman.
19 h 25 Campagne pour les élections européennes.
20 h Journal.

20 h 35 Série : l'Homme de Suez.
D'après un scénario de P. Gaspard-Huit et J. Robert, réal. Christian-Jaque.
Devenu ministre des affaires étrangères pour l'Egypte, Nubar-Pacha se rend à Paris pour offrir le canal de Suez au duc de Morny. Ce dernier lance une virulente campagne de presse contre la Compagnie Lesseps. Faillite ou triomphe ? Qu'importe, le feuilleton est heureusement terminé.

21 h 35 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.

21 h 55 L'enjeu.
Magazine économique et social de François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.
Une entreprise en bonne santé. Dépôt de bilan : la nouvelle gestion. Souffler français. Les champions de l'acier. La photo française au Japon.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : L'appartement.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Le débarquement, j'y étais...

14 h 55 Téléfilm : Avant et après.
De H. Brooks, réal. K. Friedman. (Rediff.)

16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini. « Chercheurs de trésors », avec P. de Dieuleveult.

17 h 45 Récré A 2.
Pic Pic Pic ; Mes mains ont la parole ; le Petit Echo de la forêt : Latulu et Lireli ; Albator.

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Le théâtre de Bouvard.
19 h 25 Campagne pour les élections européennes.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Le fond du problème.
D'après Graham Greene, réal. M. Leto, avec J. Hedley...
Un nouveau feuilleton adapté du roman qui rendit célèbre Graham Greene. Un port d'Afrique occidentale pendant la seconde guerre mondiale. Parfaitement intégré à son entourage colonial, le major Scobie, qui représente l'autorité britannique depuis quinze ans, est aussi à l'aise dans l'apparent respect de la loi que dans le réseau d'intrigues des colonisateurs et des indigènes autour de lui. Ce qui ne manque pas d'attirer l'attention des services secrets britanniques.

21 h 40 Magazine : Résistances.
De B. Langlois, réal. G. Daude.
Dossier : comment peut-on être tiers-mondiste ? A l'occasion de la sortie de plusieurs livres sur le tiers-mondisme, Bernard Langlois a réuni MM. Gérard Chaliand, Pascal Bruckner. Au sommaire, un reportage sur l'aide alimentaire en Haute-Volta, un extrait de la Fiancée de l'eau, *de Tahar Ben Jelloun ; le groupe chilien Quilapayun et l'actualité du mois : l'affaire Sakharov.*

23 h Journal.
23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 25 Questions au gouvernement au Sénat.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma 16 : Besoin d'amour à Marseille.
De P. Breugnot et B. Bouthier, avec R. Bohringer, J. Goupil, M. Villalonga.
Les aventures sentimentales d'Agnès, jeune femme de trente ans. Le scénario est travaillé, mais les personnages, sous des dehors modernes, restent un peu académiques, trop liés à l'univers littéraire du roman de l'adultère.

22 h 5 Journal.
22 h 30 Campagne pour les élections européennes.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Trio opus 87, en ré majeur, Beethoven, par le Quatuor Arcadie.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

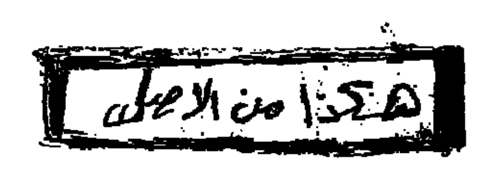
17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 A l'enseigne de la Gasconnette.
17 h 25 Contes fantastiques au pays de la Brume.
17 h 40 Carnac, le temps marqué d'une pierre.
18 h 5 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Atout Pic : Edouard Sablier.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : L'extraordinaire Petros.
19 h 50 L'ours Paddington.

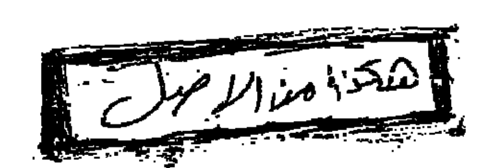
FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : la lettre de famille ; les Etats du golfe arabo-persique.
8 h Les chemins de la connaissance : le vampire ; à 8 h 33, Gershom Scholem, historien d'un messie ; à 8 h 50, Au bord des étangs.
9 h 5 Matinée de la littérature.
10 h 30 Le cri du homard.
10 h 50 Musiques : suite néerlandaise, nouveau jazz, nouvelle musique.
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama : Islam, histoire et littérature.
13 h 30 Peintres et ateliers.
14 h 10 Un livre, des voix : « les Jumeaux de Black Hill », de Bruce Chatwin.
14 h 50 Musique : Nicolas Bernier (250e anniversaire de sa mort).
16 h 3 Méridiennes : Adresse aux vivants ; à 16 h 10, La vie qui change ; à 16 h 50, Paroles (une nouvelle de J. Rhys) ; à 17 h, Une journée dans la vie d'Etienne Vaterot ; à 18 h 22, Intime conviction.
18 h 30 Feuilleton : « Marthe ».
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : les déficits immunitaires congénitaux, avec le professeur C. Griselli.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Nouveaux répertoires dramatiques : l'Orphelinat, de Reine Barteve. Avec J. Danno, M. Hondo, T. Bissainthe... et un entretien avec l'auteur.
22 h 30 Nuits magnétiques : bruits de page.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Samson François (œuvres de Chopin, Debussy, Ravel).
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 Le matin des musiciens : IIe Festival international d'orchestre : l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam : œuvres de Berlioz, Bach, Bartok, Mahler, Stravinsky, Schumann, Debussy.
12 h 5 Concert : œuvres de Mozart, Grieg, Moszkowski et Schubert, par A. Jodry, S. et P. Muller, S. Werner, A.-M. Lachapelle, C. Hervé, A. et R. Petrossian.
13 h 40 Opérette-magazine : « l'Auberge du cheval blanc », de Benatzki ; « Chanson gitane », de Yvain, et « les Vingt-Huit Jours de Clairette », de Roger-Roger.
14 h 2 Repères contemporains : Franco Donatoni.
15 h L'après-midi des musiciens : histoire de l'accompagnement instrumental, de la Venise de la Renaissance au début du dix-neuvième siècle : œuvres de Lambert, Couperin, Marais, Delalande, Charpentier, Lully, Leclair, Campra, Rameau.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton, Eric Dolphy ; à 19 h 25, Intermède ; à 19 h 30, Le bloc-notes de J.-R. Masson.
20 h Concours international de guitare : œuvres de Ponce, Krieger, Amador.
20 h 30 Concert (donné le 3 juin 1984 au Théâtre musical de Paris) : *Lucio Silla*, ouverture ; *Concerto pour violon et orchestre K 216 ; Symphonie n° 39*, de Mozart, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. N. Harnoncourt, sol. T. Zehetmair, violon.
23 h Les soirées de France-Musique : Le journal intime de Robert et Clara Schumann.





QUEBEC

450 ans après

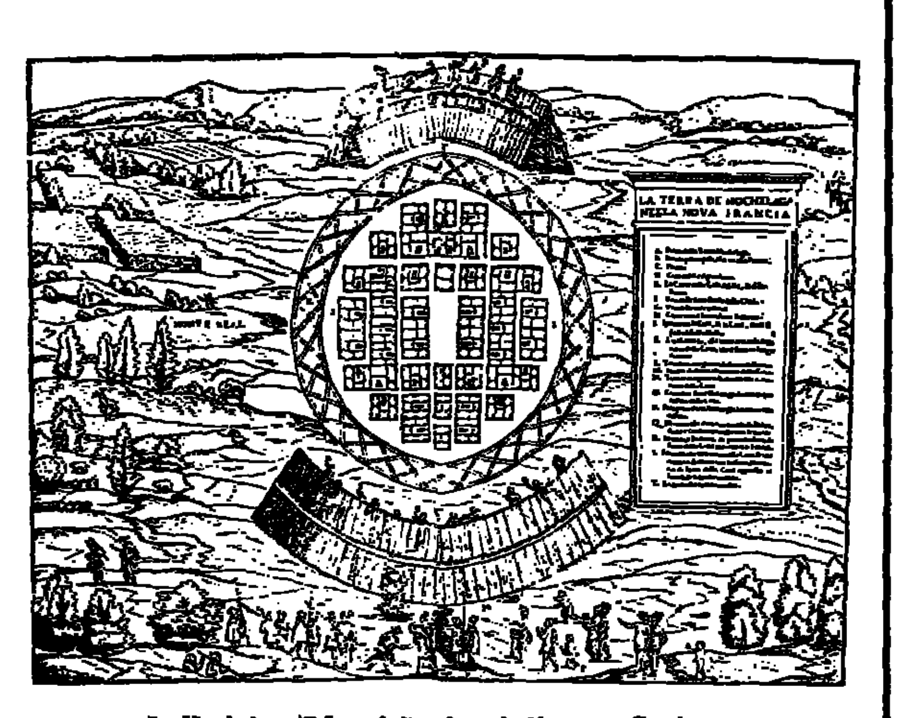
I. – L'affirmation d'une identité

1534 : Jacques Cartier arrive en Amérique. Quatre cent cinquante ans après, le Québec célèbre la venue du navigateur français dans le golfe du Saint-Laurent. Ce n'est que l'année suivante qu'il poussa jusqu'au village de Hochelaga (Montréal). Peu importe : le Québec fête cette année le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier.

Au pouvoir depuis 1976 avec son parti indépendantiste, M. René Lévesque aurait bien voulu qu'un Etat québécois souverain – et non une simple province canadienne – organise les festivités. Mais il a perdu le référendum de 1980, le rêve a été brisé, sa réalisation reportée à des jours meilleurs.

L'indépendance n'est plus une idée neuve au Québec. Durement secoués par la crise économique, les jeunes pensent leur avenir en termes d'emploi, non d'idéologie. A l'heure des satellites de télécommunications, ils étouffent dans l'Etat et ses frontières. Les vieux militants nationalistes ne sont pas lassés pour autant. Ils estiment inéluctable l'accession du Québec à une souveraineté pleine et entière, seule voie pour que la principale communauté francophone des Amériques conserve son identité.

A l'occasion des fêtes Jacques Cartier, *le Monde* consacre un supplément en trois parties à la « belle province », ses tâtonnements politiques, ses atouts économiques, ses doutes culturels et... ses certitudes.



Le Hochelaga (Montréal) qu'aurait découvert Cartier *(d'après Gio Battista Ramusio, Venise, 1606).*

Les miroitements de l'indépendance

LE 29 juin, M. René Lévesque aura au moins une satisfaction : son vieil adversaire politique, qu'il avait lui-même contribué à mettre en selle au début des années 60, M. Pierre Elliott Trudeau, quittera la scène. La démission du premier ministre, qui s'était promis de faire rentrer le Québec dans le rang du fédéralisme canadien, ne changera certainement pas fondamentalement les rapports entre Ottawa et le gouvernement péquiste de la « belle province », mais les Québécois attendent une « clarification » de *la situation, la fin d'une période* de confusion et d'illusion entretenue par le *« french power ». « Le Canada va reprendre son vrai visage »*, dit M. Bernard Landry, ministre du commerce extérieur et des relations intergouvernementales dans le cabinet de M. Lévesque : *« Un ensemble anglophone et une province francophone. »*

Les péquistes (du Parti québécois de M. Lévesque) espèrent que cette « clarification » leur sera profitable et contribuera au rétablissement de leurs positions. Ils en ont bien besoin. Les sondages sont très mauvais pour leur parti ; ils donnent en général 65 % des intentions de vote pour le Parti libéral de M. Robert Bourassa. Mais les élections sont encore loin (en principe en 1986). Le plus grave pour le PQ, c'est qu'il se débat dans des paradoxes dont le meilleur échafaudage intellectuel ne lui permet guère de sortir. Le PQ est arrivé au pouvoir en 1976 avec un seul but : amener le Québec à la souveraineté. Or il a perdu le référendum de 1980 sur cette question, ce qui ne l'a pas empêché de revenir au pouvoir l'année suivante. Il ne veut pas administrer une province canadienne – M. Pierre-Marc Johnson, ministre de la justice et fils de l'ancien premier ministre de l'Union nationale, Daniel Johnson, qui accueillit de Gaulle en 1967, exprime cette idée avec humour : *« La plupart d'entre nous n'ont pas choisi d'adhérer au PQ pour être des sous-ministres »* – et il est devenu un parti gestionnaire.

Autres paradoxes : le PQ a une doctrine économique et sociale vaguement influencée par la social-démocratie européenne et il a été contraint par la crise de mener une politique de rigueur qui lui a aliéné ses soutiens traditionnels : les fonctionnaires.

Son succès a été assuré par les jeunes de la génération de 1968, qui ont maintenant vieilli, et les jeunes ne semblent pas pressés de prendre le relais. Il a imposé le français comme langue du Québec et les Québécois ne sentent plus la nécessité de défendre leur « francité »...

D. V.

(Lire la suite page 28.)

La ruée vers l'or en Abitibi

VAL-D'OR. – Contrairement à la devinette posée souvent en France dans les jeux radiophoniques, le département du Var n'est pas la seule entité administrative au monde à porter le nom d'un cours d'eau qui ne coule pas sur son sol. Les rivières Abitibi, la grande et la petite, arrosent la seule province de l'Ontario, alors que la région de l'Abitibi appartient à la province du Québec... Comme les tribus algonquines de jadis, dont quelques milliers de descendants, d'ailleurs, vivent toujours sur place, les cent cinquante mille habitants de l'Abitibi n'ont pas de ces scrupules de bureaucrates ou d'arpenteurs ; dans cette contrée couverte de neige huit mois par an, il faut encore avoir l'esprit pionnier et, en tout cas, connaître son terroir avant la géographie : pour les Blancs comme pour les Amérindiens, l'Abitibi, c'est simplement *« la ligne de partage des eaux »*.

Malgré le confort ménager dernier cri, les divers programmes télévisés, les radios et la presse locale, les routes avec Montréal et Québec soigneusement désenneigées et les rotations aériennes quotidiennes avec la zone laurentienne urbanisée, les territoires administrativement joints de l'Abitibi et du lac Temiscamingue n'en constituent pas moins ce que l'on appelle pudiquement une *« région éloignée »*.

Les distances pourtant ne sont pas énormes. Le triangle « utile » de l'Abitibi autour des villes de Val-d'Or (trente-cinq mille habitants), Amos et Rouyn-Noranda, est situé à peu près à égale distance – environ 700 kilomètres – de Québec et de l'extrémité méridionale de la baie James, à laquelle les Abitibiens devraient bientôt être reliés par une route goudronnée déjà tracée.

Si la baie James s'est taillée une célébrité mondiale grâce au *« plus grand chantier du monde »*, l'Abitibi-Temiscamingue, malgré la profusion en or, argent, cuivre, zinc et autres métaux non ferreux gisant dans la faille géologique de Cadillac, malgré ses forêts profondes d'épinettes (épicéas), ses lacs, ses troupeaux d'orignaux (élans d'Amérique) et ses ours bruns, ne s'est pas encore donné de « légende ».

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 28.)

« Nos intérêts économiques sont étouffés par le gouvernement fédéral »

nous déclare M. René Lévesque

Face à l'offensive centralisatrice du gouvernement fédéral québécois et aux sondages défavorables à son parti, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, passe, dit-on, par des phases de découragement et de combativité. C'était un bon jour quand il nous a reçus dans son bureau de Montréal.

« Le départ de M. Trudeau change-t-il quelque chose pour vous ?

– Le départ de quelqu'un qui a occupé le centre de la scène politique depuis quinze ans et qui a été à peu près constamment au pouvoir avec des idées fixes et des obsessions très personnelles, c'est un peu comme si on battait les cartes de nouveau. Mais ça ne change pas les choses fondamentales. Le régime fédéral canadien a une tendance à la centralisation que Trudeau a accentuée de son mieux. Ce genre de tendance va continuer au Canada. Elle est absolument contraire aux intérêts du Québec.

– Quelles étaient les obsessions de M. Trudeau ?

– Au départ, Trudeau était considéré comme libéral, libéral au sens britannique du dix-neuvième siècle, très attaché, par exemple, aux droits de l'homme. Il a quelque peu piétiné cette image pour devenir un politicien très pragmatique et très cynique. Et sur cette lancée, il a voulu imposer au Canada une forme de centralisation de plus en plus accentuée et de moins en moins respectueuse de la collectivité française du Québec.

» Je trouve ça déprimant que ce soient des Québécois, Trudeau et quelques autres, qui aient travaillé d'arrache-pied pour diminuer le Québec et essayé non seulement de le faire rentrer dans le rang du régime fédéral mais aussi de lui enlever ses aspirations les plus légitimes. C'était sa principale obsession. Sur un autre plan, l'administration était le cadet de ses soucis, ce qui fait que le Canada depuis quinze ans était un des pays les plus mal administrés au monde et ça se reflète dans la situation économique et financière.

– Que représentaient pour vous les ministres francophones dont il s'était entouré ? De la décoration ?

– Ça n'a rien changé pour le Québec, au contraire. C'est souvent le cas des minorités, quand on leur fait le grand cadeau de les mettre au pouvoir. Il fallait que les ministres francophones s'excusent aux dépens de leurs propres concitoyens du Québec. C'est très minoritaire, très colonial et je ne pense pas qu'on ait rien inventé là-dessus. J'ai vu ça ailleurs.

– Un de vos anciens ministres, M. Marcel Léger, a dit qu'il fallait absolument que le parti québécois se renouvelle, tienne compte des mutations intervenues depuis 1976 ? Est-ce votre avis ?

– Il est évident qu'on renouvelle quelque peu le langage après une crise comme celle qu'on a vécue et qui n'est pas complètement terminée. On ne fera pas les mêmes erreurs. Mais de là à dire qu'on doit réinventer le monde... Quand on parle de souveraineté et d'indépendance, ça veut dire la même chose partout dans le monde. Il y a 150 États souverains aujourd'hui. Il y en avait 50 à la fin de la deuxième guerre mondiale. Ils sont apparus pour des raisons qui varient à l'infini, mais en fonction d'une seule et même chose : avoir ses propres institutions, pour le meilleur et pour le pire, pouvoir prendre ses propres décisions chez soi.

– Vous avez montré aux Québécois, en huit ans de pouvoir, que vous étiez capable d'arracher des concessions à Ottawa, et finalement que l'indépendance n'était peut-être pas nécessaire ?

– Quelle que soit la couleur des gouvernements à Québec ou à Ottawa, ça a toujours été des affrontements.

Propos recueillis par
BERTRAND DE LA GRANGE et DANIEL VERNET

(Lire la suite page 29.)

Demain :

II. – Des atouts contre la crise

Vendredi 8 juin :

III. – Le vent tourne

La ruée vers l'or en Abitibi

(Suite de la page 27.)

La dernière ruée vers l'or ne date pourtant que de 1980, lorsque le prix mondial du métal précieux s'envola. On revit alors des prospecteurs individuels sonder fébrilement les concessions attribuées par l'Etat. La prospection « facile » en rivière n'existant pratiquement plus en Abitibi, le chercheur d'or qui décèle un filon dans le sol ne peut faire autrement que d'entrer dans le circuit industriel, car l'exploitation aurifère en profondeur nécessite de lourds investissements.

Le chercheur d'or salarié est bien protégé par les lois sociales, mais il ne gagne à l'heure que 2 piastres (2 dollars canadiens) de plus qu'un facteur du Val-d'Or ou de Rouyn-Noranda, soit 14 dollars. Le mineur travaille huit heures d'affilée, parfois jusqu'à 2 000 mètres sous terre, comme à la grande mine Sigma de Val-d'Or (quatre cent quarante salariés). Une seule des *quinze mines* d'or *abitibiennes en* activité est à ciel ouvert. La *cage* (l'ascenseur) s'enfonce dans un assourdissant cliquetis au cœur du filon. La dynamite gélatineuse, utilisée actuellement pour faire sauter petit à petit la roche noire recelant les particules d'or, évite les graves accidents de jadis.

Un demi-siècle de ténacité

L'extraction du métal jaune à Val-d'Or, Malartic et autres lieux privilégiés de l'Abitibi, qui représente, bon an mal an, plus d'un tiers des 2 millions d'onces d'or produites par le Canada, a derrière elle plus d'un demi-siècle de *ténacité*. Au pied du *chevalement* (tour de descente) de la vieille mine toujours en activité de Bourlamaque sont encore alignées les quatre-vingts maisonnettes en rondins d'épinette colmatés au goudron, construites lors de la grande fièvre de l'or des années 30.

Comme dans tout le Québec, leurs fenêtres à double vitre sans volet mettent l'occupant en contact visuel permanent avec la nature et ses éléments. Des familles de mineurs y vivent toujours, mais maintenant ces habitations, parfaitement modernisées, leur appartiennent et sont même classées « monuments historiques ».

Alfred Venne, québécois de vieille souche et abitibien de naissance, est mineur à Malartic, bourgade de cinq mille âmes à moins de 30 kilomètres de Val-d'Or. Avec sa femme, infirmière à l'hôpital, et ses enfants, il habite un chalet spacieux en pin rouge qu'il a construit lui-même en pleine forêt, au bord du lac Mourier, à une bonne dizaine de kilomètres de sa mine. Il se rend au travail au volant de sa voiture par *la piste que la commune fait* désenneiger régulièrement.

Fin mai, la courte belle saison venue, il fourbit ses armes pour pouvoir abattre, avec *un autre* chasseur, l'unique orignal que chaque tandem de deux fusils peut légalement tuer chaque année. A l'occasion, M. Venne tire un loup ou un coyote pour ne pas perdre la main. « *Il y a de plus en plus de chasseurs, et presque la moitié des huit mille orignaux abattus chaque année au Canada le sont en Abitibi. Il faut absolument préserver l'espèce. Les Indiens, dont la chasse est restée l'une des bases du mode de vie, n'admettent pas ces restrictions sur ce qu'ils considèrent comme leurs territoires de chasse ancestraux* », remarque Alfred Venne.

Sa brève allusion à l'insatisfaction de ses compatriotes amérindiens laisse apparaître l'un des problèmes du Québec : la place des autochtones dans la vie nationale. « *En compensation, les Indiens ont obtenu beaucoup d'argent du gouvernement ces dernières années* », ajoute M. Alfred Venne, avant de citer la nouvelle du jour qui s'étale dans les journaux : la tribu des Cris s'est portée candidate pour racheter Nordair. Nordair, c'est la compagnie aérienne québécoise qui relie Montréal, plusieurs fois par jour, aux cités septentrionales *de la province du Québec, comme* Val-d'Or ou Poste-de-la-Baleine, petit port de la baie d'Hudson. Si l'avenir des Indiens n'est pas le souci majeur de milliers de familles Venne qui peuplent l'Abitibi, les menaces qui pèsent sur la nature pourraient bientôt rapprocher enfin « Peaux-Blanches » et Peaux-Rouges, comme au temps idyllique des premiers voyages de Jacques Cartier.

Sur la baie de la Paix, inscrite dans la courbe d'un lac anonyme où une piste forestière vient à peine d'arriver entre Val-d'Or et Malartic, « *c'est l'abomination et la désolation, l'amour de la vie y est échangé contre l'amour de l'argent* », écrit, désespéré, un habitant de la région dans *l'Echo abitibien*, la feuille de Val-d'Or. Joli désastre, en effet, sur les bords de la baie mal nommée, à moins qu'il ne s'agisse de la paix *éternelle : ce ne sont là qu'*épinettes sèches ou en train de sécher. La forêt se meurt, la forêt est morte. Au lac Mourier voisin, les arbres paraissent encore sains, mais, souligne avec tristesse M. Venne, qui est aussi pêcheur : « *Les belles prises de dorés et de brochets sont finies ; il y a chaque jour un peu moins de poissons. C'est le travail des pluies acides...* »

Pluies « acides » et « vents étrangers »

Les pluies et les neiges « acides » : le grand mot est jeté. Si, pour la mort des arbres, une chenille fatale est parfois aussi incriminée par les Abitibiens, l'extinction de la faune des lacs est imputable, sans conteste, aux seuls nuages invisibles de gaz sulfureux. A travers ces émanations industrielles, se pollue l'eau de pluie ou le flocon de neige avant d'aller empoisonner plantes et animaux, et, bientôt peut-être, les hommes. La seule disparition des poissons d'un espace aquatique *canadien entraîne, à terme, par la* chaîne alimentaire naturelle, celle des canards, des loutres, des visons, etc.

Devant le génocide animal en cours, les grandes entreprises de l'Abitibi, comme celles qui exploitent et traitent les gisements de cuivre de Noranda depuis une soixantaine d'années – le traitement de l'or au cyanure et à la chaux vive peut être dangereux pour celui qui le pratique, mais il n'empoisonne pas l'air, assurent les experts, – ont argué avec raison, mais non sans hypocrisie, qu'il faudrait établir un programme préventif à l'échelle de toute l'Amérique du Nord, puisque les nuages empoisonnés ont un goût invétéré pour les voyages. Ainsi, les cheminées cuprifères de Noranda ne sont responsables, comme tient à le souligner un député du secteur, que de « *la moitié de la pollution atmosphérique constatée au Québec* ». L'Abitibi n'est est pas moins aux premières loges, victime tout à la fois de sa richesse minérale et de « *vents étrangers* » qui poussent au-dessus de ses espaces vierges les gaz sulfureux des provinces canadiennes de l'ouest du Canada et du nord des Etats-Unis.

La perspective des lendemains apocalyptiques que préparent ces maudits nuages, sauf si les gouvernements américain et canadien *parviennent à faire appliquer par* les entreprises de coûteux programmes de dépollution, ne semble pas encore être parvenue à entamer l'alacrité des rudes habitants de l'Abitibi, notamment les travailleurs de l'or. A moins qu'ils ne dissimulent leurs inquiétudes, car tout le monde en Abitibi aime la nature – derrière un masque de joyeux drille.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Les miroitements de l'indépendance

(Suite de la page 27.)

Le PQ serait-il victime de sa réussite ? D'ici aux élections, il *lui faut redonner un lustre à l'idée* d'indépendance sous peine de perdre sa raison d'être. La perspective n'est actuellement pas très populaire, mais les péquistes les plus prudents savent bien que s'ils n'en parlent pas eux-mêmes leurs adversaires libéraux ne se feront pas faute de les mettre au pied du mur. *Autant prendre les devants.* Le référendum a servi de leçon. La complexité et l'ambiguïté de la question posée, loin de rallier les hésitants, ont découragé les bonnes volontés. L'enjeu fondamental de la prochaine consultation sera la « question nationale », même si le PQ n'omettra pas *d'insister sur ses succès économiques*. Le risque est qu'il se retrouve comme en 1981 avec une majorité à l'Assemblée nationale, et moins de 50 % des suffrages, c'est-à-dire sans mandat clair pour l'indépendance. Le PQ serait condamné, pour quelques années encore, à « *faire avancer le pays réel* », selon l'expression de M. Landry, sans disposer de tous les instruments du pouvoir. Il n'est pas sûr que son unité résiste à une nouvelle cure de gestion.

Toute la difficulté de la démarche tient dans la volonté du PQ d'amener le Québec à l'indépendance par la voie démocratique. Or quand ils votent, les électeurs sont sensibles à d'autres considérations qu'un objectif idéologique et abstrait, leur niveau de vie par exemple. *Le slogan « L'indépendance malgré les sacrifices »* n'a plus cours, s'il a jamais fait recette. Au contraire, les péquistes insistent sur les « *sacrifices* » qu'impose l'appartenance à la fédération canadienne. Ils ont mis au point un discours très structuré tendant à montrer que l'indépendance n'est pas seulement une revendication linguistique ou culturelle mais qu'elle est aussi une nécessité économique. *Les objectifs d'une politique éco*nomique moderne utilisant à la fois les immenses ressources naturelles du Québec et les apports de la révolution technologique ne sont réalisables que dans un Etat national, appuyé sur un consensus politique et une concertation entre les partenaires sociaux, explique le vice-président du PQ.

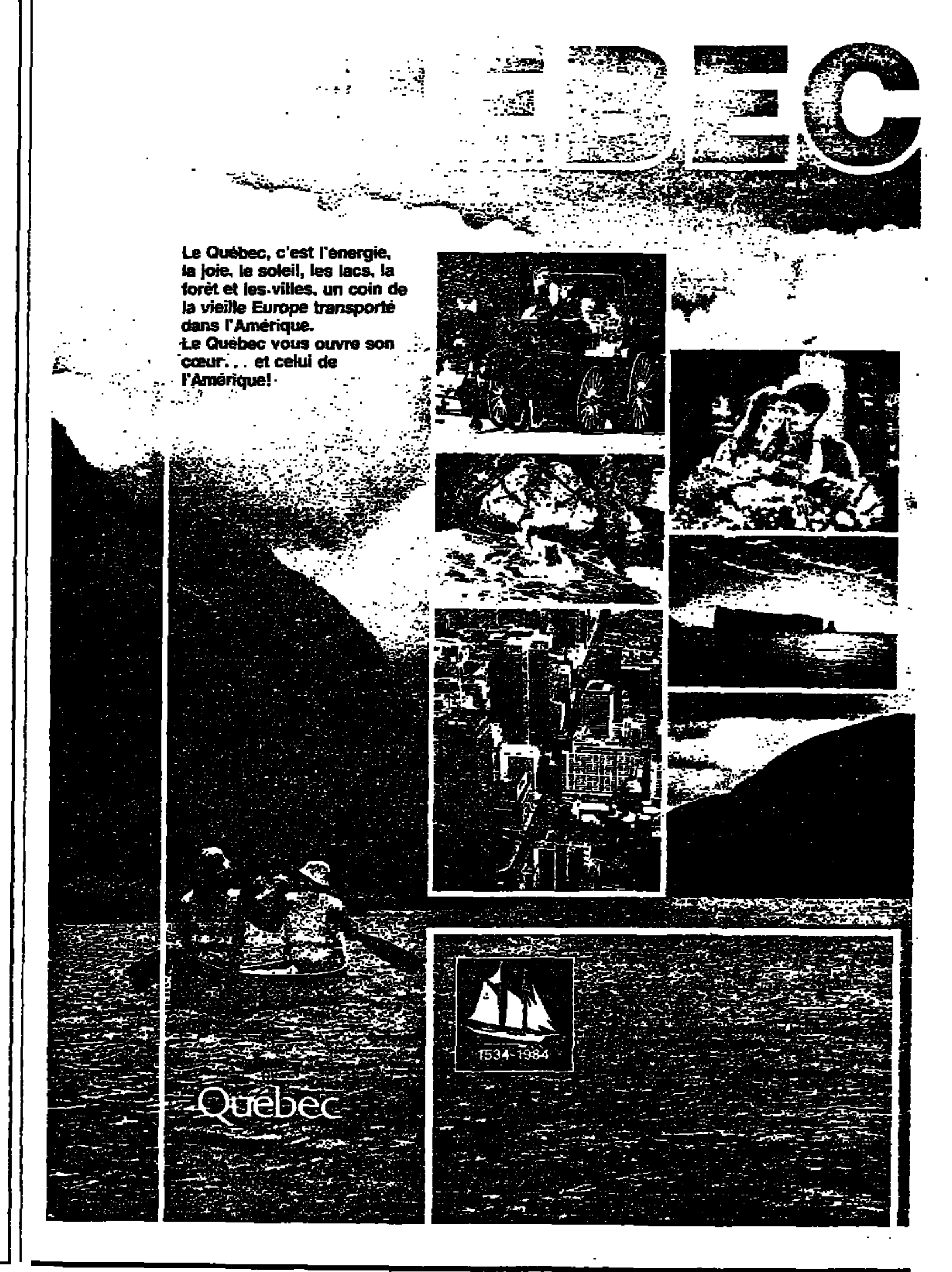
Deux logiques

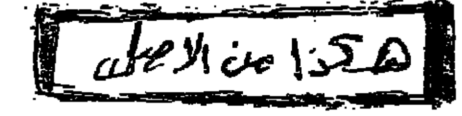
L'argumentation est discutable. Moins contestable est l'idée que l'existence du Québec en tant que « *société distincte* », selon la définition du leader libéral, M. Bourassa, est parfaitement contradictoire avec la logique de *la centralisation à l'œuvre dans* la fédération canadienne.

Lors du référendum de 1980, M. Trudeau avait fait campagne pour le « non » (à la souveraineté du Québec) en promettant un « *fédéralisme renouvelé* ». Depuis lors, le fédéralisme n'a nullement été rénové, mais la centralisation a été aggravée. Avec le rapatriement de la Constitution canadienne, le gouvernement d'Ottawa a rogné les droits du Québec. Cette évolution n'est pas due seulement à la personnalité de M. Trudeau. Son successeur, quel qu'il soit, se trouvera placé devant la même nécessité. « *Le maintien d'une identité canadienne au nord du 45e parallèle suppose une intervention de plus en plus poussée de l'Etat* », affirme M. Pierre-Marc Johnson. A la logique de l'Etat canadien, réducteur des différences, s'oppose la logique de la personnalité québécoise qui a besoin d'un Etat pour s'affirmer et se perpétuer.

Les péquistes sont convaincus que cette « évidence » finira par s'imposer à leurs concitoyens. « *Les Québécois ont été trompés* (par le pouvoir fédéral) *au moment du référendum*, dit encore M. Johnson. *Ils ne sont pas aujourd'hui dans la rue pour le dire parce qu'ils ont d'autres soucis.* » Sans doute. Mais si ces « *autres soucis* » l'emportaient durablement sur la volonté d'indépendance ?

D. V.





Un entretien avec M. René Lévesque

(Suite de la page 27.)

» Il y a des aspirations du Québec qui vont à l'encontre de la tendance majoritaire au Canada, si on n'a pas une *société* nationale qui ait sa langue, sa culture, ses aspirations, sa *façon* de voir *les* choses, si on n'a pas le moyen de prendre nos déci*sions, il est évident qu'on est* peut-être condamné à une certaine insi*gnifiance, d'ici à une vingtaine* d'années.

» Vous savez, même l'avenir de la langue française inquiète de plus en *plus* les *Français*. L'avenir du français dans ce monde de plus en plus *scientifique*, de plus en plus technologique, de plus en plus jargonneux, il faut y penser. Alors nous qui sommes aux premières marches en Amérique, il faut qu'on y pense doublement.

– *Comment expliquez-vous que les jeunes semblent indifférents à l'idée d'indépendance ?*

– Mais « les » jeunes, je m'ex*cuse de vous le dire, c'est en soi une* expression présomptueuse. Parce *que les jeunes c'est toute* la *société* dans dix ans. Il y a des forts, des faibles, *des riches, des pauvres*, il y a ceux qui sont des fonceurs et ceux *qui traînent* à la queue. Il y a de *tout* là-dedans. On les voit agir, s'organiser. Il y en a plusieurs centaines en ce moment qui, en dehors du PQ, mais parallèlement à nous, se sont fabriqué des organisations. L'ensemble des jeunes ne vivent pas la même effervescence en ce moment qu'il y a dix ou quinze ans. Mais ça c'est vrai un peu partout.

– *Les prochaines élections, d'ici à 1986, porteront-elles sur l'indépendance ?*

– Je crois que c'est indiqué pour deux raisons. Une positive et une négative. Nos adversaires libéraux *vont tout faire à partir du mot « séparatisme »*, qui est leur petit mot *pour faire peur au monde*, ils vont tout faire pour déformer l'idée d'indépendance du Québec, pour dire aux gens qu'ils doivent avoir peur de ce que nous *représentons*. Ils nous l'ont fait à chaque coup. Ça ne rate jamais. Si on les laisse parler c'est négatif.

» On doit donc parler de notre option puisqu'on y croit, au moins avec autant de ferveur et de conviction que de réalisme.

Les risques de l'indépendance

– Si vous avez une majorité, entamerez-vous les négociations en vue de l'indépendance ?

– Si on a une majorité des voix, *c'est-à-dire* 50 % ou un peu plus – on a eu 49 % la dernière *fois – oui, on entamera* très rapidement le processus. Après tout, les *citoyens savent* ce *qu'ils font* quand ils votent. Si on a une majorité des sièges, sans avoir *une* majorité des voix, dans le contexte où on est, c'est sûr que ça ébranlerait le régime.

– Si vous arrivez avec une majorité de sièges sans avoir une majorité de voix, sans avoir un mandat très clair pour l'indépendance, est-ce que vous êtes condamné à devenir un parti gestionnaire ?...

– *Il y a toujours des risques* de ce genre-là, mais vous admettrez quand même que la meilleure façon de garder une idée vi*vante c'est d'avoir une prise* politique. Même si ça prend plus de temps. Une chose est certaine : ce serait renversant si notre parti était ramené au pouvoir pour un troisième mandat. Ça voudrait dire que vraiment les gens ne veulent pas que l'idée d'indépendance soit abandonnée même s'ils ne sont pas prêts à aller jusqu'au bout tout de suite.

– Vous n'avez pas le sentiment qu'il y a chez les Québécois, en dehors des militants, une sorte de conscience qu'il vaut mieux le confort de la dépendance plutôt que les risques de l'indépendance ?

– C'est une illusion très répandue et il y a des gens qui sont payés pour l'entretenir. L'illusion qu'il n'y a pas de risque dans le



(Dessin de PANCHO.)

statu quo et la dépendance. Or il y a le risque d'une minorisation constante et le risque de devenir collectivement de plus en plus insignifiant dans le développement, quel qu'il soit, du Canada fédéral. N'oubliez *pas que, notre* natalité ayant diminué dramatiquement et le *Québec ne contrôlant à peu* près rien du côté des politiques d'immigration et *de peuplement*, notre poids relatif s'effondre.

» *Il* faut sortir de la naïveté qui consiste à dire : « Restons le cul sur le fauteuil de la dépendance et laissons-nous entretenir par les autres. » Mais je vous jure qu'il y a plus de risques là que dans le risque calculé et exaltant qui consiste à prendre ses outils en main et à s'en servir au maximum.

– Est-ce que vous pourriez nous dire quelques mots sur votre projet de société d'un Québec souverain ?

– Le Québec est un pays viable *si on* tient compte de l'état d'avancement de sa population, de l'éducation, *de ses* institutions politi*ques, de ses ressources* matérielles, de sa situation géo-politique, c'est un des pays les plus viables. On est toujours coincé par le grand frère fédéral qui essaie chaque fois d'éteindre la voix du Québec et de l'empêcher de s'affirmer. Nos intérêts économiques, nos intérêts politiques, notre désir d'avoir de bonnes relations avec les pays avec lesquels on a des affinités, tout cela est bloqué ou stérilisé au maximum par les efforts du fédéral. C'est pourquoi l'indépendance nationale serait quasiment le début du premier chapitre de la véritable histoire nationale du Québec.

– Il y a deux pays avec lesquels vous voulez entretenir des relations particulières, ce sont les Etats-Unis et la France ?

– Non, aussi le Canada... C'est évident que les deux pôles essentiels *sont, pour nous, les Etats-Unis* et la France. Les Etats-Unis, c'est *notre marché le plus naturel*. Pour des raisons d'identité, on a absolument *besoin* de bonnes *relations* avec la francophonie et surtout avec la France.

Le répondant de la France en Amérique

– *Qu'est-ce que la France peut vous apporter et que pouvez-vous apporter à la France ?*

– La France a *connu un* changement de gouvernement, un *changement* de régime *jusqu'à* un certain point. Cela a été suivi d'un flottement normal parce que les gens se connaissaient moins bien. Mais le bon sens a prévalu et je pense qu'on a reconnu, de part et d'autre, ce qu'il ne fallait pas faire. C'est-à-dire des ingérences directes, parce que c'est toujours assez mal vu. On constate une compréhension de notre évolution et, autant que possible, l'appui à cette évolution. De ce point de vue-là, je pense que je ne peux pas demander davantage dans le contexte actuel.

» Dans l'autre sens, le Québec c'est un peu le répondant de la France en Amérique. Il ne faut pas oublier que nous sommes la plus grande communauté fran*çaise de souche implantée ailleurs* dans le monde. En soi c'est déjà *un avantage, même si nous* n'avons pas le poids des Etats-Unis d'Amérique par *rapport* à l'Angleterre. Il me semble que ça a une importance pour la France. Ensuite, il y a les relations économiques qui sont en train de démarrer d'une façon beaucoup plus consistante depuis quelques années. S'il y a une mentalité partagée, je crois qu'il y a beaucoup d'avenir de ce côté-là.

– M. Trudeau parti, vous ne dites pas : « Bon, maintenant je peux me retirer l'âme en paix » ?

– Nous ne sommes pas Castor et Pollux... même à l'envers. Trudeau est arrivé en politique presque accidentellement. Je suis d'ailleurs un des acteurs déterminants de l'entrée de ce damné Trudeau en politique. Je l'ai regretté depuis. C'était au début des années *60*.

– Et M. Bourassa, votre ancien adversaire, est redevenu chef du Parti libéral du Québec. Vous n'êtes pas inquiet ?

– Bon, je n'ai rien contre. Si j'ai la santé et si *les* facteurs permettent que j'y aille, j'aimerais bien ça, *un match revanche*.

– Les sondages lui donnent une très large avance...

– C'est dû au fait que les gens ne *l'ont pas trop vu encore* puisqu'il n'est pas député à l'*Assemblée nationale. Et puis*, en 1981, les sondages prévoyaient *que nous* serions battus à plate couture. Vous savez ce qui est arrivé... Je ne dis pas *que* l'histoire se répète toujours mais rien n'empêche *que* la foudre frappe deux fois au même endroit. »

Propos recueillis par
BERTRAND DE LA GRANGE
et DANIEL VERNET

PORTRAIT

Le deuxième souffle de Robert Bourassa

PAS facile de redevenir une vedette politique après une défaite humiliante et sept ans de purgatoire : M. Robert Bourassa *a été* particulièrement meurtri de ne pas *avoir été invité, à la fin du mois* dernier, à l'inauguration du quatrième barrage de la baie James, dont l'aménagement – si controversé à l'époque – est largement son *œuvre. Ce n'est* sans doute qu'un incident, mais l'enfant prodige de la politique québécoise, qui fut le plus jeune premier ministre du Québec, a encore du chemin à parcourir avant de se retrouver au faîte *des honneurs.*

Robert Bourassa n'a rien d'un m'as-tu-vu. Quand il était au pouvoir, ses amis lui reprochaient plutôt son effacement et son manque d'autorité. Aujourd'hui *encore*, il justifie cette attitude : « *Je vivais dans une province où il y avait beaucoup d'affrontements. Je préférais un style apaisant à un style flamboyant* » (celui de Pierre Trudeau comme de René Lévesque). *Il* est vrai *que* son premier mandat avait été mouvementé. Six mois après son arrivée au pouvoir, en 1970, il avait dû affronter l'enlèvement d'un *diplomate britannique*, James Cross, et d'un ministre québécois, Pierre Laporte, qui devait se terminer tragiquement. C'était l'époque du Front de libération du Québec.

En 1976, son gouvernement disparaît dans un parfum de scandales (chantier *des Jeux* olympiques, affaires de pots-de-vin) : « *Je l'ai d'autant plus durement ressenti que mes proches étaient – à tort – mis en cause* », dit-il. C'est la traversée du désert. Robert Bourassa abandonne la présidence du Parti libéral, qu'il avait héritée de Jean Lesage, et il voyage. En Europe, où il a noué des amitiés avec des politiques, surtout à Bruxelles où il s'intéresse de près au fonctionnement du Marché commun. Il veut voir « *comment nos ancêtres se regroupent alors que nous nous divisons* ». Il fait campagne pour le « non » au référendum de 1980, mais M. Ryan, qui lui a succédé à la tête du Parti libéral, refuse sa candidature aux élections de l'année suivante. Retour manqué qui aidera finalement Robert Bourassa car ainsi il ne partagera pas la responsabilité de la défaite.

Il n'a pourtant jamais douté *qu'il reviendrait, parce qu'il est* né pour la politique et que, comme les technocrates de la vieille Europe, il s'est systématiquement préparé à ce métier : *en 1956, quand il s'inscrit au* barreau de Montréal – il a vingt-six ans, – il a déjà derrière lui un passage à l'Institut d'études politiques de Paris, une *maîtrise de sciences politiques* et économiques d'Oxford, une maîtrise de fiscalité de Harvard et un diplôme de droit de l'université de Montréal. A vingt-cinq *ans, il a fait son entrée dans la* haute société québécoise en épousant M[me] Andrée Simard, héritière d'une des plus grandes fortunes de la province. Dans les *cabinets des ministères économiques* d'Ottawa, il s'est convaincu que l'avenir du Québec passe par le développement d'une économie dynamique au *sein de la fédération canadienne*.

En octobre dernier, il a retrouvé à une forte majorité la présidence du Parti libéral avec le même programme qu'en 1970. Il compte toujours fonder la prospérité du Québec sur l'exploitation des richesses naturelles, en particulier de l'hydro-électricité. Il se fait fort, s'il redevient premier ministre après les prochaines élections, de convaincre les Américains d'acheter le courant québécois. Il avance ses arguments patiemment dans le souci de convaincre : en brandissant la perspective de l'indépendance, le Parti *québécois a fait fuir les sociétés* anglophones et effrayé les investisseurs potentiels ; le Parti libéral ramènera la croissance économique avec la stabilité politique et de meilleures relations avec le gouvernement *d'Ottawa*.

Pantalon de flanelle beige et veste de tweed, Robert Bou*rassa a conservé son air de* jeune homme anglo-saxon. Sur les hauteurs d'Outremont, la banlieue chic de Montréal, il habite une maison à son image, d'allure *résolument moderne* et d'aménagement tranquillement bourgeois. Ses *adversaires lui* reprochent de garder un profil bas par crainte de s'exposer aux critiques. A la recherche d'un second souffle, il ne veut pas *brûler les étapes*. Il a *resoudé* le parti, préparé un programme, et va constituer une équipe. *Il* pourra alors se mettre en campagne pour arracher le pouvoir au PQ de René Lévesque. Il veut que le Québec soit une « *société distincte* » à l'*intérieur de la* fédération canadienne ; il veut « *corriger les abus* » de la loi 101 qui fait du français la seule langue du Québec, mais il veut que la province garde des pouvoirs particuliers dans les *secteurs qui définissent son* caractère spécifique (langue, éducation, immigration...).

Il veut un Québec « *ouvert sur le monde* », entretenant avec la France des rapports qui ne seraient pas toujours compliqués par la menace de l'indépendance. *Mais il promet qu'ils* resteront privilégiés. D'ailleurs Robert Bourassa est né un 14 juillet. Une garantie.

D. V.

LES FESTIVITÉS EN L'HONNEUR DE JACQUES CARTIER

Une gigantesque régate

DANS moins de trois semaines, l'arrivée des grands voiliers dans le port de Québec donnera le coup d'envoi aux festivités organisées à l'occasion du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada. Ils seront environ soixante-dix, la quasi-totalité des bateaux de ce type existant dans le monde, à remonter le Saint-Laurent toutes voiles dehors.

C'est la troisième fois que ce genre d'événement est organisé en Amérique du Nord. A Québec, onze voiliers seront amarrés tout l'été dans le port et seront ouverts au public. Les organisateurs ne s'attendent pas à des foules considérables. On parle de 1 600 000 visiteurs, avec des pointes de 600 000 par jour pour le week-end du 30 juin.

C'est beaucoup pour une ville de 500 000 habitants mais, à l'occasion des grands rassemblements comme la Superfrancofête en 1974 (Festival international de la jeunesse francophone), les Québécois ont prouvé qu'ils pouvaient faire face à toutes les situations.

Le 30 juin, les bateaux, dont trois arboreront pavillon français (le *Bel-Espoir-II*, le *Jacques-Cartier* et le *Rara-Avis*), descendront le fleuve et se dirigeront vers l'île d'Orléans, puis vers le golfe du Saint-Laurent, pour retourner dans leurs pays d'origine. Auparavant, les voiliers, à l'exception des plus grands, qui ne pourront pas passer sous le pont enjambant le Saint-Laurent, auront remonté le fleuve sur quelques kilomètres en direction de Montréal.

Les fêtes nautiques et de très nombreuses manifestations culturelles ou artistiques seront étalées sur deux mois, jusqu'au bouquet final : le départ, le 19 août, de la Transat Québec-Saint-Malo, commanditée par le milliardaire saoudien Akram Ojjeh, propriétaire de la société TAG (Techniques d'avant-garde). La Transat réunira les cinquante voiliers les plus modernes, dont certains ont été construits spécialement pour l'occasion.

Retour au dix-neuvième siècle

Pendant ces deux mois, le port de Québec va renouer avec la glorieuse époque du dix-neuvième siècle. Au cours des sept mois de la saison de navigation, Québec recevait alors entre quatre cents et sept cents voiliers long-courriers. Déjà à cette époque, les habitants de Québec se pressaient sur la terrasse Dufferum, au sommet du cap Diamant, pour admirer le spectacle saisissant des voiliers rentrant au port.

Le gouvernement fédéral a entrepris, au cours des derniers mois, d'importants travaux pour réaménager le Vieux-Port de Québec. Il a investi 100 millions de dollars (650 millions de francs) dans l'opération. Le résultat est impressionnant. Près de cent mille personnes pourront être accueillies simultanément sur le site, où l'on a construit des salles de spectacle, un musée de la mer et des galeries marchandes. Comme il fallait s'y attendre (ça fait partie du folklore local), l'intervention du gouvernement fédéral dans l'organisation des fêtes a provoqué la surenchère habituelle avec le gouvernement québécois. Les tentatives de récupération politiques se sont traduites par une véritable pluie de dollars. Ottawa a accordé une subvention de 20 millions de dollars. Québec a aussitôt répliqué en créant un commissariat général aux célébrations 1534-1984, doté d'un budget de 13,8 millions de dollars. On estime pour l'instant le coût total des fêtes à quelque 60 millions de dollars. C'est beaucoup d'honneur pour Jacques Cartier, à qui on ne prêtait guère attention jusque-là.

Des spectacles — on parle de plus de deux mille manifestations — auront lieu d'un bout à l'autre de la province. Gilles Vigneault, Robert Charlebois, Diane Dufresne, Céline Dion et de nombreux autres artistes québécois sont au programme, avec des Français. La Comédie-Française jouera *l'Ecole des femmes* à Québec, dans le cadre de la Quinzaine internationale du théâtre (du 9 au 23 juin). Les artistes français, belges et québécois du cirque du Soleil se produiront dans une dizaine de villes. Du 29 juin au 8 juillet, le Festival international de jazz de Montréal réunira huit cents musiciens, dont Lionel Hampton, Oscar Peterson, Sonny Rollins, etc. Enfin, du 16 juillet au 20 août, les Américains, les Scandinaves, les Celtes, les Anglo-Saxons, les Latins et les peuples d'Asie et d'Afrique organiseront des manifestations culturelles à Québec.

B. L. G.

Le « Grand Arbre » mohwak contre le « maudit sauvage »

JOSEPH NORTON, autrement dit Thehakweto, Grand Arbre, chef de la nation mohwak, ne l'a pas envoyé dire : *« Jacques Cartier n'a rien découvert du tout. Sinon des territoires déjà occupés. »* Joseph Norton, patron du territoire indien de Kahnawake — *en langage officiel*, réserve de Caughnawaga, — *big chief*, anglophone et catholique, de cinq mille Amérindiens recensés ici, n'a pas l'intention de faire la fête pour commémorer l'arrivée du navigateur français sur cette *« prétendue nouvelle terre »*.

Joseph Norton en somme n'est pas canadien. Il le dit : *« Le gouvernement pense que je suis citoyen du Canada. Pas moi. Le gouvernement défend des frontières artificielles, qui sont les conséquences des guerres entre Blancs. Ce ne sont pas les miennes. Le gouvernement veut nous imposer une Constitution. Ce n'est pas la nôtre. Avant l'arrivée des Blancs, il existait une puissante société des nations indiennes ici, la Confédération iroquoise, la Haudenosaunee, qui avait ses règles et sa Constitution globale. »* Bref, Joseph Norton l'affirme, le *« maudit sauvage »*, c'était plutôt Jacques Cartier. *« Il venait d'un continent gouverné et commandé par des rois et des reines constamment en guerre, et nous lui fîmes bon accueil. »*

Les Mohwaks vivent, survivent, contre Montréal. Il suffit de passer le pont Mercier, de quitter le dédale des immenses brasseries qui distillent d'abord une furieuse odeur de malt, pour entrer en territoire indien : 15 000 acres à perpétuité, des petites maisons de bois, une chapelle, un vieux presbytère et le souvenir de sainte Kateri Tekakwitha, martyre iroquoise. Puis un centre culturel où des jeunes préparent le *bingo* du soir et un musée indien.

Les Mohwaks sont là, cinq mille en théorie, beaucoup moins en pratique, le chômage à 60 %, l'assistance publique à 100 %, et un passé mélancolique. Un pays *sans frontières, sinon* sans horizons. Ces Indiens, lorqu'ils travaillent, échappent, par statut particulier, aux contrôles douaniers, et s'évadent, notamment dans New-York, où on leur trouve une qualité exceptionnelle : l'insensibilité au vertige. Les Mohwaks, grands bâtisseurs ou nettoyeurs de ponts et de gratte-ciel, œuvrent ainsi la tête dans les nuages.

Et rêvent au paradis perdu. Un vaste territoire, du Québec à l'Ontario, de la Nouvelle-Angleterre à la Pennsylvanie, avait été *« offert aux Iroquois par le Créateur »*. En ce territoire, les Mohwaks avaient charge de défendre la porte est. Voilà pourquoi Jacques Cartier, d'abord accueilli par les Micmacs de la région de Québec, entra très vite en contact avec les ancêtres de Joseph Norton. *« La tradition iroquoise impliquait que l'arrivant inconnu soit accueilli avec bienveillance, car la nation indienne se fondait sur une société de partage. »*

Dans la tradition orale du peuple mohwak s'impose le souvenir de l'arrivée de Jacques Cartier et des siens *« affamés, malades, à moitié morts de froid »*. Et, dit Joseph Norton : *« Si mes ancêtres n'avaient pas suivi les instructions que leur avait données le Créateur, on peut alors douter que Cartier et compagnie n'auraient même eu la chance de faire un rapport sur leur prétendue découverte historique. »*

Certes, Grand Arbre, chef élu des Mohwaks, a longtemps parlé de la nation : la société matriarcale, les trois clans, les lièvres, les loups et les tortues, l'histoire d'un peuple *« sans définition et sous statut spécial »*. Il a parlé d'un grand mouvement de retour aux traditions, de ce peuple *« qui était fort et n'avait pas d'envie, devenu faible et plein de désirs »*. Il a englobé Québec, Canada et Etats-Unis dans un lapidaire *« It's own »*. Et puis quand, plus concrètement, on lui a demandé ce qu'il voulait vraiment, immédiatement, il a dit après un instant d'hésitation : *« Tout de suite ? Au moins 50 000 acres ! »*

P.G.

L'Europe à la découverte du monde

LE souvenir le plus durable de ce quatre cent cinquantième anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier vers ce qui est aujourd'hui le Québec pourrait bien être, au moins pour ses possesseurs, le magnifique ouvrage réalisé sous la direction de Fernand Braudel : *le Monde à l'époque de Jacques Cartier* (1). En fait, c'est le sous-titre de l'ouvrage qui en dit le mieux le contenu : une somme de *l'Aventure au seizième siècle*, au moins celle de la découverte du monde par l'Europe. Sauf l'exception notable de Jacques Cartier, précisément, et plus tard des découvreurs français du continent intérieur nord-américain, la France a été à peu près absente de cette aventure : *« Hors jeu, en quarantaine, à l'écart »*, dit F. Braudel.

Tout au long du Moyen Age, en effet, et jusqu'à la fin du quinzième siècle, les grandes voies commerciales sont terrestres. Leurs carrefours sont les foires de Champagne, de Bourgogne ou de Provence. Mais, dans le même temps, Portugais et Espagnols poursuivent méthodiquement et avec succès la découverte de l'Atlantique. Les premiers cherchent à atteindre les Indes et l'Orient fabuleux par l'est, en contournant l'Afrique : Vasco de *Gama double le cap de Bonne-Espérance* et touche les Indes en 1497-1498. Les seconds, sur la foi de l'idée qu'on se faisait alors de la Terre, cherchent un passage par l'ouest. Faute de le découvrir, et pour cause, Christophe Colomb touche les Antilles en 1492 et reconnaît l'Orénoque en 1498, deux ans avant la découverte du Brésil par le Portugais Cabral.

La France bonne dernière

Il ne reste plus aux Anglais et aux Français, radicalement évincés de l'Atlantique central et méridional par l'hégémonie ibérique, qu'à tenter leurs chances plus haut, vers le froid, à la recherche obstinée d'un *« passage du nord-ouest » qui leur* permettrait de damer le pion à leurs devanciers.

Cette aventure, à l'époque, n'intéresse que médiocrement les Anglais. C'est un marin italien, Jean Cabot, qui se lance pour leur compte vers le passage, en 1496 ; mais il ne fait sans doute que longer la côte sud de Terre-Neuve. Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1616, que l'Anglais Baffin trouvera le fameux passage *qui débouche sur la banquise et ne* présente plus d'utilité commerciale. Dans cette course au partage du monde et de la richesse, la France prend le départ bonne dernière. Certes, Bretons et Normands exploitent avec succès, dès les premières années du seizième siècle, les « gisements » de morues de Terre-Neuve, et sans doute en savent-ils sur les côtes nord-américaines plus qu'ils ne veulent en dire. Mais pourquoi chercheraient-ils à pousser vers l'ouest, alors que la pêche de la morue leur assure sans grands risques des revenus non négligeables ?

La première marque certaine d'un intérêt officiel pour l'Atlantique nord reste donc la fondation du Havre par François Ier, en 1517. Né à Saint-Malo en 1491, sans doute le 31 décembre, Jacques Cartier est alors, à vingt-cinq ans, un marin confirmé. « Embarqué » à treize ans, il a certainement à son actif une dizaine de campagnes de cabotage africain ou de pêche à la morue autour de Terre-Neuve. Il est probablement « maître de nef » quand il épouse, en 1520, la fille d'un chevalier du roi, connétable de la ville ; un très beau parti !

Cependant, c'est à un Italien au service de François Ier, Giovanni Verrazano, que revient l'honneur de *faire enfin entrer la France dans la* course aux trésors, en 1523. Il est le premier aussi à longer et à reconnaître systématiquement toute la côte est des Etats-Unis actuels, du nord de la Floride à Terre-Neuve ; à découvrir le site de New-York (qui ne sera retrouvé que près d'un siècle plus tard, par Hudson) ; et surtout à établir que *« le Nouveau Monde forme un tout* [qui] *n'est rattaché ni à l'Asie ni à l'Afrique [...], un continent qui serait enfermé entre la mer orientale* [le Pacifique] *et la mer occidentale* [l'Atlantique] *et les limiterait toutes deux »*.

Jacques Cartier aurait pu être l'un des compagnons de mer de Verrazano ; peut-être aussi a-t-il « fait » le Brésil pour le compte d'armateurs portugais ? Il est en tout cas chaudement recommandé en 1532 à François Ier, comme *« l'homme le plus capable de conduire des navires à la découverte de terres nouvelles dans le Nouveau Monde [...], en considération de ses voyages en Brésil et en Terre-Neuve »*. L'affaire se décide dans les premiers mois de 1534. L'expédition, financée par le Trésor royal, devra *« descouvrir certaines ysles et pays où l'on dit qu'il se doibt trouver grant quantité d'or et autres riches choses »*, précise l'ordre royal. Et, bien sûr aussi, *rechercher le fameux détroit qui* permettrait de passer dans l'océan oriental !

Elle ne fera ni l'un ni l'autre, on le sait. Il n'y a pas un gramme d'or au Canada, et le passage du nord-ouest est un mythe. Cartier paraît cependant avoir cru fermement et aux trésors et au passage, même après avoir constaté personnellement que le Saint-Laurent n'était qu'un fleuve immense, et non un nouveau détroit de Magellan ; et que le Canada français n'était pas l'Eldorado rêvé.

On ne chicanera pas le choix de 1534 comme point de départ de l'établissement des Français au Québec. Le *fait* est cependant que l'expédition de cette année-là fut brève et relativement infructueuse. Les deux petits navires malouins longèrent la côte ouest de Terre-Neuve, établissant ainsi qu'il s'agissait d'une île immense, et non d'une avancée du continent, firent bizarrement demi-tour à l'entrée de l'estuaire du Saint-Laurent, et ne touchèrent véritablement la terre canadienne qu'à l'extrême pointe de la Gaspésie.

C'est donc à la seconde expédition, en 1535-1536, qu'il faut attribuer l'honneur de la fondation du Québec actuel. C'est d'ailleurs en 1835 que des citoyens québécois, *devenus alors sujets de l'Angleterre*, décident pour la première fois de célébrer ce centenaire, le troisième. A cette occasion, la ville de Québec entre en rapports épistolaires avec celle de Saint-Malo. La chaîne est renouée...

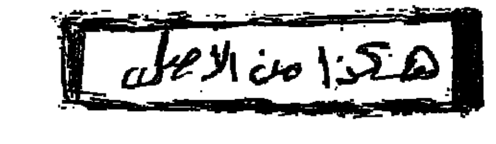
Fernand Braudel, Michel Mollat du Jourdin et leurs collaborateurs (et collaboratrices, il va de soi) ont tiré un parti admirable de l'aventure de Jacques Cartier en en faisant le couronnement, au moins pour nous, de celle, immense, que fut l'explosion des découvertes maritimes entre 1480 et 1550. Si tout est passionnant dans ce livre (dont le prix est parfaitement justifié par une qualité exceptionnelle), rendons au moins un hommage particulier à Josselyne Chamarat, de Paris, et Claude Paulette, de Montréal, qui lui ont apporté une illustration de toute beauté.

JACQUES CELLARD.

(1) Sous la direction de Fernand Brandel, *le Monde de Jacques Cartier, l'Aventure au seizième siècle*. Grand format (23×30 cm), relié pleine toile rouge sous une jaquette illustrée en couleurs, 320 p., 369 illustrations, dont 158 en couleurs. Editions Libre Expression (Montréal) et Berger-Levrault (Paris), 420 F.







Montréal : fausse Amérique et fausse Europe

LE nom est joli pour un univers glaciaire. Mirabel. L'aéroport international, rêve un peu mégalomaniaque des têtes d'œufs d'Ottawa, quelques dizaines *de milliers d'acres de bonnes et* franches terres agricoles dévorées ainsi par la boulimie des technocrates fédéraux. Ici commencent, ici finissent le Québec et Montréal, dans une inévitable déception. Imagine-t-on Paris sous Roissy, la Ville Lumière *derrière les labours* bétonnés ? Mirabel, c'est ainsi, un méga-aéroport de province, posé au milieu des forêts brûlées par les pluies acides. Cette porte du Québec, verrue au nez de la Belle Province, il faut la franchir, comme la ligne blanche impérative *posée un* mètre en deçà des guérites douanières : avec précaution et autorisation, tête et papiers en règle, sous l'œil peu amène d'un gabelou fédéral.

On n'entre pas ici au Québec, mais d'abord au Canada. Et pas comme dans un moulin. Mirabel, premier contact, et en définitive un assez *drôle souvenir, après l'avoir vu* et avoir entendu un matin suivant à la télévision une brave agricultrice québécoise s'offrir une sainte colère contre les technocrates spoliateurs de l'Ouest.

Fusées à herbe

Mais, après tout, on ne s'arrête ni à ni dans un aéroport pour connaître un pays. Ce dimanche de mai, il faisait un froid de saison, bien fait pour conforter chacun dans l'opinion que le printemps ici arrive par surprise un matin et s'enfuit par erreur le soir. C'était pourtant un dimanche de printemps et sur l'autoroute des Laurentides, autoroute des champs et des bois, Montréal rentrait à la maison. Etonnant de voir ainsi une ville d'abord à la campagne, ses habitants dans leurs chars immenses. Montréal rentrait à la maison et n'y rentrait pas les mains vides à en juger par l'encombrement des paquets des mille ustensiles plastifiés de la vie de trappeur du dimanche, des kayaks *sur* les toits, des cannes à pêche, des motos de cross et des cartons de cette bière, aussi nécessaire ici que l'essence à toute transhumance. Montréal ne part pas démunie et ne revient pas dépourvue, s'offrant chaque fin de *semaine une errance de congés* payés, de 1er août en France.

L'autobus, un gros scarabée *métallique* à l'américaine, mais avec au flanc ce joli nom de « Voyageur », mit donc un peu plus d'une heure pour arriver à Montréal : l'occasion d'une accoutumance progressive, d'un passage dans le temps comme dans un film accéléré. D'abord la campagne et, ici et là, des villages *de cartes postales, mon* village au Canada, des maisons de bois à véranda, proprettes, mignonnes à rêver, avec rideaux de dentelle aux fenêtres et escalier d'évasion sur l'arrière pour les temps de congères. Les fermes ne s'y distinguent *guère que* par ces *petits* silos métalliques aux dômes pointus, fusées à herbe pointées vers le ciel. Puis vint la banlieue, qui ici ne peut être que grande...

Enfin, la ville énorme, tentaculaire, en hauteur comme en longueur, percée d'autoroutes, partagée à l'américaine, est-ouest, comme s'il lui manquait définitivement deux points cardinaux. Montréal ne surprend pas, mais désarçonne. Vaucresson et New-York à la fois, Wimbledon et Detroit tout aussi bien. Drôle de ville que cette métropole *en mosaïque, poussée de toute* évidence dans l'anarchie iconoclaste d'une civilisation d'avenir plutôt que de passé et dans la fureur gourmande de la spéculation.

Montréal n'a point trop eu de respect pour elle-même, juxtaposant ainsi le pire et le meilleur, au rythme fiévreux de ses poussées de dollars, sans excessif souci d'harmonie. Mariage contre nature des demeures presque victoriennes et des gratte-ciel de verre, des maisons sagement centenaires du vieux Montréal et des cathédrales du profit, des parcs somptueux et des terrains vagues. Un Paris, mariant d'une rue à l'autre le quartier Latin et la Défense, le quartier de la Pompe et le dix-neuvième arrondissement. Montréal, *c'est plutôt* cela, pour l'œil européen, un gigantesque anachronisme, né du télescopage de deux époques et de deux continents, le fruit tourmenté d'un mariage entre la fausse Amérique et la fausse Europe.

On ne peut pas aimer Montréal *d'entrée. Les bons guides, qui* ne font pas nécessairement les coups de cœur, disent de Montréal qu'elle est île, montagne et fleuve. Il y a bien longtemps que Montréal n'est plus seulement une île pour s'y être trouvée à l'étroit, plus seulement une *montagne pour en avoir bâti cent* mille autres de béton et de verre, plus seulement un fleuve, captif sous les ponts démesurés et le port gigantesque. On peut ne pas aimer Montréal pour ses rues de 20 kilomètres et plus, axes de triomphe d'un pays *jeune, pour ces ruptures constantes* de civilisation, qui font qu'on ne sait jamais trop où l'on est. Sauf à être attentifs.

On peut voltiger ainsi du quartier grec, avenue du Parc, au Chinatown de la rue de la Gauchetière, errer rue Saint-Laurent, « la Main », ligne un peu factice de démarcation entre *l'Est francophone et l'Ouest* anglophone, refuge de toutes les immigrations, portugaise, polonaise, libanaise, russe, ainsi prises en sandwich, sauter de la petite Italie de Jean Talon au faubourg franco-irlandais de la pointe Saint-Charles. Et ne *point s'y retrouver. Parce que*, de prime abord, cette accumulation ne fait pas *liaison*, Montréal reste au visiteur une ville opaque, une ville éclatée en mille quartiers, somptueusement bourgeois de Westmont ou étonnamment populaires, Saint-Henri ou la Petite Bourgogne, une ville sans âme puisque aux mille âmes.

Un séisme architectural

Cette première impression n'est pas la bonne. Peut-être parce que, précisément, ce sentiment d'errance *permanente, ce désarroi fureteur*, offrent d'une certaine manière les clefs du vrai Montréal, au-delà du séisme architectural. Cette ville-là vit, d'une vie trépidante, bouillon de mille cultures. Cette ville marche un peu sur la tête avec ses appétits *furieux de plaisir, la convivialité* post-européenne, sur un *tempo* américain. Montréal vaut surtout ce que valent ses habitants, saisis de toute évidence par une frénésie de consommation et de joie de vivre.

Est-ce l'hiver trop long, la vie trop courte ? Montréal n'a, cela se voit, pas de temps à perdre, pas de complexes à assumer. Vivre. Vivre *dehors dans une quête débridée de* la fête en commun, sortir, sortir. Transformer la très francophone rue Saint-Denis, Pigalle à un bout, Boul'Mich à l'autre, en un bistrot sans fin, le plus grand du monde, du pince-fesses vaguement crapuleux *au café intellectuel. Investir chaque* soir la rue Dorchester, métropole du plaisir anglophone et du décibel conjugués, dîner ou plutôt souper en ville en tenue de soirée sous les plafonds *kitsch des vieux hôtels ou* en tenue de combat, façon Michael Jackson. Courir les spectacles, tous les spectacles, des boîtes à chansons aux bars topless, du Luna-Park de *l'île Sainte-Hélène au Forum*, temple du hockey, des théâtres féministes aux hauts fourneaux culturels de la place des Arts ou du complexe Desjardins.

Le plaisir, l'appétit de plaisir pour *tout* drapeau, qu'il *soit à fleur de lys* ou à feuille d'érable. Montréal sort sur ses vérandas, dès qu'elle le peut, prend ses aises sur ses chaises berçantes ou sur les sièges de ses voitures *porte-avions transformées* en salles de concert. Montréal est folle au moindre rayon de soleil, se roule dans l'herbe du Mont Royal, se déshabille à en devenir tropézienne. *Montréal, cette Montréal-là* est une rue, la rue Sainte-Catherine, « la Catherine », juxtaposition de tous les goûts et de tous les prix, cohabitation des bazars libanais où l'on vend *tout* et de ces grands magasins quasiment londoniens, Eaton ou Simpson, où l'on trouve tout. Voisinage sans conflit des beuglants *pour* marins et des librairies évangéliques, des boîtes de nuit et des théâtres d'avant-garde, des compagnies aériennes pour rêver de la Floride et *des tavernes presques typiques pour* se packeter la face.

Certes, il doit bien arriver aussi que. Montréal travaille ou chôme, souffre, se fige sous la tempête, spicule, exproprie, se querelle. Mais *c'est là une autre histoire*, somme toute très classique.

PIERRE GEORGES.

La « nouvelle cuisine » québécoise

LORSQU'UN *étranger* manifeste le désir de goûter à *la cuisine québécoise*, l'embarras gagne celui à qui la *question est posée. D'une part*, on ne la sert que très rarement, *et le plus souvent* fort *mal, dans* les restaurants. D'autre part, on n'en est pas très fier, de cette cuisine. Elle *rappelle* les souvenirs de temps difficiles où il fallait accumuler les calories pour survivre à l'hiver et aux durs travaux. On simplifie en disant : *« La cuisine québécoise, c'est une cuisine de bûcherons. »* Et c'est *vrai* qu'elle était lourde, à base de fé*culents, de porc et surtout* de lard et de sucre. Personne ne la mange plus. *Sauf pour les ré*jouissances familiales et les fêtes. Elle est devenue une sorte de cuisine de souvenirs.

La « nouvelle cuisine » québécoise est née d'une volonté de donner une identité culinaire à la *province. Elle est encore* très jeune, parfois au stade de l'expé*rimentation, mais elle est solide*. Et, contrairement à son ancêtre, elle ne fleurit qu'au restaurant.

Ses plats portent des noms imagés : soupe au thé des bois, velouté de palourdes, faisan aux noisettes et au thé du Labrador, *filet de veau au vinaigre d'érable*, bifteck de daim aux noisettes *sauvages*, truite *arc-en-ciel au* whisky, cervelle à l'ail des bois, velouté aux têtes-de-violon, foie de morue à la compote d'oignon, boudin de pétoncles aux herbes salées, glace au prâlin d'érable, etc.

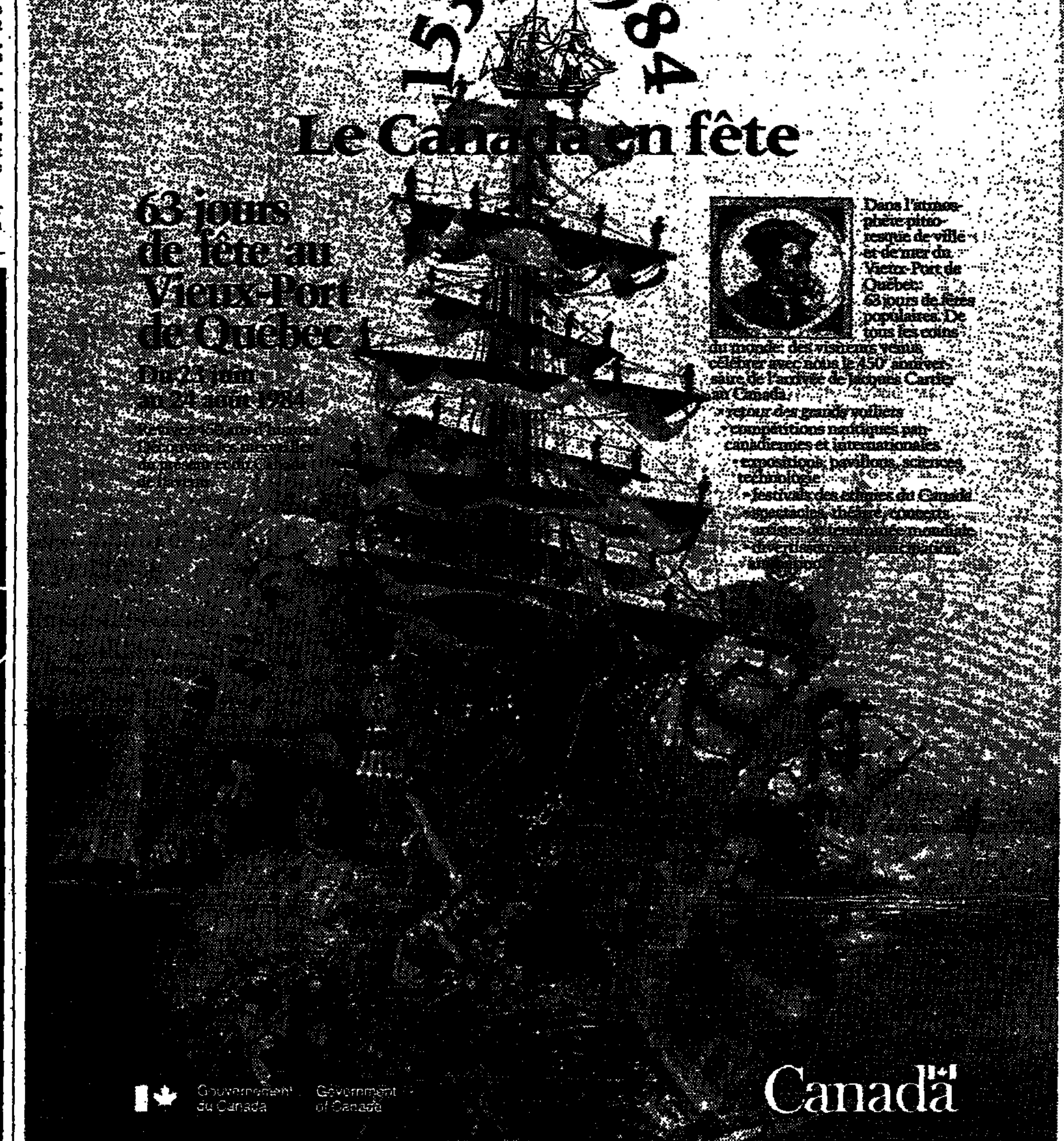
Elle *a été*, bien sûr, *suscitée* par le mouvement de renouveau *qui a secoué la cuisine en France*. C'est une retombée heureuse qui a donné envie, ici, à de jeunes chefs et à un certain nombre de leurs aînés de se lancer dans la recherche d'une cuisine qui leur ressemblerait, plutôt que de subir les influences de courants venant d'ailleurs. Notre révolution de palais a eu pour but de se démarquer de la cuisine de France.

*La « nouvelle cuisine » québé*coise respecte évidemment les *règles immuables du classicisme*, elle s'aligne sur les valeurs de lé*gèreté, de fraîcheur, mais elle* n'utilise que des produits québécois. Elle s'efforce de mettre en valeur les traditions régionales. L'utilisation des noisettes dans plusieurs recettes est un rappel lointain des cuisines amérindiennes. Celle de l'ail des bois, du thé des bois, des têtes-*de-violon, qui sont des crosses* d'une certaine fougère, du riz *sauvage, qui est une folle avoine* recherchée maintenant par les gourmets, se rapporte à des usages qu'en faisaient les Indiens ou les coureurs des bois. Le sirop d'érable, le crabe des neiges, la crevette nordique, le saumon, le gibier d'élevage, qui remplace le vrai gibier dont la vente est inter*dite, font partie d'un répertoire* de ressources culinaires à explorer avec un œil québécois.

Cette « nouvelle cuisine » a donné naissance à une nouvelle génération de cuisiniers. De jeunes Québécois ont osé s'atta*quer à cet art qui semblait ré*servé aux chefs d'origine française, *suisse* ou belge. Formés à l'école de la cuisine française, ils se souviennent de leurs origines, et leur cuisine a une saveur particulière. Il est d'ailleurs significatif qu'ils ne s'installent pas dans les grands centres.

*Ces artisans de « nouvelle cui*sine » québécoise ont, en général, des attaches avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Cette école a créé, en 1979, un centre de recherches technologiques avec une cuisine expérimentale qui met le résultat de ses travaux à la disposition de *la restauration. Elle offre* maintenant à ses élèves une option « nouvelle cuisine » québécoise, et la première promotion est à pied d'œuvre.

FRANÇOISE KAYLER
(La Presse.)



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Sté d'exportation, 8e recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ (E)

- 5 ans d'expérience
- Libre rapidement
- Déclarations sociales, fiscales et bilans.

Envoyez CV et prétentions sous n° T 045 899 M. REGIE PRESSE 7, rue de Monttessuy, PARIS 7e

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes, Paris 8e, recrute pour faire face à sa croissance des

ASSISTANTS(ES) DE CABINET

DECS complet + 1 à 2 ans expérience en cabinet.

Envoyer CV sous référence 4 207 M à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

VILLE DE COURCOURONNES (91) RECRUTE POUR LE 1er SEPTEMBRE 1 Attaché (e) Candidature avec C.V. à adresser à Monsieur le Maire.

INSTITUT SUP.. rech.

PROFESSEURS

COMPTABILITÉ INFORMATIQUE MARKETING

Vacataires 5 à 15 h. par semaine. Exp. enseignement BTS exigée. Env. CV : ISEG — 9, cité Hauteville — 75010 PARIS.

Société de Formation recherche

TITULAIRE

DUT ELECTRONIQUE ou EQUIVALENT pour assurer TP d'atelier et cours en entreprise 604-04-46 ap. 19 h.

Rech. PROFESSEURS DE PIANO et de VIOLON Env. CV et photo sous n° T 045 863 M REGIE PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris 7e.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche pour l'une de ses Agences Parisiennes

RESPONSABLE CLIENTELE PRIVEE

LE CANDIDAT RECHERCHE :

C'est un **Exploitant confirmé.**

- Il a de bonnes connaissances en matière de placements.
- Il est diplômé de l'enseignement supérieur et/ou ITB.

LE POSTE A POURVOIR :

Ce poste comporte notamment :

- la gestion et le développement d'une clientèle particulière de bon niveau
- la surveillance des opérations de guichet.

Ce poste peut déboucher à terme pour un candidat de valeur sur des fonctions plus larges au sein de la Banque.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae sous réf. 95362 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

La Villette

Musée national des sciences, des techniques et des industries

recherche

INGÉNIEURS

INDÉPENDANTS OU EN ASSISTANCE TECHNIQUE

Expérience : ingénierie, cinq ans minimum.

Mission : lancement et suivi des études et réalisation des éléments d'exposition.

Marché : un an *reconductible* — 1 200 à 1 500 h/an —

Informations complémentaires : cf. Bulletin officiel des Marchés publics du 1er juin 1984 Tél. : 575-62-31.

Envoyer références, CV, taux horaires, n° URSSAF :

ETABLISSEMENT PUBLIC DU PARC DE LA VILLETTE

Département des Marchés 211, avenue Jean-Jaurès 75019 PARIS



emplois régionaux

DIRECTEUR DU PERSONNEL



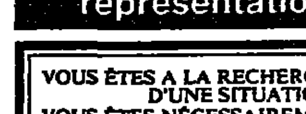
CONTEXTE : Une importante entreprise industrielle du secteur électronique (1 000 personnes) située dans le Sud-Est de la France.

MISSION : Membre du Comité de Direction, il définit et propose les principales orientations en matière de politique du personnel. Il met en place les plans d'emploi, de gestion des carrières et de formation. Interlocuteur des partenaires sociaux, il représente la société auprès des différents organismes et associations.

PROFIL : Une formation supérieure et une expérience de plusieurs années de la Fonction Personnel dans son intégralité — en milieu industriel — en sont les corollaires indispensables.

Assurés d'une absolue discrétion et d'une réponse, les dossiers de candidature (CV détaillé, photo et PRETENTIONS) sont à adresser sous référence CM 28 à Monsieur RIVIERE - 15, rue du Colisée - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE-ESPACE-INFORMATIQUE

1° Dans le cadre du développement de ses activités aéronautiques militaires :

a) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS (réf. DA-39)

Formation grandes écoles.
Débutants ou ayant 2 à 3 années d'expérience dans :
- conditionnement et traitement du signal,
- logique rapide,
- opto électronique.

b) AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (réf. DA-40)

B.T.S. ou D.U.T.
Débutants ou ayant quelques années d'expérience dans :
- conditionnement et traitement du signal,
- logique rapide,
- opto électronique.

2° Pour sa direction organisation et informatique :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS (réf. DOI-41)

Titulaires d'un diplôme d'études supérieures (écoles d'ingénieurs, Miage...)
Au sein d'une équipe jeune, chez un constructeur, ils participeront, après avoir reçu la formation adéquate, à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de vastes *projets de gestion en temps réel développés sur les* ordinateurs IN 5000. Les projets ont recours aux bases de données relationnelles, aux réseaux et à la bureautique.
La diversité et l'originalité de ces projets ainsi que leur intérêt dans le domaine de l'informatique nouvelle permettront aux candidats de développer leurs connaissances et leurs compétences et d'être à même, ultérieurement, d'assumer d'importantes responsabilités.

Tous ces postes sont à pourvoir au siège social, à Plaisir.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE B.P. N° 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

représentations offres

VOUS ÊTES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI OU D'UNE SITUATION STABLE, VOUS ÊTES NÉCESSAIREMENT AMBITIEUX (SE) SÉRIEUX (SE) TRAVAILLEUR (EUSE).

ALORS, *devenez*

AGENT COMMERCIAL

d'une société suisse spécialisée dans la vente directe de vêtements de montagne, skis.

TOUS RENSEIGNEMENTS à :

EVISPORT S.A.
B.P. n° 474
1211 GENÈVE 3 (SUISSE).

DEMANDES D'EMPLOIS

COMMERCIAL EXPORT

- Connaissant bien les pays arabes et ayant l'expérience de la prospection dans ces pays ;
- Pratique des filières de l'exportation : C.F.C.E., B.F.C.E., C.E.P.I.A., ambassades, C.O.F.A.C.E...
- Mise en place d'un service export avec réalisation d'une documentation technique trilingue (français-anglais-arabe) ;

Recherche poste actif et/ou sédentaire ;
- 38 ans, parfaitement trilingue.

Faire offre, sous réf. 198/SOCAL à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

ASSISTANTE PRESIDENT haut niveau

HEC - JF; diplômée université américaine recherche poste à responsabilités.

Ecrire SPIRAL N° 3479
36, rue Ballu — 75009 PARIS

J.H. maît. droit des affaires Sorbone + Dipl. magistrat. Paris, bil. anglais, 2 ans magistrat, 3 ans responsable service juridique sté, rech. emploi service juridique ttes Stés ou directeur de filiale France ou étranger. 278-80-22.

J.F. 22 ans, maît. A.E.S., ch. emploi Etude Mark., rég. parisienne ou Bretagne, 1 an exp. qualité. et quantité. *Tél. H.B. (3) 918-34-71.*

Cadre sup. E.S.C., 6 ans banque, 9 ans direction filiale, groupes internationaux, rech. nouvelle fonction de direction Paris, proche banlieue. Ecrire sous n° T 045.896 M, Régie presse, 7, r. de Monttessuy, Paris 7e

CNAM, bilingue, 35 a.

établi depuis 13 ans en R.F.A., expérience équipements et automatisme en alimentaire.

Allemagne et Suisse. Offre sa pratique des marchés.

Ecr. s/n° 7.952 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Trente et un ans, DUT électronique avec huit ans d'expérience dont quatre *offshore*.

Bonne connaissance anglais.

Cherche poste cadre technique en expatriation.
Réf. : Tél. : (91) 49-12-64.



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

GESTION D'UN ENTREPOT FRIGORIFIQUE

Alfa-Laval termine actuellement la construction d'un grand entrepôt frigorifique en Algérie.

La phase de mise en service industriel a commencé et nous recherchons un gestionnaire expérimenté qui sera détaché sur place pour un minimum de six mois afin d'initier le personnel local à l'exploitation des systèmes sophistiqués qui équipent l'entrepôt.

Ce poste s'adresse à un technicien qualifié ayant acquis une solide expérience pratique au niveau gestion dans de grands entrepôts frigorifiques.

Outre un salaire des plus motivants, le contrat comprend la mise à disposition d'un appartement gratuit pour célibataire, la gratuité des transports et un congé de 14 jours tous les trois mois avec billets aller-retour entièrement pris en charge par la société.

Pour tout complément d'informations, consulter :

Personnel Officier (International),
Alfa-Laval Company Ltd,
Great West Road,
Brentford, Middlesex TW8 9BT
(Angleterre).

ANCIENNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE recherche pour

COTE-D'IVOIRE CADRE COMMERCIAL

Gestionnaire confirmé, études supérieures, 35 ans, expérience 10 ans, 280.000 + avantages expatriation.

Adresser c.v. manuscrit et photo à HAVAS MARSEILLE, n° 98.319 qui transmettra.



DOWELL SCHLUMBERGER
Drilling Services

Division du Groupe SCHLUMBERGER, nous recherchons un

INGÉNIEUR en FORAGE DIRIGÉ

qui
- a un diplôme d'ingénieur de préférence en pétrole, mines, mécanique ou électronique,
- a entre 23 et 29 ans,
- est célibataire,
- parle l'anglais,
- accepte les déplacements à l'étranger.

Envoyez votre lettre (en anglais) avec photo et C.V. avant le 30 juin 1984 à l'adresse de

DOWELL SCHLUMBERGER
B.P. 1 Lons
64143 BILLÈRE CEDEX.
France.

Organisation suisse cherche

CONSULTANTS OCCASIONNELS

a) pour diverses évaluations techniques,
b) pour consulter, à haut niveau, en stratégie R & D (conviendrait à des préretraités de l'industrie),

dans les domaines de la chimie, de la biotechnologie, des matériaux, des arts graphiques. Ecrire E 18-115151, PUBLICITAS, CH 1211 Genève 3.

NURSE - GOUVERNANTE

30 ans environ, langue maternelle française, parlant anglais, pour 2 enfants 5 et 7 ans. LONDRES et campagne.
- Nourrie, logée.
- 5.000 F/mois.
- Très sérieuses références exigées.

Prière écrire V.L.C.
153 New Bond Street
LONDRES W 1.



CRÉDIT AGRICOLE

LA C.R.C.A.M. SUD-EST
(2.400 employés et cadres, 240 agences bancaires sur la région Rhône-Alpes)

recrute dans le cadre de son développement pour

SA DIRECTION LOGISTIQUE

1 RESPONSABLE DE MAINTENANCE

CADRE DE BON NIVEAU

bénéficiant d'une large autonomie, il aura pour mission de gérer :
LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION ET D'AUTOMATES (*Péri-Informatique, Guichets automatiques de banque*, Télé-traitements, Vidéo, etc.) et de rechercher des solutions nouvelles dans ces domaines.
Il s'appuie dans son action d'une part sur une équipe de Techniciens, d'autre part sur des entreprises extérieures ; enfin, il assure le suivi de son budget.

Cette réelle opportunité s'adresse avant tout à des Ingénieurs ayant une formation pluri-disciplinaire orientés vers l'électronique, automatisme et de bonnes notions en informatique.

- Une première expérience acquise dans ces domaines est souhaitée.
- De larges possibilités d'évolution sont offertes pour un élément de valeur.

Adressez-nous votre lettre, C.V., photo et prétentions s/réf. : 66-66 :
C.R.C.A.M. DU SUD-EST
Service Recrutement, B.P. 9156, 69263 LYON CEDEX 01.



Composants électroniques à TOURS (+ 700 personnes) en forte expansion RECHERCHE

INGENIEUR

adjoint service technique équipements

— Il prendra en charge le développement d'équipements faisant appel à la mécanique, l'automatisme et l'électronique.
— Il assurera la coordination des différents groupes du service pour respecter la réalisation en qualité et délais des projets.
— Nombreuses possibilités de déplacements en Europe et Amérique.
— Ce poste très motivant concerne un jeune diplômé ENSAM, INSA, ENSI, 1 à 2 ans d'expérience, voire débutant brillant.
Anglais courant indispensable.
Merci d'adresser courrier CV et prétentions à notre conseil **PG CONSULTANTS**
22, rue V. Laloux 37000 TOURS,
sous réf. 8405604 T

ANGERS  TOURS



INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE-ESPACE-INFORMATIQUE

RECHERCHE :

Pour le service clients de sa division informatique :

INSPECTEURS DE SERVICE APRÈS-VENTE (réf. SC-38)

de formation électronique B.T.S. ou D.U.T.

Ces postes intéressent des candidats ayant une bonne expérience dans les mini-ordinateurs et les périphériques.

Après un stage de quelques mois dans notre centre de formation de Plaisir, ils seront affectés dans l'une des 22 agences de Paris ou de province.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce et préférence géographique, à la Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE B.P. N° 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT

QUARTIER DÉFENSE

recherche

AUDITEUR INTERNE

(haute maîtrise)
30 ans minimum
pour contrôle
succursale FRANCE

Expérience d'un poste similaire indispensable

Adresser CV et prétentions sous n° 22 009, réf. à porter *sur enveloppe à*

La Publicité Française
23-27, avenue de Neuilly
75116 PARIS, qui transmettra.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. *Demandez une documentation sur la revue spécialisée* MIGRATIONS (LM), B.P. 402 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre *revue spécialisée*

FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402 - 09 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ATTACHÉE DE DIRECTION, 49 ans. Maîtrisant parfaitement les problèmes de secrétariat (sténo-dactylo), comptabilité et encadrement du personnel. Notions d'anglais et d'informatique. RECHERCHE poste stable. Accepte remplacement et contrat durée déterminée domicile 17e arr.

(Section CBO/LA 529.)

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE + Formation gestion et marketing. 48 ans. Anglais et espagnol courants. 12 ans d'expérience exportation biens d'équipements, services, clientèle publique et privée, réalisation projets industriels de plusieurs dizaines de millions $ US, rompu à prospection, contact, négociation haut niveau, montages financiers, complexes, sous-traitance, coordination *chantiers. Connaissant* particulièrement Amérique latine, Moyen-Orient, Europe de l'Est, Japon. RECHERCHE poste de responsable commercial export. Paris, région parisienne, déplacements acceptés.

(Section BCO/GR 530.)

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

LOUVRE restauré, 2 pièces caractère, luxe, neuf. Frais notaire réduits. 347-57-07.

4e arrdt

ILE ST-LOUIS Imm. XVIIe, tbb. tt cft., clair. 225.000 F. 325-97-16.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES

Beau studio tt cft, 5e ét., asc., ref. neuf. Urgt. 634-13-18.

6e arrdt

DUROC, 3e et dernier étage, 2 p. + grenier aménageable. Prix : 620.000 F. GARBI, 567-22-88.

VAVIN 327-82-49

Ravissant grenier aménagé en 2 p. tt cft. 470.000 F. 6e ét., asc. Soir, 828-72-71.

7e arrdt

BAC-RASPAIL

6e ETAGE - BALCONS
6-7 p., excellent plan tt cft, studio, service. 3.300.000 F. SERGE KAYSER, 329-60-60.

4 BIS, RUE D'ESTRÉES
Dble living, kitch équipée, w.-c., bains, imm. p. de taille. 425.000 F. Vis. jeudi 11-15 h.

8e arrdt

8e TERNES-COURCELLES
Bel appartement clair, 3e ét., immeuble pierre de taille, propriétaire vend 7 pièces principales, dont 3 réceptions, profession libérale possible. 2.400.000 F.
Tél. 763-45-28 le matin, sauf le week-end.

9e arrdt

RUE RODIER

Excellent 3 p. Très bon imm., 5e ét. sans ascens.
AFFAIRE INTÉRESSANTE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

RUE LE PELETIER

Dans imm. pierre de t., 5 p. tt cft 134 m² + balc. Occupé dame seule 93 a. 282-03-50.

12e arrdt

METRO DAUMESNIL. Immeuble récent, grand 2 pièces, tout confort, 47 m² + balcon 8 m², 7e ét. Vue dégagée. Parking. Exceptionnel. 490.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

REUILLY-DIDEROT Bel imm. ravalé, bourg. av. tapis. 3 P., cft, 60 m². 506.000 F, crédit 100 % poss. 347-57-07.

13e arrdt

GOBELINS A rénover, pierre de taille, 19 m², clair, calme, ensoleillé. 358-49-66.

MONTSOURIS 8e ét., soleil, 2 p., cuis., dche, w.-c. 260.000 F. 589-49-34.

PORT-ROYAL

Studio tt cft 33 m², imm. récent, ét. nf. 336-17-38.

15e arrdt

XVe Matin 567-47-47.
Raviss. et lux. triplex 200 m², récept. + 1/2 chbre, jardin.

VENTE PAR NOTAIRE

Me BIR-HAKEIM imm. récent, 5e ét. beau 3 p., tt cft, sur verdure, park. en sous-sol. 676.000 F. Ce jour 7/6 de 14 h à 18 h :
10, rue du Docteur-Finlay.

LOURMEL
5 pièces, balcon, parking, immeuble standing. 1.260.000 F. BRANCION S.A.R.L., 575-73-94.

PONT MIRABEAU

DOUBLE LIVING + CHBRE cuisine, salle de bains, chauff. cent., imm. 6e étage, ascens. TERRASSE

SACRIFIÉ 458.000 F

CAUSE INDIVISION
s/pl., mercredi, jeudi 14-19 h. 41, RUE SÉBASTIEN-MERCIER, ÉTUDE BOSQUET, 705-84-48.

CONVENTION

GD STUDIO TT CFT
Impeccable. 206-15-30.

16e arrdt

AUTEUIL

dans imm. pierre de taille, pptaire vd 2, 3, 4 p. et possib. DUPLEX, occupés. R.C.I., 758-12-21.

17e arrdt

BATIGNOLLES

PROGR. NEUF DE QUALITÉ
RESTENT 6 APPTS avec park. Livraison 11/84. S/pl. ts les jrs 14 h/18 h, y compris dimanche. Tél. : 226-26-60. 67, pl. Dr-Félix-Lobligeois.

WAGRAM VILLIERS 703-32-31.
300 m² GD STANDING.

18e arrdt

RECHERCHE URGENT

Appartem. toute surface même à rénover. Paris ou portes. Immo Marcadet, 252-01-82.

LA FOLIE SANDRIN
PLACE DU TERTRE

Parc 4.000 m², 3-4 pièces, terrasse jardin. 1.300.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaire léger, calme, clair. Direct propriétaire. Tél. : 329-58-65.

91 - Essonne

VIRY-CHATILLON
vue exceptionnelle sur lac de rés. boisée, face piscine d'été, prox. tennis + ens. sportif
VENDS F3 (70 m²)
gd balc., tt autour appt, petit imm 4 ét. stdg, 2 parkings + gde cave, 15 mn gare, 20 mn RER, 360.000 F + 80.000 F (C.F. 7 %). Tél. : 905-86-51.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, 4e ét., sur même palier, 2 p. 240.000 F, 2 p. 250.000 F. Poss. réunir 76 m². Tél. : 735-70-87.

94 Val-de-Marne

CHARENTON Av. de GRAVELLE
Imm. 1960, gd 4 p. (102 m²), possible 3 ch., s. de bns, balcon, parking. 374-73-60.

CHARENTON-LE-PONT
Bel appt 17e siècle authentique.
PAVILL. DE CHASSE
1 dble liv., 1 bureau, 2 chbres. 1.200.000 F. 374-74-67.

95 - Val-d'Oise

HERBLAY 20 mn Saint-Lazare, beau 5 pièces, résidence standing, parc boisé avec piscine et tennis. 997-00-58.

appartements achats

Recherche 1 à 2 pièces PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

Pour vendre vite
A.W.I., 267-37-37
37, rue Ampère, Paris 17e.

Part. rech. ds immeuble protégé (classé ou inscrit) ou dans secteur sauvegardé, surface 70 à 80 m² à aménager sur plusieurs années. Tél. : (48) 75-38-25.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres direction et employés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE recherche tant à Paris qu'en banlieue APPTS 2 à 10 P. ou VILLAS. Tél. : 504-01-34, poste 12.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. T. 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, Paris-8e
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.
TÉL. : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

maisons individuelles

ARGENTEUIL
CENTRE EN EXPANSION
BELLE MAIS. BOURGEOISE

82 m² au sol, avec travaux
Surface habitable 130 m² environ + grenier aménageable 70 m² environ
Utilisable en totalité ou en 2 appartements avec entrées séparées
Ensoleillé. Jardin. Arbres.
Conviendrait plus particulièrement à artisan, prof. libérale, société commerciale
+ LOCAL PROFESSIONNEL
Murs libres
PRIX : 650.000 F
Tél. : 16 (3) 982-25-53 ou 961-12-77.

pavillons

JOINVILLE, résidentiel sur 678 m² terrain, beau pav. 5 pièces, tt cft. 589-49-34.

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

PAVILLON Centre sur 560 m², super pavillon, récent, piscine, maison secondaire 245 m² hab. 2.100.000 F. Tél. 644-48-83.

villas

A vendre à MONTAGNAC (Hérault) jolie villa F4 avec gar., jard. d'agr., fruit., pot., gde véranda au midi, barbecue, treille de rais. Muscat. Pour plus de rens., tél. : 16-67 82-23-49.

ST-GERMAIN proche, maison de caractère, séjour 80 m², 5 ch., terrain arborisé. Prix 1.600.000 F. Tél. 676-67-90.

terrains

78 - ORGEVAL

BEAU BOIS 8 ha, constructible, 2 maisons 200 m².
Ecr. Eudico, réf. 3080/12, 11, rue Carpeaux, 75018 Paris, qui transmettra.

84 GORDES, suite maladie, retraité vend terrain 2.254 m² av. début const. vue imprenable sur Luberon, source, bois. Px à débatt. (90) 88-32-11.

chasse-pêche

60 KM NORD DE PARIS, à vendre 16 ha. dont ÉTANG de 11 ha. 70 a., Daniel DAVID (1) 227-57-03.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

maisons de campagne

A vendre maison, vallée de l'Eure, à Ezy/Eure, sur 1.800 m², 3 pièces, cuisine, bains, grande terrasse, garage, annexe, terrain aménagé. 360.000 F. Tél. : 622-29-75 avant 14 h et après 19 h.

MOULIN A RESTAURER
5' de BAGNOLES-DE-L'ORNE sur 4,50 ha de terrain, très vallonné, dont 1,2 ha en étang, cascade, bief, sources, 4 corps de bât., gros œuvre en bon état. Cadre magnifique. 500.000 F. (32) 38-48-68.

propriétés

Région Ablis, 70 km de Paris, presbytère XIXe, 210 m² + atelier d'artiste 65 m², dépendances, tout cft, jardin planté de 1.200 m² clos sur église romane. Prix 800.000 F. Téléphone : (37) 31-13-59.

VAR FAYENCE
35 mn CANNES, part. vd résid. princip., 5 p., s. bains, s. eau, cuis., gar., dépend., 200 m² hors-œuvre, piscine, parc 1.200 m², libre début 85. Px 1.600.000 F. Facilités. PAULUS, 83440 FAYENCE. Tél. : (94) 76-03-87.

OUEST 25 KM

Centre Paris, calme verdure, part. vd très belle propriété état impeccable, 350 m² habitables, aménagement luxueux + maison gardien, sur parc paysagé 4.000 m². Tél. H.B. 260-66-13.

INDRE
15 km de Châteauroux

PROPRIÉTÉ AGRICOLE

de 109 hectares traversée par rivière

BATIMENTS D'HABITATION et D'EXPLOITATION
LIBRE A LA VENTE.

S'adr. à Me JACQUET.
Tél. : 16-54-38-83-32.

45 km Paris sud, près Barbizon, bel. prop., parf. état, séj. 70 m², mezzanine, chem., gde cuis., 4 ch., 3 bns, gar., 4.000 m² arboré clos de murs. Téléphone : 374-73-50.

40 KM SUD PARIS
BELLE PROPRIÉTÉ
8 pièces, 4 bains, 2 garages, jard. 2.300 m². Px 1.300.000. IMPECCABLE.
NADEL - 742-92-12

PROVENCE GRIMAUD

Ppté type provençal 1970 Vue panoramique sur golfe **St-Tropez** Mais. de maîtres 330 m² (récept. + 6 chbres), mais. gard. 76 m². Equipements luxueux, piscine haricot, terrasses. LITTRÉ 544-44-45.

A VENDRE

SARTHE
MAROLLES-LES-BRAULTS

Propriété rurale. Grand séjour, cheminée, 1 chbre, w.-c., cuisine, salle d'eau. Possibilité 3 chbres au grenier. Chauffage central gaz. Grandes dépendances : possible 8 voitures. 2 locaux, cellier.

Terrain 6.112 m².
Téléphone : 16 (23) 71-91-98.

Chaque jour dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
LA PROPRIETE
que vous recherchez

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

BON XVIIe

Pptaire vd BUREAUX DE GRANDE QUALITÉ. Parkings. Excellents locataires. PRIX : 3.500.000 F. Excellente rentabilité R.C.I. 758-12-21.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES

Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., Télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE, 562-66-00.

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

VOTRE SIEGE SOCIAL
RC 160 F, SARL 180 F.
Constitution rapide de Sté
GSMP, 4, rue des Deux-Avenues, 13e. 586-85-11. 54, r. de Crimée, 19e. 607-62-00.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e
Domiciliation RM, RC, SARL. Constitution Sté 763-47-14.

bureaux

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

BOURG-LA-REINE RER

burx mod. 80 à 200 m² à partir 4.000 F/mois, 680-44-66.

ARTISAN 100 F, RC 180 F. Constitution SARL 2.000 F.

S.D.M. 21, rue de Fécamp 12e 340-24-54 8, faubourg Poissonnière 9e-10e, 770-54-66.

locaux commerciaux

Ventes

MURS DE GARAGE

Bon 20e. Loué 100.000 F/an. Très bon investissement. T. 500-54-00, 283-03-50.

18e ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaire léger, calme, clair. Direct propriétaire. Tél. : 329-58-65.

Locations

Proxim. av. d'Italie et rue Tolbiac, bât. indépend., gde hauteur sous plafond, surf. 300 m² env., entrepôt, idéal agence publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Tél. le matin, 329-58-65.

fonds de commerce

Ventes

AIX-EN-PROVENCE
Part. vend à part. Fonds de commerce plein centre, rue semi-piétonne très commerçante. Local de caractère bien aménagé, 3 niveaux. R-d-ch. + cave aménagée + réserve (toilettes). Ecr. à Eurosud nº 182305, 2, rue de Breteuil, Marseille 13001.

locaux industriels

Ventes

BATIMENTS INDUSTRIALISÉS
COMMENT PAYER MOINS CHER

Les Etablissements PRIVE commercialisent directement les bâtiments industrialisés (80 m² et +) de leur fabrication. Cette vente directe permettra à l'acheteur de réaliser de notables économies aux conditions suivantes :

- S'occuper lui-même du chantier ;
- Faire réaliser une dalle en béton par un maçon ;
- Faire son affaire du montage ou accepter une facturation séparée pour le montage.

Les bâtiments peuvent servir d'entrepôts ou d'ateliers, et, avec aménagement, de magasins et même de bureaux.

Adresser demande à PRIVE S.A., B.P. 30, 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX sous référence 52.
Téléph. : 375-94-00 poste 52.

terrains

VILLEJUIF : LA ZONE D'ACTIVITES DE
L'ÉPI D'OR, ÇA MARCHE

SEMASEP
6778150

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

Grande et très belle armoire comtoise. Prix : 16.000 F. Téléphone : (84) 20-52-57.

A V. CHANDELIER ARGENT LOUIS XVI. POUPÉES COLLECTION PROVINCIALES, France et étranger. SOIE NATURELLE TISSÉE 10 mètres. Tél. H.B. 296-14-00, p. 244.

Accessoires

auto

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES

- Housses, auto-radio,
- Alarmes et systèmes anti-vol,
- Pièces d'origine BMW, Fiat, Saviem, Renault, Peugeot,
- Amortisseurs KONI,
- Peintures au kilo,

SERVICE EXPORT garanti
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013 PARIS. Téléph. : 331-73-56.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS

Brillants, débris or
PAUL TERRIER – 225-47-77
35, rue du Colisée. 75008.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

COMPTOIR FRANÇAIS

ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DÉBRIS OR, OR DENTAIRE OBJETS D'ART, BIBELOTS HORLOGERIE, LETTRES ET TIMBRES-POSTE
TÉL. : 227-40-54 +
14, bd Courcelles, Me Villiers.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléph. : 588-74-36.

Carrelages

DIRECT USINES

Gd chx, ttes marques. Bocarel, 357-09-46 +. 113, avenue Parmentier, Paris 11e.

Collections

Recherchons collections de journaux officiels Dahomey et Togo, du nº 1 à janvier 1960. Faire propositions à M. Bouin, 28 bis, rue Bernard-Palissy, Saujon 17600.

Cuisine

CUISINE LILLIPUT
sur un mètre, meuble avec évier, frigo, cuisson : 2.700 F, robinet. comprise par Sanitor, 21, r. de l'Abbé-Grégoire, VIe. 222-44-44. Ouvert le samedi.

Fourrures

FOURREUR

Economisez jusqu'à **50 %** sur le prix d'achat de votre fourrure
GARDE – 20 %
Tél. : 806-02-30.

Perdu

Perdu Champs-Élys. passeport au nom de Nadjm. 574-15-54. Récomp. Urg.

Cours

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843.591212. Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95
Tel (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Professeur agrégé enseignement supérieur (droit privé), examinerait propositions cours dans établissement jurid. privé à partir octobre 84.
Ecr. s/nº 3449 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Zamora Espagne, séj. linguistique 3-4 semaines. Juillet-août, (1) 739-28-89 (4 excursions).

Instruments

de musique

PIANO SHOW

20-22, rue Fontaine 75009 Paris. Tél. : 874-50-90. R.C. Paris B 323.708.230.00012.

Jeunes

GRDES VAC., Yonne « LES LUTINS », 3-12 ans, poney, poterie, vie famil., petit effectif 3-5 ans : 30 % remise. Juin. Tél. (86) 66-05-52.

Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de livres, 13 rue de Buci, 6e. 326-68-28.

Maroquinerie

VENTE AU PRIX DE GROS

SACS BAGAGES, CADEAUX VISCONTI, 5, r. M.-le-Comte, 272-16-88 Me Rambuteau.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
79 F/m²
Téléphone : 658-81-12.

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris.
Prix entrepôt.
Pose assurée. 757-19-19.
BINEAU MOKET'S.

Mode



FABRICANT SPORTSWEAR
Spécialiste du pantalon extensible
Femme-Enfant
42, rue de la Folie-Méricourt, 75011 PARIS.
Tél. : 338-20-30 +
74, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 PARIS.
Tél. : 887-72-57 +

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS

Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.

A PARTIR DE 180 F

le rouleau (7,80 m × 0,91 m).
Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papier de couleurs.

MAGASINS D'EXPOSITION :
CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. : 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon. Tél. : (7) 860-02-54.
Vente par correspondance.

Documentation complète et échantillon contre 10 F par chèque.

Parfumerie

VÉRONÈSE PARFUMS

Institut Laurence Faudouas

- Soins du visage.
- Soins du buste.
- Maquillage personnalisé.
- Epilation.
- Manucure.
- Teinture des cils.
- Bronzage U.V.A.

Nombreux cadeaux.

20 % DE REMISE

362 ter, rue de Stalingrad 75015 Paris.
Téléphone : 828-98-74.
Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h 15.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER. T. 359-76-98.

Vacances

Tourisme

Loisirs

FRÉJUS (83). Loue juin ou juillet F3 rez-de-jard., neuf, meublé, tt conf., au calme. Tél. : (93) 46-90-92.

PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE
HOTEL SOL-PARK***
SANT JULIA. Tél. : 41043, vue panoramique, terrasse, parking, situation tranquille, prix pension complète : 140 F.

Loue maison caractère, cour, village Drôme, deux personnes, mois d'été.
Tél. : (75) 35-40-37, H.R.

MOUGINS (06) juin à sept. dans propriété privée 1er ordre, parc boisé, piscine, à louer chamb., s.-de-bns sur terrasse, pension complète 350 F/jour par pers. tout comp. Rens. tél. : (16-93) 75-21-86.

Le Club vert stages et séjours sportifs et d'éveil (enf.-ado., mixte) juin-septembre, Cévennes et Val de Loire (6) 903-50-80.

73 Montchanin-les-Coches, 1400 m en bordure parc de la Vanoise, prox. piscine, tennis, part. loue 2 pces cuis., s. de bns, équipement complet 5/6 pers., balc. expos. sud-ouest, libre juillet, sept. Tél. 238-19-80 h. bur. ou 903-83-89, apr. 20 h.

VACANCES D'ÉTÉ

Découvrez le haut Doubs et ses RANDONNÉES PÉDESTRES avec Yves et Liliane qui vous accueillent dans leur belle ferme du XVIIe rénovée tt cft, chambres avec salle de bains privée. Cuisine et pain maison cuit au feu de bois, table d'hôtes limitée à 12 personnes. Semaine du samedi au dimanche : 1 680 F pension complète, vin et accompagnement.
Le Crêt l'Agneau
25650 MONTBENOIT
Tél. : 16 (81) 38-12-51.

Part. loue juillet très joli chalet ds Pyrénées ariégeoises, Ax-les-Thermes, altitude 1 000 m, vue agréable 5/6 pers., prox. lacs, tennis, piscine, 1/15 juillet : 3 000 F – 15/30 juillet : 3 000 F. Tél. : 380-81-28.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

LA GRANDE-MOTTE

Loue studio, jardin, terrasse tout près plage, centre et port. JUIN ou SEPT. 1 200 F quinz. Tél. mat. av. 9 h, 321-24-68 ou H. bur. Boiron, 268-17-72.

Prov. VENTOUX, loue juil-août, meublé 2-4 pers., tt cft, pleine nature. Téléph. : H.B. (90) 83-56-54, s. (90) 65-60-87.

Libre juillet-août, 60 m² Paris, Aut. A4, maison tout conf., jard. calme, pr 5 personnes. Téléphone : 022-06-98.

PYRÉNÉES, rando à pied, cheval-canoë. CIMES, 3 square Balagué, 09200 Saint-Girons. Téléphone : (61) 66-40-10.

LUBERON, loue ferme + piscine. Août. 6 personnes. Tél. : (90) 71-92-92 H. B.

CAP-MARTIN - MENTON
Appts meublés disp. pour juil. et sept., « LES PALMIERS », 9, promenade du Cap. 06190 Roquebrune-Cap-Martin. (16) 93-35-50-60.

Grd pavillon, banlieue nord de Paris, jardin clos 110 m², mois d'août, 5.000 F. 992-15-41.

Libre juin/septembre.
CRAYSSAC (46, LOT)

(15 km Cahors – 8 km Catus) part. loue GITE RURAL indépendant dans gd terrain boisé. Tt cft (séjour avec cheminée, cuisine, 2 ch., w.-c., s. de bns). Pêche, baignade, équitation, randonnées, gastronomie. Libre juin et septembre. Téléph. M. Destal : 16 (65) 20-03-77.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

économie

SOCIAL

APRÈS LE MAINTIEN PAR LA DIRECTION DE SA DEMANDE DE 2 300 LICENCIEMENTS

Le ministère des affaires sociales souligne que « la négociation n'a pas commencé » chez Citroën

Trois petits tours... et puis revient : M. Pierre Bérégovoy est de nouveau confronté au casse-tête Citroën, la direction de la firme ayant indiqué dans un communiqué publié à l'issue de la réunion du comité central d'entreprise du 5 juin qu' « *il est désormais possible aux pouvoirs publics de prendre une position définitive sur la demande de licenciements présentée par l'entreprise* ». Le 18 mai dernier, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, avait subordonné l'autorisation des 2 300 licenciements demandés par Citroën « *aux résultats de la négociation que le gouvernement souhaite voir s'engager sur le réduction du temps de travail et la formation professionnelle* ». Pour ce faire, le ministre avait accordé un délai de trois mois. Ni plus ni moins.

Deux semaines et demi après cet arbitrage de M. Bérégovoy, on n'a pas avancé d'un pas. Et c'est un véritable constat de carence de la négociation — menée séparément avec chaque organisation syndicale, à *l'exception* de la CGT *maintenue* à l'écart pour avoir voulu discuter au niveau de la Fédération de la métallurgie — que la direction a présenté au comité d'entreprise du 5 juin. M. Calvet a insisté sur les difficultés de l'entreprise, qui a perdu 1,2 milliard en 1983, présentant un sombre tableau d'une situation qui fait apparaître — les départs en préretraite, les retours volontaires au pays (102 dossiers de volontaires sur les 766 personnes ayant présenté une demande de renseignements ayant été constitués pour examen), les mutations et le temps partiel ayant été utilisés — un sureffectif de 2 300 personnes.

M. Calvet n'entend ainsi pas céder d'un pouce sur la réduction de la durée du travail recommandée par M. Bérégovoy, qui n'est « *pas adaptée à la situation actuelle de l'entreprise* ». Le communiqué de la direction développe les réticences de certaines organisations — CFTC, CGC, CSL — et les exigences de FO pour mieux isoler la position de la seule CFDT prête à admettre une réduction « *compensée partiellement et modulée de trente-trois à trente-sept heures trente selon les usines* ». Après avoir attaqué la CGT pour « *son refus de toute concertation normalement organisée à un moment essentiel pour l'entreprise* », la direction estime que la réduction de la durée du travail serait *inapte à résoudre le problème* des sureffectifs et « *imposerait compte tenu des goulets d'étranglement existants, des investissements supplémentaires estimés à environ 1 milliard de francs* ». C'est donc un non catégorique qui est opposé au ministre : M. Parayre, président du conseil d'administration de Peugeot SA, indiquant au même moment dans une interview à *l'Alsace* que la réduction de la durée du travail n'est « *absolument pas adaptée à la situation présente de l'industrie automobile française* ».

En concluant rapidement et plutôt prématurément la négociation, M. Calvet entend obliger M. Bérégovoy à arrêter sa décision avant même les élections européennes, un conseil d'administration appuiera « *prochainement* » « *les conséquences* » de la réponse ministérielle. La balle est donc renvoyée à M. Bérégovoy qui se trouve ainsi dans une position politiquement difficile. Dans l'entourage du ministre, on entend cependant conserver son sang-froid, tout en mettant de nouveau en cause l'attitude de la direction. Le ministre avait déjà dénoncé le refus de M. Calvet de recevoir M. Sainjon. Son cabinet souligne ce 6 juin que « *la négociation n'a pas commencé. Il n'y a eu aucune proposition d'aucune sorte* ». On ajoute que le ministre ayant donné un délai de trois mois, les partenaires sociaux ont normalement jusqu'au 18 août pour engager une « *véritable négociation* », le ministre n'ayant pas d'ici là à se prononcer sur les licenciements. Ce qui est surtout reproché à la direction de Citroën, c'est de n'avoir tenu aucun compte des possibilités offertes par les nouveaux contrats de solidarité. M. Ralite rappelle ainsi dans *l'Humanité* du 6 juin que « *pour une entreprise qui passe de trente-neuf à trente-cinq heures, l'aide de l'État est de 6 000 F par salarié la première année, de 5 250 F la seconde et de 4 500 F la troisième* ».

M. Bérégovoy qui se félicite que son intervention du 18 mai ait arrêté une occupation qui, si elle avait continué une semaine de plus, aurait « *mis la marque en péril* » ne peut jouer l'écoulement complet du délai que dans la mesure où la CGT ne relance pas l'action et l'occupation — une décision devant intervenir rapidement — et où la direction fait preuve d'une pareille patience. Un pari difficile.

MICHEL NOBLECOURT.

Dans l'Indre

UN OUVRIER MAROCAIN EST CONTRAINT DE JURER SUR LE CORAN

Un ouvrier marocain de la Fonderie Montupet à Châteauroux (Indre), M. Mohamed Fenni, a été contraint par la direction de jurer sur le Coran qu'il n'était pas à l'origine d'une bagarre avec un salarié français. Selon la CGT, qui a porté *l'affaire à la connaissance de la Ligue* des droits de l'homme et de diverses associations de défense des libertés, l'incident avait eu lieu le 15 mai dernier, sans témoin, dans l'atelier de fonderie, où M. Fenni travaillait depuis 1971.

Le directeur du personnel a demandé à ce dernier de prouver sa bonne foi en jurant sur le Coran, ce que l'intéressé s'en alla faire à la mosquée de Châteauroux, devant une cinquantaine de fidèles, pendant son temps de travail. M. Fenni fut *néanmoins licencié* le 23 mai, *la direction* estimant que l'ouvrier avait bien « *provoqué la bagarre* ». A la direction de la fonderie, on déclare que « *cette affaire est classée* », et l'on se refuse à tout autre commentaire.

● **La CFDT explique sa non-participation à la journée d'action du 19 juin dans la fonction publique.** — Après l'appel convergent de six fédérations de fonctionnaires à une journée d'action, le 19 juin (*le Monde* du 5 juin), l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés (UFFA) CFDT, qui ne participera pas à ce mouvement, précise qu'elle « *intervient, depuis plusieurs semaines, auprès du gouvernement pour obtenir l'ouverture de négociations salariales 1984* », celles-ci devant avoir pour objectifs « *la réduction des inégalités, le maintien du pouvoir d'achat en masse salariale jusqu'à 13 300 F, primes comprises* ». Les fédérations CGT des services publics ont appelé les personnels « *à décider avec la CGT du niveau, de l'ampleur de leur intervention, de la forme et de la durée que prendront les arrêts de travail dans les services* ».

LOGEMENTS

Les prêts du Crédit foncier de France ont augmenté de 20 % en 1983

Le Crédit foncier de France (CFF) a distribué en 1983 pour 37,4 milliards de francs de prêts à l'accession à la propriété (PAP) contre 31 milliards de francs en 1982. A cette progression de 20,6 % en montant correspond une progression de 13,5 % en nombre de logements financés (de cent dix-hui mille à cent trente-quatre mille). Quant aux prêts privés, ils ont dépassé 2 milliards de francs. C'est ce qu'a annoncé M. Georges Bonin, le mardi 5 juin.

Pour financer ces activités, le CFF a réuni 48,3 milliards de frans de capitaux contre 34,2 milliards de francs en 1982. Cette progression de plus de 40 % anticipe, dans une certaine mesure, les dépenses de 1984. Sur le marché intérieur, trois émissions ont collecté 9,5 milliards de francs (soit 5 % environ des émissions obligataires), tandis que treize opérations sur les marchés extérieurs, réalisées en devises ont procuré plus de 10 milliards de francs. L'endettement extérieur du Crédit foncier atteint ainsi 24 milliards de francs (aux cours du 31 décembre 1983), ce qui représente environ 15 % de l'endettement total.

L'exercice se solde par un bénéfice distribuable de 200,8 millions (en hausse de 40 %).

Pour les quatre premiers mois de 1984, le montant total des prêts autorisés a atteint 16,2 milliards de francs contre 12,5 milliards au cours des quatre premiers mois de 1983, sans qu'on puisse en déduire que cette progression de près de 30 % se poursuivra tout au long de l'année 1984, dont M. Bonin estime cependant qu'elle sera meilleur que 1983. Au chapitre des ressources, le CCF a lancé depuis le début de l'année deux emprunts obligataires, l'un de 3 milliards de francs, l'autre de 2 milliards, et s'apprête à lancer, en Suisse, un emprunt de 100 millions de francs suisses.

Enfin ; la distribution des prêts à l'accession à la propriété à taux ajustables (PAJ) est trop récente — elle date d'un mois — pour que des éléments statistiques soient déjà disponibles. Proposé en option aux candidats à l'accession à la propriété, cette formule intéresse surtout les familles déjà sensibilisées au raisonnement économique : le premier à s'engager dans ce type de financement complexe a été un employé de banque...

Le groupe socialiste a étudié un projet de réforme de la taxe d'apprentissage

Le groupe socialiste de l'Assemblée *nationale veut réformer la taxe* d'apprentissage. Constatant que celle-ci est très inégalement répartie entre les régions, les formations et surtout entre les établissements privés ou publics puisque ces derniers n'ont recueilli, en 1982, que 15,7 % des quelque 4 milliards de francs qui sont ainsi collectés auprès des entreprises, il avait chargé au mois de septembre un petit groupe de députés animé par M. Michel Berson (PS, Essonne) d'étudier ce dossier.

Un projet de proposition de loi a *ainsi été préparé, qui va être envoyé* à toutes les parties concernées (organismes consulaires et patronaux, syndicats de salariés, etc.) pour connaître leurs réactions avant une mise au point définitive, les députés socialistes souhaitant pouvoir adopter cette réforme lors de la session de l'automne 1984.

M. Berson propose de maintenir la spécificité de la taxe d'apprentissage, la possibilité pour les entreprises de s'en dispenser partiellement ou totalement en assurant elles-mêmes des services de formation pour leur personnel, mais dans les frais, il demande que soit limitée *la liberté — jusqu'alors totale — du* chef d'entreprise dans le choix des établissements de formation professionnelle auxquels il accorde la contribution de sa société égale à 0,5 % de la masse salariale.

Concrètement, cette taxe ne serait plus collectée dans le ressort du siège social de l'entreprise, mais au lieu d'implantation de ces divers établissements. L'employeur conserverait la liberté totale du choix du ou des établissements de formation pour un tiers de la somme qu'il doit.

Les deux tiers du reste iraient à un fonds régional géré par les représentants des employeurs, des salariés, des enseignants et de l'administration qui les répartiraient entre tous les centres de formation de la région en fonction des besoins régionaux et en vertu des critères de répartition *fixés* par décret pour assurer une certaine égalité de traitement entre eux. Le reliquat irait à un fonds national qui assurerait une certaine péréquation entre les régions en fonction de priorités définies au niveau national.

Th. B.

● RECTIFICATIF. — Une erreur technique malencontreuse a rendu incompréhensible la biographie de M. Gilles Bardou, nommé récemment directeur de cabinet de M. Henri Guillaume, commissaire au Plan (*le Monde* daté 3-4 juin, page 19). M. Bardou ne vient évidemment pas d'être nommé sous-préfet. Commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Caen depuis le mois d'octore 1982, il fut chargé des affaires économiques du département du Calvados jusqu'à juin 1984.

● **Diminution des commandes de navires dans le monde.** — Selon le bilan trimestriel de la Lloyd's de Londres, les carnets de commandes de construction navale dans le monde ont diminué, de janvier à mars 1984, de 3,5 % par rapport au dernier trimestre 1983. Les commandes se chiffrent actuellement à 31,45 millions de tonneaux de jauge brute, dont 14,83 sont déjà en chantier. Seuls le Brésil et la Corée du Sud échappent au marasme, leurs commandes augmentant respectivement de 7,7 % et de 2,1 %.



ÉNERGIE

APRÈS PECHINEY

ELF veut obtenir des tarifs préférentiels d'EDF pour la chimie du chlore

ELF-Aquitaine veut s'engouffrer dans la brèche ouverte par Pechiney dans les tarifs d'EDF. Le groupe pétrolier estime, en effet, que si l'on veut maintenir en France une chimie du chlore, il est nécessaire que sa filiale Atochem dispose d'un courant électrique à bon prix. Au lieu des 23 centimes par kilowattheure qu'elle paye actuellement, elle *aimerait n'avoir à débourser que* 13 centimes. La société, qui consomme globalement quelque 4,5 milliards de kilowattheures par an, s'est donc ouverte de cette question à EDF.

Electricité de France, qui a toujours cherché à refléter dans ses tarifs le coût effectif de l'électricité, est d'autant moins favorable à cette requête qu'Atochem produit du chlore sur de nombreuses plates-formes. (« *On ne peut prétendre obtenir sur l'ensemble de la France un tarif équivalent à une consommation unique ; ce qui importe, c'est la puissance des points d'alimentation* ».) De plus, contrairement à Pechiney qui avait acheté une partie d'une centrale nucléaire (au demeurant payée par le gouvernement), Atochem n'entend pas verser de contrepartie à EDF.

ELF a donc saisi les pouvoirs publics de ce dossier. Il va bien falloir trancher. Si l'on admet l'avantage que donne à la France son programme nucléaire — ce qui reste à démontrer sur le long terme, compte tenu du ralentissement du programme nucléaire, d'une certaine surcapacité et de charges annexes imputées à EDF — l'industrie française doit-elle en profiter ? Un arbitrage en faveur de celle-ci ne nuira-t-il pas aux consommateurs individuels ? Faute d'une électricité au *prix du marché* — *mais* c'est toute la philosophie de la tarification d'EDF qui est ainsi remise en cause — ELF envisage d'acheter le dichlore éthane, indispensable à la fabrication du polychlorure de vinyle, dans le Golfe.

Pour faire passer ce dossier, ELF devra faire oublier qu'il est riche. Le conseil d'administration du 6 juin a en effet entériné les comptes pour 1983 (135 milliards de francs de chiffre d'affaires, 16,6 milliards de francs de marge brute d'autofinancement *après exploration et 3,7 mil*liards de francs de résultat net) et appris que le premier semestre de l'année 1984 est meilleur encore (3,7 milliards de francs de bénéfice net sur les six premiers mois). ELF est parvenu à ces résultats malgré un raffinage-distribution qui a perdu 2 milliards de francs (partiellement compensés par le déstockage) et une chimie de base déficitaire l'an passé de 1,3 milliard de francs (mais qui est équilibrée sur les quatre premiers mois de l'année).

Rappelant qu'un centime de moins sur les carburants représente 10 millions de francs de moins sur ses résultats, ELF réclame une modification de la formule de fixation des prix pétroliers avec une détermination des prix non pas à la sortie des raffineries, mais au niveau du consommateur, pour réduire la concurrence des distributeurs libres. Enfin, le groupe interroge les pouvoirs publics sur leur politique du raffinage.

Et M.Pecqueur, président du groupe, ajoute : « *Nous sommes riches, mais nous avons besoin de notre argent.* » ELF dépense 6 milliards de francs dans l'exploration-production et 2,2 milliards dans la recherche. Pas question donc d'aller s'installer en Lorraine. « *Nous avons nos propres Lorrains* », dit-on chez ELF, où l'on sait devoir investir en Aquitaine, berceau d'une des parties du groupe avec Lacq, et dans la Basse-Seine. — B.D.

Gaz moins cher pour les producteurs d'ammoniac

Gaz de France serait sur le point de modifier les conditions contractuelles consenties aux fabricants d'ammoniac et d'engrais azotés (CDF-Chimie, COFAZ, La Grande Paroisse, PEC-Rhin) pour les aligner sur celles accordées aux Pays-Bas à *leurs grands concurrents*. Un accord de principe est déjà intervenu sur un abaissement des tarifs de l'ordre de 12 % à 15 %. Ainsi, après dix ans de discussions très épisodiques, les fabricants français d'engrais azotés sont donc sur le point d'obtenir enfin satisfaction. Le gaz est une matière première essentielle pour ces industries, entrant pour 80 % dans la fabrication de l'ammoniac et pour 55 % dans celle des engrais azotés. Or, avec les subventions déguisées accordées par l'Etat néerlandais à ses producteurs d'engrais (près de 25 % de rabais au total sur le prix du gaz), essentiellement UKF (groupe Dutch State Mines), numéro deux européen, la situation des industriels français était devenue intenable. Ils accumulaient les déficits et perdaient plus de 5 % environ du marché national tous les ans. En 1983, 40 % du marché français étaient ainsi passés aux mains de l'étranger et le déficit de la balance des engrais s'était alourdi pour atteindre 3,2 milliards de francs.

Saisie du dossier l'an dernier par la France, la RFA et la Belgique, la Commission européenne avait récemment accepté une proposition hollandaise visant à modifier les *contrats dont bénéficiaient* les producteurs locaux. Cette proposition portait sur une réduction de moitié, avec effet rétroactif au 1er novembre 1983 de l'avantage consenti. En acceptant une réduction des tarifs de cet ordre, GDF met désormais les *producteurs français d'engrais sur* un pied d'égalité avec une redoutable concurrence.

● **L'Egypte maintient le prix de son pétrole en juin.** — Les prix du pétrole brut égyptien sont restés inchangés pour le mois de juin. Le brut lourd ras-ghareb continuera d'être vendu 25,60 dollars le baril et *le suez crude, 28 dollars. L'Egypte*, qui n'est pas membre de l'OPEP, détermine ses prix chaque mois en fonction des fluctuations sur le marché mondial.

TRANSPORTS

BÉNÉFICES RECORD DE LA LUFTHANSA EN 1983

Un bénéfice net après impôts de 110 millions de marks (337 millions de francs) en 1983 : c'est le meilleur résultat, en chiffres absolus, enregistré par la compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa, depuis ses commencements. Les recettes ont augmenté de 8,6 % ; les coûts de 5,2 % seulement. La productivité du personnel s'est accru de 10,6 % mais la compagnie a, aussi, bénéficié de l'amélioration de la situation économique internationale : au cours de l'année dernière le prix du carburant a diminué de 15 % en moyenne et la reprise économique, dans plusieurs pays occidentaux, a entraîné un très net relèvement du trafic : + 3,3 % pour les passagers, + 16,1 % pour le fret.

Autre signe de bonne santé : grâce à une marge brute d'autofinancement de l'ordre de 800 millions de marks, Lufthansa a pu, tout à la fois, financer ses investissements et rembourser une partie de ses dettes à court et long terme. Cette aisance financière l'aidera à acquérir, dans de bonnes conditions, les nombreux avions qu'elle prévoit d'acquérir à partir de février 1985.

Commentant ces résultats au cours d'une récente conférence de presse, *M. Heinz Ruhnau*, président de la compagnie, a indiqué que les résultats des quatre premiers mois de 1984 paraissaient confirmer les bonnes tendances de 1983.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,2600	8,2640	+ 75	+ 90	+ 125	+ 140	+ 160	+ 270
$ can.	6,3453	6,3491	+ 43	+ 69	+ 81	+ 108	+ 108	+ 207
Yen (100)	3,5782	3,5811	+ 178	+ 189	+ 348	+ 360	+ 1075	+ 1134
DM	3,0753	3,0773	+ 171	+ 179	+ 330	+ 339	+ 980	+ 1029
Florin	2,7252	2,7269	+ 139	+ 147	+ 275	+ 283	+ 822	+ 868
F.B. (100)	15,0638	15,0734	+ 13	+ 82	+ 63	+ 159	+ 17	+ 382
F.S.	3,6907	3,6937	+ 258	+ 271	+ 511	+ 525	+ 1528	+ 1595
L (1 000)	4,9562	4,9595	– 133	– 109	– 258	– 225	– 839	– 732
£	11,5241	11,5341	+ 287	+ 324	+ 538	+ 584	+ 1539	+ 1728

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 9/16	10 15/16	10 3/4	11 1/8	11	11 3/8	11 7/8	12 1/4
DM	5 1/16	5 7/16	5 5/16	5 11/16	5 1/2	5 7/8	5 3/16	5 9/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	10 7/8	12 5/8	11 3/8	12 1/8	11 3/8	12 1/8	11 7/8	12 3/4
F.S.	2	2 3/4	3 7/16	3 13/16	3 9/16	3 15/16	4	4 3/8
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	14 1/2	15 1/2	14 5/8	15 5/8	15 5/8	16 1/2
£	8 7/8	9 1/8	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2	9 5/8	10
F. franç.	11 7/8	12 3/8	12 1/8	12 5/8	12 15/16	13 7/16	14 3/16	14 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

LE REMPLACEMENT DE M. DEGUEN A LA TÊTE DU CCF

Un avertissement du pouvoir aux banquiers

Deux ans à peine après leur nomination, deux présidents de banques *nationalisées en février 1982 sont* remerciés et remplacés, à l'occasion du renouvellement des conseils d'administration de leurs établissements.

A la Banque Worms, la nomination de M. Georges Vianès, conseiller référendaire à la Cour des *comptes et* ancien *directeur de la* Propriété industrielle, avait causé une certaine surprise. Il succédait en décembre 1982 à M. Etienne Bouruet-Aubertot, premier président *désigné par le pouvoir, qui*, se sentant mal dans sa peau, avait préféré, au bout de huit mois, retourner à son Crédit lyonnais d'origine. Dépourvu d'expérience bancaire – mais il n'était pas le seul, et ce n'est pas un vice rédhibitoire, on a pu souvent le constater dans le passé –, M. Vianès n'a pas su, ou n'a pas pu, régler le problème de son établissement, banque « orpheline » auparavant adossée au groupe Worms (compagnie de navigation, négoce). Tous les « problèmes », des établissements isolés ayant subi de lourdes pertes, ont été résolus : la Banque de l'union européenne a été mariée au CIC, l'Européenne de banque (ex banque Rothschild) va passer sous le contrôle du Crédit commercial de France, et la Banque Vernes sous celui du groupe Suez. Restait la Banque Worms, qui aurait pu faire partie d'un « archipel » mort-né, avec la *Banque Vernes et la Banque* parisienne pour le commerce, maison prospère, qui, elle aussi, va rentrer dans le giron de Suez. La Banque Worms « prise », entre autres, dans le dépôt de bilan de la société de forages pétroliers AMREP, avait besoin de capitaux et d'une nouvelle direction. Les capitaux, c'est l'UAP, premier groupe d'assurances français, dûment nationalisé, qui va très probablement les lui fournir, avec l'entrée à son conseil de sa dynamique présidente, Mme Yvette Chassagne. La nouvelle direction sera assurée par M. Jean-Michel Bloch-Lainé, inspecteur des finances et directeur général des impôts depuis dix-huit mois, qui désirait quit*ter son poste, où, semble-t-il, il ne se* sentait plus à l'aise.

Si le cas de M. Vianès apparaît assez simple, et l'on dirait presque banal, celui de M. Daniel Deguen, président du Crédit commercial de France (CCF) et dont les fonctions viennent de prendre fin au profit de M. Claude Jouven, ne l'est pas du tout. Ancien élève de l'ENA, M. Deguen a été secrétaire général du Conseil national du crédit, puis pré*sident de la Caisse nationale des* marchés de l'État (CNME) de 1974 à 1980, date à laquelle cet établissement se trouva fusionné avec le Crédit hôtelier, pour devenir le Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (CEPME). Appelé alors à la présidence du Comptoir des entrepreneurs, en mai 1982, au pied levé, il prend la succession de M. Raoul Duval, décédé après trois mois à peine de prési*dence au Crédit commercial de* France (CCF). Cette succession n'était pas facile, car M. Raoul-Duval remplaçait lui-même M. Jean-Maxime Lévêque, qui, après *M. Jacques* Merlin, avait su faire du CCF le numéro un des banques moyennes, derrière les trois « grands » (BNP, Crédit lyonnais, Société générale). De l'avis des professionnels, M. Deguen, parachuté dans ce qu'à gauche on qualifiait de « *nid de la réaction* », avait réussi son contrat, le CCF affichant en 1983 une progression appréciable de ses résultats (+ 22 %). En outre, après avoir absorbé, en 1982, une petite banque nationalisée, Odier-Bungener-Courvoisier, il avait, en association avec M. Pfeiffer, président de l'Union de banques à Paris, entrepris le sauvetage de l'ex-Banque Rothschild, à la satisfaction de la Rue de Rivoli, ministère de tutelle.

Les risques industriels

Alors, en quoi M. Deguen a-t-il démérité ? Bien que les pouvoirs publics restent très discrets à ce sujet, il est permis de se demander si le franc-parler bien connu de M. Deguen n'a pas égratigné la sensibilité de certains milieux de la majorité, pour lesquels le premier devoir d'une banque nationalisée est de soutenir les entreprises, quoi qu'il en coûte. *Ce n'est un mystère pour personne*, dans les milieux bancaires, qu'en novembre dernier dans l'affaire du renflouement de Creusot-Loire, M. Deguen avait très vigoureusement protesté contre la part trop belle faite aux actionnaires de la société, représentés par le P-DG, M. Pineau-Valencienne, et contre le sort fait aux quatorze banques impliquées, notamment l'octroi d'un prêt de 1,5 milliard de francs à dix ans et 5 %, *ce qui*, au coût actuel des ressources bancaires (plus de 10 %), leur infligeait, d'entrée, une perte non négligeable.

Ce comportement avait mécontenté le Trésor, mais *M. Deguen* et ses pairs n'avaient sans doute pas tort, puisque, quelques mois après, Creusot-Loire devait solliciter et obtenir une suspension provisoire des poursuites, synonyme pudique pour nommer une cessation de paiements. Dans cette affaire, les banques sont impliquées pour 3 milliards de francs, comme elles le sont pour 1,2 milliard de francs dans le dépôt de bilan, assez scandaleux, d'AMREP, numéro trois mondial des forages pétroliers en mer. A cette occasion, on a pu noter un net durcissement du Trésor, qui n'a pas voulu mettre un sou dans la tentative de renflouement d'AMREP, mais, en revanche, s'est employé à mettre sur pied un plan de restructuration, si possible aux frais des banques, si ce n'est à ceux des actionnaires d'AMREP, le groupe Paribas et la Compagnie française des pétroles, qui ont énergiquement refusé de faire leur devoir en participant au comblement du passif (1,4 milliard de francs). Auparavant, *lors de l'affaire* Creusot-Loire, il avait exercé de très vives pressions sur le pool bancaire pour l'obliger à fournir son concours dans les conditions que l'on sait, demandant même à l'Association française des banques de répartir le fardeau.

Dans ces conditions, on peut, rai*sonnablement*, être amené à se poser le problème de la responsabilité des banques en France, à l'heure actuelle. On ne le dira jamais assez, la banque, c'est l'argent des autres, celui des dépositaires que les établissements sont obligés de rémunérer de plus en plus (voir l'exemple récent des CODEVI) et qu'ils repré*tent à leurs clients, si possible* avec bénéfice. Ce processus, tout à fait classique, a deux conséquences. Les banques, tout d'abord, doivent surveiller leurs risques, et il est piquant de constater qu'à l'occasion de la nationalisation des banques en 1982, il a été demandé à leurs dirigeants à la fois de se mettre davantage au *service des entreprises et de conser*ver une marge bénéficiaire indispensable, marge dont ils sont comptables, et dont la disparition leur sera imputée à débit. Or, grande est la tentation, *pour le pouvoir*, de se servir de ce puissant outil qu'est le système bancaire, pour résoudre les innombrables problèmes posés par la crise et de transformer les banques en actionnaires, directement ou indirectement, sans pouvoir en exercer les prérogatives, notamment le droit de regard. Rappelons quelques affaires récentes : La Chapelle-Darblay, Boussac-Saint-Frères, etc., sans oublier Creusot-Loire et AMREP, *en attendant la suite*. « *Nous devenons des commanditaires* », soupirait récemment un banquier, en évoquant ceux de ses crédits aux entreprises, qui, consentis sous la pression des pouvoirs publics, ne seront, très vraisemblablement, jamais remboursés.

La deuxième conséquence est que les provisions constituées par les banques sur leurs créances douteuses doivent être prélevées sur leur marge bénéficiaire. Si celle-ci diminue ou disparaît, le crédit de ces banques risque d'en souffrir, notamment à l'étranger : rappelons que la moitié du bilan des grands établissements français est libellé en devises, le plus souvent empruntées...

Ajoutons *qu'en définitive* ce *sont* les clients des banques, qui, indirectement, financent ces provisions, puisque, pour conserver leur marge, les établissements maintiennent des taux *élevés sur leurs crédits* ou s'abstiennent de les réduire, avec, pour la France, l'assentiment, voire la complicité, de la puissance publique.

On voit donc à quel point il est indispensable de ne pas mélanger la fonction d'actionnaire, qui investit ses propres fonds à ses risques et périls, et celle de banquier, qui prête l'argent des autres. Cette notion est sans doute insuffisamment claire aux yeux du pouvoir, qui a vraisem*blablement fendu l'oreille* à M. Deguen pour donner un avertissement aux autres chefs d'établissement, au cas où ils se montreraient peu dociles et pas suffisamment coo*pératifs. M. Mayoux, président de la* Société générale, serait particulièrement visé. Une telle démarche a un précédent célèbre : il y a exactement dix ans, en juin 1974, M. Giscard d'Estaing, nouvellement élu, révoquait M. François Bloch-Lainé, président du Crédit lyonnais, pour le remplacer par un banquier plus expérimenté, M. Jacques Chaine. *Sans doute, M. Bloch-Lainé*, prestigieux haut fonctionnaire, était-il plus doué pour diriger, brillamment, la Caisse des dépôts qu'une banque commerciale, déchirée, au surplus, par des *luttes intestines. Mais son* limogeage avait un objectif bien précis, à savoir faire rentrer dans le rang les autres chefs d'établissements, M. Ledoux, grand président de la BNP, au renom international, et M. Lauré, patron bouillonnant d'idées de la Société générale, tous coupables de n'avoir pas suffisamment respecté les règles d'encadrement du crédit mises en vigueur en 1972.

Si, en haut lieu, on s'efforce de minimiser le départ de M. Deguen et même de le banaliser – « *il faut que les présidents tournent* », – deux choses sont sûres, en tout cas. D'abord, la décision concernant M. Deguen n'a pas été prise par son ministre de tutelle, M. Jacques Delors, mais vient directement de l'Elysée. *Ensuite, pour une banque* qui a acquis un renom international, comme le CCF, il est très nuisible de voir défiler trois présidents en deux ans.

FRANÇOIS RENARD.

M. JEAN-MICHEL BLOCH-LAINÉ

La nomination de M. Jean-Michel Bloch-Lainé, en août 1982, à la tête d'une direction particulièrement difficile avait passablement surpris. L'affaire Doumeng avait confirmé peu après (fin 1983) à quel point les dossiers traités à la direction générale des impôts se politisent rapidement. Les responsabilités antérieures de M. Bloch-Lainé – au Trésor notamment puis au logement et à l'architecture, – sa personnalité même, le prédisposaient mal à de telles fonctions qu'assurèrent avant lui des hommes tels que MM. Philippe Rouvillois, Dominique de la Martinière...

Le départ de M. Jean-Michel Bloch-Lainé moins de deux ans après sa nomination est une nouvelle surprise : *MM. Rouvillois (1976-1982)*, de la Martinière (1967-1973) étaient restés chacun six ans, durée qui se justifie par la complexité des dossiers traités, par la parfaite maîtrise de la technique fiscale requise, par l'excellente connaissance des troupes opérant sur le terrain. M. Bloch-Lainé part-il pour des raisons politiques après avoir été nommé pour des raisons en partie politiques, ses sympathies pour la gauche étant bien connues ?

M. CLAUDE JOUVEN

M. Claude Jouven quitte, avec les *honneurs de la guerre*, la *direction* de la concurrence et de la consommation au ministère de l'économie et des finances, poste qu'il occupait depuis 1982. Cet ancien patron – il *avait officié chez* Unilever, Paris-France, Sommer-Allibert – avait été remarqué parce qu'il défendait la nécessité d'un contrôle des prix, thèse assez rare, il faut l'avouer, dans le secteur privé. M. Jouven a bien rempli son contrat : les prix et les *tarifs ont été bloqués*, avec une certaine efficacité, les hausses se sont ralenties progressivement, permettant un freinage très net des salaires. Reste à savoir si l'action de M. Jouven n'a pas contribué à appauvrir les entreprises ?

CHRYSLER ET MITSUBISHI POURRAIENT CONSTRUIRE DES VOITURES AUX ÉTATS-UNIS

Chrysler et Mitsubishi seraient sur le point de signer un accord pour la construction aux Etats-Unis d'au moins cent mille véhicules par an de cylindrée moyenne. La production pourrait même monter à deux cent mille unités, standard moyen d'une usine américaine, selon le *Washington Post*, qui publie cette nouvelle dans son édition du 5 juin.

Voilà plusieurs mois que les deux constructeurs avaient annoncé une *réplique à l'accord passé entre* General Motors et Toyota pour la construction commune d'un véhicule à Fremont, en Californie.

M. Lee Iacocca, président de Chrysler, qui s'est fermement opposé à cet accord – y compris devant un tribunal de Washington, – a toujours affirmé qu'une production commune à Chrysler, troisième constructeur américain, et Mitsubishi, cinquième japonais par la production et troisième par le chiffre d'affaires, ne serait pas, elle, contraire aux lois antitrust.

C'est dans l'usine de Belvidere (Illinois) que pourrait être construite *cette voiture* Chrysler-Mitsubishi.

BÉNÉFICES PLUS QUE TRIPLÉS POUR LAFARGE-COPPÉE EN 1983

Lafarge-Coppée, troisième producteur mondial de ciment, a réalisé, *en* 1983, un *chiffre d'affaires* consolidé de 17,9 milliards de francs, dont 63 % à l'étranger. La progression de 10,3 % n'a été, à structures comparables, que de 0,6 %. Le bénéfice net consolidé de 365,4 millions de francs en 1981 était tombé à 75,3 millions de francs en 1982 ; il est remonté à 255,4 millions de francs en 1983. La reprise *économique aux États-Unis, où* Lafarge Corporation détient la première place depuis l'achat, en 1981, de General Portland, s'est traduite par une augmentation de 10 % du chiffre d'affaires dans cette partie du monde, ce qui a compensé la baisse des ventes d'un peu plus de 5 % enregistrée en France, où la société Ciments Lafarge continue à subir le contretemps de la crise du bâtiment.

Dans le secteur des services informatiques

CAP GEMINI SOGETI A ENREGISTRÉ UNE CROISSANCE DE 40 % EN 1983

Cap Gemini Sogeti, première société européenne de services informatiques, a enregistré une augmentation de son chiffre d'affaires en 1983 de 40 % (1,4 *milliard de francs* contre 1,02 milliard en 1982), son bénéfice net progressant d'un pourcentage identique, en s'établissant à 72 millions de francs contre 52 millions. *Cette croissance est due* en partie, au développement des activités de la société aux Etats-Unis.

Cap Gemini Sogeti a racheté deux entreprises américaines de services informatiques en 1981 et 1982. Désormais, elle emploie outre-Atlantique plus de mille personnes et y réalise 28 % de son chiffre d'affaires.

La société n'intègre pas dans ses comptes les participations minoritaires qu'elle détient dans plusieurs sociétés, notamment dans la SESA (550 millions de francs de chiffres d'affaires). Cap Gemini Sogeti en possède désormais 42 % du capital, la Compagnie générale d'électricité ayant 52 % et les cadres de la SESA, 6 %.

Avec un taux de rentabilité nette qui se maintient au-dessus de 5 %, Cap Gemini Sogeti, dont le PDG fondateur, M. Serge Kampf, est l'actionnaire majoritaire (*50,01 %*), n'envisage – toujours – pas une introduction en Bourse. Pour le moment, la société autofinance son développement et n'a donc pas besoin de se procurer des capitaux frais.

Pour plus de 2 milliards de dollars

M. GOLDSMITH ENVISAGE DE RACHETER LE GROUPE AMÉRICAIN CONTINENTAL INC.

Sir James Goldsmith, le financier anglo-français, se propose de racheter le groupe américain Continental Inc. (4,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 173,5 millions de bénéfice net en 1983). L'offre, qui n'aurait pas encore été totale*ment formalisée, prévoirait* un prix de 50 dollars par action Continental, qui cotait jusqu'alors un peu moins de 40 dollars. Sur cette base, la valeur totale du groupe de Continental représenterait 21 milliards de dollars.

Sir *James Goldsmith a construit* ces dernières années un vaste empire international dans l'industrie alimentaire, la distribution, la presse, la banque et l'énergie. Continental Inc. est un conglomérat dont les activités s'étendent aux secteurs de l'emballage, de la forêt, de l'assurance et de l'énergie.

D'après les analystes financiers américains, l'intérêt de l'opération *pour le groupe de M. Goldsmith* réside dans les 560000 hectares boisés que Continental possède dans le sud-est des Etats-Unis, ainsi que dans ses réserves de gaz et de pétrole. Ces actifs seraient, aux yeux des analystes, nettement sous-évalués dans les comptes de Continental.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

Au volant dès seize ans

Le jour du dix-huitième anniversaire commence la course au permis de conduire. Une série de leçons en auto-école, le code de la route avalé en quatrième vitesse... et les voilà confrontés à l'inspecteur qui délivrera ou refusera le carton rose tant convoité.

Ils sont près d'un million, chaque année, à l'obtenir ainsi. Beaucoup d'entre eux ne s'en remettent pas : les accidents de la route représentent la première cause de mortalité chez les jeunes. Après l'alcool, l'inexpérience des conducteurs novices explique cette hécatombe. La réforme de l'éducation à la conduite automobile, étudiée par le comité interministériel pour la sécurité routière (*le Monde* du 10 avril), voudrait s'attaquer à la racine du mal en proposant un apprentissage continu et progressif à partir de seize ans. Dès le 8 juin, les jeunes domiciliés dans les Yvelines et l'Essonne pourront tester le dispositif expérimental mis au point par le ministère des transports et qualifié de *«première mondiale»* par M. Pierre Mayet, délégué interministériel à la sécurité routière.

S'ils ont seize ans révolus mais moins de dix-sept ans, les auto-écoles participant à l'opération leur proposeront une formation initiale contrôlée par les inspecteurs du permis de conduire et débouchant sur une *«attestation de capacité»*. Après cette première phase, correspondant à environ vingt heures de pratique individuelle au volant, le jeune continuera son apprentissage en famille. Accompagné d'un conducteur confirmé adulte, il pourra, en effet, prendre le volant, à condition de se rendre à quatre rendez-vous pédagogiques avec son formateur de l'auto-école. Lors du quatrième de ces contrôles, fixé après l'anniversaire des dix-huit ans, l'examen classique du permis de conduire proprement dit aura lieu. Cette ultime étape ne devrait être qu'une formalité, estiment les promoteurs de la formule, *puisque la progression* du jeune conducteur aura été auparavant suivie, analysée, avec lui et retracée dans un livret, l'examen final n'étant programmé qu'une fois le candidat parfaitement prêt puisqu'il aura eu, au minimum, un an pour se préparer.

Les assureurs et les auto-écoles ont été associés à cette expérimentation fondée uniquement sur des rapports contractuels entre eux, l'Etat et la famille de l'apprenti conducteur. Aucune modification législative ou réglementaire n'a été nécessaire. La quasi-totalité des auto-écoles des Yvelines et de l'Essonne se sont déclarées favorables à la signature d'un protocole d'accord avec l'Etat. Et les modalités de la *« conduite accompagnée »*, qui permet au jeune de prendre le volant avant l'âge de dix-huit ans, ont été négociées avec les compagnies d'assurances et les mutuelles.

Les assureurs ont accepté de garantir ce risque moyennant éventuellement une franchise sur la base d'une extension du contrat de l'accompagnateur. Celui-ci devra être soit l'un des parents de l'élève, soit une personne désignée par eux, âgée de plus de vingt-huit ans et titulaire d'un permis délivré depuis trois ans au moins. Le conducteur mineur, qui sera signalé par un autocollant spécial, ne pourra circuler en voiture ni pendant les nuits de fin de semaine — *«pour éviter les retours de bal»* — ni sur autoroute et jamais à plus de 90 kilomètres à l'heure.

Grâce à toutes ces précautions, les assureurs espèrent contribuer *sans risque supplémentaire* à la formation d'une nouvelle génération de conducteurs, plus prudents et plus responsables (actuellement, les détenteurs de permis récents déclarent entre trois et quatre fois plus de sinistres que leurs aînés). En cas de réussite et d'extension de l'expérimentation, les surprimes réclamées aux jeunes conducteurs pourraient être supprimées.

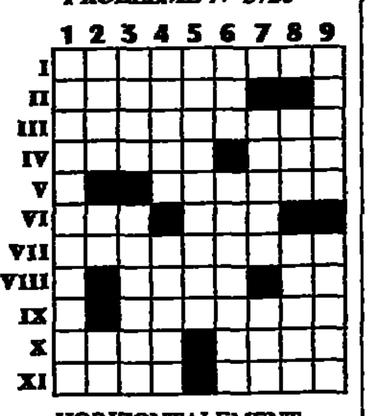
Le ministère des transports fait le même pari. Il compte, tout à la fois, réduire le taux d'accidents chez les jeunes conducteurs en allongeant la période d'apprentissage, et contribuer à *la réhabilitation des auto-écoles*. Celles-ci ne seraient plus considérées comme des «vendeurs de permis», mais contribueraient à une pédagogie nouvelle associant *le jeune et sa famille* et axée sur l'acquisition de comportements de maîtrise et de modération.

PHILIPPE BERNARD.

★ Renseignements et inscriptions auprès des auto-écoles des Yvelines et de l'Essonne et à l'Unité expérimentale de formation à la conduite du ministère des transports, autodrome de Linas, 91310 Montlhéry. Tél. : (6) 449-02-50.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3726



HORIZONTALEMENT

I. Vit des produits de la ferme. — II. Décision prise en haut lieu. — III. L'esprit de famille. — IV. Son passage laisse froid. Massif des Alpes. — V. A une certaine importance dans la vie d'Aragon. — VI. On y passe le plus clair de son temps. Blanc, ou rouge. — VII. Avec lui ses secrets sont mal gardés. — VIII. Chantent donc ou sifflent. En Silésie. — IX. Son vol de nuit est toujours très remarqué. — X. Fait travailler les uns ou amuse les autres. Rencontre entre amateurs et professionnels. — XI. La plus belle conquête du cheval. Eau qui a toujours un succès « monstre ».

VERTICALEMENT

1. Ne manque pas d'engagement en période de chômage. — 2. Mot d'enfant. Pour ceux qui veulent conserver la ligne. Indéfini. — 3. A boire ou à manger. Installe donc un dispositif contre le vol. — 4. De quoi être vraiment secoué. Avec laquelle on peut escompter une traite. — 5. Se distingue donc en « classe ». — 6. *Lettres de démission.* Arrive par frottement ou par flottement. — 7. Se dit civilement, se fait militairement. Chemin de traverse. — 8. On peut nous en donner mais cela nous coûte toujours. Sont généralement battues pour éviter les mauvais coups. — 9. Fera donc apprécier ses soles. Genre de « couples » qui se font et se défont.

Solution du problème n° 3725

Horizontalement

I. Thermidor. — II. Relief. Su. — III. Iris. Suie. — IV. Cam. Ses. — V. Huissier. — VI. Etna. De. — VII. Able. TH. — VIII. Retriever. — IX. Lion. Ira. — X. Pionniers. — XI. Sensé. Née.

Verticalement

1. Tricheur. P.S. — 2. Héraut. Elie. — 3. Elimination. — 4. Ris. Sabrons. — 5. Me. Os. Linné. — 6. Ifs. Idée. — 7. Usée. Vien. — 8. Osier. Terre. — 9. Rues. Phrase.

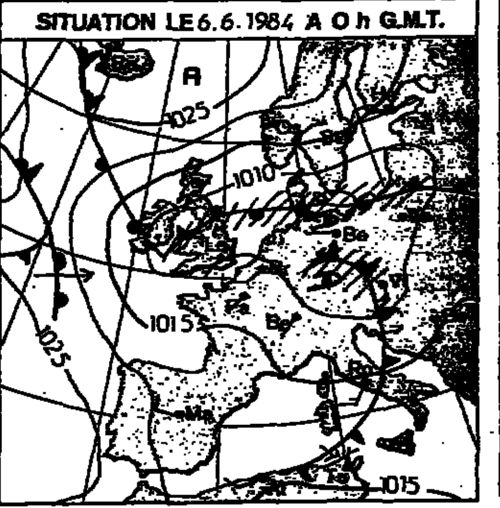
GUY BROUTY.

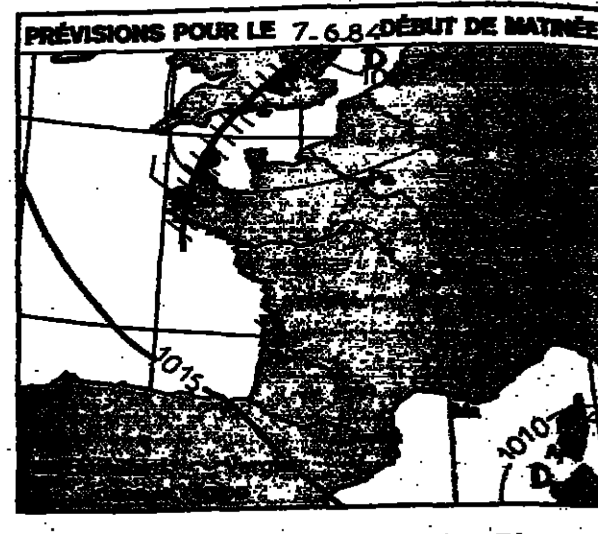
STAGES

MICRO-INFORMATIQUE. — Pour les responsables d'associations, le Centre régional Poitou-Charentes temps libre, jeunesse et sports, organise, du *18 au 22 juin*, un stage du 2[e] degré sur la « micro-informatique, outil de gestion et de communication ». Quinze personnes pourront le suivre pour une participation de 850 francs.

★ Secrétariat du Centre régional Poitou-Charentes temps libre, château de Boivre, 86000 Vouneuil-sous-Biard, tél. : (49) 53-31-24.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 7 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 juin à 0 heure et le jeudi 7 juin à 24 heures.

La zone dépressionnaire à l'origine du mauvais temps qui stagne sur la France va se déplacer vers le sud-est en se comblant, tandis qu'une perturbation peu active en provenance d'Angleterre atteindra les régions du Nord-Ouest.

Jeudi matin, un temps brumeux avec quelques éclaircies prédominera sur la plupart des régions ; des bancs de brouillard se formeront en fin de nuit, du Centre au Nord-Est en particulier, et quelques averses résiduelles seront observées sur les Pyrénées et les Alpes.

Au cours de la journée, l'apparition de belles périodes ensoleillées permettra une bonne évolution des températures, mais l'air reste instable, et des foyers orageux se formeront l'après-midi, plus fréquemment de l'Aquitaine aux Alpes et à la Méditerranée.

Cependant, les nuages qui aborderont les côtes du Nord-Ouest le matin vont s'étendre en cours de journée du nord de la Bretagne à la Normandie et au Nord, et des petites pluies intermittentes sont probables sur ces régions.

Les tempértures maximales avoisineront 16 à 22 degrés du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 6 juin, à 8 heures, de 1 013,5 millibars, soit 760,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juin ; le second, le minimum de la nuit du 5 juin au 6 juin) : Ajaccio, 18 et 11 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 17 et 7 ; Bourges, 15 et 6 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 17 et 7 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 16 et 7 ; Dijon, 15 et 9 ; Grenoble-St.-M.-H., 19 et 10 ; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 8 ; Lille, 16 et 6 ; Lyon, 15 et 9 ; Marseille-Marignane, 17 et 10 ; Nancy, 15 et 7 ; Nantes, 18 et 9 ; Nice-*Côte d'Azur, 18 et 10 ; Paris*-Montsouris, 19 et 9 ; Paris-Orly, 18 et 8 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 18 et 11 ; Rennes, 19 et 8 ; Strasbourg, 16 et 10 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 15 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 15 et 6 degrés ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 17 et 11 ; Bonn, 16 et 8 ; Bruxelles, 14 et 7 ; Le Caire, 33 et 18 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 24 et 14 ; Dakar, 29 et 22 ; Djerba, 35 et 21 ; Genève, 14 et 9 ; Jérusalem, 26 et 15 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 16 et 10 ; Luxembourg, 14 et 7 ; Madrid, 19 et 7 ; Moscou, 27 et 16 ; Nairobi, 25 et 12 ; New-York, 31 et 20 ; Palma-de-Majorque, 21 et 11 ; Rome, 22 et 15 ; Stockholm, 24 et 10 ; Tozeur, 37 et 20 ; Tunis, 34 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 6 juin

DES DÉCRETS

● Portant relèvement des taux horaires maximums de remboursement de l'aide ménagère à domicile par l'aide sociale.

● Portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques portant prorogation de l'accord de coopération dans le domaine des transports du 22 juin 1977, signé à Moscou le 9 décembre 1983.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BAIL ÉQUIPEMENT

L'assemblée générale a approuvé la mise en distribution, à compter du 15 juin 1984, d'un dividende de 16,50 F assorti d'un avoir fiscal de 8,25 F. Cette mise en distribution atteint 17,8 millions de francs contre 11,6 millions de francs au titre de l'exercice 1982. Elle est la conséquence de l'accroissement de 54 % du nombre des actions à rémunérer du fait de l'augmentation de capital et des conversions d'obligations 1978 intervenues en 1983.

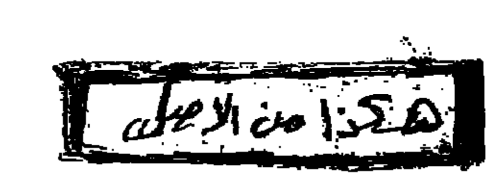
En regard d'une croissance du crédit-bail mobilier en 1983 de l'ordre de 9 %, le groupe a réalisé une progression de 23 %.

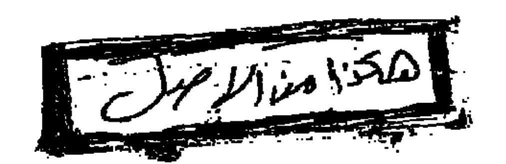
La politique appliquée en matière commerciale et financière a permis d'enregistrer une augmentation des résultats bruts d'exploitation de 34 %.

L'emprunt obligataire 1984 de 500 millions réalisé au cours du premier trimestre permet à Bail Equipement de se fixer des objectifs d'opérations nouvelles en augmentation de 9,50 % sur les réalisations de 1983.

La participation de Bail Equipement à la distribution des concours FMI, hors encadrement, élargit quelque peu ces perspectives.

L'activité commerciale de 1984 est conforme aux objectifs pour Bail Equipement, cependant que certaines filiales enregistrent un léger retard, tenant notamment au fléchissement des immatriculations de voitures.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 juin

Sans relief

Déjà peu vaillante en début de semaine, la Bourse de Paris n'a pas forcé son talent, mardi, non plus. La mise en route fut laborieuse, marquée même par un léger repli. Par la suite, le marché allait se ressaisir un peu et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance, ô combien modeste, de 0,10 % environ.

Roland-Garros retiendrait-il davantage l'attention que les valeurs françaises ? Avant la séance, des commis s'agglutinaient dans une boutique proche du Palais et presque sur le trottoir pour suivre le déroulement d'un match. « Le tennis ? On s'en fiche ici », assurait un professionnel, rencontré au coin d'un pilier. « Du travail, l'on en a, croyez-moi, avec l'introduction demain de Vuitton sur le second marché », ajoutant : « Arrivera-t-on à coter ? » Mais si le bagage de luxe paraît soulever l'enthousiasme, l'on ne peut en dire autant des autres entreprises cotées au RM. Les négociations furent rapides et, autant que l'on puisse en juger, les courants d'affaires ne furent pas très étoffés. Pour tout dire, ici, la reprise de Wall Street laisse toujours sceptique. Et, en admettant même qu'elle soit un tant soit peu durable, Paris, avec l'avance prise, n'aurait que très peu d'efforts à déployer pour rejoindre ses plus hauts niveaux, ce qui n'est pas le cas là bas.

La devise-titre s'est raffermie pour s'échanger entre 9,80 F et 9,85 F contre 9,60 /9,85 F.

En repli la veille au soir à 391 dollars l'once, l'or à Londres s'est traité à 394 dollars (contre 394,50 dollars lundi à midi).

A Paris, le lingot a progressé de 150 F à 104 350 F. Reprise du napoléon à 638 F (+ 5 F).

Le volume des transactions a augmenté : 12,25 millions de francs contre 10,51 millions de francs.

NEW-YORK

Repli

Le fameux proverbe *« Jamais deux sans trois »* ne s'est pas vérifié mardi à Wall Street. A la hausse durant les deux dernières séances, la tendance s'est de nouveau alourdie, et, à la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 6,68 points à 1 124,89. Le bilan de la journée a très bien illustré ce renversement de situation. Sur 1 956 valeurs traitées, 904 ont reculé, 614 ont progressé et 438 n'ont pas varié.

« C'était trop beau pour durer », murmuraient les professionnels autour du « Big Board ». Quelques-uns faisaient toutefois remarquer que le calcul des indices avait été en partie faussé par deux causes fondamentales : la baisse d'IBM, essentiellement due à la décision prise par le groupe de réduire sérieusement le prix d'un de ses ordinateurs domestiques (le PC junior) pour ramener la clientèle ; les ventes assez massives réalisées par deux firmes de courtage.

Deux nouvelles ont néanmoins pesé sur les cours : l'annonce de la destruction par la chasse saoudienne de deux F-4 iraniens ; l'affaiblissement du marché obligataire, qui pourrait préfigurer une prochaine hausse des taux. Dans les travées, les opérateurs s'interrogeaient : s'agit-il d'une simple pause, ou la Bourse va-t-elle basculer à nouveau dans la baisse ? Nul ne se hasarderait à répondre à cette question. L'activité a diminué : 84,84 millions de titres ont été échangés, contre 96,74 millions la veille.

VALEURS	Cours du 4 juin	Cours du 5 juin
Alcoa	35 1/4	34 5/8
A.T.T.	15 1/4	15 1/4
Boeing	40 1/4	40 7/8
Chase Manhattan Bank	41 1/8	41 1/8
Du Pont de Nemours	47 3/4	47 3/4
Eastman Kodak	66 1/4	66 1/8
Exxon	40 5/8	40 1/8
Ford	38 3/8	38 1/2
General Electric	53 1/2	53 1/8
General Foods	52	51 7/8
General Motors	64	64 7/8
Goodyear	24 1/2	25 1/8
I.B.M.	108 1/4	105 1/4
I.T.T.	34 3/4	34 1/4
Mobil Oil	27 1/4	27
Pfizer	32 7/8	32 3/8
Schlumberger	49	48 3/4
Texaco	35	34 1/2
U.A.L. Inc.	35 3/8	34 7/8
Union Carbide	54 1/4	53 7/8
U.S. Steel	27 1/4	26 7/8
Westinghouse	22 1/4	22 1/4
Xerox Corp.	38	37 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BAIL ÉQUIPEMENT. – La croissance, pour 1984, de cette filiale du Crédit industriel et commercial, spécialisée dans le crédit-bail immobilier, devrait être de l'ordre de 13 %, ce en dépit du léger retrait enregistré par certaines filiales en début d'année, selon son P-DG, M. François de Dreuzy. Pour les quatre premiers mois de l'année, le troisième groupe français de crédit-bail a signé des contrats d'un montant *supérieur à 3 % par rapport à l'année* dernière à la même époque. La filiale bail auto est notamment à la traîne, en raison de la forte baisse des immatriculations en France. Mais, dans les autres secteurs, *« nous avons perçu un très léger frémissement de reprise en avril »*, a précisé M. de Dreuzy. En 1983, *sur le marché du* crédit-bail mobilier, en hausse de 9 %, l'activité de Bail Equipement a progressé de 23 % avec des contrats d'une valeur globale *de 2,3 milliards de francs. Les résultats* bruts d'exploitation consolidés ont augmenté de 34 % et le bénéfice net de 28 % à 294 millions de francs. En revanche, pour la maison mère, le bénéfice a sensiblement baissé (28 millions de francs, contre 55 millions). Cette baisse, a indiqué M. de Dreuzy, résulte notamment de l'amortissement total de frais d'émissions de l'emprunt obligataire lancé en 1983 et de l'augmentation de capital. La société va distribuer un dividende de 16,50 F net (identique à celui de l'exercice précédent). Si, depuis quelques mois, le marché du crédit-bail s'effondre, notamment dans le secteur des bâtiments et des travaux publics, celui de l'informatique prend le relais. Chez Bail Equipement, ce dernier représente à présent 28,5 % de l'activité globale, soit 56 % de plus qu'en 1982.

DU PONT DE NEMOURS EUROPE. – Les quatorze filiales européennes du groupe chimique américain ont réalisé un bénéfice net de 112 millions de dollars en 1983, pour la région Europe - Proche-Orient-Afrique, soit 18 % de plus que l'année précédente, a annoncé M. Robert Clay, vice-président du conseil d'administration. Le chiffre d'affaires a été de 2,02 milliards de dollars en 1983 pour la même région, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à 1982. 65 % du chiffre d'affaires et 80 % du bénéfice ont été réalisés avec des produits fabriqués en Europe.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	4 juin	juin
Valeurs françaises	113,4	113
Valeurs étrangères	93,1	96,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 juin	5 juin
Indice général	173,1	173,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 juin 12 1/4%

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 juin	6 juin
1 dollar (en yens)	229,25	230,40

BOURSE DE PARIS Comptant 5 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	28 45	2 041	Delalande S.A.	760	742	Ressorts Indust.	63	....	Nat. Nederlanden	730	701	Dauphin O.T.A.	1600	1600
5 %	39	1 721	Delmas-Vieljeux	720	720	Révillon	400	400	Noranda	156 30	161 20	Guy Degrenne	790	790
3 % amort. 45-54	71	2 541	Dév. Rég. P.d.C (Li)	124 50	115 d	Ricqlès-Zan	126	130	Olivetti	24 50	25 20	Merlin Immobilier	1680	1680
Emp. 7 % 1973	9929	..	Didot-Bottin	650	650	Ripolin	43 20	....	Pakhoed Holding	184	189	Métallurg. Minière	178 90	178 90
Emp. 8,80 % 77	116 70	0 338	Dist. Indochine	450	445	Rochefortaise S.A.	88 10	91 60 d	Petrofina Canada	....	....	M.M.B.	251	252 40
9,80 % 78/93	89 95	8 836	Drag. Trav. Pub.	248 80	248 80	Rochette-Cenpa	21 20	....	Pfizer Inc.	316	321	Novotel S.I.E.H.	1660	....
8,80 % 78/86	92 40	4 256	Duc-Lamothe	150	....	Rosario (Fin.)	117 40	116	Phœnix Assurances	57 50	58	Op. Gest. Fin.	255	250
10,80 % 79/94	93 20	8 144	Eaux Bass. Vichy	1095	1051	Rougier et Fils	53	55	Pirelli	11 95	11	Paris Bateaux	438	455
13,25 % 80/90	101 05	0 109	Eaux Vittel	938	948	Rousselot S.A.	900	895	Procter Gamble	494 10	494	Petrofigaz	570	557 c
[illegible]														

Obligations convertibles — Actions au comptant — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — Étrangères — SICAV 5/6

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1800	4,5 % 1973	1865	1848	1835	– 1 60	695	Europe n° 1	660	660	660	....
3570	C.N.E. 3 %	3838	3835	3825	– 0 35	850	Facom	807	807	807	....
220	Accor	218	215 50	215	– 1 37	770	Fichet-Bauche	770	770	770	....
780	Agence Havas	756	756	756	....	194	Finextel	192 50	192 50	192 50	....
535	Air Liquide	527	532	532	+ 0 94	280	Fives-Lille	284	284	284	....
540	Ala. Superm.	525	530	530	+ 0 95	45	Fonderie (Gén.)	40 90	40 95	40 95	[illegible]
93	Al.S.P.I.	91 50	92 80	94	+ 2 73	75	Fraissinet	68	70	70	[illegible]
199	Alsthom-Atl.	214	213 50	210 80	– 1 49	385	Francarep	387	387	387	....
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]											
325	Gén. Belgique	300 50	299 50	299 60	– 0 29	1410	Siemens A.G.	1430	1438	1438	+ 0 55
520	Gén. Electr.	531	538	530	– 0 18	139	Sony	143	142 50	140 90	– 1 46
500	Gen. Motors	649	648	640	– 1 38	215	T.D.K.	213	217 50	217 50	+ 2 11
74	Goldfields	81 80	81 90	81 90	+ 0 12	....	Toshiba Corp.	17	17 10	17 15	+ 0 88
....	Gd Metropolitain	47	47 10	47 10	+ 0 21	785	Unilever	786	799	800	+ 1 78
200	Harmony	226 50	228 50	228 50	+ 0 88	625	Unis. Techn.	629	640	637	+ 1 27
35	Hitachi	36 60	36 90	36 90	+ 0 81	1200	Vaal Reefs	1330	1340	1321	– 0 67
630	Hoechst Akt.	660	659	659	+ 1 38	575	West Deep	636	635	632	– 0 62
78	Imp. Chemical	78 50	80 80	80 70	+ 2 80	475	West Hold.	544	530	539	– 0 91
110	Inco. Limited	109	115 80	115	+ 5 50	370	Xerox Corp.	385	386	386	+ 0 25
1050	IBM	1100	1087	1080	– 1 81	2 48	Zambia Corp.	2 41	2 42	2 42	+ 0 41

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/6	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 204	8 225	7 950	8 350
ECU	6 862	6 859	....	....
Allemagne (100 DM)	307 710	307 570	293	313
Belgique (100 F)	15 061	15 088	143 500	15 450
Pays Bas (100 fl.)	272 760	272 510	261	281
Danemark (100 krd)	83 720	83 580	79	87
Norvège (100 k)	107 260	107 120	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 535	11 511	11 150	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 690	7 695	7 100	8 350
Italie (1 000 lires)	4 953	4 952	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	369 320	369 320	360	381
Suède (100 krs)	103 170	103 120	99	106
Autriche (100 sch)	43 830	43 750	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 462	5 439	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 910	5 905	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 335	6 328	6 070	6 410
Japon (100 yens)	3 587	3 581	3 440	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/6
Or fin (kilo en barre)	104100	104400
Or fin (en lingot)	104200	104350
Pièce française (20 fr)	633	638
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	629	630
Pièce latine (20 fr)	609	615
Souverain	756	765
Pièce de 20 dollars	4080	4100
Pièce de 10 dollars	2012 50	2012 50
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	4065	4100
Pièce de 10 florins	638	645

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

CHRONOLOGIE

HISTOIRE

SOCIÉTÉ

ARTS ET SPECTACLES

SUPPLÉMENT

ÉCONOMIE

UNE TRENTAINE D'ASSIGNATIONS A RÉSIDENCE

Une trentaine de militants étrangers d'extrême gauche — allemands de l'Ouest et italiens essentiellement — ont été interpellés le 5 juin au matin à Paris et en province par la police française et assignés à résidence à la veille de l'arrivée en Normandie des chefs d'Etat assistant aux cérémonies du quarantième anniversaire du débarquement allié. On indique que parmi ces militants d'extrême gauche figurent aussi des sympathisants de l'organisation indépendantiste basque ETA-militaire.

Au nombre de ces personnes interpellées, deux ressortissantes allemandes, Katharina Defries et Gutta Bruch, résidant en France depuis plusieurs années, ont été assignées à résidence dans le département de l'Ain. Katharina Defries avait été soupçonnée d'avoir participé au hold-up de Condé-sur-l'Escaut en 1979. Ses amis indiquent qu'elle devait assurer un reportage en Normandie, durant les cérémonies, pour le quotidien ouest-allemand *Tages Zeitung (nos dernières éditions).*

● *Manifestation contre M. Reagan.* — La Fédération anarchiste et l'Union des travailleurs communistes libertaires appellent à manifester, le mercredi 6 juin, à 18 h 30, place de la République à Paris, contre la venue en France de M. Ronald Reagan *« et des leaders de l'impérialisme et du capitalisme privé »*.

Le numéro du « Monde » daté 6 juin 1984 a été tiré à 450 991 exemplaires

A B C D E F G

LE RENFLOUEMENT DE CREUSOT-LOIRE

L'État exige des actionnaires un apport de 800 millions de francs

Il ne reste plus qu'une semaine pour sauver Creusot-Loire. Et à l'approche du mur — le tribunal de commerce de Paris avait donné jusqu'au 13 juin pour présenter un plan de redressement — il semble qu'un contact soit intervenu entre les pouvoirs publics et la direction du groupe en difficulté.

Le gouvernement a apparemment *affiné sa position. Il estime* que le groupe Schneider — principal actionnaire de Creusot-Loire — n'a aucune raison de conditionner l'application des accords de novembre *1983 à un nouvel engagement* de l'Etat ou de ses banques. A cette époque, en échange de la reprise d'une partie des activités sidérurgiques et de 2,1 milliards de francs de prêts à taux avantageux, les actionnaires de Creusot-Loire s'étaient engagés à apporter 720 millions de francs à cette société (520 millions pour Schneider, dont 200 par compensation de créances, et 200 millions pour les autres actionnaires).

De plus, les pouvoirs publics, qui ne contestent plus les besoins de fonds propres de l'entreprise (estimés à 4 milliards de francs), exigeraient que l'actionnaire mobilise 800 millions de francs en plus de ses engagements de novembre 1983 comme preuve de son espoir dans l'avenir du groupe. Ce n'est que sur cette base, dit-on, qu'une négociation serait possible et que *l'État envisagerait de rouvrir le* dossier (c'est ce qu'il a écrit à M. Pineau-Valencienne, le PDG du groupe). Pour ce faire, Creusot-Loire pourrait être amené à céder une grande partie du capital de Framatome, le fleuron nucléaire du groupe, et à vendre quelques autres actifs.

Il semble enfin que si Schneider n'est pas à même de faire cet effort financier, un groupe d'investisseurs (banquiers et financiers) serait prêt à venir renforcer le groupe d'actionnaires pour redresser Creusot-Loire, ce qui permettrait à celui-ci de respecter ses engagements.

Mais les négociations sont compliquées actuellement par des problèmes de personne. Les banquiers — qui ont 3 milliards de francs d'encours sur Creusot-Loire et ont peu apprécié qu'on leur force la main en novembre 1983 *(voir* *page 35 l'article de François Renard)* — estiment que M. Pineau-Valencienne, l'actuel PDG de Creusot-Loire comme de Schneider, *« n'est plus crédible »*. Certains d'entre eux s'interrogent notamment sur l'utilisation qui a été faite par Schneider des 580 millions de francs réalisés par le groupe du fait de la nationalisation de la Banque de l'union européenne. Bref, les banques, dont la contribution au redressement de Creusot-Loire sera indispensable, aimeraient visiblement changer d'interlocuteur.

B. D.

En Pologne

Les deux Français incarcérés passeront en justice

Les autorités polonaises se sont finalement décidées à faire traduire en justice les deux jeunes Français Jacques Challot et Olivier Roux détenus depuis deux mois à Szczecin, dans le nord-ouest du pays. Les autorités françaises et les amis des deux détenus avaient cru ces dernières semaines que Varsovie se prêterait à une opération de « rachat » déguisé en caution — une somme de 75000 F avait déjà été versée pour M. Challot, — mais le porte-parole du gouvernement polonais, M. Urban, a déclaré mardi 5 juin au cours de sa conférence de presse hebdomadaire que les actes d'accusation les concernant avaient été transmis au tribunal, qui statuerait *« prochainement »* sur leur sort.

M. Urban a exclu toute possibilité de libération *« sous caution »* avant l'ouverture du procès, et a fait état d'un *« malentendu »* à propos de la caution : *« Le parquet*, a-t-il déclaré, *a examiné une possibilité de libération sous caution, mais l'a finalement rejetée. La caution a été versée trop tôt, et elle est à la disposition de ceux qui l'ont envoyée. »*

Interrogé sur cette affaire le 27 mai dernier, au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Claude Cheysson, avait déclaré à propos du retard apporté à la libération de M. Challot, malgré le versement de la caution : *« Les Polonais (...) nous disent que le procureur est en congé, que l'avocat a autre chose à faire, ce qui n'est pas correct, mais ils ne nous ont pas dit actuellement qu'il ne serait pas libéré. »* A propos de l'ensemble des relations franco-polonaises, le ministre des relations extérieures avait ajouté : *« A l'heure actuelle, nous faisons l'objet d'un traitement un peu particulier lorsque les Polonais cherchent à qui ils doivent faire des misères. »*

M. Challot, un contrôleur du Trésor, âgé de vingt-huit ans, avait été arrêté le 22 mars dernier à la frontière polonaise : on lui reproche d'avoir voulu introduire dans le pays, en même temps que des médicaments et des équipements médicaux, du matériel d'imprimerie et des brochures. Il risque cinq ans de prison. M. Olivier Roux, vingt-deux ans, arrêté le 11 avril dans un appartement de Szczecin, est accusé d'avoir voulu *« remettre des instructions écrites et de l'argent »* à l'opposition. Il est passible de trois ans de prison.

De nombreuses personnalités françaises sont intervenues en faveur des deux hommes, y compris le cardinal Marty, ancien archevêque de Paris, qui vient de faire une visite en Pologne.

La décision de faire passer les deux détenus en justice semble marquer une certaine *inflexion* de la politique polonaise dans ce type d'affaires. D'autres Français avaient été arrêtés au cours des mois précédents alors qu'ils transportaient du matériel « sensible », mais ils avaient été discrètement expulsés après une brève détention.

Il n'est cependant pas exclu que MM. Challot et Roux puissent être libérés peu après leur éventuelle condamnation. Cela avait été le cas pour un autre ressortissant français, M. Roger Noël, arrêté en 1982, en possession d'un émetteur radio destiné aux clandestins. Après cinq mois de détention préventive, il avait été condamné à trois ans de prison et immmédiatement libéré, moyennant une somme de 10000 dollars.

● *La campagne électorale.* — Un cochon peint en rouge vif, et portant sur le flanc l'inscription *« Je vote »*, a été lâché en fin de semaine dernière dans les rues de Gdansk, à quinze jours des élections municipales que l'opposition démocratique appelle à boycotter.

Le cochon, ainsi transformé en animal-sandwich aux couleurs du parti, a déambulé pendant près de deux heures dans les rues de la vieille ville avant que les forces de l'ordre ne le capturent à l'aide d'un filet. — *(AFP.)*

REMONTÉE DU DOLLAR : 8,25 F

Encore faible mardi 5 juin, le dollar s'est raffermi le mercredi 6 juin à l'annonce d'un affrontement entre avions de combat saoudiens et iraniens dans le golfe Persique. Son cours est passé de 2,6670 DM à 2,6825 DM et de 8,21 F à un peu plus de 8,25 F.

M. AUBERT VA REMPLACER M. PUJOL A LA PRÉSIDENCE DU DIRECTOIRE DU CEPME

M. Jean-Pierre Aubert, président de la banque La Hénin, va prendre la présidence du directoire du Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (CEPME), en remplacement de M. Roger Pujol, qui vient d'être nommé au conseil d'administration de l'Européenne de Banque (ex-banque Rothschild) et en sera, vraisemblablement, nommé président. M. Jean-Pierre Aubert, ancien courtier en publicité financière et proche du chef de l'Etat, fait partie de la cellule de réflexion des banquiers socialistes, regroupant, par ailleurs MM. Vajda, président du Crédit chimique, et Houri, président de la Banque parisienne pour le commerce. Il a pris, en juillet 1982, la tête de la banque La Hénin, dans des conditions assez difficiles, avec notamment un passif important sur des opérations de promotion, qu'il faut apurer progressivement.

M. Roger Pujol, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, a été secrétaire général du Conseil national du crédit, directeur adjoint du cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade et directeur du Crédit national, avant d'assurer, avec succès, à partir de 1980, la fusion de la Caisse nationale des marchés de l'Etat et du Crédit hôtelier, sous la houlette de M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des PME.

Au Brésil

TOUTE UNE RÉGION DE L'AMAZONIE SERAIT MENACÉE D'EMPOISONNEMENT PAR DES DÉFOLIANTS

Brasilia *(AFP)*. — La construction du barrage de Tucurui (Amazonie orientale) inquiète de plus en plus les autorités de l'état du Para, au Brésil. Selon le secrétaire à l'agriculture de l'Etat (dirigé par l'opposition), M. Batista de Mello Bastos, des millions de personnes — dont la ville de Belem — sont menacés de contamination par la dioxine contenue dans les défoliants utilisés pour la préparation du chantier.

La société Eletronorte, chargée de la construction du barrage, a, en effet, utilisé massivement des défoliants à base d'agent orange (contenant de la dioxine) pour dégager le site du lac de barrage et percer, dans la forêt amazonienne, un couloir de 300 kilomètres pour le passage d'une ligne à haute tension. Toujours selon le secrétaire à l'agriculture de l'État, les 16 tonnes d'herbicides répandues sur le chantier auraient déjà tué des dizaines de personnes et des centaines d'animaux.

Depuis le lancement des travaux, en 1977, le barrage a été à l'origine d'autres scandales, notamment la faillite de l'entreprise chargée d'évacuer les bois de coupe. L'entreprise, appartenant à un groupe de la CAPEMI (Mutuelle des militaires brésiliens), a dû être remplacée par de petites sociétés, qui se contenteront d'abattre les arbres puis de les enterrer sur place. Un manque à gagner colossal. Retardée à plusieurs reprises, la mise en service du barrage de Tucurui, qui doit notamment alimenter en énergie le complexe industriel de Carajas (le plus grand gisement de fer du monde), ne devrait avoir lieu qu'en septembre prochain.

Sur le vif

Super-show

Qu'est-ce que c'est que ce cirque ? A quoi ça ressemble ce quarantième *anniversaire du* Jour J ? Et pourquoi le quarantième d'abord ? Et pas le trentième ou le cinquantième ? Vous me direz : d'ici dix ans il n'y aura plus beaucoup de survivants. Peut-être. Reste qu'en 1969, un quart de siècle après l'événement — c'est quand même une date, ça ! — on n'a pas cru nécessaire d'installer sur les plages de Normandie les planches de Dysneyland.

Ces rois, ces reines et ces petits princes, ces chefs d'Etat et de gouvernement, ces tapis rouges, ces palmiers en pot alignés sur le port de Caen, ces services d'ordre, ces hélicos, ces navires de guerre, canons braqués sur les badauds, ces énormes moyens de défense antiaériens... Qu'est-ce qu'on craint ? Que les Allemands, vexés de ne pas être de la fête, viennent la canarder ? Et ces réfugiés politiques assignés à résidence préventivement, c'est le débarquement à l'envers, ma parole !

Utah Beach, impossible d'y accéder : vingt-trois compagnies de CRS la défendent d'arrache-pied. Et des bataillons de policiers en civil. Et des armées d'inspecteurs des renseignements généraux. Deux cents gorilles rien que pour Reagan. Mitterrand lui-même ne se déplace qu'entouré d'un escadron de super-gendarmes du GIGN.

Il paraît qu'un malheureux vétéran américain claudicant et couvert de décorations n'a pas réussi à franchir les barrages. Des médailles, il en avait, seulement ce n'étaient pas les bonnes. Il lui manquait le badge réservé aux VIP. On se demande aussi : qu'est-ce qu'il venait fiche avec sa béquille, ses rubans et sa bimbeloterie !

OK, d'accord, il y a eu dix mille morts, ce jour-là, le jour le plus long. Dix mille gosses ont donné leur vie pour que triomphe la démocratie. Est-ce une raison de prendre le deuil et de se refuser le luxe d'un super-show en mondiovision, façon Versailles ou Panthéon ? Avec cinq têtes couronnées à l'affiche. De quoi faire rêver autour des toiles cirées. De quoi assurer la réélection du candidat Reagan. Et consacrer la gloire du président François Ier.

CLAUDE SARRAUTE.

La France signe avec les Pays-Bas un important accord de coopération militaire

MM. Charles Herau, ministre français de la défense, et Jacob de Ruiter, ministre néerlandais de la défense, ont signé, mardi 5 juin à Paris, un accord-cadre de coopération militaire qui définit les conditions dans lesquelles les deux pays chercheront désormais à établir et à développer des relations continues bilatérales en matière d'armement classique. Cet accord est d'autant plus important qu'il concerne un pays qui s'est longtemps tourné vers les Etats-Unis pour la plupart de ses fournitures militaires et qui, contrairement à la France, marque plus que des hésitations sur l'implantation des euromissiles américains.

L'accord permet à la délégation générale pour l'armement, en France, et au secrétariat à l'armement, aux Pays-Bas, d'envisager les matériels à la fabrication desquels des deux pays devront collaborer : l'hélicoptère de combat franco-allemand *(le Monde* du 30 mai), le lance-roquette multiples, des mines, un blindé à roues et des composants électroniques. Déjà, les Pays-Bas et la France participent, avec la Belgique, à la production en commun d'un chasseur de mines pour les marines.

Des accords-cadres de coopération militaire ont été conclus par la France, en Europe, avec l'Allemagne fédérale, l'Italie, le Royaume-Uni, la Grèce, l'Espagne et le Danemark. Les Pays-Bas sont donc, le septième Etat européen à signer de telles conventions avec la France et l'on prête à M. Hernu l'intention de proposer des accords de ce type à son homologue norvégien, qui sera en visite officielle à Paris à la fin de la semaine. *« La politique menée depuis trois ans,* a expliqué le ministre français, *est de prouver le mouvement européen en marchant. »*

MM. Hernu et de Ruiter sont, d'autre part, parvenus à la conclusion qu'il faut réactiver les travaux de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et du groupe indépendant européen de programmes (GIEP), qui sont les seules instances, politiques et militaires, d'une concertation européenne en matière d'armement.

A Paris, on considère que l'accord-cadre conclu mardi a ceci d'important qu'il démontre que les excellents rapports bilatéraux entre la France et l'Allemagne fédérale ne sont pas exclusifs de la conclusion d'autres conventions de même type avec d'autres partenaires européens. A *La Haye*, on explique *que l'Europe*, au sein de l'alliance atlantique, doit être un partenaire fort et que le gouvernement néerlandais soutient tout effort, dans ce cadre, de *« redynamisation »* de l'union politique.

En RFA

LE CHOMAGE A DE NOUVEAU BAISSÉ

Le chômage ouest-allemand a continué à diminuer en mai : 2 133 200 personnes (en données brutes) étaient à la recherche d'un emploi, soit 5,6 % de moins qu'en avril (2 253 500), a annoncé, le 5 juin, le président de l'Office fédéral du travail, M. Heinrich Franke. Le taux de chômage représentait 8,6 % de la population active, contre 9,1 % en avril.

Le nombre de chômeurs est inférieur de 15 500 à celui de mai 1983. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre a augmenté en mai. Toutefois, le rythme a été plus lent qu'en avril et en mars, a souligné M. Franke. — *(AFP.)*